

MANUEL ANNUAIRE

DE LA SANTÉ

POUR 1847,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES.

AVIS IMPORTANT.

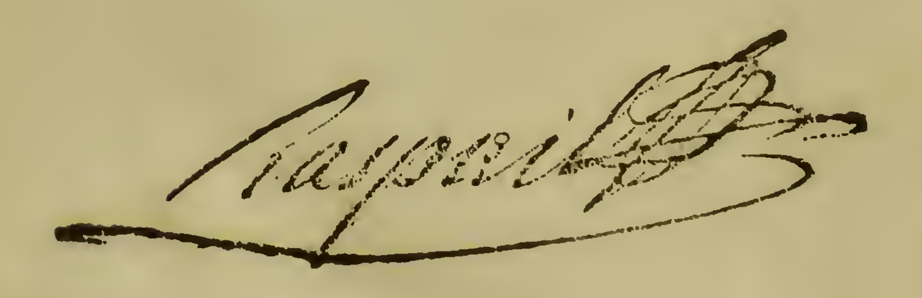
Le public est averti de se tenir en garde, et contre les annonces mensongères faites sous le nom de M. Raspail, et contre les contrefaçons de ses ouvrages, dont nous signalerons les deux suivantes, comme celles qui ont le plus servi à surprendre la bonne foi des acheteurs :

1° MÉDECIN DE SOI-MÊME, par le dr FL. DUBOIS, etc. Ce livre est un plagiat de l'*Histoire de la Santé et de la Maladie*, destiné à discréditer le système de médication de M. Raspail, sous le nom d'un docteur qui n'a jamais existé.

2° Contrefaçon de l'HISTOIRE NATURELLE DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE CHEZ LES VÉGÉTAUX ET LES ANIMAUX EN GÉNÉRAL, ET EN PARTICULIER CHEZ L'HOMME, etc., par F.-V. Raspail; 2 vol. in-8° imprimés à Paris, chez MAISTRASSE et LACOUR, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n° 35 bis, en 1843. C'est une contrefaçon de la première édition de cet ouvrage, contrefaçon dont la Cour royale, par son arrêt du 5 août 1845, a défendu la vente, comme étant faite au détriment des droits de l'auteur. La véritable édition est en trois volumes publiés, en 1846, chez l'éditeur de ce livre; voyez le CATALOGUE.

Tout acheteur de bonne foi a le droit de se faire restituer par le vendeur, sur la remise des exemplaires, le prix de ces deux contrefaçons, même après les avoir lues.

Tout exemplaire de ce Manuel *et des autres ouvrages de M. Raspail qui, désormais, ne porterait pas la signature de l'auteur, doit être réputé contrefait.*



PARIS. — Typ. SCHNEIDER ET COMP. rue d'Erfurth, 1.

MANUEL ANNUAIRE
DE LA SANTÉ
POUR 1847,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES,

contenant

TOUS LES RENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES NÉCESSAIRES POUR SAVOIR PRÉPARER ET EMPLOYER SOI-MÊME LES MÉDICAMENTS, SE PRÉSERVER OU SE GUÉRIR AINSI PROMPTEMENT, ET A PEU DE FRAIS, DE LA PLUPART DES MALADIES CURABLES, ET SE PROCURER UN SOULAGEMENT PRESQUE ÉQUIVALENT A LA SANTÉ, DANS LES MALADIES INCURABLES OU CHRONIQUES;

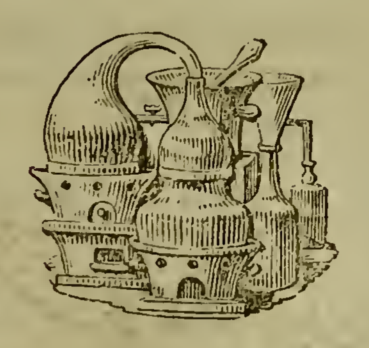
PAR

F.-V. RASPAIL.

2e et 3e années, ou 2e édition, considérablement augmentée.

Comment pourrais-je me dire docteur, quand tout le monde va devenir, sans beaucoup de peine, aussi docte que moi?

MANUEL, p. 132.



PARIS,
CHEZ L'ÉDITEUR DES OUVRAGES DE M. RASPAIL,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, 5,
près de l'Odéon; au premier, au fond de la cour, à droite.
1847


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

MANIÈRE DE SE SERVIR DE CE MANUEL.

Le but de l'auteur, en rédigeant ce livre, a été d'apprendre au malade à se passer, au moins dans les cas les plus ordinaires, et du ministère du pharmacien, et de l'assistance du médecin.

Le malade qui se sera familiarisé avec la lecture de cet ouvrage sera en état de préciser le traitement qui convient à son genre de maladie, et de composer lui-même ses médicaments aussi exactement que pourrait le faire le plus habile pharmacien, une fois qu'il se sera procuré les matières premières.

Pour s'assurer du genre de traitement convenable, il suffira de chercher *sa maladie*, sous son nom vulgaire, dans le dictionnaire par ordre alphabétique, qui commence page 139, ou bien dans la table alphabétique, qui commence page 289.

Dans la description du traitement, chaque médicament indiqué est suivi d'un chiffre entre parenthèses. Ce chiffre renvoie, non à la page du livre, mais à l'alinéa précédé de ce chiffre. Par exemple, qu'on ait à traiter un ABCÈS : à l'article *Médication*, page 140. et à la ligne 13 de cet alinéa, on lit : Eau de goudron (203, 2°). Cela signifie qu'on trouvera la manière de faire l'eau de goudron, et celle de s'en servir, à l'alinéa du livre qui porte en tête le chiffre de 203, 2° ; alinéa que l'on découvrira à la page 111, en remontant ou redescendant d'alinéa en alinéa.

A la faveur de ces indications, il sera tout aussi facile de composer soi-même ses médicaments, qu'il est facile de faire sa cuisine à l'aide du premier ouvrage culinaire ; il suffira de se procurer les substances premières de première qualité.

Prix approximatif

Des principales substances de première qualité.

Alcool à 40° Cart.	4 francs le litre.
Aloès succotrin.	10 centimes l'once (30 grammes).
Ammoniaque liquide à 22°.	5 centimes l'once (30 grammes).
Calomélas.	5 centimes le gramme.
Camphre purifié.	3 fr. 50 c. la livre (500 grammes).
Saindoux ou axonge.	1 fr. 25 c. la livre (500 grammes).
Fougère mâle (racine en poudre)	20 centimes l'once (30 grammes).
Garance en poudre.	10 centimes le gramme.
Goudron de Norwége.	5 centimes l'once (30 grammes).
Grenadier (écorce de la racine).	20 centimes l'once (30 grammes).
Grenade.	75 centimes la pièce.
Huile de ricin.	10 centimes l'once (30 grammes).

N. B. *Il est défendu aux libraires et pharmaciens d'appliquer aucune annonce et aucun carton, même sur la couverture de cet ouvrage.*

AVERTISSEMENT
HISTORIQUE ET JUSTIFICATIF
SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

J'avais pris l'engagement, en publiant la première édition de cet ouvrage, d'en donner tous les ans une édition nouvelle, qui enregistrerait les progrès de la nouvelle méthode et les innovations dont ma pratique m'aurait démontré l'utilité.

La série de mes tracasseries m'a forcé de reculer d'un an l'exécution de ma promesse ; j'ai profité d'un moment de répit que m'ont laissé les vacances de la chicane, pour m'en acquitter. Veuille ma bonne étoile de résignation rendre cette édition de 1847 utile, en raison des tourments qui en ont retardé l'apparition d'une année.

Singulière existence que celle d'un citoyen français qui ne peut rien faire ni rien dire impunément ; dont chaque expression semble couver un attentat, et dont chaque action, même la plus honorable, devient, par ce seul fait, un thème de dérision et de calomnie ! Estimé et condamné, recherché par ceux qui souffrent, poursuivi par ceux qui jouissent ; la fatalité du bien (car je n'ai pas à me plaindre, mais à me glorifier de cette loi de mon existence) m'a toujours placé, dès mon premier berceau, dans les rangs de tout parti opprimé et dans l'estime de tout parti oppresseur ; car il est toujours dans ma destinée de faire peur à quelques-uns, dès que je parviens à faire du bien à tout le monde. Aussi, quand je me trouve, ce qui n'est pas rare, placé sur la sellette entre de pauvres voleurs, ne puis-je me défendre, en dépit de la justice que je sais me rendre sur mon infimité, ne puis-je me défendre, dis-je, d'une tendance à la comparaison, en jetant les yeux sur cette divine anomalie que la Thémis actuelle porte appendue au-dessus de sa tête, sur cette triple exhibition de condamnés au gibet des esclaves, et dont celui du milieu eut le privilége d'être flagellé au milieu des huées du peuple, de se voir humilié et couvert d'opprobres jusques à la mort ; le droit de faire grâce lui préféra un voleur ; les juges le condamnèrent avec la conviction de son innocence, mais en s'en lavant les mains dans la raison d'Etat d'alors. Eh bien, la postérité, qui est la voix de Dieu, a plaint les juges, et a érigé des autels au condamné ! Symbole consolateur de tous ceux qui, depuis, ont marché plus vite que leur siècle et lutté contre la corruption morale, cette lèpre millénaire de l'humanité ! Mais avis aux juges sur l'instabilité de la lettre de la loi, et avis aux corrompus et aux dénonciateurs sur le peu de durée de leur triomphe ! car, pendant que le condamné se débat sur le gibet des esclaves, il leur arrive souvent, à eux, d'expirer sur le gibet de la publicité et de la honte, n'obtenant pitié qu'à force de remords.

Pardonnez-moi, cher lecteur, cette similitude qui serait offensante pour le condamné d'alors, si j'avais la prétention d'élever à sa hauteur le condamné d'aujourd'hui. Je n'ai jamais ignoré qu'entre

cette pensée toute d'amour et de paix, et ma pensée toute de polémique et de lutte, il y a la distance du ciel à la terre, et je redescends de si haut ici-bas.

La publication du *Manuel annuaire de la Santé* a produit beaucoup de bien, elle m'a attiré beaucoup de mal : il y a compensation.

L'utilité de l'ouvrage est suffisamment démontrée par le nombre des exemplaires écoulés.

Car nous avons arrêté le chiffre de la 1re édition de notre *Manuel* à cent cinq mille exemplaires, à la fin de mars 1847 ; les livres de l'imprimeur, confrontés avec les nôtres et avec la déclaration des dépôts et des divers tirages faite au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en feraient foi au besoin. Ajoutez à ce nombre les contrefaçons belges et genevoises, les deux traductions espagnoles, la traduction brésilienne et anglo-américaine, etc., et vous vous ferez approximativement une idée de la faveur avec laquelle tous les peuples libres, en fait de médecine, ont accueilli le nouveau système de médication, dont le *Manuel* est le *compendium*.

Le monde est fatigué, et de l'impuissance de la vieille médecine, et de l'organisation des professions pharmaceutique et médicale.

Mais ce qui m'enchante, moi, homme ami du progrès, n'enchante pas tout le monde ; et il est des professions qui n'ont rien moins vu que de bon œil le spectacle consolant d'une médecine populaire ; ces professions sont celles qui vivaient de l'état de choses contraire, professions mercantiles avant d'être libérales, et qui ne sont libérales qu'à la condition d'avoir des esclaves dans la personne de leurs dociles clients.

Les innovations utiles à tous ne s'obtiennent jamais qu'à la condition d'être, en débutant, nuisibles à un certain nombre : témoin les chemins de fer, qui enrichissent le pays qu'ils traversent, et ruinent toute la route qu'ils parcourent.

Aussi, en prévoyant ce résultat d'utilité générale, je n'avais pas manqué de prévoir le résultat de perturbation spéciale, et j'avais tracé la marche à suivre pour l'éviter, en donnant le plan d'une nouvelle organisation du corps médical et pharmaceutique.

Nous avions dit à l'autorité du pays : « Transformez les pharmaciens et les médecins en magistrats. » L'autorité médicale nous a répondu en les transformant en espions, et en organisant le corps médical en police médicale. Cependant, il faut le dire, pour l'honneur de la profession, sur deux mille médecins de la capitale, quatre cents seulement se sont rendus à l'appel du préfet de police de la Faculté ; et encore, sur ces quatre cents, un fort petit nombre ont épousé ces ridicules haines, qui sont trop vieilles de trois cents ans, et qui n'auraient pas manqué de fournir un bon thème de lazzi et de parades à ce jovial doyen de la faculté de médecine de Paris, qui, en 1630, fatigué du jargon ennuyeux de l'école, dépouilla son nom patronymique de Haudrin de Saint-Jacques, pour aller faire les délices des habitués du Pont-Neuf, en mettant en scène sa simarre et sa perruque universitaires, sous le nom de Guerre de ***Guillot-Gorju,*** je crois. O spirituel Haudrin, que de gens depuis,

avec moins d'esprit que vous (car le savoir-faire dispense de l'esprit), ont commencé par où vous avez fini, et fini par où vous avez commencé! Doyen défroqué, vous manquez à ma défense!

O mon cher lecteur, excusez-moi de rire de ces manœuvres qui devraient nous faire gémir. Je vais reprendre mon sérieux.

A la vue des premiers succès de notre *Manuel annuaire de la Santé*, la médecine universitaire s'émut tout autant que la politique, quoique depuis dix ans nous soyons aussi peu politique que médecin diplômé, et que nous ne nous occupions que de soigner les hommes, de quelque classe et de quelque opinion qu'ils soient.

Une circulaire confidentielle, mais officielle, fut adressée à tous les médecins bien pensants et dévoués de la France, sur la manière dont ils devaient s'y prendre, pour étouffer, par le silence ou par la dérision, les progrès de la nouvelle méthode, si elle venait jamais à se glisser dans leur localité.

Cette lettre, dont on nous a transmis le contenu en substance, n'opposa qu'une bien faible digue au torrent de la conviction populaire; les progrès menaçants de la nouvelle réforme ne parurent pouvoir être réprimés que par l'ascendant d'un concile; et en sa qualité de souverain pontife de l'instruction publique, M. le ministre de Salvandy, assisté de ses cardinaux du titre d'Esculape, convoqua une assemblée générale de tous les membres de l'association de police médicale de France, pour le 1er novembre 1845, à l'hôtel de ville de Paris. Là, le jour dit, pharmaciens, médecins, vétérinaires, officiers de santé, réunis dans une confraternité d'esprit de corps, sauf les dissidences de la rivalité et de la concurrence, commencèrent leurs importants travaux d'indignation et de haine contre l'infâme. Mais la paix ne fut pas avec eux dès le principe; car la première séance fut inaugurée par des soufflets reçus et rendus entre les pères du concile; ce qui fit que le Dieu de sagesse et de prudence leur retira leur esprit, et ne leur laissa en partage que la confusion des langues.

Quant à nous, nous n'y figurions qu'appendu au poteau de la salle, sous la forme d'une ordonnance du docteur Cottereau, agrégé de la faculté de médecine, à qui nous avions confié la clientèle de la nouvelle médication. Chaque père du concile, en passant, nous jetait quelque goutte de son eau bénite de cour; puis venaient les motions, les acclamations, les interruptions, les imprécations contre l'ennemi commun, que la politique livrait aux disputations du sanhédrin médical, contre le Jean Hus de la doctrine nouvelle, que le sanhédrin médical, par réciprocité de puissance à puissance, livrait pieds et poings liés au bras séculier.

Il est fâcheux pour l'*ire* de ces gens-là que de telles clameurs n'aient plus d'écho dans ce siècle de lumières; le concile fut obligé de mettre les clefs sur les portes, sans avoir rien décidé, pendant que Jean Hus dormait sur les deux oreilles, dans son lit, tout aussi tranquillement qu'il l'aurait fait sur le bûcher du martyre.

La guerre sainte ayant échoué de ce côté, on attaqua la place par

un autre système ; car l'ennemi avait plusieurs cordes à son arc, et plusieurs tranchées pour arriver jusqu'à son but.

Jusque-là, et depuis cinq ans, nous avions toujours fait de la médecine et de la pharmacie, illégale sans doute, mais toujours morale, et, de plus, gratuite. Je n'avais donc aucun trait de ressemblance avec un docteur de vrai. Comment faire, dès lors, pour m'appeler *charlatan*, comme ils s'appellent réciproquement entre eux dans leur colère?

La police médicale se dit : Si nous pouvions le déterminer à retirer profit de ses veilles et de ses soins, à s'associer un pharmacien et un docteur-médecin, même dans un but d'utilité publique, nous aurions alors un titre pour crier au charlatanisme, puisqu'il aurait l'air de faire fortune comme nous. On savait bien que j'opposerais résistance à ce projet, si l'on ne m'offrait l'occasion de retirer deux ou trois pères de famille de la gêne, et de mettre ma médication à la portée de la bourse du plus grand nombre. On m'entoura, on m'assiégea ; on s'adressa à ma vieille reconnaissance de proscrit, à ma prévoyance paternelle, qui se trouvait en défaut, en enrichissant tout le monde, excepté ma famille ; et puis, me disait-on, j'aurais le droit de surveiller, de modifier à mon gré la confection de tous les médicaments de ma nouvelle méthode, d'en fixer le prix au taux le plus bas possible, d'apposer ma signature sur toutes les étiquettes ; qu'avais-je à désirer de plus dans l'intérêt de la santé publique et de la propagation de mon système?

Que vous dirai-je encore? je signai : vous en auriez fait tout autant que moi ; mais ce ne fut pas sans de tristes pressentiments, et mes pressentiments seuls se sont réalisés. Dès le quatrième jour, j'eus la conviction que mon acte n'était qu'une fiction notariée, et que, dans mon association avec le n° 14 de la rue des Lombards, on n'avait besoin que de mon nom pour attirer le public, et qu'on pouvait se passer de ma personne. Et moi, qui avais vécu en bonne intelligence, pendant cinq ans, avec un pharmacien à qui j'avais confié gratuitement, et sans l'ombre du plus petit profit, la confection des médicaments de ma méthode, je me vis forcé, au bout de deux mois, de former une demande en dissolution d'une société, laquelle aurait dû produire d'amplesprofits pour moi, et de si grands avantages pour tout le monde.

La police médicale avait enfin son thème tout trouvé ; car pour mettre à couvert la responsabilité du pharmacien avec lequel j'avais traité, force était bien de confier la direction des malades à un médecin honnête et consciencieux ; et j'avais choisi à cet effet un agrégé de la Faculté même. En effet, le pharmacien ne pouvait pas s'exposer alors à donner aux malades des médicaments qui ne sont pas inscrits au *Codex*, sans une ordonnance de médecin. Depuis, heureusement, cette partie de la loi est tombée en désuétude.

Mais enfin en fallait-il davantage pour organiser les batteries de l'attaque? Calomnies dans les journaux de médecine, calomnies dans les salons privés, dénonciations au procureur du roi, tracasseries de toute espèce et de toutes les formes, pertes d'argent de tous les

volumes, rien ne m'a manqué depuis cette époque; mais rien ne m'a surpris, ni découragé; et tout cela n'est pas fini. Mon association est devenue une *vache à procès* contre moi, entre les mains de la prévoyance pharmaceutique et médicale; c'est ce que j'y ai gagné de plus net.

Ce serait sans doute une histoire piquante que de vous raconter toutes les particularités de cette comédie; mais il pourrait se faire que, tout en ayant les rieurs de mon côté, j'eusse, par la même raison, la justice mal informée contre moi. Car il paraît que l'on peut être condamné comme diffamateur, en voulant se plaindre, même avec raison, d'avoir été lâchement calomnié; il paraît que c'est une injure envers un tiers, que d'écrire au courtier de la quatrième page d'un journal, que *des annonces mensongères destinées à attirer le public sont un délit prévu par l'art.* 405 *du code pénal, délit dont il m'importe de n'être pas complice.* Je crains même de me compromettre en vous disant, ce qui pourtant a été démontré jusqu'à l'évidence en police correctionnelle, à diverses fois, que les deux articles les plus dégoûtants qui aient paru contre moi, dès le mois de décembre 1845, ont été rédigés sur les renseignements fournis par une bande de diffamateurs anonymes, presque tous hommes liges des fonds secrets des divers ministères, et parmi lesquels figuraient le doyen de la faculté de médecine et président de l'association de police médicale, pour une septième part, et mon associé du n° 14 de la rue des Lombards pour un autre septième.

Concevez-vous, et, dites-le moi, est-il naturel de calomnier, de traîner dans la boue un nom que l'on affiche sur sa boutique, pour inspirer de la confiance aux chalands? Est-il naturel qu'on intitule sa maison *la seule autorisée* par le même homme que, dans les journaux, on désigne à l'animadversion publique comme le plus vil des imposteurs? Cet homme, oui moi-même, dont on encadre le nom, comme enseigne, dans la même auréole que l'image de Notre-Dame, cette douce allégorie de la pureté! comme si l'on disait aux passants : *Entrez dans cette officine de la santé, dont les produits sont revêtus d'une double garantie par ces deux symboles, l'un de la morale, et l'autre de la probité; par ces deux étoiles de salut, salut de l'âme et salut du corps!* tandis que derrière ces deux palladiums se cache, je n'ose pas dire le mensonge, ce serait diffamatoire, mais bien une fiction, en vertu de laquelle on se croit autorisé à se dire autorisé quand on ne l'est plus, à montrer ma signature quand je ne la donne plus, à se dire garanti quand je ne garantis plus rien, à assurer que je surveille la confection des médicaments quand je ne surveille pas, à montrer un commis comme mon commis, et un autre comme mon fils, quand je n'ai là ni un commis qui me représente, ni un fils qui y mette les pieds.

Or il y a des juges, mais ils n'étaient pas souverains, qui ont qualifié presque de méfaits des actes aussi graves; il s'en est trouvé d'autres qui n'ont pas jugé ces faits suffisamment établis, et qui, adoptant les motifs des juges arbitres, ont nécessairement adopté et sanctionné celui-ci, que nous transcrivons en toutes lettres sur

les considérants, et que nous ne cessons de lire, sans y croire :

Attendu que Raspail n'étant pas pharmacien, sa PRÉTENDUE *surveillance n'est* ANNONCÉE *par Morel que pour* ATTIRER *le public.....*

Non. je respecte trop la cour royale, pour penser qu'en adoptant les motifs de la sentence du tiers arbitre, M. Destouches, agréé, lequel avait adopté les motifs de l'un des arbitres, M. Lamaille, pharmacien-droguiste, la cour royale ait eu le temps de lire ce motif.

Oh ! combien les juges ont dû regretter cet oubli, quand ils auront vu l'abus que la publicité a fait de l'interprétation de cet article.

Car, le lendemain, tous les journaux, à l'exception du *National*, de la *Gazette de France*, du *Journal des Débats* et de la *Réforme*, annonçaient en gros caractères que j'autorisais, que je surveillais, que je fixais les prix, que je revêtais les étiquettes de ma signature ; et quand j'ai voulu réclamer, je n'ai pu le faire, pour le plus grand nombre, que par voie d'huissier. L'un d'entre les courtiers d'annonces a répondu même, qu'en vertu de cet arrêt, on avait le droit d'exploiter mon nom malgré moi ; et cela paraissait logique : moi, je n'ai pas jugé que mon silence à cet égard fût moral, et j'ai formé une nouvelle demande en dissolution de société.

Puisse ma sainte associée d'enseigne, la bonne Notre-Dame, protéger ma seconde demande plus efficacement qu'elle n'a fait la première, et obtenir qu'après m'avoir tant diffamé et tant exploité, l'on ne me ruine pas tout à fait ! O bonne Vierge ! faites donc une visite aux juges pour moi (on leur en fait tant d'autres contre moi) ; dites-leur de fermer l'oreille aux mauvais propos, aux fâcheux rapports, surtout aux rapports de leurs médecins ; faites plus, ô ma divine voisine! préservez-les de toute maladie, afin de mieux les préserver de toute occasion d'entendre causer mes implacables ennemis. Car je languis dans l'attente de voir cesser ce blasphème qui place mon nom si près du vôtre, à vous, mère aussi d'un divin condamné !

La police médicale n'était pas satisfaite de tous mes désagréments ; la fidélité de M. le docteur Cottereau au nouveau système empêchait son Thémistocle de dormir ; elle y avisa. Notre porte, rue des Francs-Bourgeois (au Marais), n° 10, était ouverte à toutes les misères ; venait qui souffrait, et donnait qui voulait ; la police médicale y vint aussi sous diverses formes fictives qui encombraient nos salles, en expulsaient les douloureuses réalités, et se jouaient et de notre temps et de notre patience.

Nous expulsâmes, nous, cette police, en la faisant passer par le crible du *laissez-passer* ou de la contribution personnelle.

Battue sur notre terrain, cette police de marchands de santé, qu'irritait la concurrence, transporta le débat devant la police correctionnelle ; et là, sur la dénonciation des sieurs Orfila et Fouquier, je fus accusé d'avoir exercé illégalement la médecine, en dictant des ordonnances à M. Cottereau, docteur-médecin, moi qui, pendant cinq ans, avais donné impunément des ordonnances sans l'assistance d'aucun médecin. Mais, chose curieuse ! pour commettre ce délit, il fallait de toute raison deux coupables, celui qui dicte et celui qui

écrit. Et pourtant, je fus seul accusé ; mon complice de la rue des Francs-Bourgeois, on l'invoqua en témoignage contre moi, ainsi que mon associé de la rue des Lombards.

Cependant vous lisez tous les jours, dans les journaux, les annonces des somnambules qui donnent des consultations, assistées d'un médecin. Pourquoi ne leur applique-t-on pas la même peine ? Je vais vous le dire. La cour de cassation, adoptant une tout autre jurisprudence que celle des tribunaux, a décidé que la garantie exigée par la loi était suffisamment sauvegardée, en ce cas, par la présence seule du médecin. De là vient qu'on ne traduit plus en exercice illégal de la médecine les somnambules, mais seulement les clairvoyants (*).

Cet échec juridique avait tout l'air d'être un triomphe, grâce à la bienveillance de M. l'avocat du roi ; la police médicale ne tarda pas à prendre une éclatante revanche, pour nous servir des expressions de son rapporteur annuel, en confiant sa défense de part à demi à l'un des avocats de la liste civile, chargé de la cause de notre associé. Voyez, à cet égard, les pièces originales du procès dans les journaux du commencement de décembre 1846, surtout dans le *Journal des Débats*, et dans notre réplique (**) du lendemain.

Vous n'êtes pas au bout, mon cher lecteur ! Mon ennemi n'est pas tel ou tel, il s'appelle légion ; c'est pourquoi, lorsque je le montre du doigt aux passants, il m'appelle visionnaire.

Allez dans la rue des Lombards encore une fois ; vous verrez mon nom appendu en enseigne à bien des boutiques. Je ne sais si cela continue encore; mais quelques-unes y annonçaient des consultations d'après mon système ; le médecin s'y disait mon représentant ; la preuve, c'est que je venais de sortir de l'officine, il n'y avait qu'un instant ; on pouvait suivre en toute confiance l'ordonnance non signée, mais timbrée, de ce pharmacien. Or cette ordonnance ne contenait pas une syllabe de notre système, mais précisément tout le contraire, y compris les préparations mercurielles que nous proscrivons avec tant d'insistance dans tous nos livres.

La plus curieuse de ces mystifications se tenait rue d'Enghien, n° 8. Là, un ex-doreur, qui a figuré dans la bande de ces calomniateurs dont j'ai parlé plus haut, se met à chercher un médecin pour l'associer à lui, ex-doreur, dans le but d'exploiter le nom de M. Raspail qu'il abhorre. Quel était l'apport de cet homme, pour patronner ainsi un médecin ? je vous le laisse à deviner. Au fait, il rencontre un médecin qui accepte ; le placeur de la Société de prévoyance lui procure un pharmacien à demeure ; un acte en règle, mais sous seing privé, est passé entre les associés; et la société fonctionne, se disant maison auxiliaire de celle de M. Raspail, lançant sous les portes cochères des prospectus revêtus en apparence de l'autorisation et de la sanction de M. Raspail. Quand le ma-

(*) Voyez *Procès et défense de* F.-V. Raspail, *en exercice illégal de la médecine* etc. In-8° de 60 pages. Prix : 50 centimes.

(**) *Réplique de* F.-V. Raspail *au sieur Léon Duval, avocat de la Liste civile*. In-8° de 8 pages. Prix : 10 centimes.

lade se présentait pour parler à M. Raspail, on lui disait que M. Raspail venait de sortir, si toutefois on n'avait pas le front de lui dire que c'est à moi qu'il parlait. Quant à l'ordonnance d'après mon système, elle ne renfermait, le plus souvent, que des indications contraires à mon système, et que je déclare ici avoir dû être funestes à la santé des malades.

Dans l'intérêt de la morale et de la santé publique, j'ai dû dénoncer le fait à la justice. Une instruction a eu lieu, qui a confirmé tous ces faits; l'instruction a déclaré oralement que cette conduite était infâme, mais qu'elle ne tombait pas sous le coup de la loi.

C'est singulier comme la loi a de l'extension, quand il s'agit d'inculper mes actes, et combien elle est restreinte, quand il s'agit de réprimer ce qui me nuit !

Matière à procès en tout, par tout, sur tout contre moi! je m'identifie malgré moi avec la chicane, je m'incruste aux piliers du palais! Anciennement, j'étais l'*homme-prison;* pourquoi me plaindrais-je? je ne suis plus que l'*homme-procès.* Si je me défends, cela passe pour une attaque ; si je me justifie, c'est une diffamation ; si je me plains d'être spolié, c'est moi qui spolie, en détruisant le crédit du spoliateur. Les journaux dénaturent le compte rendu de mes procès ; si je cherche à rétablir les faits avec la plus grande exactitude, chaque ligne de la vérité donne matière à procès. Comment ! j'ose encore me défendre et me justifier, quelle audace, contre des gens qui se disent bien soutenus !

Et pourtant, c'est bien le moins qu'on me laisse ce privilége contre tant d'ennemis organisés, à Paris et sur toute la surface de la France, contre un seul novateur (*) ! Rappelez-vous que chaque juge a son médecin, ainsi que chaque prince ; que l'attaque est dès lors de tous les lieux et de tous les instants. Dans cet état de choses, dites-le-moi, est-ce que le principe de l'égalité devant la loi serait violé par le droit que je prends de me défendre aussi simplement que je le fais ici ?

Oh ! que les cartons de la police médicale doivent être encombrés de semblables rapports ! car les délits de ce genre se multiplient de manière à lasser de fatigue la patience de l'hydre aux huit cents bras. Force est enfin à l'hydre de l'art de guérir d'avoir recours à la toute-puissance de l'Hercule de l'art de punir, afin qu'il lui plaise d'écraser de sa massue légale un tout petit livre de 1 fr. 25 c., et son auteur, qui n'a pas toujours eu dans sa poche le prix de son petit livret.

Les chambres auront bientôt à s'occuper sérieusement de deux

(*) Il pourra se faire que cet avertissement justificatif donne l'idée à la police médicale de me faire attaquer en diffamation par l'un de ces vils instruments à bas prix qu'elle met en avant pour lui servir de gérants responsables. Je déclare donc qu'en tout ce que je viens de dire, ce ne sont pas ces malheureux que je cherche à diffamer, mais ceux qui les payent. Mon blâme remonte au chef de la police médicale et à l'administrateur des fonds secrets. Ce sont eux que je dénonce à la justice de mon pays ; de ce débat le jury seul devra être juge, et là, je ferai la preuve en vertu de la loi.

projets de loi, l'un sur l'exercice de la pharmacie, et l'autre sur celui de la médecine, projets de loi qu'un mauvais plaisant de la partie résumait en ces mauvaises rimes :

Défense de prendre clystère
Sans l'ordre de l'apothicaire,
Et de recouvrer la santé
Sans l'ordre de la Faculté.

O muse, cesse de rire, et reprends tes habits de deuil; le triomphe de la Faculté n'est plus, cette fois, de ceux dont on plaisante!!! La mort la plus inattendue vient de débarrasser la Faculté d'une partie de ses cauchemars ! Le docteur Cottereau, notre collègue, a cessé de vivre, et la police médicale n'a pas craint de jeter un peu de sa bave sur la terre encore fraîche où repose l'homme qui avait abjuré le culte d'Esculape pour celui de la vulgarisation des nouvelles vérités. Un cri stridulent est parti de l'antre même de la chicane; l'avocat de la liste civile, avocat officieux de la Faculté, a eu mission de déclarer hautement, le 20 avril, à propos d'une question de mur mitoyen, que Cottereau avait prouvé par sa mort qu'il n'avait jamais eu confiance au système qu'il avait embrassé. *Mardi*, a-t-il ajouté, *le médecin qui l'a assisté dans ses derniers moments lira, à ce sujet, un travail à l'Académie de médecine !* Nous attendrons que l'Académie rentre dans l'arène de la police médicale, pour nous expliquer à cet égard, et venger la mémoire de notre collègue outragée par ceux-là même qui..... ne l'ont pas guéri!!!

Depuis la mort de M. Cottereau, bien des médecins m'ont sollicité pour lui succéder dans ma confiance. Dans ce siècle de corruption organisée, je n'ai pas encore cru devoir faire un choix. Les malades riches s'impatientent, les malades pauvres n'ont eu aucunement à en souffrir; tous les vendredis leur ont été consacrés sans interruption aucune.

Quant aux malades en état de payer, à qui peuvent-ils s'en prendre, si ce n'est à eux-mêmes et à ceux de leur condition, s'ils sont momentanément privés du bénéfice de la nouvelle méthode? N'est-ce pas de leurs rangs que sont parties toutes les imprécations et les humiliations dont on a abreuvé ma pauvre existence, depuis deux ans que j'avais renoncé à ma solitude, pour me mettre à leur disposition? Toutes les ressources de la colère n'ont-elles pas été épuisées contre moi? M'a-t-on épargné une calomnie, une insulte, un désagrément? N'ai-je pas été assez longtemps le bouc émissaire des actes de ceux que le hasard me donnait pour associés, pour commis et pour domestiques? A-t-on tenu compte, dans l'intérêt de ma justification, des infernales ressources que l'art de corrompre met au service de la trahison?

Certes je suis loin de comprendre tous mes riches malades dans ces reproches si mérités par quelques-uns; je pourrais en citer plus d'un que je porte dans mon cœur, non pas pour le bien qu'ils m'ont fait, mais pour celui qu'ils ont fait aux pauvres. Mais, je dois l'avouer, ceux-là ne forment pas le grand nombre, et je ne suis pas le seul de cet avis : *Il est plus facile*, disait le Christ, *à un câble*

de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'arriver dans le royaume du ciel. Riches, vous n'avez pas démérité depuis lors !

Eh bien, vous êtes injustes envers moi; permettez-moi d'être sévère envers vous, de prendre mes précautions envers vous, moi qui en prends si peu avec le pauvre. Etre persécuté, tant que l'on voudra; être dupe, jamais !

J'ai composé deux ouvrages, pour vous apprendre à vous passer de moi : le *Manuel,* pour ceux qui n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à l'étude; l'*Histoire naturelle de la Santé et de la Maladie,* en 3 volumes, pour ceux qui jouissent de plus de loisirs. Je pose en fait qu'il n'est pas un seul cas d'une maladie ordinaire que chacun ne soit en état de soigner, s'il s'est bien pénétré de la pratique du petit livre, et surtout de la théorie exposée dans le grand. Etudiez donc par avance l'un ou l'autre de ces traités, afin d'être à même, à la première occasion, de vous traiter, vous et les vôtres. Ayez recours à nos conseils, quand vous serez embarrassés ; dès ce moment, notre tâche nous deviendra à tous plus facile.

Vous ne devez pas vous attendre qu'à moi seul je puisse suffire à répondre à la foule de vos lettres qui m'arrivent de tous les points de la France et de l'étranger, et que je reçoive tous ceux qui réclament mes simples conseils, sans l'assistance de médecins, garants légaux de la médication qui vous est imposée.

Mais, dès ce moment, il me faut créer un établissement; et l'on ne soutient pas un établissement en se fiant à la générosité de ceux qui en réclament les avantages ; la police médicale pourrait seule avoir la prétention de nous imposer cette simplicité.

Je m'applique en ce moment à former, sur vos instances multipliées, un établissement semblable. Mais, cette fois, je serai sourd à toutes les calomnies, et je n'oublierai pas de mettre à la raison les calomniateurs.

En attendant, voici le parti provisoire auquel j'ai dû m'arrêter :

J'avertis d'avance, et tout d'abord, que je ne donne que des conseils et non des ordonnances.

Les consultations gratuites continueront jusqu'au 1er juin prochain, rue des Francs-Bourgeois (au Marais), n° 10, le mardi, de deux à quatre heures, pour ceux qui se présenteront avec le troisième volume de l'*Histoire naturelle de la Santé et de la Maladie,* édition de 1846 ; le vendredi, de deux à quatre heures, pour tous les ouvriers et les personnes peu aisées qui seront munies d'un *laissez-passer* revêtu du cachet de l'un de MM. les maires ou curés de Paris et de la banlieue, de MM. les pasteurs protestants et rabbins de toute la France, enfin des syndics respectifs de tous les métiers de Paris, de la mère des compagnons du Devoir, dont la signature sera contrôlée par un dignitaire et accompagnée du cachet de l'ordre. MM. les syndics et compagnons qui voudront profiter de ce privilége auront la précaution de venir apposer leur signature et leur cachet sur notre livre.

A partir du 15 juin, je publierai un journal mensuel, intitulé : *Revue élémentaire de Médecine et de Pharmacie domestiques, et des*

sciences accessoires, etc. Ce journal servira accessoirement à diriger, dans cette méthode de traitement, les personnes que la distance privera des avantages de la consultation ; et nous avons l'espoir qu'il sera utile à toutes les autres.

Nous devons faire observer à MM. les maires, à MM. les curés, etc., qu'en délivrant des laissez-passer, ils ne prennent nullement l'engagement d'approuver nos actes et notre méthode ; c'est une simple attestation de position qu'ils accordent à la sollicitation de pauvres malades. Par cette mesure, nous faisons appel, non à leurs opinions ou à leur sympathie pour nous, mais à leur charité envers ceux de leurs administrés ou de leurs ouailles qui souffrent. Cet appel a jusqu'à ce jour été entendu par la grande majorité de MM. les ministres du culte et des premiers magistrats de la cité.

Je prendrai la liberté de faire observer, aux dames de charité du dispensaire, qu'elles ne compromettent nullement leur conscience, en accordant aux pauvres malades les médicaments prescrits par notre système ; qu'elles n'oublient pas que la confiance du malade ne doit pas être imposée, mais respectée, et qu'il y aurait de l'inhumanité à lui refuser, dans le naufrage de sa santé, la corde de salut qu'il réclame avec insistance, à moins qu'on n'en ait une autre dont l'emploi doive amener un infaillible succès.

Cela dit, c'est là le parti provisoire auquel j'ai dû m'arrêter, jusqu'à ce que j'aie fondé, sur des bases plus larges et dans un autre local, un nouvel établissement ayant pour but le soulagement de ceux qui souffrent, et pour soutien le concours de ceux qui peuvent contribuer aux charges de l'institution. Sur ce,

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE !!!

ERRATA.

Ajoutez page 284, avant le dernier alinéa :

REMÈDE NOUVEAU pour se guérir peu à peu et se préserver de l'invasion des vers intestinaux, et surtout du ver solitaire :

Eau.................. 1 litre.
Sel de cuisine gris...... Une poignée (30 grammes).

Filtrez, exprimez-y un citron, et laissez-y macérer quelques zestes coupés fort minces.

On prend un quart de verre de cette eau tous les matins à jeun, et toutes les fois que les vers remontent. J'appelle ce liquide *Eau d'huîtres aromatisée*, ou *limonade salée*. Ce liquide remplace les huîtres avant les déjeûners.

MANUEL ANNUAIRE
DE LA SANTÉ
POUR 1847,
OU
MÉDECINE ET PHARMACIE
DOMESTIQUES.

PROLÉGOMÈNES
OU OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES (*).

1. L'HYGIÈNE est l'art de conserver sa santé. La MÉDECINE est l'art de rétablir sa santé, après l'avoir ou perdue, ou plus ou moins gravement compromise.

La SANTÉ est l'état normal de l'homme : se bien porter, c'est vivre. La MALADIE est un état exceptionnel de la vie : être malade, c'est être en voie de mourir.

La SANTÉ met l'homme en état de remplir, envers la société, les devoirs que lui impose la nature : *procréer* et *être utile*. La MALADIE le réduit au rôle d'une inutilité onéreuse et à charge à la société.

2. Respect au malade, s'il a gagné sa maladie au service de l'humanité, de la patrie ou de la famille ! c'est une de ces blessures glorieuses sur lesquelles toute main s'empresse de verser un baume et une bénédiction.

(*) AVIS IMPORTANT. Les chiffres arabes entre deux parenthèses renvoient aux alinéa marqués de ces numéros. (107) signifie : *Voyez l'alinéa en tête duquel se trouve le chiffre* 107, ou le 107e *alinéa de ce livre.*

Sympathie au malade, si son état languissant est un legs de sa naissance ou un accident du hasard, et si, pauvre bouc émissaire, il expie dans ses longues souffrances, en face de Dieu et des hommes, les erreurs de ses parents, ou les bizarreries de la fortune ! Les soins que lui prodigue la société sont une faible réparation du tort qu'on lui a fait en lui donnant la vie.

Honte au malade, s'il a sacrifié sa santé à de sales plaisirs, à des dangers sans utilité et sans gloire, à de mauvaises passions ! le remords n'est pas la moindre de ses souffrances. C'est par charité qu'on le soigne, et non par sympathie ; qu'a-t-il donc fait pour être aimé?

Que de belles natures, que de constitutions herculéennes j'ai vues s'émacier au souffle des imprudences et des excès d'un moment !

3. On fait trop la morale qui ennuie, on ne parle pas assez physiologie à la jeunesse de notre temps. On ne lui dit pas assez souvent que rien n'est sot comme de jouer ses forces et son avenir sur une sottise.

Soyez persuadés que le libertin, le menteur et l'homme improbe sont des êtres faiblement constitués au physique ou au moral, et dont l'endroit le plus faible est précisément celui par lequel ils pèchent le plus. Le LIBERTIN n'a pas assez de force pour être bon mari, ou le mari d'une femme forte. Le MENTEUR n'a pas assez d'esprit pour dire impunément la vérité. L'HOMME IMPROBE n'a pas le courage du travail ; il est parasite, et non producteur. Tous les trois sont des êtres malades.

L'HOMME SAGE est l'homme complet et à l'état normal : c'est l'homme type et modèle. Le but de la société est d'arriver à n'en avoir que de tels, et à les préserver de tout accident funeste ; c'est-à-dire, de les procréer forts de corps et d'esprit, de les maintenir dans des conditions favorables à leur santé et à leur sociabilité, et de les guérir de leurs maladies, par des moyens aussi prompts qu'efficaces.

4. Nous trouvons-nous aujourd'hui dans de telles conditions sociales? Non.

La santé et la morale rencontrent mille écueils pour faire naufrage, et bien peu de ressources pour être ramenées au port. On vend à l'homme au poids de l'or, et les piéges où il tombe, et les tristes secours qui ont pour but de l'en retirer; et que de fois, après avoir payé d'avance, la corde casse en chemin!

Malheur à tout système gouvernemental qui, au lieu d'améliorer progressivement les hommes, ne tend qu'à les corrompre pour les rendre plus dociles à ses vues!

5. On se plaint depuis deux mille ans que le langage de la médecine soit un jargon inintelligible au malade, que ses moyens de guérir soient tour à tour prônés et décriés par les pontifes du temple; en sorte qu'il n'est pas un traitement qui, après avoir eu le plus de vogue, ne soit tôt ou tard accusé d'avoir tué tous ceux qui sont morts après y avoir été soumis. Mais comme tout cela se dit et se fait impunément, que le médecin est irresponsable, que son diplôme lui confère le droit de tout oser, sans en rendre raison à personne, que la légalité de la formule met à couvert l'imprudence et l'inopportunité de la prescription, les survivants n'ont le droit de venger les morts qu'avec l'arme du ridicule: on ne peut traduire le médecin qu'au tribunal de Molière; et là souvent celui qui rit du meilleur cœur, c'est le médecin. Et il a raison: le plus ridicule en ce point, ce n'est pas lui, ce sont les autres (*).

6. Oui, il est ridicule qu'un corps d'hommes revêtus par la loi de la plus haute magistrature sociale ne soit pas organisé à l'instar de toute autre magistrature, et ne présente pas sa hiérarchie comme garantie des actes de chacun de ses magistrats.

Il est ridicule qu'en vertu de son diplôme, chacun de

(*) Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, mais payé.

La Bruyère.

ses membres ait le droit de se constituer charlatan, de vendre au plus offrant la seule promesse de la santé, sans être tenu à sa parole. Il est ridicule de voir le magistrat, le confident des peines et des souffrances de ses semblables, transformer sa noble profession en un métier de duperies et de mensonges.

J'ai dit ailleurs (*) avec quelle facilité, quand le pays le voudra, on arriverait à faire cesser cet état de choses, et à opérer une réforme qui profiterait autant au malade qu'au médecin digne de ce nom; car, heureusement pour l'humanité, il en reste encore de ce genre.

7. Dans ce petit livre, qui s'adresse au médecin de bonne foi et au malade de bon esprit, je dois me borner à établir avant tout quels sont les devoirs réciproques du malade et du médecin.

8. Le médecin, de par son diplôme, n'a pas droit de vie et de mort sur son malade ; le malade n'est pas tenu de professer une foi aveugle en son médecin. Ce qui le démontre, c'est que le malade est libre de choisir, parmi la foule, le médecin qui lui inspire le plus de confiance : il est donc juge du mérite de son médecin. Pourquoi ne le serait-il pas de la valeur de ses ordonnances?

9. Voici le pourquoi. La médecine, en tant qu'elle est l'art de soigner les malades, n'est pas une science, c'est un tâtonnement ; ce qui fait qu'elle finit par tomber dans l'arbitraire et le caprice (**). Il n'est pas un élève qui ne connaisse le fait de Bosquillon, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui, en entrant un matin dans sa salle, se mit à dire aux étudiants accourus à la clinique : *Que ferons-nous aujourd'hui? Tenez, nous allons purger tout le côté gauche de la salle, et saigner tout le côté droit.*

(*) *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 2e édition, 1846, tome I, p. LXXIV de l'Introduction historique.

(**) Un médecin très-couru ordonne la première chose qui lui passe par la tête ; aujourd'hui, des tranches de pommes de terre crues ; demain, une tisane de toile d'araignée, etc.

On entend tous les jours le médecin le plus consciencieux faire l'aveu de son impuissance aux parents du malade, après un à deux mois de traitement, ou plutôt de tâtonnements inefficaces : *Je suis au bout de mon rouleau, je ne sais plus qu'ordonner; je demande une consultation.*

Donc caprice de la part du médecin ; donc, à son tour, caprice de la part du malade : il prend et il quitte son médecin sans en chercher la raison. Parce que réellement ni le malade ni le médecin ne sauraient trouver une bonne raison à cette préférence; vu que, dans l'état de l'enseignement médical actuel, il n'en existe pas.

Pourquoi suis-je malade? — C'est le sang, dit l'un. — C'est la bile, dit l'autre. — C'est nerveux, dit un troisième. — Comme si l'on pouvait être malade, sans que le sang, la bile, les nerfs, etc., y soient intéressés. Mais pourquoi est-ce le sang, ou la bile, ou les nerfs? Je défie que le langage médical actuel puisse répondre d'une manière, je ne dirai pas péremptoire, mais intelligible, à l'une de ces trois questions : la solution ne s'en trouve que dans les plus grandes profondeurs du mystère de la vie. Ne demandons à la théorie que le praticable et le possible ; ce domaine est assez grand à exploiter.

10. Puisque le malade ou les parents du malade ont le droit de se constituer juges du mérite du médecin et de l'opportunité de ses ordonnances, ils doivent chercher à le faire en connaissance de cause, et avec autant de prudence que de bonne foi. Il est donc rationnel que chacun aujourd'hui se mette au courant de tout ce que présente de positif l'art de soigner les malades et de conserver sa propre santé. L'étude pratique de la médecine doit tôt ou tard faire partie de toute bonne éducation. Dès ce moment, l'art médical se dépouillera de ses caprices, en face du contrôle éclairé de son client ; et le charlatan, cette ignoble plaie de la profession la plus noble, ne trouvera plus de place dans la

société. D'un autre côté, la maladie sera mieux étudiée quand elle aura pour observateur le patient, et non pas seulement le médecin, qui ne se montre que toutes les vingt-quatre heures.

Ne perdez jamais de vue ce que je vais vous dire : S'il est des médecins qui se résoudraient à sacrifier leur nom et leur clientèle, plutôt que de compromettre la santé d'un malade, il en est aussi que l'amour-propre et la soif de l'or pousseraient à sacrifier la santé du malade, plutôt que d'avouer une erreur et de se rendre à l'évidence des faits qui confirment la puissance d'une médication nouvelle. N'oubliez pas que la médication nouvelle que je publie n'a pas de plus ardents ennemis que les médecins de cette dernière catégorie.

On ne saurait s'imaginer tous les genres de mauvais procédés que certains médecins, indignes de ce nom, emploient pour décrier le nouveau système, et décourager la confiance, en alarmant cette timidité naturelle qu'éprouve quiconque soigne un malade pour la première fois.

D'après l'un, le camphre rend fou, quand il sauve ; d'après l'autre, c'est un poison dangereux dans tous les cas. Le système nouveau, d'après un troisième, mérite la réprobation générale, et c'est une grave responsabilité que prend le gouvernement, en n'en poursuivant pas rigoureusement le coupable auteur. Celui-ci menace les parents de les traduire devant les tribunaux, s'ils ont l'audace d'en suivre les prescriptions.

Les esprits forts, et le nombre s'en multiplie aujourd'hui de la manière la plus inattendue; les esprits forts ferment l'oreille à ces ridicules propos ; et, comme ils réussissent à guérir à la barbe du docteur désappointé, toutes les fois qu'ils ont pris la maladie au début, ils bravent ses menaces, et s'applaudissent d'avoir fermé l'oreille aux fausses terreurs.

Les timides se livrent, eux ou leurs enfants, à la médecine routinière de l'homme à qui le diplôme donne

droit d'impunité. On se garde bien d'employer le moindre de nos moyens ; les ordonnances du docteur sont suivies régulièrement ; et, au bout du compte, le plus souvent, le malade, s'il ne languit pas longuement, succombe selon la formule. Qui l'a tué, en ce cas, si l'on ne meurt que par suite d'un traitement? Ce ne peut être que le médecin, si l'on veut raisonner d'après son argumentation primitive. Car en voulant préserver le malade des dangers de notre système, il s'engageait nécessairement à guérir, ou à pouvoir expliquer pourquoi sa médication pourrait bien ne pas obtenir un résultat toujours favorable. Or je défie qu'un médecin de la vieille école soit jamais en état de fournir une pareille explication, d'une manière intelligible, même aux plus intelligents.

Nous allons plus loin, nous, et nous sommes en état de démontrer la raison qui fait que l'ancienne médecine doit, dans tel ou tel cas, avoir un résultat funeste, ou bien, rester impuissante contre la violence ou la souplesse du mal, et doit être inoffensive, mais non utile, dans d'autres.

Or c'est en toute connaissance de cause que nous avons adopté les ingrédients de la nouvelle méthode ; de manière que, si leur emploi n'est pas capable de ramener la santé dans tous les cas, car il y a des cas incurables, du moins alors même il est impossible qu'il ajoute au mal une dose de plus de souffrances, et une chance de plus à la chance de mourir. Dès le début de la maladie, on pressent déjà et l'on augure ce qu'on doit attendre de la médication nouvelle; et dans tous les cas, elle soulage, si la nature de la maladie ne comporte pas l'espoir d'une guérison.

Je défie toute la Faculté en bataillon serré de démontrer que cette médication, adoptée dans les termes de ce livre, offre le moindre danger et compromette le malade.

La médecine ancienne fait un coupable usage de

poisons, causes de nouvelles maladies, quand ils ne causent pas la mort ; nous ne nous servons, nous, que de substances qui ne sont curatives que parce qu'en même temps elles sont hygiéniques.

Aussi, quoiqu'aucun moyen ne coûte à nos puissants ennemis pour nous calomnier, et qu'ils aient à leur service les ressources de toutes les polices, hautes ou basses, et les fonds secrets de toutes les caisses, il ne leur a pas encore été possible de découvrir un seul tout petit cas qui pût se prêter le moins du monde à une accusation de mort par imprudence. Pas un cas sur plus de vingt mille cas !

Donc, le public a fini par se sentir la conscience bien nette, en apprenant à appliquer un système qui guérit là où l'ancienne médecine tuait, et qui soulage là où nulle médecine ne saurait guérir ; et la dénonciation n'a encore atteint personne..

11. La publication de ce petit livre a pour objet de fournir aux personnes même les plus étrangères aux études médicales, non-seulement les moyens de contrôler sagement les ordonnances du médecin, mais encore de se maintenir en bonne santé, de se soigner eux et les autres, dans le plus grand nombre de cas, par des moyens simples et faciles, et sans avoir besoin de recourir au médecin ou d'en braver la colère.

12. Je suis arrivé, à l'aide de longues observations théoriques, à formuler un traitement pratique dont le succès ne s'est pas démenti depuis huit ans que j'en ai fait usage dans une foule de maladies, en dépit d'une opposition systématique assez malveillante ; les médecins et les praticiens les plus probes et les plus désintéressés ont adopté cette méthode, et ne craignent pas de rendre hommage à la vérité. C'est ce traitement que j'ai résolu de mettre tellement à la portée de tout le monde, que chacun soit aussi en état de raisonner une maladie quelconque et d'en diriger le traitement que nous pourrions le faire nous-même ; en sorte que

le pauvre n'ait plus besoin d'aller à l'hospice, si ce n'est dans les cas désespérés, et que le riche puisse secourir le pauvre à peu de frais, tout aussi bien que le ferait un médecin.

13. Si, dès les premiers instants, le soulagement du malade ne venait pas confirmer les prévisions de ceux qui auront entrepris de le soulager, la prudence prescrirait alors d'appeler un médecin, afin de couvrir sa propre responsabilité par le témoignage d'un juge compétent, et afin de soumettre son opinion et sa pratique à la discussion d'un homme éclairé.

14. Mais, dans ce cas, chacun doit se rendre en état de juger à son tour celui qui juge, et de l'arrêter, en connaissance de cause, dans les écarts qu'il pourrait se permettre à son tour. Toute pratique qui n'est pas fondée sur une idée accessible au vulgaire est une pratique irrationnelle. Le jargon médical sur la bile, la pituite, le vice du sang et le rôle des nerfs, a fait son temps, à travers le ridicule que deux mille ans de désappointement ont déversé, à grands flots de railleries et d'argent, sur les arcanes du métier. On guérit plus sûrement et plus vite, depuis que la médecine est devenue moins savante et cherche à se populariser. Il n'y a plus aujourd'hui que les incapables et les Sganarelles qui reprennent la morgue du doctorat et le jargon de l'école; les médecins savants évitent de paraître doctes: ils sont heureux qu'on les comprenne, et non qu'on leur prête une foi aveugle; ils prennent le vrai partout où ils le trouvent, dans les rapports des observateurs illettrés, comme dans les gros volumes; bons et humains, ils n'ont pas pour but de faire du bruit, mais de faire le bien et de guérir: que leur importe que ce soit avec l'or potable ou l'eau de goudron, avec le camphre de la Chine ou l'ail de nos jardins? Consoler, soulager, ramener la santé vite et avec peu, voilà leur tâche et leur satisfaction. Trouvez-moi quelqu'un de plus heureux que celui qui sème le bonheur sur sa route, et qui passe ici-

bas en faisant le bien : *prœteribat benefaciendo*?

15. C'est là le médecin à qui vous devez, dans vos embarras, confier le soin de vous aider de ses conseils, pour arriver à soulager un époux, un père, une bonne mère, un frère et des enfants chéris, enfin ce que vous avez de plus cher sur la terre, si vous n'avez pas assez de confiance en vous-même pour vous passer de médecin. N'oubliez jamais qu'un traitement irrationnel peut être homicide, et que, d'après l'estimation d'un des plus grands médecins du siècle passé, on peut hardiment avancer que la médecine a tué plus de malades qu'elle n'en a guéri. Ne vous fiez donc pas au hasard à la médecine, et n'acceptez pas le premier médecin venu. Cherchez un honnête homme et un homme instruit et prudent ; les médecins de cette trempe ne sont pas plus rares, au milieu de la dépravation de la capitale et des grandes villes, qu'au sein de la simplicité patriarcale des villages éloignés de Paris.

16. Je vais vous apprendre à être vos propres médecins, et à n'avoir besoin du concours des médecins en titre que dans les cas où le médecin lui-même appelle un de ses collègues en consultation. Je suis sûr d'obtenir, dans cette tentative, l'assentiment de tout médecin philosophe ; car tout médecin philosophe doit faire des vœux pour que l'humanité arrive à pouvoir se passer de lui et suffire à la conservation de sa santé ou au soulagement de ses propres souffrances.

Faire choix d'un médecin dans un cas de nécessité, c'est un acte de haute conscience. Apprendre à s'en passer, c'est un acte de haute raison. Prendre un médecin au hasard, et sans s'attacher à distinguer le charlatan du philosophe, c'est un de ces actes de folle insouciance qui frisent le suicide ou l'homicide, selon qu'il s'agit de soi-même ou des autres.

Voulez-vous vous mettre à l'abri de ces erreurs coupables ? devenez votre propre médecin. Puisse ce petit livre, que je dédie aux honnêtes médecins et aux pau-

vres malades, vous inspirer la volonté et vous fournir le moyen de vous initier aux règles de l'art de conserver et de rétablir sa santé, que, dans notre insouciante société, tant de circonstances menacent et compromettent !

PREMIÈRE PARTIE.

EXPLICATIONS THÉORIQUES SUR LES CAUSES DE NOS MALADIES, ET SUR LES MOYENS GÉNÉRAUX ET HYGIÉNIQUES A EMPLOYER POUR S'EN PRÉSERVER OU S'EN GUÉRIR.

Dans cette première partie, nous allons énumérer succinctement les causes naturelles, physiques et morales, d'où découlent toutes nos maladies ; nous indiquerons avec la même concision les moyens généraux d'hygiène ou de médecine qui conviennent à chacune de ces catégories. Un mal dont on connaît le siége et la cause est un mal à moitié guéri.

CHAPITRE Ier.

DÉTERMINATION DES CAUSES DE NOS MALADIES.

17. La maladie n'est pas un être de raison, une influence occulte et dont la cause ne soit pas susceptible de tomber sous nos sens, une entité enfin, et un arcane de la nature.

Un organe sain élabore et fonctionne d'une manière normale, tant qu'il ne sort pas de la sphère des circonstances favorables à son élaboration. Tant que ces circonstances restent les mêmes, il ne saurait tomber malade, il ne peut qu'y vieillir. Il serait absurde de penser qu'un organe sain ait la faculté de se rendre malade ; qu'il prenne fantaisie, pour ainsi dire, au cœur de suspendre ses mouvements, au poumon d'arrêter ses aspirations, au cerveau d'étouffer sa pensée, à l'estomac de se refuser à l'élaboration des aliments, etc. La fonction d'un organe étant le résultat invariable du concours de sa constitution et des circonstances qui l'alimentent, elle ne saurait cesser, tant que ces deux conditions sont en présence.

Pour qu'un organe tombe malade, c'est-à-dire, suspende ou cesse ses fonctions, il faut que l'aliment manque à son élaboration, ou qu'une cause quelconque vienne altérer sa constitution.

18. La cause de nos maladies est donc toujours externe à nos organes ; la maladie leur vient toujours du dehors, et n'émane pas d'eux-mêmes. Dire que telle maladie vient du *sang*, de la *bile*, des *nerfs*, des *humeurs*, etc., c'est parler un vieux jargon dont la philosophie a ri, mais en vain, pendant des siècles, et dont on n'a plus la force de rire aujourd'hui. Ces phrases sont de la famille de celle-ci : *la nature a horreur du vide*. Quand la maladie se fait jour dans le sein de nos organes, tout souffre et tout s'en ressent, *la bile, les humeurs, le sang* et *les nerfs ;* car dans la grande unité qui constitue notre être, le plus petit organe ne peut refuser son contingent de fonction, sans que toutes les autres fonctions s'en ressentent : la bile ne peut pas être saine, quand le sang est malade, et *vice versa*. Le système nerveux ne saurait s'irriter, sans que l'élaboration de la bile, du sang et des humeurs s'en ressente. Simples effets d'une cause externe, ils deviennent à leur tour causes progressives d'effets nouveaux. Cercle vicieux de maux qui sont l'occasion d'autres maux, et dont les deux bouts ne se rejoignent qu'aux portes de la mort.

19. Des exemples appréciables à notre vue nous fourniront le fil de l'analogie qui doit nous conduire à l'élimination des causes qui échappent à nos sens.

Lorsqu'une pointe pénètre dans vos chairs, qu'une simple épine s'introduit dans votre derme, vos souffrances peuvent en devenir atroces. Qui vous rend ainsi malades? la présence de ce dard dans votre chair. Pourquoi? parce qu'il a ouvert à l'air extérieur accès jusqu'aux tissus que protégeait l'épiderme, et qu'il a violemment déchiré les expansions superficielles des subdivisions nerveuses. La cause de votre maladie dans

ce cas est bien évidemment une toute petite épine dont chacun, sans être médecin, peut apprécier la nature et l'origine. Dans ce cas, personne ne dit que la maladie vient de la bile, du sang, des nerfs, etc. Elle vient, aux yeux de tous, de la présence de l'épine.

20. Mais supposons que, par un effet d'un hasard qui se dérobe à notre vue, cette épine pénètre dans l'estomac et dans les poumons ; la présence de ce corps étranger, dans l'un ou l'autre de ces organes si essentiels à la vie, produira des effets bien plus graves et qui compromettront la santé sur une échelle bien plus large. Or comme, dans ce cas, rien n'aura révélé la cause matérielle du mal, la médecine arrivera avec tout le cortége de ses hypothèses ; le malade abdiquera son libre arbitre et l'usage de sa faculté de raisonner, pour se soumettre à ce qu'il ne comprendra pas mieux que ceux qui s'emparent de son corps, comme d'une énigme à deviner. Dans ce cas l'un dira : *C'est la bile;* l'autre, *C'est le sang ;* et un troisième, *C'est nerveux*. Et tout cela se réduirait à dire : *C'était une simple épine*, si le malade, une fois mort, était soumis à une exacte autopsie.

Nous pourrions faire le même raisonnement à l'égard des poisons, des miasmes, des insectes, etc. Dans tous ces cas, l'étude de la maladie est du domaine du simple bon sens, quand la cause en tombe sous les sens. Mais dès qu'elle se dérobe à notre appréciation, elle est du domaine de la docte science, et dès lors personne n'y comprend plus rien ; parce qu'en médecine on a toujours négligé de suivre le fil de l'analogie, de raisonner par inductions, de procéder par démonstrations.

21. La similitude des effets n'a jamais, en médecine, servi a révéler la similitude des causes ; et quand la cause s'est tenue cachée, nul n'a eu recours a l'analogie pour la deviner.

22. Nous avons suivi une marche différente, dont on trouvera les développements dans notre grand ou-

vrage (*). Il est résulté de cette démonstration qu'il n'est pas une maladie, dans le cadre des souffrances humaines, dont la cause ne soit appréciable à nos sens; en sorte que quand on ne la voit pas, il est toujours possible de la deviner et d'en apprécier, sinon la nature spécifique, du moins le mécanisme et le mode d'action.

Ceux qui, voulant approfondir un sujet qui les intéresse si hautement, prendront la peine de recourir à l'étude de cet ouvrage, resteront convaincus que nous ne saurions tomber malades, tant que l'air qui nous enveloppe est respirable, que nos aliments sont assimilables, que le mouvement périodique active le jeu de nos organes, que nul poison ne vient s'infiltrer dans la circulation ou cautériser nos muqueuses; que nulle cause de destruction ne déchire nos organes, et n'y opère des solutions graves de continuité ; enfin, que nulle idée triste et désespérée, nulle cause morale, en un mot, ne paralyse le jeu de nos fonctions essentielles.

Toutes les causes de nos maladies entrent dans l'une ou l'autre des catégories de ce cadre-là.

23. Si nulle de ces causes de maladie ne venait troubler le jeu de nos fonctions, la mort ne serait que la fin du cadre que la nature a tracé à notre longévité : nous ne mourrions que de vieillesse ; nous nous éteindrions sans souffrir. Mais, malheureusement, dans nos sociétés nécessiteuses et entassées, on ne meurt presque jamais que par accident et avant terme. On ne meurt que d'asphyxie, d'excès ou de privation, d'empoisonnement volontaire ou involontaire, de solutions de continuité opérées au dehors ou au dedans ; enfin, par suite de ces causes morales qui frappent comme la foudre, et dont la philosophie seule ou la résignation peuvent fournir le remède.

24. Ces accidents, écueils de notre santé et de la vie,

(*) *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 2e édition, 1846. 3 vol. in-8° avec 18 planches sur acier.

que nous nommons causes de nos maladies, peuvent se classer dans les neuf groupes généraux suivants :

1° Le manque ou l'impureté de l'air que nous respirons, c'est-à-dire, l'asphyxie au premier ou au dernier degré, et l'empoisonnement miasmatique. La plus petite altération dans la constitution atmosphérique, au sein de laquelle nous sommes condamnés à vivre, se traduit par un trouble dans nos fonctions, et peut devenir le germe de nos maladies. L'air pur est le pain de la respiration ; nous vivons d'air comme d'aliments. L'air le plus pur se compose de quatre cinquièmes d'azote et d'un cinquième d'oxygène. Ces proportions ne varient qu'au détriment de notre santé.

2° La privation, l'excès, l'insuffisance ou la mauvaise qualité des substances alimentaires. On meurt d'indigestion comme de faim ; on souffre autant de l'une que de l'autre. L'indigestion du riche venge la faim du pauvre. Avec un peu de philosophie, on se préserve de l'excès ; avec quelle philosophie, dans notre société égoïste, est-on sûr de se préserver de la faim ? La société doit des aliments à quiconque travaille. Quiconque meurt de faim, faute de travail, accuse la société d'homicide volontaire ; elle est coupable d'empoisonnement, quand elle ne sait pas empêcher la fraude des boissons et des aliments. Rien ne serait plus facile que de garantir la bonne qualité du vin et du pain, et de faire que tout boulanger et tout marchand de vin eût intérêt à se conduire en honnête homme. Moi qui n'ai jamais accusé personne, j'appelle hautement toute la rigueur des lois contre les empoisonnements des boissons et comestibles ; le mauvais pain et le mauvais vin (et je comprends dans le vin, les cidres, poirés, bières) sont des poisons plus ou moins lents, selon la proportion de la fraude.

3° L'ingestion dans l'estomac, l'ingestion par l'anus ou par les muqueuses des autres organes, l'aspiration par les poumons, l'inoculation par une blessure, l'in-

troduction dans les vaisseaux sanguins, d'une substance qui, bien loin d'être propre à l'assimilation et au développement de nos tissus, ne se combine avec eux que pour les désorganiser et les frapper de mort: ces sortes de substances prennent le nom de *poisons*.

4° L'excès trop longtemps continué du froid et de la chaleur, ou le passage trop subit d'une température à une autre.

5° Les contusions et solutions de continuité des chairs, les fractures, perforations et écrasements des os, les plaies et blessures de quelque nature qu'elles soient, produites à l'aide d'instruments contondants, perforants et tranchants.

6° L'introduction, dans nos tissus, d'échardes, arêtes, barbes de graminées, poussière et balayures de grenier, poils de végétaux, de ces milliers enfin de petits corps acérés, tordus, aigus, barbelés, que le vent emporte et dissémine dans l'atmosphère que nous respirons, comme des myriades d'atomes.

La plupart de ces fétus sont organisés de manière qu'une fois introduits par un côté dans un tissu, ils ne peuvent en sortir que par le côté opposé, et en traversant de part en part la substance de l'organe.

7° L'introduction, dans les diverses cavités de nos organes, de graines qui germent et se développent, ou de substances qui enflent sous l'influence de l'humidité, et finissent ainsi par distendre et obstruer la capacité des organes que ces corps envahissent.

8° Le parasitisme externe ou interne d'œufs aquatiques, de vers, de larves de mouches et chenilles, d'acares, d'insectes parfaits, poux, puces, punaises, coléoptères, enfin d'helminthes ou vers intestinaux, qui prennent l'homme au berceau et ne l'abandonnent souvent qu'à la tombe, pour le livrer en pâture à des vers plus âpres qu'eux à la curée.

9° Enfin, maladies morales, impressions violentes, affections froissées, espérances trompées, ambitions

déçues, ennui et désespoir ; causes invisibles qui frappent comme la foudre, en un instant, en un clin d'œil, ou bien nous rongent et nous dévorent, comme un poison subtil et lent.

Il n'est pas une seule de nos maladies dont l'explication ne soit fournie par la réalisation de l'une des neuf hypothèses que je viens d'énumérer. Mais la plus féconde en maux de toute espèce, celle qui joue le plus grand rôle dans le cadre de nos afflictions, c'est la huitième. Le parasitisme des infiniment petits est la cause des neuf dixièmes de nos maladies ; c'est contre cette cause multiple de nos plus graves maladies qu'est spécialement dirigé le traitement auquel nous sommes redevable de nos plus heureux succès.

CHAPITRE II.

MOYENS HYGIÉNIQUES ET CURATIFS, POUR NOUS PRÉSERVER OU NOUS GUÉRIR DES EFFETS DE LA PREMIÈRE DES CAUSES DE NOS MALADIES : la privation ou l'altération des éléments de l'air respirable.

25. 1° Faites choix d'une habitation exposée au soleil, à l'abri des émanations des marais et des fleuves, et de celles des usines et exploitations insalubres.

2° N'habitez ni le rez-de-chaussée, à cause de son humidité, ni l'entre-sol ou la mansarde, à cause de leur peu d'élévation, qui vous expose à ne respirer que l'air dégagé de vos poumons ; mais des pièces à cheminée, à plafond élevé et à larges croisées percées au levant, au midi ou au moins au couchant.

3° Ne faites de vos chambres à coucher, ni votre cabinet de travail, ni votre bureau, ni votre atelier, ni votre cuisine, ni le lieu de la veillée ; ouvrez-en grandement les fenêtres pendant le jour, et ne les habitez que la nuit. N'y laissez rien qui soit dans le cas de répandre des odeurs agréables ou non, ou de dégager

des gaz asphyxiants : ni vases de fleurs, ni médicaments acides ou ammoniacaux. Que les murs tout nus n'aient d'autre décoration qu'une bonne peinture à l'huile ou un papier peint et collé avec une colle de peau aromatisée sur le feu par le poivre noir, camphre, aloès ou autres baumes d'un prix plus ou moins élevé ; si l'on veut même, par l'ail seulement, qui est le camphre du pauvre. Point de tableaux ni tapisseries appendus aux murs, vrais foyers de miasmes et d'insectes ; un lit, une table de nuit et de toilette, deux fauteuils ou deux chaises, ameublement indispensable et suffisant.

4° La laine des matelas doit être entremêlée de poivre noir et de grumeaux de camphre ; *idem* de la paille de la paillasse, quand on n'a pas assez de feuilles de fougère (*pteris aquilina*), de feuilles de maïs ou de fucus marins à sa disposition. La couchette des enfants en bas âge doit toujours être garnie de feuilles épluchées de la fougère des bois.

Le bois de lit ou le lit de fer doit être fréquemment lavé dans toutes les jointures avec de l'alcool camphré (139) à l'aide d'un pinceau et d'une barbe de plume.

5° Il arrivera un temps où l'hygiène bien entendue remplacera ces montagnes de paillasses et de matelas, encaissés dans une grande barque incrustée d'acajou, par le hamac des matelots, qui est la couchette réduite à sa plus grande simplicité et à sa plus grande aisance ; on le suspendra à deux piquets disposés avec élégance et solidité à la tête et au pied d'une ottomane, ce lit des personnes habillées et désœuvrées. Le hamac réalise, pour le pauvre et le riche, l'égalité devant le sommeil. Le voyageur l'emporte dans son sac de nuit, et ne redoute plus ni les lits d'auberge, ni les nuits passées à la belle étoile. Economie hygiénique ; innovation qui ne sera qu'un retour vers la nature ; sacrifice d'une sotte et ruineuse vanité au bon goût et à la santé.

6° Quand vous chauffez votre chambre au moyen d'un poêle, ne fermez jamais la clef des tuyaux ; car

l'acide carbonique, ne trouvant plus issue à travers les tuyaux, se répand dans la chambre et vient torturer votre sommeil, quand la capacité de l'appartement ne se prête pas à une asphyxie complète. En outre, l'air vicié et dépouillé de son oxygène par l'oxydation progressive des tuyaux métalliques du poêle, n'étant plus entraîné par le courant d'air, ajoute sa dose d'asphyxie à l'intoxication précédente. Gardez-vous de brûler du charbon de terre dans une cheminée qui rabat.

7° Ne construisez plus vos poêles ni en terre vernie (le vernis s'oppose au passage du calorique et peut répandre une odeur de graillon, qui n'est autre chose qu'une odeur à base de plomb), ni en fonte ou en tôle, le fer rouge désoxygénant l'air. Donnez la préférence aux poêles en terre cuite, réfractaire et sans vernis, avec tuyaux en terre cuite au moins jusqu'à la hauteur du premier coude; les tuyaux horizontaux pouvant être impunément en tôle étamée, ou même en tôle seulement.

8° Je vais donner aux petites fortunes le moyen de se construire des cheminées qui tirent et chauffent comme un poêle, et ne rabattent jamais. Faites circuler l'air que vous prendrez, en devant ou de côté, sous le plancher de la cheminée; faites-le circuler derrière la plaque en fonte de l'âtre et les côtés en brique. En s'échauffant, la plaque en fonte donnera à la cheminée un tirant de feu de forge. Vous n'avez pour cela qu'à étendre des briques horizontales sur des rangées de briques verticales, dont les intervalles fourniront tout autant de conduits aux divers courants d'air qui s'établiront, sous ce plancher, par deux ouvertures latérales. Sur ce plancher, dressez, à distance du mur, votre plaque et vos deux côtés réfractaires, de manière que l'air des couloirs puisse monter derrière la plaque et les deux murs de brique. Quelque grande que soit dès lors l'ouverture de la cheminée, le tirant sera si fort, qu'on sera obligé souvent de fermer la porte de la chambre, pour diminuer la vitesse du courant d'air.

Ce principe ne comporterait d'exception que dans les rez-de-chaussée de certaines localités exposées à des courants d'air établis du haut de l'escalier vers la porte d'entrée.

9° En tout état de cause et à chaleur égale, le feu de cheminée est préférable pour la santé au chauffage par le poêle. Il est bon de régler la température de l'appartement et de prévenir, en haut ou en bas de l'échelle, les variations trop grandes de la température.

10° Tous ces conseils s'adressent, à plus forte raison, aux cuisiniers et aux petits ménages, qui font leur cuisine sur de petits fourneaux au moyen de la braise : la braise est perfide, elle asphyxie sans qu'on s'en aperçoive.

11° Tenez habituellement du chlorure de chaux dans les lieux d'aisance, dans les ateliers méphytiques, et près des amas d'eaux croupissantes et des matières sujettes à putréfaction ; et établissez ensuite de grands courants d'air pour enlever, et les odeurs putrides, et celle du chlore. Purifiez l'air de vos chambres à coucher en faisant du feu à l'âtre, et brûlant de temps à autre du vinaigre sur une pelle rougie au feu.

12° Changez de linge souvent ; ayez votre linge de jour et votre linge de nuit. Mettez plusieurs heures votre lit à l'air ; frottez le parquet de vos chambres, au lieu de le laver, et n'y laissez séjourner aucune espèce d'ordures ni d'immondices.

13° Notre société entassée nous mesure l'air avec parcimonie. La mode a dit à l'élégance de nous frustrer de la quantité qui nous en revient. L'architecture rétrécit l'appartement, la mode rétrécit nos poumons : elle nous étouffe à l'âge de l'adolescence, elle nous étouffe au maillot, elle nous étouffe dans le sein de nos mères. Quels beaux travaux attendez-vous d'un dandy ? quels beaux enfants attendez-vous d'une coquette ? Dans le torse de la Vénus antique, je devine d'avance la forte et puissante mère : dans la taille étranglée de

nos jeunes filles, je ne prévois que stérilité, opération césarienne, avortons ou pauvres enfants rachitiques et maladifs. Quand j'assiste à une danse villageoise, j'admire la vie aux prises avec la vie, la toute-puissance de l'amour préludant à la toute-puissance de la fécondité. Dans nos bals les plus brillants, il me semble assister à la danse macabre exécutée par des squelettes endimanchés.

Un dandy n'est qu'un efféminé qui ne s'adresse qu'aux yeux, parce qu'il ne se sent pas assez de puissance pour s'adresser au cœur. Il sait que, n'ayant la force d'être ni bon époux ni bon père, il doit s'arrêter au rôle déjà assez fatigant de métis.

La jeune fille qui se plaît à se serrer la taille a la conscience de son indifférence et de sa stérilité. Rien n'est beau comme la belle femme qui, en se parant, ne cherche qu'à indiquer les contours de la nature, au lieu de les dissimuler.

Habillez-vous largement, amplement, simplement. Ce qui suffit abrite, ce qui est de trop fatigue ; l'ampleur multiplie la puissance, en se prêtant à la souplesse; l'étroitesse énerve et asphyxie.

Couvrez bien vos enfants en bas âge, ne les serrez pas : le maillot doit les vêtir et non les emprisonner. Dès qu'il fait chaud, laissez-les gigotter nus à l'air et à la lumière. Quand vous les prenez dans vos bras, contentez-vous de les soutenir par l'aisselle et d'empêcher la tête de se rejeter en arrière, en fixant leur ample béguin sur le devant de leur corset ; et ne redoutez pas de leur dévier la taille en les portant ainsi. Je n'ai jamais élevé d'enfant qu'en pleine liberté.

CHAPITRE III.

CONSEILS HYGIÉNIQUES ET CURATIFS CONTRE LA PRIVATION, LES EXCÈS ET LA MAUVAISE QUALITÉ DES ALIMENTS.

26. L'art culinaire est à l'hygiène ce que l'art phar-

maceutique est à la médecine : une bonne cuisine prévient la maladie, comme une bonne thérapeutique la dissipe. La physiologie doit donc éclairer l'un comme l'autre de ces moyens de vivre. Pour bien nous diriger dans la pratique, ayons recours à la théorie, qui n'est que l'art de raisonner les résultats de l'observation.

27. Il n'est pas une seule de nos substances alimentaires qui ne réunisse, sous une forme quelconque, le principe saccharin ou saccharifiable et le principe glutineux ou albumineux. L'homme, qui a déjà de la peine à vivre de pain seul, ne saurait aller loin s'il n'avait à sa disposition que de la fécule ou du sucre.

28. Or, dès que vous abandonnez au contact de l'air et à la température de 10 à 15° centigrades, même dans un vase fermé, un mélange de sucre ou autre substance saccharifiable, telle que la fécule d'un côté, et de gluten ou d'albumine de l'autre, il ne tarde pas à s'établir une fermentation dont la résultante est la production de l'alcool ; si, quand toute la substance saccharifiable a été consommée et transformée en alcool, il reste un excès de gluten et d'albumine, la réaction de cet excédant sur l'alcool le transforme en acide acétique.

29. La digestion stomacale ne se fait pas autrement; et quand le bol alimentaire est arrivé au point d'acidité qui convient à nos organes, il passe dans le duodénum, où l'écoulement de la bile vient saturer cette acidité et alcaliser cette pâte, pour que ses produits puissent s'infiltrer dans le sang, qui est alcalin. Le résidu insoluble et inassimilable vient subir une nouvelle élaboration dans le gros intestin, d'où il est rejeté au dehors comme un rebut fétide et épuisé.

30. Le bol alimentaire a besoin d'être très-divisé, afin de pouvoir, sous le plus petit volume possible, se prêter à la plus grande somme d'élaboration. De là vient même la nécessité de la coction, qui est une première division, et de la mastication, qui en est une

seconde ; de là vient encore la nécessité de mêler, aux éléments assimilables, des éléments inertes qui les tiennent dans un état de division convenable, et multiplient les surfaces et les points de contact, en s'interposant entre les molécules alimentaires. Les matières liquides sont aussi indigestes seules que les matières solides ; c'est par leur mélange qu'elles servent à la digestion.

31. Une addition d'alcool en boisson active les digestions paresseuses, en fournissant, à l'action du gluten en excès, une quantité d'alcool que la digestion n'avait pu produire. De là la nécessité, pour les constitutions du Nord, du bon vin et des liqueurs alcooliques.

Tout excès, dans l'un ou l'autre de ces éléments, est nuisible, car tout excès dérange les proportions chimiques, de l'harmonie desquelles résulte la digestion stomacale, qui doit être acide.

Le vomissement a lieu quand la digestion stomacale est alcaline ; le dévoiement a lieu quand l'acidité prédomine dans la digestion duodénale. L'indigestion a lieu quand la masse du bol alimentaire finit par n'avoir plus en excès qu'un seul des éléments complémentaires de la digestion stomacale, ou quand la masse est si volumineuse, et que la panse stomacale en est tellement distendue, que la pâte ne peut plus être mise en mouvement. L'indigestion de pain, et surtout de pain chaud, est la pire des indigestions, parce qu'elle réunit aux effets du gonflement de la masse ceux de l'excès du gluten.

Ces idées théoriques suffiront pour faire comprendre que le pauvre peut périr d'indigestion, comme le riche de faim, au sein de la plus grande abondance.

32. La digestion peut être troublée, autant par suite de la mauvaise composition du bol alimentaire que par la mauvaise disposition des parois intestinales, autant par le vice du bol alimentaire que par celui de l'organe digestif.

33. Parmi les causes qui paralysent le jeu de l'or-

gane, les substances vénéneuses et les vers intestinaux ou helminthes jouent le principal rôle. Les vers intestinaux s'attachent comme des sangsues aux parois des intestins, et y pullulent d'une manière effrayante, si rien ne s'oppose à leur pullulation. De là la nécessité des condiments, ces baumes qui sont des poisons pour les vers intestinaux. Les condiments ne sont pas des substances assimilables, mais des éléments préservateurs d'une bonne digestion. La nature, toujours prévoyante, a attaché une saveur aromatique à nos condiments, pour nous donner le goût de ce qui nous est utile. Toute la vogue de la médecine physiologique n'a pu amener le siècle à ne pas épicer ses mets ; le bon instinct de la simple nature est toujours là pour arrêter les écarts de la docte médecine.

34. L'orgie tue comme la faim. La sensualité n'est que la sobriété ingénieuse.

Réglez vos repas ; dosez presque votre nourriture ; variez vos mets.

Ne mangez pas sans appétit.

Reposez-vous une demi-heure après chaque repas ; livrez-vous ensuite à un exercice corporel.

35. Ne vous servez, en fait d'eau à boire ou pour la cuisine, que d'eau de source, ou de l'eau de rivière, mais bien clarifiée. L'eau trouble est une eau ou saumâtre, ou putride, ou vermineuse. Il est des épidémies qui ne viennent que par le véhicule de l'eau. Gardez-vous, dans les champs, de vous désaltérer à l'eau des fossés ou des mares ; on peut y avaler jusqu'à de petites sangsues, sans s'en apercevoir.

36. Si pauvre que vous soyez, faites quelques économies pour vous approvisionner de vin qui soit du vin. Le vin de Suresnes est mille fois préférable aux plus agréables semblants de vin que le commerce nous vend au poids de l'or. Il n'est pas nuisible, s'il n'est pas agréable ; on s'y fait peu à peu ; l'autre vous empoisonne, en vous enivrant.

37. Que l'ouvrier sache qu'il n'est jamais si bien nourri qu'au sein de sa famille ; que vient-il faire le dimanche et le lundi à la barrière, si ce n'est y chercher des querelles et une crapuleuse indigestion? L'ouvrier des grandes villes ne s'entend pas en plaisirs ; il semble n'en aimer que la fièvre et non la jouissance. Il sort des prisons de son atelier pour aller s'emprisonner dans le gouffre d'une taverne, quand le soleil des champs est là comme pour lui élever l'âme et lui fortifier la santé.

A l'époque de mes excursions aux environs de Paris, je rencontrais fréquemment, dans les bois, des familles d'ouvriers de Paris, attablés sur le gazon et consommant les provisions qu'ils avaient apportées. Ces braves gens revenaient le soir aussi amis qu'ils étaient partis, et bien plus heureux que nos buveurs de la barrière ; ils avaient la conscience nette, l'estomac satisfait, la bourse encore garnie, et se sentaient plus dispos que jamais au travail de la semaine.

38. Le pain bis de bonne qualité (seigle, orge et froment) est le pain des travaux rudes des champs ; le pain blanc (belle farine de froment) est celui des travaux sédentaires et des travaux de la ville.

39. C'est une triste économie que celle qui s'en prend aux aliments. La privation est paresseuse. La somme des travaux est en raison de la nourriture ; un ouvrier bien nourri vaut plus que quatre ouvriers nourris avec parcimonie. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la ladrerie du manufacturier est une faute de calcul : il ne m'entendrait pas si je lui disais que c'est un crime de lèse-nature ; et quand il s'agit de pauvres petits enfants, que c'est un crime de lèse-société.

40. Je ne crois nullement déroger à la science, en traçant ici le programme d'une cuisine bourgeoise : j'en ai dit les raisons plus haut. Je sais bien qui se moquera de ces prescriptions triviales et culinaires ; mais je sais aussi qui pourra pleurer un jour d'en avoir tant ri.

§ 1er. Cuisine hygiénique.

41. Pot-au-feu. On doit choisir tout ce qu'il y a de meilleure qualité de bœuf dans le Nord, de mouton dans le Midi et dans les prés salés. La quantité d'eau doit être le double en volume. On place le vase sur un feu doux pour faire écumer ; et quand l'écume est enlevée, on y jette une poignée de sel, un oignon blanc dans lequel on implante trois à quatre clous de girofle; gros comme la tête d'une épingle de muscade ; un bouquet de poireaux, céleri, cerfeuil ; trois gousses d'ail, une pincée de poivre, une feuille de laurier sauce, et un oignon brûlé sous la cendre ; très-peu de carottes et navets. On abandonne alors le pot-au-feu à une lente ébullition de trois à quatre heures. Un pareil bouillon suffit souvent, à lui seul, pour guérir la gastrite.

42. Le pain du boulanger gâte souvent le parfum du pot-au-feu ; il faut donc avoir soin de faire rôtir les croûtons avant de tremper la soupe, quand on se méfie du pain. Le mieux est de faire des potages au riz, au vermicelle ou autres pâtes d'Italie, à la fécule de pomme de terre, ou bien à la pâte de pomme de terre cuite et écrasée sur une passoire. On ne s'exposera pas ainsi à dénaturer un excellent consommé par l'exécrable pain qu'on nous fabrique aujourd'hui.

43. Entremets et hors-d'œuvre. Les plats d'anchois, les câpres, les olives vertes ou mieux noires, les marinades (47), les marmelades à la pomme d'amour, les saucissons, radis, navets, choucroute, jambons, l'aïoli de Provence, la bonne et fine moutarde, etc., les condiments enfin les mieux caractérisés doivent arriver sur la table avec une grande variété, afin d'offrir à tous les goûts et à tous les caprices un agent protecteur de la digestion. N'écoutez pas les estomacs voués aux doctrines physiologiques, qui, crainte d'empirer leur gastrite, ont précisément horreur des

seules choses qui pourraient la leur guérir. Forcez-les un peu à vous imiter ; soyez-leur utile, en cherchant à leur être agréable ; embaumez leur digestion sans qu'ils s'en doutent.

44. Services. En thèse générale, tout ragoût ou au beurre ou à l'huile, ou au vin ou au vinaigre, doit être fortement assaisonné (feuilles de laurier, bouquet de thym, d'estragon, d'ail, de poivre, de piment, de girofle, etc.). Tout plat à la crème, ou au lait, doit être parfumé avec ou vanille, ou cannelle, ou fleur d'orange. Les poissons sur le gril seront ouverts, en les retirant du feu, et servis dans une forte sauce à la moutarde. Tout rôti doit être entrelardé de thym, feuilles de laurier, surtout le rôti de porc frais ; puis fortement saupoudré de poivre, et arrosé souvent avec le jus qui en découle. Ou bien couvrez le fond d'un plat de la sauce suivante : vinaigre, ail écrasé, laurier, thym, cannelle, poivre et sel; retournez souvent dans le jour le morceau de porc frais, ou le train de lapin, ou le gigot de mouton entrelardé d'ail, placé sur ce plat; mettez-le à la broche quatre jours après, et arrosez-le avec le restant du jus ; c'est alors un morceau aussi exquis qu'il est hygiénique : on le prendrait pour du chevreuil. Le gigot de mouton sera piqué d'ail à une assez grande profondeur; et si quelque oreille aristocratique s'offense de nous voir employer de tels mots, et vous de tels condiments, calmez ces intelligences à l'eau de rose par la citation des vers de l'invitation de Voltaire :

Un gigot tout à l'ail,
Un seigneur tout à l'ambre, etc.

L'hygiène dérogerait-elle en employant le langage de la sensualité ?

45. En un mot, que votre nutrition porte en elle sa médication ; que la médication ne contrarie jamais la marche de la nutrition ; que le cuisinier, le pharmacien et le médecin se donnent la main, et se prêtent une assis-

tance mutuelle. Cet accord sera un gage de salut pour tout le monde, et établira une *entente cordiale*, mais toute française, entre les malades et les gourmets, heureux de puiser à la même coupe la santé et le plaisir.

46. Salades. Une bonne salade est le condiment le plus agréable, et le meilleur auxiliaire d'une digestion fatiguée par un long dîner. On délaye le sel et le poivre dans le vinaigre, au fond du saladier ; on ajoute ensuite la quantité d'huile voulue, et on fatigue, autant que l'on peut, la salade dans cette sauce. Pour la salade au céleri, on ajoute force moutarde à la sauce. Pour la chicorée cultivée, on a soin de frotter le saladier avec une gousse d'ail, et d'y mêler quelques croûtes de pain frottées d'ail ; on se trouve bien d'y ajouter un peu de chicorée sauvage et amère. La salade du déjeuner se prépare avec la romaine et des œufs durcis; plus, quelques brins de cerfeuil et de ciboule hachée.

§ 2. Marinades ou condiments, conserves.

47. 1° Marinades de légumes.

Vinaigre fort	1 litre.
Sel de cuisine	50 grammes.
Feuilles de laurier	10
Clous de girofle	5
Poivre noir en grain	5
Cannelle	2
Muscade	1

Laissez macérer plusieurs jours, dans un vase bien bouché ; puis jetez-y, autant que le liquide en contiendra, soit feuilles de chou rouge, soit jeunes concombres, soit quartiers de pommes pelées, soit cerneaux, soit haricots verts, soit asperges, soit champignons de couche, soit culs d'artichaut, etc. Au bout d'un mois, on renouvelle en entier cette marinade, après avoir bien laissé égoutter les conserves.

2° Marinades de viande.

Dans Vinaigre fort 10 litres,

Laissez infuser 24 heures :

Feuilles de laurier	60 grammes.
Poivre noir	60
Clous de girofle	20
Cannelle	20
Muscade	2
Ail	8
Sel de cuisine	1 kilogramme.
Salpêtre (nitrate de potasse)	1 hectogramme.

Prenez, d'un autre côté, les gros boyaux de cochon, de mouton ou de bœuf, que vous nettoierez à grande eau, puis à l'eau vinaigrée et salée, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'odeur.

Déposez tous ces boyaux dans la marinade, de manière qu'ils soient surmontés de la moitié du liquide. Achevez de remplir avec des langues de bœuf ou des filets de viande de porc, de même calibre que les langues.

Après quinze jours de macération, pendant lesquels on a soin de retourner, de temps à autre, toute cette viande dans sa sauce, on introduit les langues de porc ou de bœuf, chacune dans un boyau, dont on noue fortement les deux bouts avec une ficelle. Quant aux filets de viande de porc, avant de les introduire dans la portion du boyau qui leur est destinée, on les graisse bien avec du saindoux. Cela fini, on fait bouillir le tout dans un chaudron plein d'eau salée, avec un paquet de thym, fenouil, sauge, laurier, oignon, ciboule ; on retire du feu, après deux heures d'ébullition non interrompue. Ces marinades se conservent indéfiniment, et fournissent principalement aux enfants en pension, la matière des déjeuners les plus friands et surtout les plus hygiéniques que je connaisse. On les sert coupées par tranches, comme les saucissons.

N. B. Si l'on avait une plus ou moins grande quantité de viande à conserver, on augmenterait ou l'on diminuerait en proportion les ingrédients et la quantité de vinaigre ci-dessus. On doit avoir soin de bien envelopper de saindoux les viandes qui ne viennent pas du porc.

§ 3. Vin de table, vin des ménages, tisane d'atelier.

48. 1° Le Vin de table des environs de Paris a un goût âpre et suret, auquel le palais s'habitue autant que l'estomac. On peut le dépouiller de son défaut, et lui donner une plus grande vinosité, en versant une ou deux bouteilles de cognac dans chaque tonneau de 300 bouteilles ; on roule ensuite, plusieurs jours de suite, le tonneau dans la cave. On améliore indéfiniment la qualité de ce vin en jetant dans la cuve, à l'instant du foulage, de la mélasse ou de la cassonnade de rebut.

Il ne faudrait pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que tout vin suret soit un vin du cru. La mauvaise fraude produit plus facilement de ces imitations que des imitations de vins fins. On peut se passer de la fraude, et même, jusqu'à un certain point, de la nature, par la préparation suivante :

2° Vin des ménages.

Eau ordinaire	(1 litre) ou	1000 grammes.
Eau-de-vie à 22°		80
Racine de réglisse		6
Cendre de bois		4
Vinaigre fort		10
Fleurs de sureau		5
Cannelle		1

Déposez la cannelle dans l'eau-de-vie, le soir ; faites bouillir dix minutes l'eau ordinaire avec la fleur de sureau, la racine de réglisse et la cendre de bois. La couleur en sera bleue. Jetez-y alors l'eau-de-vie et le vinaigre ; et si, au bout d'une heure, la couleur n'en était pas devenue rouge, vous ajouteriez, goutte à goutte, du vinaigre, jusqu'à ce que la couleur rose se ravive, et arrêtez-vous là. Agitez plusieurs fois la bouteille, et passez à travers un linge ou du papier joseph. La couleur n'est nécessaire ici que pour marquer l'instant où le liquide est suffisamment acide. A cet égard, et à défaut de fleurs de sureau, on peut employer les graines de soleil ou tournesol (*helianthus annuus* L.), ou bien les

haricots noirs du Mexique, qui, macérés dans l'eau, donnent une couleur bleue rougissant par les acides (*). On ne fait pas bouillir ces graines : on en obtient la couleur à froid ; on les retire avant de mettre l'eau devant le feu, pour faire bouillir la cendre et la réglisse.

Si l'on voulait préparer de ce vin une provision considérable, on n'aurait qu'à traduire le mot grammes par parties, et qu'à opérer proportionnellement dans un tonneau. Mais alors il faudrait avoir soin de rouler, chaque jour, le tonneau sur lui-même, et de le coller ensuite avec deux blancs d'œufs, battus dans égale quantité d'eau et de sel. Après le collage, on pourrait ajouter un peu d'eau-de-vie.

3° Tisane d'atelier. Les ouvriers m'ont souvent demandé de leur indiquer une tisane peu coûteuse, pour remplacer l'eau, dont ils se gorgent sans pouvoir se désaltérer. En voici la formule :

Eau	1000 parties.
Racine de réglisse	4
Vinaigre	4
Alcool	20

Faites bouillir la réglisse dans l'eau ; mêlez-y ensuite les deux autres substances, et passez le tout à travers un entonnoir bouché avec un bouquet de lavande, de thym, de sommités d'absinthe ou autres plantes aromatiques.

§ 4. Liqueurs hygiéniques de dessert.

49. 1° Curaçao, ou liqueur a l'écorce d'orange. Laissez macérer quinze jours, au soleil, dans une bouteille bien

(*) J'ai souvent cherché dans les livres, mais inutilement, la raison qui a fait donner à la couleur extraite du *lichen tinctorius* et du *croton tinctorium*, dont l'usage forme une si grande branche de commerce, le nom de *tournesol en pain* ou *en drapeau*. La première fois que je voulus analyser les graines du soleil, ou tournesol, l'étymologie de cette couleur cessa d'être pour moi un mystère. Primitivement le commerce a dû la tirer de ces graines.

bouchée, 50 grammes d'écorce sèche d'orange avec un litre d'eau-de-vie ordinaire, en ayant soin d'agiter la bouteille chaque jour. Ce terme passé, faites fondre au feu 500 grammes de sucre dans égale quantité d'eau, laissez un peu caraméliser, et versez le tout dans cette eau-de-vie, saturée d'essence d'écorce d'orange.

2° LIQUEUR DE FLEUR D'ORANGE :

Alcool à 21° cart.	1 litre.
Eau de fleur d'orange ordinaire du commerce	250 grammes.
Sucre	250

3° LIQUEUR AROMATIQUE ET DE DESSERT.

Sommités et racines d'angélique	30 grammes.
Calamus aromaticus	4
Myrrhe	2
Cannelle	2
Aloès	1
Clous de girofle	1
Vanille	1
Noix muscade	0,25
Safran	0,05

N. B. On peut supprimer les substances qu'on n'aurait pas sous la main, à l'exception de l'aloès, la myrrhe, le girofle et la cannelle. Si l'on tenait plus aux propriétés hygiéniques qu'au goût, on augmenterait la dose d'aloès jusqu'à 4 grammes.

Faites digérer le tout au soleil pendant quinze jours, en agitant, chaque jour, dans un litre d'eau-de-vie ordinaire, ou mieux d'alcool à 21° cart. Passez et exprimez; ajoutez-y alors, sucre 500 grammes, fondus au feu, dans un demi-litre d'eau, et conservez dans une armoire.

Cette délicieuse liqueur de table doit être introduite, comme correctif obligé, dans tous les repas; et de temps à autre, on se trouvera bien d'en prendre une ou deux cuillerées. Elle est éminemment protectrice d'une bonne digestion.

§ 5. Falsifications des substances alimentaires.

49 *bis*. La mauvaise qualité du pain et du vin est la cause prédisposante des indigestions et du dépérissement de la santé. Mais on ne juge de la qualité de ces deux choses qu'après coup; c'est un essai sur soi-même, que l'on renouvelle toutes les fois qu'on prend son repas. Voulez-vous mettre sérieusement ordre à ces deux genres d'empoisonnements patentés? rien à moi ne me paraît plus simple:

1° Comprenez les meuneries et les boulangeries dans les attributions de l'administration des droits réunis. Que l'administration sache sur combien de sacs de blé, d'orge, de seigle, le moulin opère; et qu'on veille à ce que nul mélange ne se fasse sous la meule. Que l'on cachette et étiquette les sacs après la mouture, et que ces sacs ne puissent plus être ouverts que par le boulanger acquéreur. Que l'administration soit autorisée à se rendre compte du nombre de sacs que le boulanger a achetés de chaque sorte de céréales, et du nombre de pains qu'il a dû fournir avec la farine de chaque. Que, sous aucun prétexte, il ne puisse tenir chez lui des farines de grenailles, féverolles, grains avariés, etc.; et que le meunier ne puisse plus moudre de pareils rebuts, sans avoir fait connaître leur destination spéciale. Enfin, qu'on laisse au boulanger une certaine tolérance dans la fixation du prix; car il est des saisons où le boulanger consciencieux est en perte.

2° Quant au commerce des vins, je pose en fait qu'à Paris, on boit bien peu de bouteilles de vin qui soit du vin du cru; et il en est plus d'une dont je ne voudrais pas me mettre un demi-verre dans l'estomac. Vous êtes heureux de n'avoir pas assisté la nuit, comme moi, à la saleté de tous ces tripotages. On rencontre souvent un vin donné comme du mâcon; toutes les bouteilles provenant de la partie inférieure du tonneau sont plus acides que le vinaigre; la couleur en est celle des vins de Suresnes, couleur bleue, et le goût en est pire.

Ce vin est fait avec de la mauvaise eau-de-vie, une matière colorante qui tient le milieu entre celle du myrtille et de la betterave rouge, et puis de l'acide tartrique en cristaux, qui, par le repos, se sont rassemblés dans le fond du tonneau, et ont condensé l'acidité dans cette zone; la partie supérieure est détestable à boire, mais bien moins acide. Ce vin est mauvais, et il y en a de plus mauvais encore. Comment en serait-il autrement? La concurrence est si grande! et l'avidité du gain ne l'est pas moins! Comment se fait-il que l'administration, qui a apporté tant d'entraves au commerce des vins, dans l'intérêt du fisc, n'ait jamais rien inventé pour protéger la bonne foi des consommateurs contre tous ces genres de fraude? Rien ne serait plus simple pourtant. Que l'on connaisse la contenance d'une cuve et le chiffre des quintaux de raisin qu'on y vient fouler; qu'on laisse une tolérance pour y jeter de la mélasse dans le Nord, de l'eau et du gluten dans le Midi. La fermentation terminée, qu'on scelle la cuve jusqu'à la mise en tonneau. Que le tonneau soit visité, et qu'un cachet soit apposé sur toutes les traces de faussets. Qu'une fois le tonneau rempli, le bondon soit scellé et ne puisse plus être ouvert que par le particulier qui veut le consommer.

Que le marchand en gros ait toujours à sa disposition des tonneaux d'essai, construits de manière qu'on puisse en prendre et jamais y en ajouter.

Si la vidange oblige à rouvrir les bondons, que cette opération ne puisse avoir lieu qu'en présence d'un employé chargé de s'assurer que l'on n'achève de remplir le tonneau qu'avec le contenu des tonneaux de même genre.

Pour la vente en bouteilles, que la mise en bouteilles ait lieu sous le contrôle de l'administration, et que chaque bouteille soit revêtue d'un cachet officiel.

Un employé peut suffire à la mise en bouteilles de toute une cave des mieux fournies.

Les producteurs et les consommateurs n'auront qu à s'applaudir de ces mesures; et, si le négoce s'en plaint, il donnera par là une idée de son impuissance à faire fortune honnêtement.

3° Venons-en au laitage. Un nourrisseur a tant de vaches qui donnent tant de litres de lait. Que la laitière ait un livre sur lequel chaque pratique inscrive la quantité qu'elle achète, et appose son adresse et sa signature : on saura au retour, par ce qui reste, la quantité d'eau qu'on aurait pu ajouter au lait. Les agents de l'autorité pourront, à chaque heure du jour, vérifier les indications, et prendre la laitière en défaut de connivence. De cette manière, le lait ne sera que du lait. Que si l'acheteur en reçoit moins qu'auparavant, il sera libre d'ajouter de l'eau, chez lui, à la quantité achetée, mais il sera sûr ainsi que son lait n'est augmenté que d'eau.

Quelle contradiction que de s'occuper minutieusement, et six mois de suite, des circonstances d'un empoisonnement par l'arsenic, et de ne rien faire pour prévenir ces milliers d'empoisonnements qui se commettent, au prix de notre argent, tous les quarts d'heure de la journée !

Ces considérations ont remué un peu la sollicitude de nos chambres si paresseuses en tout ce qui ne prête pas aux questions de personnalité : en 1846, elles ont échangé, à cet égard, quelques phrases parlementaires. La pâture des chambres, c'est la difficulté ; ce qui est trop simple ne leur va pas ; la simplicité ne prête en rien à la discussion, ce tournois de la parole, cette grande roue du potier qui commence par préparer une amphore boursouflée, et finit par une grêle burette.

CHAPITRE IV.

CONSEILS PRÉSERVATIFS CONTRE LES EMPOISONNEMENTS.

50. Quant aux moyens curatifs, nous renvoyons à

l'article *Empoisonnement* du dictionnaire qui termine ce volume.

51. L'empoisonnement a lieu de quatre manières différentes : par la respiration, par l'alimentation, par la médication à l'intérieur ou à l'extérieur, enfin par l'introduction des poisons dans les muqueuses (anus, organes génitaux, etc.).

Je pose en fait qu'une thérapeutique irrationnelle a empoisonné plus de personnes que n'ont pu le faire les empoisonneurs de profession. Aussi je n'ai pas laissé passer une occasion de protester contre l'emploi quelconque, en médecine, des pommades mercurielles et arsenicales, des sels de mercure, d'arsenic et d'antimoine (à l'exception du calomel et de l'émétique), des sels de plomb, de cuivre, d'étain, d'or, d'argent, etc., de la morphine, de la strychnine, vératrine, de belladone, jusquiame, digitale, ciguë, stramonium, de tout médicament enfin qui, à une certaine dose, est dans le cas de donner la mort. Tout le monde a le droit, même dans les hôpitaux, d'interdire à son médecin de faire entrer dans ses prescriptions l'une ou l'autre de ces substances, mais surtout le mercure et l'arsenic; car le soulagement qu'on semble en éprouver au premier abord est un soulagement perfide et dissimulé, qui laisse dans le corps le germe de l'un de ces désordres qu'on traite ensuite comme des maladies d'un caractère particulier. De ce que j'avance là, j'ai sous les yeux des exemples terribles, et qui devraient avoir jeté de bien cruels remords dans l'âme du praticien coupable de pareilles imprudences; j'en ai cité plusieurs cas dans le *Manuel annuaire* de 1845, je vais ici en joindre d'autres.

52. Il nous arrive une foule de malades qui ont perdu un œil et même les deux yeux, pour avoir laissé traiter une simple ophthalmie par la pommade mercurielle.

Nous ne manquons pas d'exemples de jeunes et jolies personnes qui ont perdu plus que les grâces de leur

physionomie, après avoir confié le traitement d'une dartre ou d'un *impetigo figurata* à tel ou tel médecin qui ne leur a pas épargné les préparations mercurielles.

Rabbe, écrivain libéral du temps de la restauration, qu'on appelait, dans sa jeunesse, le beau Rabbe, avait été si hideusement défiguré par le traitement mercuriel, qu'il entrait en fureur contre quiconque le fixait en face, et que d'ennui, il a fini par s'empoisonner avec l'opium.

Alors, on ne prodiguait le mercure qu'à celui qui avait failli ; la médecine faisait œuvre de loi pénale. Mais que penser de l'époque actuelle, où l'on soumet à l'action homicide et désorganisatrice des remèdes mercuriels les maladies de l'origine la plus pudique et de la moindre gravité? Cet engouement de l'ignorance et de l'empirisme n'a-t-il pas tous les caractères du délit d'homicide ou de blessures par imprudence ?

53. Nous avons dans ce moment deux tristes exemples de la puissance atroce de ces sortes de remèdes désorganisateurs. 1° Le premier se trouve dans la personne d'un brave ouvrier, fabricant d'allumettes chimiques, le nommé Fontaine, rue aux Fèves, 19. La portion droite de la mâchoire inférieure s'est détachée, il y a six mois, et ce côté est guéri aujourd'hui, 1er novembre. La portion gauche de la mâchoire inférieure joue si librement dans la bouche, qu'un de ces jours nous pourrons la retirer tout entière ; le tendon du muscle crotaphite et les ligaments de l'apophyse condyloïde sont désorganisés. L'extrémité de la branche montante de la mâchoire paraît à nu, par l'orifice d'une plaie.

Par bonheur que les portions dénudées ont acquis la consistance d'un os ordinaire, et ont ainsi remplacé les mâchoires osseuses ; sans cela, il serait difficile à ce brave homme d'exercer la déglutition. Tout porte à croire que la cause du mal réside dans les vapeurs phosphorescentes. Compensation : cet homme, si affligé

et si difforme, a trouvé dans sa jeune femme un de ces êtres exceptionnels pour qui le dévouement tient lieu de tout ce que la nature refuse. Rien ne la rebute, rien ne la fatigue; elle panse son malade plusieurs fois le jour; elle panse son enfant, que le même mal rongeait au coude ; elle travaille avec son mari dans les intervalles du pansement; et elle consacre les moments que la fatigue lui laisse à tenir sa chambrette dans un tel état de propreté, qu'en y entrant, on a de la peine à croire à tant de misères. Ceux qui seraient désireux de s'assurer par eux-mêmes de l'existence de tant de vertus au sein de tant de calamités, n'auront qu'à s'adresser à madame Jaspier, rue Saint-Sébastien, 34, qui a bien voulu se charger de leur fournir les médicaments à ses frais.

Notre étiologie se trouve confirmée par les observations qui nous viennent de toutes parts. Nous apprenons aujourd'hui, 9 novembre 1846, que beaucoup de nos ouvriers français qui travaillent à cette fabrication sont sujets à la même maladie, et qu'en Allemagne, les chirurgiens d'hôpitaux y ont observé que tous ces ouvriers sont tôt ou tard atteints de nécrose à la mâchoire inférieure. Il est évident que cet effet est dû à l'action de l'acide phosphorique sur la substance des os. Or ceux qui se servent habituellement d'allumettes chimiques devront éprouver à la longue, en petit, ce que ces ouvriers éprouvent en grand; et cet usage sera dans le cas d'occasionner beaucoup de caries dentaires, si l'on ne prend pas la précaution de se garantir de telles émanations. Nous invitons les fabricants de ces sortes de produits à imiter les doreurs sur métaux, et à n'opérer que sous le manteau d'une cheminée à bon tirant.

Dans le cas où le mal est déclaré, on doit se servir du pansement des blessures (232), de la racine de garance (198), et surtout de gargarismes fréquents à l'eau alcalisée de quelques gouttes d'eau sédative, ou

bien de quelques cristaux de bicarbonate de potasse.

2° Le second exemple nous est fourni par un vieillard de 72 ans, ancien serrurier mécanicien, le nommé Gouffet, demeurant rue Saintonge, 8. Il y a vingt ans que ce brave ouvrier eut une cicatrice à l'articulation du pied, un médecin la traita par les remèdes mercuriels; la jambe en est devenue monstrueuse : il est comme atteint d'un éléphantiasis de la jambe gauche avec un large chancre qui ronge le côté externe, et en fait couler continuellement une eau nauséabonde. Que faire à un pareil mal?

54. Une jeune dame jouissant d'une position brillante, d'une force de corps et d'esprit supérieure, se plaignit un jour à son médecin de quelques douleurs à la matrice, dont le docteur, l'une des plus grandes célébrités pour les maladies des femmes, malgré toutes les répugnances de la dame, voulut s'assurer, à l'aide du *speculum*. Le speculum qu'il apporta était dans un tel état de malpropreté, que, sans les insistances du mari, la malade se serait positivement refusée à l'emploi d'un aussi pitoyable instrument. Il fallut pourtant s'y soumettre. Le médecin trouva les organes en bon état; mais quelques jours après, la malade sent de nouveaux genres de désordres : le speculum lui avait communiqué la maladie vénérienne la mieux conditionnée. Le docteur s'aperçut, quoiqu'un peu tard, qu'il avait oublié de le purifier, après s'en être servi sur une personne atteinte de ce mal : premier malheur. Le deuxième malheur fut plus grave ; car cette dame, alarmée comme le sont les femmes pudiques et jalouses de leur dignité, réclama à grands cris l'emploi de remèdes prompts, quelque violents qu'ils fussent. Les docteurs ne connaissaient alors que les préparations mercurielles, et elle s'en gorgea selon la formule ; or depuis lors, tout s'en est ressenti dans son économie : santé, beauté, intelligence, le mercure a tout altéré. Les gencives offrent d'énormes exostoses, le crâne aussi ; une obésité mor-

bide a remplacé la finesse et l'élégance de sa taille. Elle demande à notre médication réparation de tous ces torts de l'ancienne médecine; mais notre médication est souvent impuissante contre les faits accomplis d'un empoisonnement métallique.

55. Que de fois le traitement de la gale ou de la maladie pédiculaire des endroits pudiques, par les remèdes mercuriels, n'a-t-il pas légué, au pauvre affligé de ces bien légères indispositions, des affreuses maladies hydrargyriques qui sont restées incurables. Un jour, on ne saura de quelle expression flétrir un système qui a employé si longtemps des moyens aussi homicides pour l'homme, contre des petits cirons ou poux qu'une lotion à l'alcool ou à l'eau sédative aurait enlevés sur l'heure. Ah ! c'est que la docte médecine ne se doutait pas qu'elle avait affaire, en ces sortes de cas, à des poux; elle pourtant, à qui le diplôme suppose la science universelle.

56. Les remèdes arsenicaux et mercuriels déterminent des éruptions cutanées qui simulent tous les genres de maladies de la peau, mais qui résistent à toute espèce de traitement avec une opiniâtreté que les maladies de la peau spontanées n'opposent jamais à notre système ; et c'est cette résistance qui est notre meilleur critérium pour découvrir qu'une maladie a déjà subi quelques traitements mercuriels ou arsenicaux.

L'arsenic et le mercure ne nous sont pas seulement administrés par la médecine, mais encore par l'industrie et les divers hasards de la vie. J'ai vu des hydrargyries rebelles (*maladies mercurielles*) se déclarer chez des voyageurs qui n'avaient fait que coucher dans des lits d'auberge où avait couché la veille un malade soumis au traitement mercuriel, et dont les draps n'avaient été passés ensuite qu'à l'eau et à un coup de fer; ce qui doit engager tout voyageur à se nantir de caleçons et de taies d'oreiller, pour ne coucher à nu que dans son propre linge.

Quand on pense aux effets désastreux de ces sortes de poisons, on ne peut se défendre d'attribuer à l'action de la quantité de ces sels que les manufactures déversent dans le sol, la cause d'une foule de maladies dont nulle autre circonstance ne peut donner le mot de l'énigme, chez les personnes les mieux portantes jusque-là.

Tout ami de l'humanité doit faire des vœux pour que, désormais, l'emploi de l'arsenic et du mercure soit autant banni du domaine de la médecine que de celui des arts, qui ne manqueront pas de ressources équivalentes et inoffensives. Quand notre vœu aura été exaucé, nous verrons disparaître du cadre de nos maux les dix-neuf vingtièmes des maladies incurables ; car ces dix-neuf vingtièmes ne résultent que du mode seul de traitement adopté par la médecine scolastique. (Voyez un plus grand nombre d'exemples de ce genre, pages 206 et 226, premier volume, et page 273, troisième volume de la deuxième édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*.)

Ce n'est pas seulement de l'arsenic et du mercure que la médecine scolastique abuse avec prodigalité ; les poisons végétaux et animaux, acide prussique, strychnine, morphine, jusquiame, belladone, digitale, etc., jouent un assez malheureux rôle dans l'art qui se vante de guérir. Que d'empoisonnements opérés par la médecine, surtout dans les hôpitaux ! Aussi l'administration a-t-elle pris soin d'en fermer la porte aux indiscrets, dont la plume aurait pu les relever ! Je possède de ces déplorables méprises des exemples qui font frémir ! Or combien la médecine est ridicule quand elle vient ensuite dénoncer à la justice le danger de ce qu'elle appelle les *remèdes secrets*, remèdes le plus souvent inoffensifs, elle qui joue, par un si terrible *laisser-aller*, avec les poisons les plus énergiques !

J'ai sous les yeux une lettre de Lyon, à laquelle je n'ai pas eu le courage de répondre, tant je me trouve embarrassé pour avouer mon impuissance contre ce

fait accompli. M. C...., de Lyon, fut traité, en 1837, pour la suite d'une grippe, par une célébrité médicale qui, sans lui adresser la moindre question d'usage, lui traça l'ordonnance suivante :

Strychnine	1 gramme.
Extrait de chicorée	1

Mêlez et faites six pilules, à prendre : une le premier jour, deux le jour suivant, et augmentant chaque jour d'une nouvelle; en sorte que le malade en prit, le neuvième jour, cinq le matin et quatre le soir : total, quarante-cinq pilules, équivalant à soixante-sept grains de strychnine, en neuf jours; et d'après la lettre, cela aurait duré quarante-six jours, et le malade aurait pris cinq cents soixante-sept grains de strychnine. Ceci nous paraît si incroyable, que nous voudrions en avoir la preuve sous les yeux par l'envoi des ordonnances, et que nous sommes forcé de croire que le pharmacien, réformant l'ordonnance, aura heureusement trompé et malade et médecin. Cependant il paraît que la dose n'en a pas été inoffensive; car, à la suite, crampes et déchirements d'estomac, soubresauts de tous les membres, de manière à sauter hors du lit, accès de rage, fièvre cérébrale des plus violentes, et en définitive jambes paralysées, incontinence d'urine et de selles, impotence et insensibilité complète des organes génitaux, chute des ongles, démangeaison continuelle, disjonction des vertèbres et exostoses à la hauteur des hanches. Cette pauvre victime ne vit plus que de souffrances; sa lettre n'a pu être écrite que de la main gauche, et cela avec la plus grande difficulté.

Et la médecine ose ensuite traduire devant les tribunaux, comme des hommes dangereux pour la santé publique, de pauvres guérisseurs administrant l'aloès et la scammonée à leurs malades !

56 *bis*. Il ne sera pas inutile d'indiquer ici aux malades les noms des remèdes les plus généralement employés par les médecins imprudents, et dans lesquels

l'arsenic et le mercure entrent pour une certaine quantité. Nous engageons tout malade à ne pas suivre une ordonnance qui cacherait, sous de tels noms, de tels venins :

1° *Remèdes arsenicaux*. Liqueur et poudre de Fowler; liqueur de Pearson, de Biett ; poudre de Fontaneilles; pilules asiatiques; pilules de Biett, de Barton, de Boudin ; potion de Donovan; poudre du frère Côme, de Dupuytren ; cigarettes de Trousseau ; rusma épilatoire, pommade de Saint-Louis, collyre de Lanfranc, etc.

2° *Remèdes mercuriels*. Biscuits d'Olivier, liqueur de Van-Swieten ; sirop de Larrey, de Bellet, de Lagneau, de Cuisinier, de Charles-Albert, de Giraudeau de Saint-Gervais, de Velno ; pilules de Plenck, napolitaines, de Baudelocque, de Ricord ; onguents citrin, napolitain, gris, brun ; pommade de Sichel; eau antipsorique de Mettenberg; pommades de Dupuytren, de Saint-Yve, de Grand-Jean, du Régent, de Desault, de Gibert, de Monod, de Villan, de Zeller, de Cazenave, de Duchesne-Duparc ; eau noire allemande, phagédénique, etc.

57. S'il m'était permis de dépouiller les notes cliniques des guérisons obtenues dans les hôpitaux, au moyen de l'emploi des sels mercuriels et autres, je pourrais fournir de terribles exemples, peut-être, par centaines. Toutes les fois que les ulcérations, plaies et caries cèdent difficilement à ma médication, je prononce, sans crainte de me tromper, que le mercure a passé par là, et je n'ai pas encore rencontré un seul fait négatif à cet égard. J'ose déclarer qu'il arrivera une époque où la loi condamnera sévèrement le médecin qui aura eu la témérité de faire entrer l'un ou l'autre des médicaments de ce genre dans la série de ses prescriptions. Ce sont, en effet, des poisons lents, que des guérisons obtenues par ces moyens. J'invite donc les pharmaciens, plus compétents que les médecins sur ce point, à réunir leurs efforts aux miens pour ramener la

pratique dans une voie plus conforme aux principes de la physiologie et aux sentiments de l'humanité.

58. Il est même de leur devoir, aujourd'hui, de refuser de vendre non-seulement l'acide arsénieux, mais encore la *mort aux rats*, si dénaturée qu'elle soit ; car l'arsenic peut toujours en être éliminé dans des intentions coupables. Au reste, la *mort aux rats* tue fort peu les rats, tant qu'ils ont de l'eau à leur service; les souricières leur sont plus funestes que le poison.

Je dirai de même aux industriels : Remplacez le vert de Schéele, dans lequel entre l'arsenic, par le vert que j'ai fait connaître il y a plus de quatre ans, et qui ne se compose que de fer et de cuivre. Il est tout aussi beau, et revient moins cher (*).

59. La mauvaise nourriture des familles indigentes est un poison lent pour le corps, et plus actif pour l'âme. Les privations donnent bien des tentations dont l'homme repu ne se doute guère.

60. Afin de se préserver des empoisonnements involontaires et qui peuvent résulter du hasard des circonstances, on aura soin de ne se servir que de vaisselle en bonne faïence, en terre de pipe, en porcelaine; de vases en cuivre parfaitement étamé, en fer-blanc, en fonte de fer ; de cuillers et de fourchettes en argent, en étain, en fer étamé, mais jamais en maillechort ou autres compositions destinées à imiter l'argent ou l'or, fussent-elles même dorées ou argentées. Si l'on parvenait à produire une composition capable de remplacer l'or et l'argent, on aurait fait de l'or et de l'argent de toutes pièces, ce qui est encore le secret de la pierre philosophale. On tiendra la cuisine et la salle à manger à l'a-

(*) L'autorité semble vouloir, depuis décembre 1844, réaliser les vœux que nous n'avons cessé d'émettre à cet égard, dans nos précédents écrits. Nous regrettons seulement qu'elle se soit adressée, pour arriver à ce but, au concours de ces commissions scientifiques qui s'endorment sur le programme, comme dans leurs fauteuils, et qui, aujourd'hui 25 septembre 1846, n'ont rien encore répondu à la question. Une enquête aurait marché plus vite.

bri de toute émanation dangereuse, et sans communication aucune avec les usines et ateliers où l'on emploie des substances vénéneuses. On peut juger de la moralité et de l'esprit d'ordre d'un ménage, par la propreté de la cuisine et de ses ustensiles.

61. Les ouvriers et manufacturiers qui travaillent aux couleurs, etc., doivent avoir soin, avant de prendre leurs repas, de quitter leurs habits de travail, de se laver la tête à grande eau, et puis les mains à l'eau seconde faible, ensuite au savon.

62. Contre les empoisonnements criminels, je ne sache pas d'autre préservatif que la moralisation de la société. Je rappelle aux partisans de la diplomatie que plus ils s'appliqueront à démoraliser la société, plus ils s'exposeront à devenir victimes, par le poison, de cette œuvre impie. Le mal que l'on sème, on le récolte tôt ou tard. Quand on aura ramené, par la force des institutions réformatrices, la moralité dans la famille, la concorde entre les époux et les frères, la charité entre les hommes, que l'homme évitera le mal par la crainte seule des remords, et se trouvera entraîné vers le bien par l'ascendant seul d'une bonne conscience, quel intérêt aura-t-on à user du poison contre soi ou contre les autres? Dès lors l'empoisonnement criminel ne sera plus qu'un souvenir hideux des temps de barbarie.

En attendant, voulez-vous rendre les cas d'empoisonnement plus rares, défendez aux médecins de prescrire rien de ce qui est vénéneux à une plus forte dose, et aux pharmaciens d'exécuter toute ordonnance suspecte d'un pareil délit. Il n'est pas dans le codex un seul médicament vénéneux dont on ne puisse reproduire les effets thérapeutiques, au moyen d'une substance inoffensive. C'est moi qui vous le dis, et je défie aujourd'hui que quelqu'un ose me contredire : mon opinion bien tranchée a assez fait ses preuves depuis six ans.

CHAPITRE V.

CONSEILS HYGIÉNIQUES CONTRE LES EXCÈS DU FROID ET DE LA CHALEUR, ET LES VARIATIONS BRUSQUES DE LA TEMPÉRATURE.

63. Notre longévité égalerait la longévité fabuleuse des habitants de la mer, si, en toute saison, il nous était possible de tenir autour de nous une température constante et invariable. Le travail manuel réalise, en partie, cette hypothèse; par le calorique qu'il dégage, il nous préserve du froid des hivers, et, par la transpiration, de la chaleur de l'été. L'état sédentaire s'oppose le plus à la réalisation de cette hypothèse : c'est un état contre nature ; car la nature a fait l'homme pour le mouvement. C'est donc aux hommes de lettres, de bureau, de loisir, et aux jeunes élèves, que les conseils suivants s'adressent de préférence.

64. Ne sortez jamais, en hiver, de vos habitations sans vous mettre sur le dos un vêtement de plus ; n'y rentrez jamais sans avoir un vêtement de moins.

65. Moi qui, en fait de modes, n'ai presque jamais bien suivi que celle du paysan du Danube, je me jette aujourd'hui aux pieds de la Mode, pour demander trois faveurs à cette gracieuse souveraine de la société. Il s'agit de rendre l'élégance hygiénique, et de ramener la concorde entre le caprice et la santé. Je me permets de lui représenter que ses beaux fils ne comprennent rien à l'hygiène du vestiaire sur ce point; les dames ont plus d'esprit et de goût qu'eux.

Je demande donc en grâce à la Mode : 1° d'abolir le chapeau des hommes pendant l'hiver, et le chapeau des dames pendant l'été. Le *couvre-chef* de l'homme européen n'est rien moins que conforme à cette expression de dignité dont la nature a revêtu nos fronts ; il vous brise le crâne, vous refroidit la tête, et vous oblige à avoir constamment exposés aux intempéries de l'air et le cou et la nuque. Remplacez-le donc par une coiffure

ample, chaude, sans roideur et sans aucune forme arrêtée d'avance, telle que le chapeau blanc ou noir, en feutre non apprêté et à larges bords. Rien n'est plus gracieux, dans toutes ses formes improvisées, que cette coiffure, et rien ne protége mieux la tête contre la chaleur de l'été et les intempéries de l'hiver. J'invite tous les hommes de sens à l'adopter ; ils m'obligeront personnellement, en faisant une mode d'une chose utile. Laissez le chapeau en boisseau aux empesés de la civilisation ; le feutre, par la forme conique de sa calotte, se prête à toutes les dimensions de la tête, et s'y emboîte sans la blesser jamais, et par ses larges bords il rehausse la dignité du maintien et des allures naturelles. Ajoutez ensuite un capuchon à vos manteaux. Je ne vous dirai pas : *Imitez en cela les moines*, mais bien : *Imitez nos villageoises ;* elles viennent au marché en toute saison et à toute heure de la nuit, et elles s'enrhument moins souvent que vous autres.

2° Autre grâce : je voudrais rajeunir les galoches de nos grand'mères, sous la forme de simples mais élégants sabots. N'est-il pas absurde que les piétons veuillent patauger dans la neige et dans la boue glaciale avec les escarpins de l'homme à équipage?

3° Troisième grâce : remplacez le parapluie, qui ne pare de rien moins que de la pluie, par un manteau d'une gaze imperméable et à capuchon, qui, étant ployé, pourrait tenir dans le creux de la main ou dans la poche du gilet. Que le chapeau de paille remplace le parasol.

66. Quand donc les locataires se réuniront-ils dans le but commun de chauffer la maison du pauvre propriétaire, de la cave jusqu'au grenier, avec un seul foyer et des calorifères? Savez-vous ce qu'il faudrait de combustible pour chauffer ainsi tout un pâté de maisons? Le bois que brûle en hiver une seule famille.

67. L'usage de porter de la flanelle sur la peau, si utile en hiver, est indispensable en été.

Les frictions à la pommade camphrée, soir et matin,

sont un excellent préservatif contre les variations brusques de la température.

L'habit de nuit et de jour, pour l'appartement, c'est l'ample et longue robe de chambre ouatée, qui vous habille en un clin d'œil, et vous garantit du froid des pieds à la tête.

68. Redoutez les courants d'air, la fraîcheur des soirées, les habitations froides et humides.

69. Voici un moyen de préserver les appartements de l'humidité. Si c'est un rez-de-chaussée, refaites le pavé avec une couche d'un demi-pied de mâchefer et de poussière de charbon. Etendez ensuite une couche d'un pouce d'asphalte solidement établie; et carrelez pardessus. Les murs étant crépis à plâtre, enduisez-les de la composition suivante : cire jaune 100 grammes, essence de térébenthine 4 kilogrammes; tenez la composition sur la cendre chaude; mais d'abord, chauffez deux pieds carrés du mur avec une coquille pleine de charbons ardents. Quand vous jugerez que ce pan de mur est assez sec, étendez-y hardiment une couche de la composition ci-dessus avec un gros pinceau; la composition pénétrera jusqu'à un centimètre dans le mur. Recommencez ainsi à la place suivante, en ayant soin d'observer que la cire ne s'arrête pas à la surface du mur. Quand tout est fini, on peut peindre ou tapisser le mur, sans craindre l'humidité. Ce moyen est infaillible.

70. Dans les colléges, casernes, hôpitaux et prisons, remplacez le fétide lavage des chambres par le cirage et le frottage. Dans les prisons, le prisonnier astreint à cirer son cabanon trouvera, dans cet exercice gymnastique, un excellent correctif à l'inaction que lui impose la loi, et un élément de salubrité dans cette propreté odorante. Ajoutez à ce bienfait un crachoir rempli de cendres, et un vase de nuit qui ne l'infecte pas. Ce petit bien-être préparera le prisonnier à écouter avec complaisance les bons conseils qui doivent le ramener à de meilleurs sentiments.

Dans les colléges, chauffez les classes, parloirs et dortoirs. C'est le moyen de prévenir les fâcheux effets qui sont la conséquence de la rentrée après les violents exercices de la récréation. Que de belles santés j'ai vues se ruiner, au début de la vie, par l'incurie et la lésinerie de certains pensionnats ! Quelle attention pouvez-vous exiger d'un enfant qui souffre du froid et de la mauvaise nourriture ?

CHAPITRE VI.

MOYENS CURATIFS DES CONTUSIONS, BLESSURES ET PLAIES.

71. Comme nous ne nous occupons, dans ces prolégomènes, que de moyens préservatifs et hygiéniques, nous renvoyons, relativement aux moyens curatifs, à l'article *Blessures* du catalogue alphabêtique du traitement des maladies.

CHAPITRE VII.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE CONTRE L'INTRODUCTION DANS NOS TISSUS, D'ÉCHARDES, PIQUANTS, ARÊTES, POUSSIÈRES IRRITANTES.

72. Une écharde cause un panaris, et, selon sa structure extérieure, est capable de se faire peu à peu jour jusque dans nos tissus les plus profonds. Un épi de blé ou autres graminacées, surtout les épis d'orge sauvage, pris imprudemment dans la bouche, s'introduisent peu à peu dans les poumons, y occasionnent les plus graves ravages, et viennent sortir par le côté, après avoir mis les jours du malade en danger. La respiration de certaines poussières donne de terribles fluxions de poitrine ; car elles se composent de petites arêtes aiguës et qui ne peuvent jamais revenir sur leurs pas et à reculons : telle est la poussière qui s'évapore dans les moulins et les greniers que l'on balaye, les granges où l'on bat le blé ; celle qui tombe des arbres que l'on élague, du platane quand il est en fruit, des arbres habités par les colonies de chenilles processionnaires et autres che-

nilles à poils ; la poussière des appartements mal entretenus et tapissés de menuiseries en état de vétusté.

73. La chambre de garçon me dégoûte ; la paresse y empreint partout ses doigts crasseux.

Je n'aime pas à passer la nuit dans la chambre du bourgeois enrichi, qui veut qu'on apprécie le chiffre de sa fortune par le nombre de tapis, de meubles, de tableaux, dont il encombre les pièces de son habitation. Que de saletés fermentent sous toutes ces soieries et ces dorures amoncelées sur dix pieds carrés !

Rappelez-vous quel parfum de bien-être on éprouve dans le réduit propret de la petite ouvrière de Paris, où le luxe certes ne brille nulle part, mais où l'hygiénique propreté reluit partout. Je ne sache pas de galant plus sot, de mari plus trompé et que l'on plaigne moins de l'être, que le séducteur qui délaisse une fille aussi amie de l'ordre, pour aller donner son nom à ce qu'il regarde comme une femme de meilleur ton. Triple insensé, je t'attends, aux revers de fortune, pour savoir ton avis sur la différence entre la délaissée et la préférée.

Pourquoi le frottage à la cire est-il si hygiénique, si ce n'est parce qu'on ne soulève aucune poussière, vu qu'on la fixe dans la cire, et qu'on y écrase toute espèce de ces vermines qui s'engendrent dans les appartements ?

74. On vient de renouveler l'usage des tissus en verre. Le siècle de Louis XV y avait renoncé ; on s'y était aperçu que les débris pulvérulents des perruques faites en fils de verre attaquaient les poumons de la manière la plus grave. C'est un mauvais service que l'industrie a rendu à l'hygiène par cette rénovation.

75. La poussière des champs, soulevée par les vents, peut devenir une cause d'épidémie vermineuse, à cause des immondices chargées d'œufs d'helminthes que la chaleur du soleil a pulvérisés. Ce n'est pas autrement, d'après Pallas, qu'à Dorpat et dans différentes villes

des bords de la Baltique, se reproduisent les épidémies de ténia. Il est donc de l'intérêt de la salubrité publique qu'on ne laisse séjourner aucune ordure dans les rues et sur la voie publique ; que le fumier soit enfoui dans les champs aussitôt qu'apporté, et que les vidanges soient dénaturées et transformées en poudrette sans aucune perte de temps.

76. Quant aux moyens curatifs qui concernent ce chapitre, nous renvoyons à l'article *Panaris*, à celui de *Fluxion de poitrine*, et à celui des maladies vermineuses, intitulé *Vers intestinaux*, etc. (Voir le *Dictionnaire des maladies*, et la table des matières de la fin de l'ouvrage.)

CHAPITRE VIII.

MOYENS PRÉSERVATIFS ET CURATIFS CONTRE L'INTRODUCTION DES CORPS ÉTRANGERS QUI GERMENT OU QUI GONFLENT DANS LES CAVITÉS DE NOS DIVERS ORGANES.

77. Les personnes habituées à dormir en plein air et sous les arbres sont sujettes à des maux d'oreilles et autres accidents, qui ne proviennent que de l'introduction de graines dans le tuyau auditif, les fosses nasales et la trachée-artère, etc. Il en est de même des gens qui couchent sur la paille et le foin, dans les galetas, sans être encapuchonnés d'un bonnet. Quand on ignore la cause de ces accidents, on se jette dans le domaine des théories les plus savantes ; dès qu'on peut la deviner ou la soupçonner, il faut en venir à la sonde et à l'extraction par les pinces, ou à l'expulsion par les injections à l'eau de goudron. On combat la fièvre que ces douleurs occasionnent par les applications d'eau sédative sur les régions envahies (169).

CHAPITRE IX.

MOYENS PRÉSERVATIFS ET CURATIFS CONTRE LE PARASITISME INTERNE OU EXTERNE DES INSECTES.

78. Dans le cadre des maux qui torturent et compro-

mettent notre existence, l'action des causes animées et parasites de notre corps joue certainement le plus grand rôle. La nature a livré les espèces animales à la voracité les unes des autres. Nous vivons aux dépens d'une multitude d'animaux ; les animaux, à leur tour, vivent, quand ils en trouvent l'occasion, aux dépens de l'homme. Le tigre, le lion, l'ours, le boa, le crocodile, etc., vont à la chasse de l'homme, comme l'homme va à la chasse du cerf, du sanglier, des lièvres, des faisans, etc. Contre la puissance de ces causes colossales de maladies et de mort, toute l'hygiène de l'homme est dans le canon de son fusil ; et celui qu'il appelle le moins à son secours, c'est son médecin. Quand il a recours au chirurgien, c'est qu'il a pu se débarrasser de la cause, et qu'il n'a plus qu'à s'occuper de ses effets.

Mais il est des animaux infiniment petits qui sont aussi friands de notre chair que peuvent l'être l'ours et le tigre ; parasites d'autant plus dangereux qu'ils sont moins visibles, leur petitesse leur permet de se cacher dans l'épaisseur de tous nos tissus, dans les cavités les plus secrètes de nos organes ; ils peuvent, de la sorte, jeter le désordre dans toutes nos fonctions, sans que personne, et le médecin encore moins que les autres, le devine. Depuis plus de deux mille ans, la médecine scolastique a été, sous toutes les formes imaginables, le jouet de l'œuvre de ces infiniment petits, qui prennent l'homme au berceau et le suivent jusqu'à la tombe, pour le livrer ensuite à des vers plus âpres qu'eux à la curée. Dès ce jour, on peut le déclarer hautement, la médecine hippocratique a fait son temps ; l'histoire naturelle, aidée de ses deux sœurs, la physique et la chimie, en a pris la place, et les facultés s'apprêtent à déposer leurs vieilles simarres à la porte du Muséum. Le microscope va lever le masque de toutes les entités maladives, et ramener le vieux jargon de l'école, fondé sur l'influence du *sang*, de la *bile*, des *nerfs*, de la *bile*

noire, de la *pituite*, des *humeurs peccantes*, etc., au langage positif des sciences d'observation. Car depuis la publication de notre *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, il est devenu évident pour tous les esprits vraiment philosophes, que les maladies dont la cause n'appartient pas aux catégories des chapitres précédents, et à celui des causes morales, sont l'œuvre d'un parasite qui nous ronge à notre insu.

79. Les acares, les poux, les punaises, les puces, le dragonneau, etc., sont les parasites de la peau. L'ascaride vermiculaire, les lombrics, les hydatides et le ténia, ou ver solitaire, sont les parasites de nos viscères et surtout de tout le tube intestinal. Les enfants des deux sexes, mais surtout les jeunes filles, les femmes qui vivent de laitage et de mucilagineux, sont plus sujettes que les hommes bien nourris à l'invasion des vers intestinaux, surtout à celle des ascarides vermiculaires. Les petits enfants restent beaux et bien portants tant qu'ils sont en nourrice; les épices, que ne se ménage pas la paysanne, passant dans le lait, servent de vermifuge au nourrisson. Mais une fois rendus dans leurs familles, ces pauvres petits amours s'émacient et s'étiolent, en vivant de douceurs et de biscuits. L'ascaride vermiculaire pullule dès lors dans leurs entrailles, et le médecin ne s'en doute que lorsqu'il en voit sortir; autrement, c'est la bile, c'est le sang, c'est le lymphatisme, c'est la cachexie, c'est l'inflammation. On met l'enfant à la diète et aux tisanes, dont l'ascaride s'accommode fort bien, aux sangsues, dont il s'inquiète fort peu, lui qui est la sangsue de nos intestins; et, à la faveur de ce docte traitement, l'enfant dépérit et s'éteint selon la formule, tandis qu'on le voit se rétablir souvent dans les vingt-quatre heures, quand on commence par lui restituer la nourriture aromatique que le sevrage lui avait ravie. Notre régime hygiénique (264) met les enfants et les personnes du sexe à l'abri de toute nouvelle invasion; et notre système curatif, à son tour,

est en grande partie fondé, sur ce fait d'observation, que le plus grand nombre de nos maladies est l'œuvre des parasites, et surtout des vers intestinaux.

En traitant plus bas, par ordre alphabétique, de nos diverses maladies, nous aurons soin de faire l'application de ces principes à chaque cas particulier.

CHAPITRE X.

MOYENS PRÉSERVATIFS ET CURATIFS CONTRE LES CAUSES MORALES DE NOS MALADIES.

80. La nature nous a donné la raison pour découvrir les dangers présents, prévoir les dangers futurs, mettre à profit les souvenirs du passé, afin de savoir repousser les premiers et nous mettre d'avance à l'abri des seconds. La vue du danger présent nous effraye ou nous épouvante ; la prévision du danger futur nous attriste ou nous désespère ; le souvenir de nos dangers passés est un remords, quand il n'est pas une leçon ou une satisfaction.

L'absence du danger, le sentiment exquis de notre sécurité nous laisse dans l'âme une expression de satisfaction et de douce gaieté, qui est tout le bonheur.

81. La joie et l'allégresse sont l'expression du triomphe et de la victoire ; c'est la satisfaction glorieuse d'avoir repoussé un danger par la combinaison de notre force physique et de notre puissance morale.

Le plaisir et la jouissance sont l'ivresse qui résulte de l'accomplissement d'un devoir en lui-même pénible ou fatigant.

82. La débauche et le libertinage volontaires sont des aberrations morales de gens qui veulent avec l'esprit ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter avec les sens. C'est le blasphème de l'impuissance, c'est la frénésie de la honte, c'est l'irritation d'un être qui, n'ayant pas assez de force pour accomplir un devoir, use ce qui lui en reste à le simuler.

83. Triste société que celle où la misère impose la débauche comme un moyen d'avoir du pain ! Les anges eux-mêmes demandent grâce à Dieu pour cette débauche du corps, à laquelle l'âme humiliée ne prend aucune part.

84. Etudiez bien le mécanisme de toutes les maladies physiques qui émanent de causes morales, et vous arriverez à cette conclusion, que les causes morales de nos maladies se réduisent, en définitive, à la honte et à la crainte, au remords et à la prévision, au souvenir du passé et à l'appréhension de l'avenir.

La folie est un désordre physique apporté dans l'organisation du cerveau, soit par une lésion matérielle, soit par une impression morale. La folie est curable ou incurable, selon que cette lésion est susceptible ou non de s'effacer et de se réparer.

85. La honte et la crainte peuvent frapper comme la foudre, et elles altèrent notre santé d'une manière d'autant plus grave, que l'impression morale en est plus profonde et que nous attachons une plus grande importance à leur objet. La pensée, cette élaboration du cerveau, est en état de concentrer toutes les facultés de l'organe sur un espace incapable de les contenir et qui semble crever sous l'effort. De là vient qu'une idée, une seule idée tue ; car elle agit immédiatement sur l'organe, principe de la vie.

86. Les maladies provenant de causes morales seront d'autant plus rares que la société sera mieux organisée. Une société bien organisée doit être une assurance mutuelle, où chacun concourant à l'existence commune, où l'homme n'ayant plus rien à craindre du côté de l'homme, et le passé se rachetant par une réparation, il n'y ait plus que le feu du ciel où les eaux du déluge qui soient capables de faire trembler sur les chances de l'avenir. Aujourd'hui l'hygiène publique, déjà si défectueuse sous le rapport physique, est nulle et de la plus complète nullité sous le rapport moral.

87. Contre une société aussi marâtre, il n'est permis de nous insurger que par la philosophie et la résignation. La philosophie réduit à sa plus simple expression l'importance de l'objet, et la résignation l'importance de nos souffrances. De combien de sortes de maladies nous nous préserverions, si nous savions raisonner les biens et les maux de la vie ! Ils durent si peu, que l'on met plus de temps à les espérer et les craindre qu'à en jouir ou en souffrir.

Apprenons de bonne heure à regarder la vie comme un devoir, la mort comme un accident ou une nécessité. Le sentiment du devoir est une sainte jouissance ; le sentiment de la nécessité est une douce résignation. Défendons-nous des suggestions de la haine et des aberrations de l'amour.

88. L'amour ne doit jamais être un caprice, mais un besoin et une satisfaction de procréer. C'est là le but qui le sanctifie et le préserve de toutes ses folies. Je voudrais bien qu'il fût enfin reçu qu'un homme qui a séduit une femme, afin de se ménager le plaisir de la déshonorer, fût plus déshonoré qu'elle. Car, enfin, la femme ne mentait pas, et lui mentait ; et le mensonge est un crime. Nous sommes donc bien encore à l'état sauvage, nous qui honorons le menteur et méprisons l'être faible qui en a été la dupe !

89. Je demande à tous les malades que mon traitement aura guéris de me prouver leur reconnaissance, en faisant lire aux filles trompées qu'ils pourront découvrir les paroles suivantes :

« Mes pauvres filles, ne mourez pas de honte ; et
« ayez encore moins la pensée de faire mourir, avant
« d'être né, le fruit innocent d'un moment de faiblesse,
« où le menteur vous a surpris. Souvenez-vous que l'o-
« pinion publique pardonne la faute de la fille à la ten-
« dresse de la mère. Nourrissez votre enfant, élevez-le
« avec soin, aimez-le comme un pauvre petit être dé-
« laissé au berceau par son protecteur naturel. Je vais

« vous permettre une petite vengeance. Quand votre « séducteur se sera marié, pour épouser quelques gros « sous que vous n'aviez pas, comme il aura des enfants « moins beaux et moins forts que le vôtre, car les en- « fants du calcul sont toujours rachitiques ou scrofu- « leux, passez souvent devant lui avec le vôtre, afin « qu'il compare ce qu'il a quitté à ce qu'il a préféré. « Apprenez bien ensuite à votre enfant qu'on n'est pas « déshonoré pour avoir été abandonné par son père, « parce que nul n'est déshonoré pour le crime d'au- « trui. Honte à quiconque lui reprocherait sa nais- « sance, et ne lui tiendrait nul compte de ses bonnes « qualités ! »

90. Ne donnez jamais le nom de plaisir à ce qui s'achète aux dépens du repos et de la bourse, encore moins à ce qu'on n'oserait pas avouer en public ; ce ne sont là que des fatigues somptueuses, ruineuses et fort souvent ennuyeuses.

91. Soyez économes et jamais avares. N'imitez pas ces travailleurs qui se font rentiers, alors qu'il ne leur reste pas la force de jouir de leurs rentes ; rapaces, puis souffreteux, ils n'ont le plus souvent tant blessé leur conscience et altéré leur santé que pour laisser leur or à un dissipateur et à un enfant prodigue.

92. Evitez les querelles et les procès avec le même soin que vous évitez une mauvaise rencontre ; vous gagnerez de la sorte, et le temps que vous auriez perdu, et la paix du cœur, qui est la trame de la vie dont le temps est le tissu, et enfin les frais de justice, qui pèsent, en définitive, autant sur celui qui gagne que sur celui qui perd.

93. J'ai une méthode pour conserver ma santé et me guérir de mes maladies ; j'ai une méthode pour conserver ou ramener le bonheur. On a adopté la première : pourquoi n'adopte-t-on pas la seconde ? l'une est incomplète sans l'autre ; vous ne vous porterez jamais tout à fait bien qu'avec les deux. Souvenez-vous bien

qu'il n'est pas de maux que je n'aie soufferts dans ma vie, pas d'humiliation dont je n'aie été abreuvé; on m'a spolié de tout, excepté de ma gaieté et de ma sympathie pour ceux qui souffrent. Avec ces deux seules choses, je suis plus heureux que mes spoliateurs.

94. En un mot, vous vous tuez autant par vos écarts d'imagination que par vos écarts de régime. Ce n'est jamais assez, pour se bien porter, que d'être sain de corps; il faut encore être sain d'esprit et de cœur.

DEUXIÈME PARTIE.

PHARMACIE DOMESTIQUE ET PORTATIVE, OU INSTRUCTION PRATIQUE SUR LA PRÉPARATION ET SUR L'EMPLOI DES MÉDICAMENTS DE LA NOUVELLE MÉTHODE.

95. Il n'est pas plus difficile de préparer un médicament que de préparer un aliment. De même que je veux que chacun devienne son propre médecin, de même je désire que chacun devienne son propre pharmacien. Ma tentative ne nuira pas plus aux pharmaciens, que le traité de Carême n'a nui aux cuisiniers de profession. On ne détruit pas une position, pour en divulguer les mystères ; on ne fait en cela que mettre sur ses gardes celui qui la possède et l'exploite, en le plaçant sous la surveillance éclairée de celui qui en achète les produits. Le riche qui sait n'a pas la patience ou le temps d'exécuter ; le pauvre qui sait n'a pas de quoi payer ceux qui exécutent ; il se passe du nécessaire, quand il ne peut pas se le procurer de ses propres mains. Le pharmacien ne perdra donc rien à ce que le riche sache et que le pauvre exécute.

Quant au pharmacien de mauvaise foi, qui, par haine contre les bienfaits de la nouvelle méthode, ne se fait pas un scrupule de préparer à contre-sens les nouveaux médicaments, le contrôle éclairé du malade mettra l'apothicaire à l'abri de cette odieuse tentation du malin esprit de la Faculté.

Il est en outre bien des localités où le pharmacien manque ou se trouve fort loin. C'est surtout dans ces lieux retirés qu'il sera bon qu'on trouve une âme charitable qui sache se composer sa pharmacie et en faire part à autrui.

96. Il entrera un jour dans les vues d'une bonne éducation que les jeunes personnes, à quelque classe qu'elles appartiennent, soient bien au courant de l'art double aujourd'hui, et qui, tôt ou tard, n'en formera

qu'un seul, de préparer les aliments et les médicaments; et connaissent les principes qui maintiennent ou ramènent la santé. Car la médecine, se simplifiant et se mettant de plus en plus à la portée de tout le monde, les médicaments cesseront d'être nombreux et complexes ; et, d'un autre côté, la théorie de leur emploi ne sera plus un arcane.

97. Cette ère nouvelle commence déjà autour de moi ; on ne saurait croire à quel chiffre s'élève le nombre des personnes qui ont appris à préparer leur petite pharmacie, en suivant à la lettre le formulaire que j'ai publié dans le grand ouvrage. Les personnes riches se procurent notre *pharmacie portative et de voyage* (*), boîte aussi élégante que commode, qui renferme la collection des médicaments que nous employons le plus fréquemment. Au moyen de ce droguet et de l'instruction qui l'accompagne, quelque accident qu'il arrive, et dans les campagnes qui n'ont à leur portée ni médecin, ni pharmacien, les malades seront sûrs de ne jamais manquer des premiers secours que peut réclamer le plus impérieusement leur position.

98. Mais, si l'on se pénètre bien des notions que nous allons donner ici sur la préparation et l'emploi

(*) Nos excellents amis, MM. de Bréauté père et fils, deux savants qui ne semblent être riches que pour le bien des autres, nous prièrent, dès l'apparition de notre *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, de leur envoyer, dans une boîte, la collection complète de nos médicaments, afin de pouvoir soigner les pauvres malades qui les entourent. C'est ce qui nous donna l'idée de proposer cet exemple aux autres personnes douées de la même charité, et de faire exécuter, par les plus habiles tabletiers, une boîte de voyage. Cette boîte, qui renferme dix-huit cases et cinq sous-cases, n'a en longueur que 46 centimètres, et environ 15 centimètres de hauteur et de largeur; on la place facilement dans un porte-manteau. On y trouve, outre les médicaments en flacons, de la charpie, des bandes, seringues à injections, pinces pour saisir les artères, ciseaux mousses pour les pansements, etc., et une instruction pratique pour préparer la plupart des médicaments et les doser.

de chacun de nos médicaments (*), je ne sache pas une seule des maladies curables que nous décrivons dans la troisième partie, qu'on ne puisse soigner soi-même et guérir en fort peu de temps, sans le secours de personne.

Dans cette énumération des préparations pharmaceutiques de notre méthode, nous suivrons l'ordre alphabétique, tant que les rapports intimes des médicaments ne nous forceront pas de l'abandonner (**).

CHAPITRE I.

ALOÈS ET BOUILLON AUX HERBES.

99. On prend dans le commerce la plus belle qualité d'aloès, l'aloès dit succotrin, qui est vendu en gros morceaux ayant l'apparence de morceaux de verre à bouteille retirés informes des fourneaux. L'aspect en est noir luisant par réflexion, jaunâtre par transparence,

(*) Il est des médicaments composés qu'il serait trop difficile de préparer soi-même; tels sont le calomel et l'émétique. On se les procurera, ainsi que les matières premières, chez le pharmacien; et, si petite qu'en soit la quantité, on en aura pour longtemps, car on ne les administre qu'à petite dose.

(**) Afin de composer avec sécurité toutes les formules qui vont être données, il est bon de se familiariser avec la connaissance des rapports au moins approximatifs des anciens et des nouveaux poids. On n'oubliera pas que le litre équivaut environ à la pinte ancienne, le demi-litre à la chopine, en sorte que l'on peut s'arrêter aux rapports approximatifs suivants, dans l'application pharmaceutique :

Litre *égale*	pinte ou 2 livres d'eau.	1/4 kilogramme ou 250 gramm. =	1/2 livre ou 8 onces.
1/2 litre =	1 chopine.	Hectogram. =	1/5 livre. ou 3 onces.
1/4 litre =	1 demi-setier.		
1/8 litre =	1 poisson ou un verre.	30 grammes =	1 once.
		4 grammes =	1 gros.
Kilogramme ou 1000 grammes =	2 livres.	1 gramme =	18 grains.
		5 centigrammes =	1 grain.
1/2 kilogramme ou 500 gramm. =	1 livre ou 16 onces	12 litres =	1 seau d'eau.

la cassure conchoïde ; son odeur est caractéristique, et sa saveur d'une amertume dont on a hâte de se débarrasser. Cette gomme-résine se délite et se dissout tout autant dans l'eau que dans l'alcool. L'aloès ne doit pas coûter plus de 25 centimes l'once, et cette quantité dure longtemps.

100. On concasse ces gros fragments, de manière à les réduire en grumeaux de la grosseur d'un grain de blé, ou de cinq millimètres en diamètre, en sorte qu'en moyenne, et l'un dans l'autre, chacun de ces grumeaux pèse environ 5 centigrammes (un grain des anciens poids). On passe au crible, si l'on en a un, pour ne retenir que les grumeaux de ce calibre, réservant la plus fine poussière pour l'usage des enfants, les gros grumeaux étant destinés à celui des grandes personnes (*).

101. Dans les cas où nous prescrivons ce médicament, on prend dans la bouche de un à cinq grumeaux, qui équivalent à 25 centigrammes (ou cinq grains), et on les avale aussitôt, au moyen d'une gorgée d'eau ; de cette manière, on a à peine le temps de s'apercevoir de l'amertume de l'aloès. Ou bien l'on place ces cinq grumeaux entre deux tranches de pain de la soupe, et l'on avale le tout sans mâcher. Quand il s'agit de l'administrer aux enfants, on place l'équivalent de poudre dans de la confiture aux groseilles ou autre confiture en gelée ; ou bien on en remplit une pellicule de raisin ou de groseille qu'on leur fait avaler comme une pilule. Cependant je vois beaucoup d'enfants prendre l'aloès à la manière des grandes personnes.

Aux animaux de grande taille, on en fait avaler une

(*) Les *pilules antecibum, pilules écossaises* ou d'*Anderson, pilules de Bontius, grains de santé, grains de vie, pilules d'aloès et de savon, pilules de Horse, d'Harvey, de Morrison, de Peter*, etc., ont pour base l'aloès, quelquefois avec addition de jalap, scammonée, coloquinte, gomme-gutte, et n'opèrent pas autrement, mais moins bénignement que notre aloès en grumeaux ; seulement elles vous coûtent plus cher. En pharmacie, on paye le mot plus que la chose.

once (30 grammes), et une demi-once (15 grammes), aux animaux de petite taille ; on dissout, à cet effet, la quantité d'aloès dans l'eau blanche (son bouilli dans l'eau), et on leur fait avaler de force.

102. La dose, pour un lavement, est de deux grumeaux, que l'on fait dissoudre dans l'eau bouillante.

103. L'aloès, pris à dîner et avec la soupe, produit son effet environ le lendemain matin de cinq à sept heures ; et l'on en est quitte pour tout le reste du jour. Afin d'en rendre l'action plus infaillible, on a soin, avant de se coucher, de boire un grand bol de bouillon aux herbes bien chaud ; on pourra en prendre un autre avant d'aller à la selle. L'effet de l'aloès est favorisé par le sommeil ; cependant, on peut se l'administrer à toute heure.

104. On prépare le bouillon aux herbes de la manière suivante :

Eau	1 litre.
Oseille	une poignée.
Cerfeuil	une poignée.
Ciboule	une tête.
Beurre	une grosse cuillerée.
Sel de cuisine	une grosse pincée.

Laissez bouillir jusqu'à ce que l'oseille soit bien macérée, l'espace de quatre à cinq minutes environ.

105. J'emploie l'aloès de préférence à toute autre purgation, parce que cette substance, qui est drastique par son acide et ses sels, est éminemment vermifuge par son amertume, et que chez les personnes du sexe, elle ramène et régularise la menstruation. Son action vermifuge agit sur toute la longueur du canal intestinal; ce dont on peut juger à la matière colorante jaune qu'il communique aux selles.

106. La dose de cinq grumeaux à prendre, avec ou avant la soupe à dîner, n'est pas suffisante pour produire une complète purgation chez certaines personnes sujettes à de fortes constipations ; à la seconde fois, ces

personnes en prendront dix à quinze grumeaux, et même davantage, s'il y a lieu. Chez certaines autres, un grumeau produit plus d'effet que cinq chez d'autres. Mais l'aloès ne laisse pas d'agir, en sa qualité de vermifuge, alors même qu'il n'agit pas comme purgatif. Il coupe court aux maux d'estomac et d'entrailles, que l'action du camphre ne soulage pas instantanément; il ramène aussitôt l'appétit, dissipe les embarras gastriques, facilite la digestion et la défécation, triomphe de la constipation la plus opiniâtre, chasse subitement les vers de l'estomac et en débarrasse peu à peu le malade. Aussi le prescrivons-nous, comme moyen hygiénique, tous les quatre à cinq jours.

CHAPITRE II.

BAINS SÉDATIFS OU ALCALINO-FERRUGINEUX.

107. Grandes baignoires. Après les deux ou trois premiers seaux d'eau, versez dans la baignoire :

Ammoniaque saturée de camphre	200 grammes.
Sel de cuisine	2 kilogrammes.

Achevez de remplir la baignoire jusqu'à la hauteur voulue, et agitez vivement l'eau avec une ou deux grosses pelles rougies au feu.

N. B. On prépare l'ammoniaque saturée de camphre, en versant un grand verre à liqueur d'alcool camphré dans les 200 grammes d'ammoniaque, et agitant le mélange dans un flacon bouché. Cela fait, on plonge le flacon dans l'eau du bain, le goulot en bas, et on l'y lave complétement.

108. Baignoires moyennes, et grandes baignoires destinées aux personnes chargées d'embonpoint et qui déplacent une grande quantité d'eau. Dans ce cas, la quantité d'ammoniaque se réduit à 100 grammes et le sel de cuisine à 1 kilogramme.

109. Baignoires d'enfant. Préparez comme ci-dessus en employant :

Ammoniaque saturée de camphre	60 grammes.
Sel de cuisine	250

N. B. On prend ces bains tous les cinq à six jours jusqu'à soulagement complet, et toutes les fois qu'on éprouve un grand feu, accompagné d'une grande lassitude. On les prend suffisamment chauds ; et l'on en sort au bout de vingt minutes, ou même avant, s'ils paraissaient s'être trop refroidis. Au sortir du bain, on se fait essuyer le corps ; on se graisse le crâne avec de la pommade camphrée ; et l'on se fait administrer, debout et mieux sur un canapé, une bonne friction de vingt minutes sur tout le corps, mais principalement entre les deux épaules, sur la poitrine et les reins, avec la pommade camphrée ; on s'habille ensuite chaudement.

Effets de ces bains. Ces bains alcalino-ferrugineux produisent les résultats les plus heureux dans les cas de fièvre, de douleurs rhumatismales, de courbatures, de paralysie des membres ; de maladies du foie, des reins, de l'utérus et des voies urinaires ; de la chorée ou danse de Saint-Guy ; de rage et de manies furieuses, d'ivresse, d'apoplexie foudroyante et de *delirium tremens*.

N. B. Leur composition n'altère en rien les baignoires étamées ou en zinc, encore moins les baignoires en bois. Il existe à Paris des établissements de bains où l'on a introduit l'usage des bains sédatifs.

CHAPITRE III.

CALOMÉLAS (MERCURE DOUX OU PROTOCHLORURE DE MERCURE).

110. Le calomélas (*) est le seul sel mercuriel dont je fasse usage, à cause de son infiniment faible solubilité dans l'eau. J'en fais usage contre les gros lom-

(*) Ne confondez pas ce mot avec celui de *caramel*, qui ne signifie que le sucre fondu sur le feu, dans l'eau, jusqu'à consistance sirupeuse.

brics ou autres vers intestinaux qui résistent aux autres vermifuges tirés du règne végétal. L'acidité du suc gastrique en augmente suffisamment la solubilité, pour que cette substance, inoffensive à l'égard de l'homme, devienne le poison des parasites qui en assiégent le canal intestinal. L'ingestion d'une plus grande quantité de tout autre acide serait dans le cas d'en augmenter la solubilité d'une manière nuisible à l'homme lui-même.

111. Dès qu'on a pris le calomélas, on sent, pour ainsi dire, les vers intestinaux abandonner le siége, quitter l'estomac pour redescendre dans les intestins, où le poison les suit avec le travail de la digestion. Au bout de deux ou trois heures, si la dose de calomélas a été assez forte, on éprouve de légères épreintes dans le bas-ventre. Si cela a lieu, on ne tarde pas d'aller à la selle, pour rendre des matières noirâtres qui, lorsqu'elles sont trop liquides, déposent au fond du vase une poudre noire et analogue à la limaille de fer, qui n'est que la poudre de calomélas noircie par l'ammoniaque des matières fécales; car l'ammoniaque, et partant l'eau sédative, ont la propriété de colorer en noir le calomélas. Au reste, quand les selles présentent ce caractère, c'est que la dose de ce sel aurait été trop forte, ou que le sel aurait été mal préparé; ce phénomène serait précédé, alors, par des accidents plus graves : refroidissement des extrémités, cyanose ou vergetures bleues, lipothymie et vomissements.

On se hâterait alors d'appliquer sur le ventre soit une compresse d'eau sédative (177), soit un cataplasme salin (167). On s'introduirait dans l'anus de la pommade camphrée (158), ou bien une bougie camphrée (157); on prendrait des lavements émollients (221); et enfin, si cela persistait, l'huile de ricin (209). En même temps, on écraserait sous la dent un petit morceau de camphre (122).

112. Mais aucun de ces accidents n'aura lieu si l'on prend le calomélas à la dose voulue.

Le calomélas peut être administré sous deux formes : l'une en poudre cristalline plus fine que la poudre de verre, et l'autre en poudre blanche et fine comme la plus fine farine. Le calomélas préparé à la vapeur a cette dernière forme, et aujourd'hui, en général, les pharmaciens n'en ont presque pas d'autre. Nous donnons, nous, la préférence à la première, en petits cristaux, comme étant la plus inoffensive et la mieux susceptible d'être purifiée du sublimé corrosif (deutochlorure de mercure), qui se produit en même temps que le calomélas (protochlorure de mercure), et qui est un des poisons les plus énergiques, même à très-faible dose. En effet, une poudre cristalline, laissant entre ses molécules de plus grands intervalles, peut être lavée plus facilement qu'une poudre farineuse qui se tasse presque toujours. D'un autre côté, les substances agissant en raison de leur division, qui multiplie les surfaces, l'action du calomel en poudre farineuse doit être, à égalité de dose, mille fois plus violente que celle du calomel en petits cristaux.

113. Quoi qu'il en soit, et par mesure de précaution, toutes les fois qu'on fait sa provision de calomélas, il faut avoir soin d'en essayer une molécule à l'eau sédative pour voir si elle y noircit ; ensuite on dépose la masse au fond d'un verre plein d'eau pure. Au bout d'une demi-heure, on décante doucement cette eau ; on remplit le verre d'une nouvelle quantité d'eau que l'on décante encore pour le remplir une troisième fois, et cette fois-ci, après avoir décanté, on laisse sécher le calomel, avant de l'enfermer dans des papiers, pour s'en servir au besoin. Le calomel ainsi lavé est dépouillé de tout le sublimé corrosif qui pourrait encore adhérer à la surface de ses molécules, et il n'attire plus l'humidité de l'air.

114. Manière d'administrer le calomélas. On dépose la quantité voulue de calomélas entre deux tranches de confiture, qu'on avale sans les mâcher ; ou on la pétrit

en boulettes avec de la mie de pain, ou on la prend en pastilles (les pastilles dites vermifuges contiennent 5 centigrammes de calomélas chaque); on pourrait introduire la dose dans une pellicule de raisin ou de groseille; enfin la rouler dans un carré de papier joseph qu'on avalerait ensuite comme une pilule.

Dose à prendre pendant 2 à 3 jours de suite, quand, le premier jour, on ne se sent pas tout à fait soulagé :

Calomélas cristallin: 25 à 50 centigrammes pour les grandes personnes; 15 à 20 centigrammes pour les enfants au-dessus de quatre ans; 10 centigrammes pour les enfants en bas âge, mais pour ceux-ci une seule fois.

Calomélas farineux: 10 centigrammes pour les grandes personnes; 5 centigrammes pour les enfants au-dessus de quatre ans pendant trois jours; 5 centigrammes une seule fois pour les enfants en bas âge, sauf à recommencer si la première dose ne les guérit ni ne les incommode.

N. B. On doit toujours s'arrêter le troisième jour, et ne pas continuer davantage l'administration de ce remède. On s'arrêterait même à la première fois si la dose première produisait une purgation; car un usage plus longtemps continué finirait par produire des phénomènes d'intoxication mercurielle, tels que la salivation abondante, l'ébranlement et la noirceur des dents, la fétidité de l'haleine et autres genres de désorganisation. Rien de tout cela n'aura lieu en suivant exactement les prescriptions précédentes.

A la rigueur, on pourrait prendre 1 gramme de calomélas cristallin, sans en être le moins du monde incommodé.

Je viens de lire cinq ordonnances de médecin prescrivant à quelques jours d'intervalle, à un enfant en bas âge, de 40 à 50 centigrammes de calomélas à la vapeur; puis frictions à l'onguent napolitain (56 *bis*, 2°). Si cet enfant a survécu à un pareil traitement, si bien

constitué qu'il fût auparavant, il doit avoir contracté une constitution mercurielle que le médecin ne manquera pas de qualifier de constitution scrofuleuse.

CHAPITRE IV.

CAMPHRE (SES CARACTÈRES ET SES PROPRIÉTÉS EN GÉNÉRAL).

115. Le camphre est une huile essentielle qui joint à l'immense avantage de rester solide, même à une température assez élevée, une propriété antiputride et vermifuge à un degré qu'aucune autre essence ne saurait égaler. Qui ne sait qu'on s'en sert de temps immémorial, pour protéger les étoffes et les pelleteries contre les ravages des teignes et des mites? Ses qualités antiseptiques ou antiputrides sont telles, qu'on peut laisser impunément pendant une année de la viande dans un bocal rempli d'eau, sans qu'elle s'y corrompe, pourvu qu'on ait la précaution de déposer, à la surface de l'eau, une quantité suffisante de grumeaux de camphre, que l'on renouvelle à mesure qu'il s'évapore.

116. Car tout solide qu'il est, le camphre s'évapore comme toute autre essence, et il absorbe comme elles l'oxygène de l'air. Ce qui en reste n'est que la portion la moins volatile, qui, abandonnée par la portion la plus volatile, se divise en poudre impalpable, comme le camphre obtenu par évaporation de sa dissolution alcoolique. De là vient que le camphre non-seulement diminue de volume à l'air libre, mais qu'il s'effrite à la surface, et se couvre d'une poudre impalpable, qu'on pourrait utiliser comme *camphre à priser*, si, en perdant une partie de sa volatilité, elle n'avait pas perdu une partie de son activité. On évite ce déchet, en recouvrant le camphre d'une bonne couche de graines de lin; de cette façon, le camphre se conserve indéfiniment avec toutes ses propriétés, même dans un bocal ouvert.

117. Mes recherches m'ayant amené à admettre que le plus grand nombre des maladies émanent de l'inva-

sion des parasites internes et externes, et de l'infection par les produits de leur action désorganisatrice ; d'un autre côté, ayant en vue de simplifier la médication autant que je venais de simplifier la théorie médicale, je ne pouvais pas arrêter ma préférence sur une substance meilleure que le camphre, dans le double but d'étouffer la cause immédiate du mal, et d'en neutraliser les effets. Si j'avais eu sous la main un médicament d'une plus grande énergie sous ce double rapport, je n'aurais pas basé ma médication sur le camphre.

118. Quelques esprits, dont chacun peut apprécier la portée et les inspirations, ont voulu de prime abord jeter du ridicule sur l'importance que nous attachions à l'action du camphre ; tous leurs efforts n'ont fait que trahir leur ignorance, et révéler le mobile occulte qui les fait agir. Il est des gens qui, par position, ont intérêt à repousser tout ce qui guérit trop vite ; la bégueulerie, dans le principe, a fait cause commune avec ce ridicule de commande ; la pauvre femme qui puait le musc, afin de dissimuler une odeur encore plus suspecte, se récriait avec une apparence de spasme nerveux contre l'odeur si chaste du camphre. Aujourd'hui tous ces travers sont tombés devant la puissance des faits ; on se contente de plaindre ceux qui en rient ; et bientôt on ne remarquera plus l'odeur du camphre, vu que tout le monde s'en servira au besoin ; car on ne sent pas les odeurs dans lesquelles on vit d'habitude. Ne vous arrêtez donc pas à cette fausse honte : et à ceux qui vous diront que vous *sentez le camphre*, répondez : *Vous, vous sentez le musc ou pire que le musc ;* et tout sera fini par une compensation de tolérance où la générosité sera toute de votre côté. Ce qui guérit sent toujours bon.

Quant aux dangers qu'offrirait le camphre comme poison, les limiers de la police médicale vont perdre leur temps à vouloir le persuader à une population qui en fait impunément un si grand usage.

On a beaucoup exagéré les vertus antiaphrodisiaques du camphre. Le camphre protége la chasteté, mais ne détermine pas l'impuissance ; en purifiant les organes, il accroît la fécondité, rend la gestation heureuse et l'accouchement facile. Il ne paralyse que l'abus, les aberrations et les velléités inopportunes de l'amour. Tout ceci est fondé sur près de dix ans d'expériences.

119. Il existe plusieurs espèces de camphre naturel; mais toutes n'ont pas la même puissance. Le meilleur est celui du Japon ; mais il arrive rarement en France, les Japonais en faisant une assez grande consommation, dans leur thérapeutique, pour qu'ils craignent, aujourd'hui surtout, d'en manquer. Le camphre du commerce nous vient de Java, de Sumatra, de Bornéo, etc. ; mais on en distingue deux espèces, l'une d'une action insignifiante, et l'autre d'une efficacité telle, que les Javanais la désignent sous le nom de *remède à tous maux* Cette dernière espèce se tire du *laurus camphora*. Elle nous est expédiée brute et telle qu'on la recueille, en faisant bouillir dans l'eau les tiges et feuilles de cette plante; c'est en Europe, en Hollande et en France, qu'on la raffine en la sublimant. Les châles que les Indiens expédient en Europe arrivent rongés de mites et de teignes, si l'on a eu le malheur de n'employer que la mauvaise espèce de camphre pour les en garantir.

Le camphre le plus beau ne dépasse pas aujourd'hui le prix de 4 fr. la livre, ou 25 c. les 30 grammes (l'once).

120. Enfin on obtient un camphre artificiel en faisant passer un courant de chlore ou de gaz acide hydrochloirique à travers l'essence de térébenthine. Un pareil camphre ne doit être considéré que comme une sophistication digne de toutes les rigueurs de la loi ; car, il faut le dire tout haut, les assassins de grands chemins n'ont jamais fait autant de mal à la société que les misérables qui prennent à tâche de sophistiquer les substances destinées à alimenter ou à guérir les hommes.

On doit se méfier d'un camphre qui a une cassure en

petits grumeaux agglomérés, d'aspect oléagineux, d'environ cinq millimètres de diamètre, et dont l'agglomération forme à l'œil, par leurs points de contact, un réseau à mailles pentagonales; ce camphre, qui s'effrite d'abord sous les doigts en ces divers morceaux, acquiert à l'air une grande compacité. Le vrai camphre purifié deux fois est compacte, a une cassure fibreuse, et, au lieu de durcir à l'air, il tombe en efflorescence. Le premier est évidemment produit par l'action du chlore sur l'huile de térébenthine ; tout acheteur a droit de le refuser comme suspect. Nous le répétons, le bon camphre, quand on le casse, offre une surface striée comme par des fibres parallèles.

Nous ne saurions trop provoquer la surveillance des comités de salubrité publique des diverses villes de France, sur les moyens frauduleux par lesquels on entreprendrait aujourd'hui de sophistiquer une substance qui devient d'un usage si général, et qu'on achète presque toujours de confiance.

121. Le camphre a la propriété de ramener le sommeil, d'éclaircir les urines, de mettre en fuite ou d'empoisonner les parasites internes ou externes, par conséquent de dissiper les crampes et maux d'estomac, les douleurs d'entrailles, la diarrhée et la dyssenterie, la gravelle, de prévenir la formation de la pierre. Les urines les plus rouges et les plus sédimenteuses reprennent leur limpidité dès qu'on a fait usage un seul jour de la poudre de camphre à l'intérieur ; elles répandent une odeur aromatique, et restent longtemps à l'air sans se décomposer et sentir mauvais.

Par le pansement au camphre, les plaies et blessures sont à l'abri de la gangrène, de l'érysipèle, de la formation d'un pus de mauvaise nature.

§ 1er. Camphre à prendre trois fois par jour, dans le cas d'insomnie.

122. Le matin, à midi, et le soir, on écrase sous la

dent un morceau de camphre gros comme une lentille ordinaire (5 centigr. environ), et on l'avale au moyen d'une gorgée d'une tisane de chicorée (215), ou de houblon (214), ou d'une eau légèrement chargée de l'arome du goudron (203, 1°).

123. On recommence la nuit, toutes les fois qu'on est pris d'insomnie. Dès la première ingestion du camphre dans l'estomac, on se sent aller au sommeil ; l'on ne fait ensuite que des rêves indifférents et qui ne rappellent que les scènes ordinaires de la vie. Les personnes sujettes au cauchemar peuvent ainsi s'en débarrasser d'une manière facile et peu coûteuse. Il faudrait que la source des souffrances du malade fût bien profonde et bien active, pour que le camphre ne produisît pas, sous ce rapport, l'effet désiré ; on aurait recours alors à 1 centigramme d'opium en pilule.

124. Pour augmenter encore l'effet soporifiant du camphre, on l'emploiera sous la forme suivante. Saupoudrez un verre d'eau sucrée avec la quantité ci-dessus prescrite (122) de poudre de camphre (126) ; ajoutez-y deux petites gouttes d'éther sulfurique ; agitez, et prenez le verre en entier ou à moitié. On ne saurait s'imaginer quelle suavité cette petite potion répand sur le sommeil et sur les rêves. Je conseille cette innocente consolation à ceux que l'état de veille attriste, que l'insomnie torture et que le sommeil fatigue ; aux affligés enfin pour qui l'agitation de la vie est un tourment, et le calme du sommeil un baume.

125. Dans les maladies des bestiaux, on remplace cet article de la médication par l'essence de térébenthine, à la dose de 30 grammes, que l'on délaye dans un seau d'eau blanche, pour les animaux de grande taille ; et de 8 grammes dans un quart de seau, pour les moutons et autres animaux de cette taille. On le leur administre, dès qu'on s'aperçoit que les animaux perdent l'appétit. A défaut de térébenthine, on peut faire bouillir dans l'eau un morceau de bois ou une douve goudronnée.

§ 2. Camphre (poudre de). Camphre à priser. Camphre à fumer.

126. On peut préparer la poudre de camphre de trois manières différentes :

1° On étend d'eau l'alcool camphré (142), ce qui précipite le camphre en une poudre blanche, qui se réunit à la surface de l'eau ; on prend avec une cuiller ou une écumoire cette quantité de poudre, et on la fait égoutter sur un filtre en papier placé dans un entonnoir quelconque ; on continue à étendre d'eau l'alcool, jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus de poudre blanche. Quand elle est sèche, par suite de l'évaporation de l'alcool et de l'eau, cette poudre est d'une finesse impalpable.

2° On triture un morceau de camphre avec une quantité suffisante d'alcool, jusqu'à ce que le morceau soit divisé en une poudre impalpable, par l'action de l'alcool, qui dissout et abandonne en s'évaporant les molécules de camphre.

N. B. Ces deux moyens, qui entraînent une certaine perte de temps et celle d'une certaine quantité d'alcool, ne fournissent pas une poudre absolument pure de tout mélange ; les molécules de camphre tiennent toujours emprisonnées dans leur sein des molécules alcooliques qui, à la moindre élévation de température, celle de la poche du gilet même, ressoudent ensemble leurs atomes, et reconstituent le camphre en gros morceaux. Nous n'employons, nous, que le moyen suivant, qui est le moins long, le moins dispendieux, et qui fournit une poudre durable.

3° On râpe, à la *râpe à sucre*, un gros morceau de camphre assez rectifié pour être aussi solide qu'un morceau de sucre. On passe la poudre ainsi obtenue à un tamis de soie très-fin. La portion qui reste sur le tamis sert, en la passant au crible, à garnir les *cigarettes*, comme CAMPHRE A FUMER. Ce qui reste sur le crible est destiné à faire de l'alcool camphré, ou à regarnir et à

bourrer les *cigarettes de camphre* (131). On conserve la poudre dans une boîte assez bien fermée pour que l'évaporation du camphre soit impossible.

127. Usages de la poudre de camphre. On prise la poudre de camphre, comme on prise le tabac, dont elle a tous les avantages, sans avoir aucun de ses inconvénients : elle est moins sternutatoire, et ne tache point le linge. L'usage seul de la poudre de *camphre à priser* suffit quelquefois pour guérir la migraine et le rhume de cerveau.

Les prises de camphre dispensent souvent en quelque sorte de l'usage des cigarettes, de même que les prises de tabac dispensent de l'usage de la pipe et du cigare. L'aspiration par le nez transforme en effet alors les fosses nasales en cigarettes bourrées de camphre ou de tabac. Aussi, quand on a prisé du camphre, éprouve-t-on, dans les voies respiratoires, et même dans l'œsophage, les mêmes effets vermifuges que lorsqu'on fume la cigarette.

128. On se sert encore de la poudre de camphre pour en couvrir les plaies et les solutions de continuité, ce qui arrête sur-le-champ toute formation de pus de mauvaise nature, l'escarre et la gangrène.

129. La poudre de camphre sur les parties génitales a la propriété de faire tomber tout à coup le spasme de l'organe, de ramener le calme dans le physique et la pudeur dans le moral. C'est un moyen précieux de triompher instantanément des accès de nymphomanie, de priapisme et de satyriasis, et d'arrêter à la longue les écoulements de mauvaise nature.

130. Pour prévenir et faire perdre les habitudes précoces de l'enfance, on a soin chaque soir de saupoudrer le matelas sous les draps de lit, avec la poudre de camphre, surtout à la hauteur du bassin.

§ 3. Cigarettes de camphre.

131. Les cigarettes de camphre ont pour but de faire

arriver le camphre sur les surfaces pulmonaires, ce qui ne saurait avoir lieu que par le dégagement de sa vapeur et par le véhicule de l'aspiration. Dans la construction d'une cigarette, on ne doit jamais perdre de vue cette indication ; autrement tous les effets de la cigarette seraient annulés, et l'on n'en retirerait aucun profit, si ce n'est une fatigue de plus. Nous ne dispensons de la cigarette que les personnes dont les poumons trop faibles se refusent à aspirer; nous la remplaçons alors par un morceau de camphre que le malade tient dans la bouche en guise de *chique*, de manière à en imprégner la salive que l'on doit avaler; ou l'on tient habituellement à la bouche ou bien de la racine d'angélique, ou bien une de ces larmes de résine qui découlent des troncs de sapin et des pins. Comme l'usage de la cigarette de camphre est une des bases de notre traitement, nous invitons le lecteur à faire une étude spéciale de ce chapitre.

132. FABRICATION ÉCONOMIQUE DES CIGARETTES. On peut se faire d'excellentes cigarettes avec des tuyaux de paille de beau froment, mais mieux avec des tuyaux de plume.

1° *Cigarettes en tuyau de paille.* On prend un beau tuyau qui ne présente aucune fente; on le coupe carrément un pouce au-dessous et deux ou trois pouces au-dessus d'un nœud (articulation). On perfore ce nœud avec une alène droite ou une grosse aiguille. Ce trou étant fait, on introduit, au moyen d'une petite tige, un centimètre carré de *papier joseph*, ou papier sans colle et perméable à l'air, par le plus long bout du tuyau, de manière que le papier s'applique sur toute la surface supérieure du nœud, qui devient ainsi un diaphragme perméable à l'air. On remplit alors le long bout du tuyau de paille avec de petits grumeaux de camphre, et on les y maintient, sans les tasser, au moyen d'un petit tampon de *papier joseph*. On essaye alors, en aspirant l'air par le petit bout qui est vide de camphre,

si l'air imprégné de vapeurs camphrées passe facilement à travers le diaphragme ; ce qui ne saurait manquer d'arriver que dans le cas où on aurait trop bourré le tampon de papier.

2° *Cigarettes en tuyau de plume d'oie.* La plume se compose, comme l'on sait, d'un tuyau vide et d'une penne bordée de barbes. La penne sert, autant que le tuyau, à la bonne confection d'une cigarette.

A cet effet, on commence par séparer, d'un coup de canif, le tuyau de la penne ; on arrondit alors le bord de la coupe carrément avec l'instrument tranchant. On insinue la pointe du canif dans le petit bout, dans le bout opposé à la coupe ; on tourne le tuyau autour de la pointe de la lame, de manière à détacher tous les points d'adhérence de la moelle sèche qui en obstrue l'orifice. On fait alors partir la moelle en insufflant. On arrondit carrément ce petit orifice, sans trop l'agrandir, de telle sorte qu'il ne reste en dedans aucune trace de pellicule, laquelle, par l'aspiration, ferait l'office d'une soupape, et intercepterait le passage de l'air. Dans cet état, le tuyau de plume est bien préparé.

Sur le dos de la penne, on détache, avec le canif, une lanière d'un pouce de long, que l'on taille en forme de ruban ; on le roule entre les doigts en spirale, et on l'introduit ainsi, au moyen d'une petite tige, par le grand orifice du tuyau de plume, jusqu'à la distance de 2 ou 3 centimètres du petit bout. Le tuyau est alors partagé par ce diaphragme en deux cavités, l'une plus longue et plus large que l'autre : en un grand et un petit bout.

On introduit par le grand orifice un centimètre carré de *papier joseph*, de manière à couvrir le diaphragme en spirale ; on remplit le grand bout de petits grumeaux de camphre non tassés, et on les y maintient, au moyen d'un petit tampon de *papier joseph* qui sert de bouchon. On aspire alors le camphre par le bout vide de la cigarette.

155. Explication théorique de ce mode de construc-

TION. L'air aspiré, en passant à travers les grumeaux du camphre, s'imprègne de ses vapeurs, et porte sur les surfaces pulmonaires l'arome destiné à les préserver et à les guérir. Pour que ce résultat soit obtenu, il faut que l'air embaumé n'ait à traverser aucun liquide, car les vapeurs de camphre s'y dissoudraient, et seraient ainsi arrêtées au passage. De là vient que si l'on amenait le diaphragme de papier jusqu'à l'orifice du petit bout, de celui que l'on tient dans la bouche, comme ce diaphragme se mouillerait de salive, le camphre n'arriverait plus dans la bouche qu'à l'état de saveur, et non à l'état de vapeur ; et l'effet de la cigarette serait détruit, les poumons n'en retirant aucun avantage. Il faut donc, de toute nécessité, que le bout par lequel on aspire soit vide jusqu'à une certaine distance. Il est inutile de faire observer, je crois, que la cigarette de camphre se fume à froid ; en un mot, qu'on l'aspire, au lieu de la fumer. L'usage de la cigarette de camphre suffit souvent, à lui seul, pour guérir et soulager tous les maux de poitrine, l'asthme, le rhume, la coqueluche, les oppressions de poitrine, les extinctions de voix, la toux à toutes les époques; pour guérir la phthisie pulmonaire au premier degré, et la soulager au troisième; pour dissiper enfin les gastrites, crampes et maux d'estomac, etc., par la salive qu'on avale.

154. PRÉCAUTIONS A PRENDRE. On doit éviter de *mâchotter* le bout que l'on tient dans la bouche, crainte d'y opérer une fente par où pénétrerait l'air extérieur non imprégné de camphre et froid; car, dès ce moment, cet air seul arriverait aux poumons. Une cigarette fendue est une cigarette perdue.

Une cigarette bien faite et aspirée avec cette précaution, peut durer une semaine; on renouvelle le camphre tous les soirs.

155. On fabrique, avec un assez grand succès, des cigarettes en bois de violette, en os, en ivoire, qui sont d'une très-grande légèreté ; on s'en procure en émail,

en argent et en or. Les unes et les autres sont tournées et fabriquées d'après les principes ci-dessus. On en fait pour tous les goûts. J'en ai essayé de toutes les sortes; mais, je ne dois pas le dissimuler, j'en suis toujours revenu aux cigarettes en tuyau de plume, à cause de leur grande légèreté et surtout de leur imperméabilité. Cependant, si l'on tenait à ne respirer notre encens que dans des cigarettes précieuses d'or, d'argent et d'émail, il serait bon d'entourer le petit bout de plusieurs tours de fils de soie, afin d'éviter le frottement du métal contre les dents.

136. Pour faire usage de la cigarette, on la presse avec les lèvres seulement, et on aspire de manière que tout l'air aspiré passe par sa capacité. On éprouve alors dans les poumons une impression de chaleur parfumée, qui semble vous brûler la trachée-artère d'abord, impression à laquelle on finit par s'abandonner avec un certain charme. Il est nécessaire quelquefois d'aspirer très-fortement pour éprouver cette impression, qui exerce une très-grande puissance médicatrice sur l'organe pulmonaire ; mais la cigarette ne laisse pas que de produire ses bons effets, quoiqu'avec un peu plus de lenteur, quand on aspire plus faiblement et sans faire aucun effort musculaire. Lorsqu'on veut faire respirer la *cigarette de camphre* à un enfant en bas âge, on a soin de temps à autre de lui pincer des deux côtés les lèvres, de manière que l'air aspiré ne puisse lui arriver que par le tuyau de plume.

Comme la volatilité du camphre est en raison de l'élévation de la température, et que le froid de l'hiver rend cette évaporation moins active, on a soin, en cette saison, de tenir quelques instants la cigarette dans le creux de la main et dans la poche du gilet; de cette manière on aspire encore quelques bonnes bouffées de camphre.

On doit toujours avaler sa salive, parce qu'en s'imprégnant des vapeurs camphrées, elle devient un médicament à son tour.

137. L'envie d'innover et de modifier a eu beau se tourmenter l'esprit, depuis la publication de notre découverte, on a toujours fini par revenir de préférence à la construction que nous venons d'indiquer plus haut (132, 2°) pour la confection d'une cigarette de camphre. Ce serait une chose funeste que de renouveler la malheureuse tentative par laquelle on a cherché à augmenter l'évaporation du camphre en imprégnant ses grumeaux d'alcool ou d'éther; car on porterait ainsi, sur les surfaces pulmonaires, des agents dont l'avidité pour les molécules aqueuses désorganiserait et dessécherait un tissu qui ne fonctionne qu'à l'état humide.

Cependant les personnes qui, par caprice, ou réellement, éprouveraient une certaine répugnance pour l'aspiration du camphre, pourront remplacer cette substance, en remplissant la cigarette avec, soit des fragments de baume de Tolu, qui sent la violette, soit du gros poivre noir, soit des clous de girofle, etc.; ou bien elles tiendront à la bouche un morceau de racine d'angélique, en ayant soin d'avaler la salive qui s'imprègne de cette saveur.

138. La publication de notre livre a remis en vigueur l'usage des *cigares de stramonium*, de *belladone*, etc., que l'on fume comme les cigares ordinaires. C'est un narcotique qu'on a voulu substituer à un autre narcotique; ces cigares ne produisent pas de meilleurs effets que ceux du tabac, et exhalent une fumée plus vénéneuse.

Quant au tabac, nous prédisons à la population qui fume, qu'elle ait à se hâter de culotter ses pipes; de même que nous invitons les priseurs de tabac à ne plus orner de pierreries leurs tabatières. La prise de camphre, plus proprette, et bien moins caustique, détrônera la prise de tabac, comme la cigarette de camphre détrônera la pipe et le cigare. Le tabac à priser détermine une irritation locale qui se traduit souvent par des escarres et des végétations dartroïdes, hideuses

à voir ; il communique à la longue une odeur repoussante. Quant à la fumée de tabac, elle alourdit la pensée, rend l'esprit paresseux, porte à l'oisiveté et à l'inaction. Les vrais travailleurs de corps et d'esprit ne fument point, en travaillant du moins : littérature fumante, littérature endormante. L'âcreté corrosive que distille la pipe a pour réfrigérant le poumon, qui a besoin d'être bien étoffé pour résister à ce poison de toutes les minutes. On fumera le tabac aux estaminets et divans ; on humera la cigarette de camphre au bureau et dans le cabinet. Le tabac pour les désœuvrés, le camphre pour les travailleurs ; n'en déplaise à l'administration des tabacs, qui, je l'espère, n'imposera pas cet empoisonnement aux fumeurs, comme les Anglais ont imposé aux Chinois l'empoisonnement par l'opium. Le poison ou la mort !

§ 4. Eau-de-vie et Alcool camphré.

139. L'alcool, c'est l'eau-de-vie dépouillée, par la distillation, de la majeure partie ou de la totalité de la portion aqueuse et des corps étrangers qu'elle tient en dissolution. On sait que l'eau-de-vie du commerce se fait avec le trois-six, marquant de 32 à 36°, et mêlé à une quantité d'eau égale à son poids, pour le rendre potable. L'alcool absolu est, au contraire, totalement privé d'eau. Plus l'alcool approche de ce degré de pureté, plus il dissout de camphre. L'alcool absolu se comporte avec le camphre, comme l'eau avec le sucre ; ils se combinent respectivement en toutes proportions, en sorte qu'il arrive un moment où la combinaison devient sirupeuse, et puis presque solide.

140. L'eau-de-vie camphrée nous sert tout aussi bien que l'alcool camphré ; la quantité de camphre que peut dissoudre le trois-six étant plus que suffisante pour déterminer l'effet que nous cherchons à produire à l'extérieur. Cependant nous préférons l'alcool à 44° B.: d'abord, parce qu'il n'imprègne pas les linges de cette

odeur de cabaret qui répugne à certaines personnes ; ensuite, parce qu'il s'évapore plus vite, ne mouille pas les linges, et dépose sur les surfaces une plus grande quantité de camphre en poudre (*). Mais, quant aux effets curatifs, l'eau-de-vie camphrée agit tout aussi puissamment, dans le plus grand nombre de cas, que l'alcool camphré.

A défaut d'alcool camphré, on pourrait se servir, pour les lotions, d'eau de Cologne ou de mélisse.

140 *bis*. Quant à l'eau-de-vie camphrée pour boire, on la prépare en faisant dissoudre dans une bouteille bien bouchée autant de petites lentilles de camphre que la bouteille renferme de petits verres d'eau-de-vie. La dissolution a lieu dans la nuit. On prend, chaque matin, un petit verre de cette eau-de-vie plus ou moins étendue d'eau, selon les tempéraments et les constitutions, pour combattre les vers intestinaux, et spécialement le ver solitaire. L'unique inconvénient de ce moyen consiste à déterminer de temps à autre une légère constipation, que l'on combat par les moyens appropriés. Pour corriger l'amertume que laisse l'eau-de-vie camphrée dans la bouche, on se hâte de se gargariser avec l'eau salée (202).

141. Préparation. L'eau-de-vie camphrée s'obtient en déposant le camphre en grumeaux dans le vase qui contient l'eau-de-vie et le tenant bien bouché. On agite de temps à autre : l'eau-de-vie est saturée de camphre, quand, au bout d'un quart d'heure, on voit qu'il en reste encore en grumeaux au fond du vase ; la dissolution sera d'autant plus rapidement effectuée que la température sera plus élevée. On décante alors l'eau-de-vie dans un autre vase.

(*) Quand on s'approvisionne d'alcool, on doit avoir soin d'y faire plonger préalablement un aréomètre Baumé, pour voir s'il marque bien 40 à 44 degrés ; c'est-à-dire, si le tube cesse de s'enfoncer lorsque les degrés 40 à 44 sont à fleur du liquide.

142. On prépare l'alcool camphré en faisant dissoudre du camphre dans l'alcool à 40 ou à 44°, jusqu'à ce que le liquide ne marque plus que 30° à l'aréomètre Baumé. 31 grammes de camphre par décilitre d'alcool à 44° font descendre l'alcool à 30° : ce qui prouve avec quelle facilité, en dépit de nos alcoomètres, on peut dissimuler le titre de l'alcool; car la dissolution d'une résine et d'un corps gras fixe produirait le même résultat que le camphre et toute autre huile essentielle; ces substances prêteraient à l'alcool le titre d'un trois-six, et en retarderaient l'ébullition. Il est inutile de faire observer que, par la distillation, on débarrasserait l'alcool de cette fraude, et qu'on l'obtiendrait en nature. Quoi qu'il en soit, c'est à ce titre que je m'en sers; la formule suivante suffit donc à tous les besoins de la médication :

Alcool à 40 ou à 44° B.	500 grammes.
Camphre	150

Ou bien avec les anciennes mesures :

Alcool à 40° B.	1 livre.
Camphre	5 onces.

La dissolution se fera presque instantanément, et l'alcool pèsera 30° environ. L'alcool à 44° B. tenant en dissolution volume égal au sien de camphre pèse 28° Baumé.

Prix de l'alcool à 44° camphré :

Litre d'alcool	2 fr. » c.
300 grammes de camphre	2 50
	4 fr. 50 c.

143. Manière d'employer l'eau-de-vie ou l'alcool camphré. On emploie ce liquide en lotions, en compresses ou en dissolution dans l'eau, de manière à en affaiblir la force et à le rendre potable.

1° *En lotions*. On s'en remplit le creux de la main, que l'on promène ensuite sur les surfaces qui corres-

pondent au siége de la douleur. Pour les personnes maigres et les malades de la poitrine, on doit étendre l'alcool camphré en lotions, d'assez d'eau pour le ramener à 18°.

2° *En compresses.* On en verse une quantité suffisante dans une cuvette ou une assiette, et l'on imbibe un linge ployé en quatre, qu'on se hâte d'appliquer à froid sur la surface malade. Pour éviter que l'alcool ne passe dans les linges, et afin de rendre son action plus durable, sans que l'odorat du malade en soit trop vivement affecté, on recouvre la compresse avec un mouchoir de mousseline fortement *empesé*, dont on mouille les bords, pour qu'ils adhèrent aux chairs tout autour de la compresse. L'alcool, qui ne dissout pas l'amidon de l'empois, se trouve ainsi emprisonné sous l'enveloppe de ce *surtout*, comme il le serait dans un flacon bouché à l'émeri.

3° *En boisson.* Les personnes habituées aux liqueurs fortes ne risqueraient rien de prendre l'eau-de-vie ordinaire saturée de camphre, sans y ajouter de l'eau. L'alcool à 40°, ramené même à 30°, par l'addition du camphre, leur brûlerait les intestins. Quant aux personnes sobres et qui n'ont pas contracté la malheureuse habitude des liqueurs fortes, le trois-six, saturé de camphre, serait pour elles une boisson aussi incendiaire que l'alcool à 40° pour le plus intrépide buveur d'eau-de-vie. Lorsque nous prescrivons l'emploi de l'alcool en boisson, nous entendons toujours qu'on l'étendra de dix fois son volume d'eau :

Eau	10
Alcool camphré	1

On prend, par exemple, un verre à boire ; on en divise approximativement, avec de l'encre, la hauteur, en onze parties à peu près égales. On y verse une quantité d'alcool camphré qui occupe la première division, et on remplit le verre d'eau ordinaire. L'on avale de ce liquide toute la quantité que l'on peut, dans

les cas où le ténia et les gros lombrics remontent à la gorge.

144. Explication théorique de l'action de l'alcool camphré sur l'économie animale. L'agent principal de l'alcool camphré, c'est le camphre ; l'alcool n'est là que pour lui servir de véhicule et de menstrue. L'alcool a plus d'affinité pour l'eau que pour le camphre ou toute autre substance oléagineuse : aussi rend-il l'eau laiteuse, et dépose-t-il une quantité pulvérulente de camphre d'autant plus grande, qu'on l'étend d'une plus grande quantité d'eau. Il suit de là que l'alcool enlève aux tissus l'eau dont ils sont imprégnés, les racornit, et les dessèche comme du parchemin ; il cautérise, pour ainsi dire, à sa façon : aussi une seule goutte aventurée sur les chairs à vif y détermine un sentiment de brûlure quelquefois insupportable. En conséquence, son ingestion dans l'estomac a une action d'autant plus intoxicante, qu'il est moins étendu d'eau. On doit donc se garder de l'appliquer sur les muqueuses, les chairs à vif, dans les organes génitaux, le rectum, etc., si ce n'est à la manière et dans le cas que nous spécifierons en décrivant les applications particulières de notre médication aux divers cas maladifs.

145. Mais l'action de l'alcool est impuissante là où le tissu est déjà privé de son eau d'organisation, et approche de la nature des tissus cornés : or telle est la nature de notre épiderme, cette couche protectrice des tissus sous-jacents. L'application de l'alcool camphré sur l'épiderme sera donc tout à fait inoffensive, non pas que l'épiderme l'arrête complétement au passage, mais parce qu'il ne laisse passer, en le tamisant pour ainsi dire, que la quantité nécessaire pour agir comme médicament, et non comme poison, sur les organes situés à une plus grande profondeur. Appliqué de cette manière sur l'épiderme, son effet est presque instantané. le point de côté s'apaise, les palpitations violentes de cœur se calment, les déchirements d'entrailles dispa-

raissent comme par enchantement ; les maladies de la peau s'effacent.

146. Mais il est des cas, et ils se présentent assez fréquemment, où l'alcool joue un rôle principal, et, sous le rapport thérapeutique, égal à celui du camphre. En effet, l'alcool a la propriété de coaguler l'albumine, celle du sang comme celle du pus, etc. ; or il est des cas où cette propriété seule suffit pour hâter la guérison, et pour sauver la vie.

Supposons, en effet, la formation d'une plaie gangréneuse, d'une escarre, d'un foyer de pus, enfin, de mauvaise nature, ce que l'on reconnaît à l'odeur putride et cadavéreuse que la plaie exhale. Dans ce cas, la vie est en danger, et la mort a lieu par infection, dès que le produit empoisonné d'une telle décomposition a trouvé le moyen de s'infiltrer dans le torrent de la circulation par le canal des veines superficielles. Ce danger se dissipera, et l'infection veineuse deviendra impossible, s'il existe un moyen de supprimer, tout autour de la plaie, toute communication avec le système sanguin. La compression est loin de pouvoir fournir ce résultat, parce que, si forte qu'elle fût, elle ne saurait agir sur tous les vaisseaux capillaires, et encore moins sur ceux qui sont placés à certaines profondeurs. L'alcool, au contraire, par sa propriété coagulatrice, qui s'étend à une assez grande profondeur, produit cet effet presque instantanément ; car, en coagulant l'albumine des vaisseaux, il forme autant de bouchons solides qui interceptent toute communication entre la portion infectée et la portion saine, par une espèce de cordon sanitaire et préservateur. Il suffit, pour cela, d'entourer la plaie de mauvaise nature de simples compresses, qu'on arrose largement, de temps à autre, avec de l'alcool camphré : le camphre arrêtant alors les progrès de la décomposition putride du pus de la plaie, et l'alcool arrêtant au passage l'invasion de la contagion.

147. Au besoin on pourrait remplacer, pour les lo-

tions et les compresses, l'alcool camphré par l'eau de Cologne; mais l'alcool camphré a une plus grande sphère d'action que l'eau de Cologne.

Il est inutile de faire observer que le rhum, le tafia, le kwas, le kirsch-wasser, etc., en les saturant de camphre, remplaceraient au besoin l'eau-de-vie avec la même efficacité.

148. On comprendra de la sorte pourquoi l'alcool camphré arrête subitement la douleur et la décomposition des chairs écrasées, contusionnées, ecchymosées, sans solution pourtant de continuité. Le sang extravasé, dépouillé par l'alcool de sa portion aqueuse, se dessèche, et par conséquent ne peut plus se changer en pus; car rien ne fermente sans la présence de l'eau. Dès ce moment, les chairs bleues et écrasées ne semblent plus jouer le rôle que d'une peau morte; la douleur, qui n'est que l'indice de la désorganisation, s'arrête donc avec les progrès de la désorganisation même, vu que l'air et l'eau manquent à la décomposition de ces tissus désorganisés.

149. On comprendra encore pourquoi la simple respiration de l'alcool camphré est dans le cas d'arrêter le saignement de nez, le crachement de sang, et pourquoi une simple lotion avec de l'alcool camphré très-étendu d'eau suffirait pour couper court à la plus forte hémorrhagie; cette petite quantité étant plus que suffisante pour former un caillot obstruant à l'orifice béant d'une artère de calibre quelconque.

150. Règle générale. Ainsi on aura recours à l'emploi de l'eau sédative (179) dans les cas d'inflammation des tissus, ce qu'indiquent la fièvre, l'élévation du pouls, les embarras du cerveau; car dans tous ces cas, le sang est épaissi, coagulé, privé de la quantité normale de ses menstrues naturels. On aura recours à l'emploi de l'alcool camphré dans tous les cas de prostration des forces, de menace d'infection veineuse; enfin, toutes les fois que la circulation se ralentit, par

suite de l'exubérance de ses menstrues fluides. Contre la fièvre, eau sédative ; contre l'atonie, alcool camphré.

Il ne faut user qu'avec précaution de l'alcool camphré en compresses, chez les personnes émaciées et exténuées, chez qui le tissu cellulaire protecteur des organes sous-jacents a presque disparu, parce que l'action de l'alcool se porterait chez elles avec trop d'énergie sur les organes sacrés. On corrige cet accident par des lotions à l'eau sédative mitigée, et puis par les frictions à la pommade camphrée (159).

151. Précautions a prendre dans l'emploi de l'alcool camphré. On ne doit jamais perdre de vue, en faisant usage de l'alcool camphré, que l'alcool prend feu à l'approche d'une chandelle, et qu'on doit avoir la précaution de le tenir à une certaine distance des corps en ignition.

152. Enfin, il sera toujours prudent de recommander aux malades qui ont la poitrine délicate, de ne pas rester trop longtemps dans une atmosphère chargée des vapeurs de l'alcool camphré ; car l'excès d'alcool pris en vapeur et par la respiration peut être aussi nuisible que l'excès d'alcool pris en boisson. L'air que nous respirons est autant vicié par les vapeurs de nos médicaments que par le dégagement d'un gaz quelconque ; et l'air pur est une seconde nourriture.

§ 5. Huile camphrée et térébenthinée.

153. Formule :

Huile d'olive	250 grammes.
Camphre en poudre (126)	30

La dissolution du camphre dans l'huile se produit à la température ordinaire, par la simple agitation répétée tous les quarts d'heure. Elle est plus prompte, quand on a soin de placer le flacon près du feu, mais non sur le feu.

On peut substituer à l'huile d'olive toute autre espèce d'huile à manger : huile d'amandes douces, de faîne,

de colza, d'œillette, et enfin toute huile grasse non siccative, sans odeur et sans acidité.

154. L'huile camphrée conservant sa fluidité à la température à laquelle la pommade camphrée se fige, sert, avec plus d'avantages que la pommade, pour les lavements, les injections dans les parties génitales, les oreilles, le nez, et pour imbiber trois fois par jour les pansements que la nature de l'appareil et le but qu'on se propose d'atteindre ne permettent de renouveler qu'à de très-grandes distances. Ces imbibitions à l'huile camphrée, répétées fréquemment, valent un pansement complétement renouvelé.

155. Huile térébenthinée. On se sert de cette huile pour traiter les animaux des maladies que l'on combat chez l'homme avec l'huile et la pommade camphrée : *gale*, *clavelée*, *charbon*, *ulcères*, etc. On peut employer à cet effet l'huile de la plus mauvaise qualité.

Formule :

Huile	1 litre,
Essence	1 décilitre.

Agitez et laissez incorporer quelque temps à froid ou à chaud. On injecte cette huile dans les naseaux, les oreilles, les fistules. En boissons et en lavement, on leur administre la térébenthine au moyen d'un seau d'eau blanche renfermant 30 grammes d'essence.

156. On se procure également un excellent remède de ce genre, en laissant infuser, à l'époque de la floraison, les feuilles de millepertuis (*hypericum perforatum* L.) dans une huile quelconque.

§ 6. Bougies camphrées contre les hémorrhoïdes et les maladies utérines.

157. Formule :

Graisse de mouton	500 grammes.
Camphre en poudre (126)	150
Cire vierge (*)	10

(*) En hiver et par les temps froids, on peut supprimer la cire;

faites fondre ensemble au bain-marie la cire et le suif; versez-y la poudre de camphre, ou bien la même quantité de camphre dissoute dans l'alcool. Quand le mélange a la limpidité de l'huile, retirez du feu, et versez dans un moule cylindrique ayant environ 1 centimètre de diamètre. On construit ces moules avec un carré de papier de la longueur de 4 centimètres que l'on roule autour d'un crayon ou d'un manche de plume métallique; on tord le papier à l'extrémité, et on en colle les bords avec de la gomme ou de l'amidon. Quand on en a fait un certain nombre, on les enfonce dans du sable, pour les tenir en position et verser la substance fondue. On laisse refroidir, et on les conserve ainsi avec soin dans leur papier, dont on ne les débarrasse qu'à l'instant de s'en servir. Quand on en introduit une dans l'anus, on l'y maintient au moyen d'un bandage ou d'un coussinet, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondue ou que les matières fécales l'aient expulsée.

Les mêmes bougies servent contre toutes les maladies utérines ; on les coupe alors de la longueur de 6 à 7 centimètres, et l'on ne les introduit qu'après en avoir assujetti l'extrémité inférieure au moyen d'un cordonnet ciré, pour pouvoir les retirer à volonté, lorsqu'on a besoin de pratiquer des injections.

§ 7. Pommade camphrée.

158. Formule :

Saindoux (*autrement dit : axonge ou graisse de porc*)	100 grammes.
Camphre en poudre (126)	30
Prix total :	50 centimes.

Manière de préparer cette pommade. On dépose le saindoux dans une grande tasse ordinaire, que l'on place ensuite sur le feu au bain-marie, dans une cas-

de même, quand les bougies n'ont pas besoin d'être transportées fort loin, ou bien quand leur introduction dans l'anus présente quelques difficultés; car alors il est utile que les bougies soient molles et plus fondantes.

serole renfermant deux pouces d'eau environ. Quand le saindoux est fondu et présente la transparence de l'huile, on y verse peu à peu la quantité indiquée de poudre de camphre, et l'on remue le tout avec une allumette ; on retire du feu dès qu'on voit que la poudre est incorporée au saindoux, et n'en trouble plus la limpidité; ce qui a lieu au bout de deux ou trois minutes. On attend encore quelques minutes après avoir retiré du feu, et l'on verse alors la pommade dans une autre tasse, doucement et avec la précaution de ne pas entraîner les effondrilles qui se sont déposées du saindoux. On fait figer la pommade, en la plaçant dans un endroit frais, sur la fenêtre ou à la cave.

La pommade ainsi préparée est blanche comme la neige, et ne renferme aucune aspérité.

Si l'on n'avait à sa disposition, pour le moment, que du saindoux et de l'alcool camphré, on remplacerait les 30 grammes de poudre de camphre par 60 grammes d'alcool camphré (142), que l'on verserait comme ci-dessus dans le saindoux fondu, en usant de toutes les précautions que commande la facilité avec laquelle l'alcool prend feu. Pour donner à l'alcool le temps de s'évaporer, on laisserait la pommade dans le bain-marie dix minutes au moins ; et s'il restait de l'alcool ensuite, on s'en débarrasserait en égouttant et décantant.

159. Manière de se servir de la pommade camphrée. On se sert de la pommade camphrée en frictions, et pour le pansement des plaies.

1° *En frictions*. Après avoir lotionné le dos, la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative, dans les cas de fièvre (177), ou avec l'alcool camphré dans les cas d'atonie (150), on prend avec les deux doigts de la main une certaine quantité de pommade que l'on étend sur les mêmes parties du corps, et l'on exerce alors, avec le plat de la main, une douce friction, jusqu'à ce qu'on sente au frottement que la pommade est entrée

dans les chairs. Dans certains cas, on ajoute à la friction un massage, c'est-à-dire que la frictionneuse pétrit les muscles, pour ainsi dire, en les pressant dans ses mains graissées à la pommade camphrée. On reprend alors une nouvelle quantité de pommade, que l'on étend de la même manière, et ainsi pendant vingt minutes de suite. Les frictions formant une des bases de notre traitement, on les renouvelle trois ou quatre fois par jour. Il faut l'avoir éprouvé soi-même pour comprendre combien le malade en retire de soulagement, et quel sentiment de bien-être il en éprouve. On ne frictionne pas sur le sein et la poitrine ; on se contente d'y passer légèrement de la pommade

2° *Pour les pansements.* On étend d'abord, sur la plaie ou la solution de continuité, après l'avoir bien lavée et nettoyée, une couche assez épaisse de poudre de camphre (126). Par-dessus cette couche de poudre on applique des plumasseaux de charpie enduits d'une forte couche de pommade camphrée, la pommade en dessous. On recouvre avec des doubles de toile fort propre. Par-dessus ces toiles on place une feuille suffisamment étendue de papier à calquer, qui est destinée à empêcher la pommade de passer trop vite dans les linges ou de couler au dehors ; on maintient le tout en place au moyen d'une longue bande, que l'on dispose selon la forme du membre qu'il s'agit de panser. On peut remplacer au besoin le papier transparent par un surtout en caoutchouc, en toile cirée, et mieux par une plaque de sparadrap, qui, enveloppant tout le pansement, puisse s'appliquer par adhérence sur les chairs saines, et emprisonner tellement tout le pansement, que la plaie soit tenue complétement à l'abri du contact de l'air, jusqu'au pansement suivant.

160. La pommade camphrée s'introduit dans les narines, contre les ulcérations internes du nez et les rhumes de cerveau rebelles ; dans l'anus, contre les fissures, les hémorrhoïdes, les excoriations ; mais surtout

dans les parties génitales, contre toutes les maladies de ces organes ; flueurs blanches, écoulements d'une autre nature, affections utérines, etc.

161. Explication théorique de l'action de la pommade camphrée sur l'économie animale. La pommade camphrée est doublement antiseptique ou antiputride : 1° par l'action du camphre, qui s'oppose à toute espèce de fermentation normale ou anormale ; 2° ensuite par l'action de son corps gras, qui forme sur les surfaces un vernis imperméable à l'air extérieur. Or, sans air, point de fermentation et de décomposition possible. Ce corps gras assouplit encore la main qui frictionne, et prévient ainsi les excoriations du frottement.

162. Cérat camphré, ou sparadrap camphré simplement adhésif (235).

Axonge (saindoux)	100 grammes.
Cire jaune	20
Camphre en poudre	30

La cire jaune a pour but de donner plus de consistance à la pommade, d'empêcher qu'elle ne coule trop vite à travers les linges. Dès que ce cérat est figé, on l'étend avec une lame de couteau ou le manche d'une cuiller sur une largeur de toile indiquée par la surface à recouvrir, on l'applique, et on enveloppe avec une largeur de taffetas ciré. Une toile ainsi enduite peut en certains cas tenir lieu de tout un pansement, et dispenser de l'emploi de la charpie, de bandelettes, etc. Nous nous en servons avec le plus grand avantage pour les masques de toile dont nous recouvrons les visages dartreux. On peut augmenter ou diminuer la dose de cire jaune, selon qu'on a en vue d'obtenir une plus ou moins grande consistance.

CHAPITRE V.

CATAPLASMES.

163. La peau absorbe comme les muqueuses : seulement, elle tamise plus finement et plus lentement ce

qu'elle laisse passer ; et ce qu'on applique à sa surface ne passe bien qu'à l'aide du véhicule de l'eau. Mais l'eau imbiberait vite nos linges, et serait plus vite absorbée par nos vêtements que par notre épiderme. De là est venue l'idée des mélanges protecteurs et comme plastiques, qui conservent longtemps la portion aqueuse, et la tiennent continuellement en contact avec la peau. Ces mélanges sont les *cataplasmes*. Un cataplasme est donc un excellent moyen d'introduire, à travers la peau, dans le torrent de la circulation, le médicament, par le véhicule de l'eau.

164. Préparation des cataplasmes. En général, et dans un but de propreté, on a soin d'étendre le cataplasme carrément sur la partie moyenne d'un linge doux, clair, mais sans déchirure et sans trous. On replie par-dessus les deux autres tiers du linge, de manière qu'ils se recouvrent mutuellement ; on ramène de même l'une sur l'autre les deux extrémités du linge, et on applique le cataplasme sur la peau par son côté simple. De cette façon, quand on enlève le cataplasme, il n'en reste de trace nulle part, ni sur la peau, ni sur les hardes.

165. Cataplasmes émollients. Dans un demi-litre d'eau bouillante, versez 1 hectogramme de farine de graine de lin ; retirez du feu, quand le tout est pris en une masse visqueuse et comme glutineuse ; versez-y alors quelques grammes d'alcool camphré (142), et un verre à liqueur d'eau sédative (169) ; mêlez le tout avec une cuiller, et étendez votre pâte sur le linge avec uniformité, comme ci-dessus.

166. Cataplasmes vermifuges. Ajoutez à la farine de graine de lin du cataplasme précédent, deux gousses d'ail broyées, quelques poireaux, feuilles de laurier sauce, bouquet de thym, cerfeuil ; 2 grammes d'*assa fœtida*, pétris préalablement dans une quantité suffisante de pommade camphrée ; et, après avoir étendu la pâte comme ci-dessus (164), appliquez sur tout l'abdo-

men, et renouvelez le cataplasme toutes les deux heures.

Le cataplasme précédent peut être remplacé quelquefois avec le même avantage, en arrosant le cataplasme émollient (165) avec une grande quantité d'eau sédative (169) ; et dans le plus grand nombre de cas, je n'en emploie pas d'autre.

167. Cataplasmes salins. Dans le cataplasme émollient (165) on ajoute 60 grammes de sel de cuisine gris ; et quand on retire du feu, 10 grammes d'alcool camphré (142) ; l'on arrose ensuite largement avec l'eau sédative (177) le côté de linge qui doit être appliqué sur la peau. Ce cataplasme s'enlève au bout de dix minutes.

168. Cataplasmes secs, ou sachets. Dans les affections où les tissus sont infiltrés d'eau, ce qui produit l'œdème, je fais usage avec succès de sachets remplis de subtances avides d'humidité, sans être désorganisatrices.

Je place au premier rang les sachets de sel de cuisine égrugé finement : ces sachets produisent d'excellents effets contre les engorgements du sein, les fluxions de la joue, l'apparition des glandes. Contre l'infiltration des membres, lotions à l'alcool camphré, puis application de sacs remplis de grains d'avoine très-chauds, de plâtre en poudre chauffé au four ou dans un poêlon, enfin de toute autre farine.

CHAPITRE VI.

EAU SÉDATIVE.

169. Formules. — 1re Formule, ou eau sédative ordinaire :

Ammoniaque liquide à 22° (*)	60 grammes.
Alcool camphré (142)	10
Sel de cuisine (*autrement dit : sel gris, sel marin*)	60 grammes.
Eau ordinaire	1 litre.

(*) L'ammoniaque liquide, marquant 22° à l'aréomètre Baumé, vaut 80 centimes le litre ; en détail, 20 centimes les 60 grammes.

2° Formule, ou eau sédative moyenne.

Ammoniaque liquide à 22°	80 grammes.
Alcool camphré (142)	10
Sel de cuisine	60
Eau ordinaire	1 litre.

3° Formule, ou eau sédative très-forte :

Ammoniaque liquide à 22°	100 grammes.
Alcool camphré (142)	10
Sel de cuisine	60
Eau ordinaire	1 litre.

N. B. Si l'on tenait à dissimuler l'odeur de l'eau sédative, on pourrait y ajouter une quantité suffisante d'essence de roses, ou toute autre essence. Mais en général le malade, qui trouve excellent tout ce qui le soulage, sait se passer de cette superfluité.

170. Manière de préparer cette eau. On verse, d'un côté, l'alcool camphré dans la quantité prescrite d'ammoniaque liquide ; on bouche avec soin, on agite le flacon, et on laisse reposer un instant le mélange. D'un autre côté, on fait fondre le sel de cuisine dans la quantité voulue d'eau ordinaire, en ayant la précaution d'y verser quelques gouttes d'ammoniaque liquide ; on laisse déposer les impuretés du sel ; et quand, le sel étant entièrement fondu, l'eau est redevenue limpide, on la décante doucement, ou on la filtre à travers le papier joseph. On y verse vivement ensuite l'ammoniaque camphrée, on bouche et l'on agite ; l'eau est dès lors bonne à servir. On a soin de la conserver toujours bien bouchée.

171. L'eau sédative très-forte est destinée aux personnes dont la peau est dure ou calleuse, ainsi qu'au traitement des maladies des bestiaux.

172. L'eau sédative de force moyenne convient dans les cas de piqûre de la vipère, du scorpion, d'insectes venimeux.

173. En général, je ne me sers que de l'eau sédative

faible ; quelquefois même elle est déjà trop forte, et je l'augmente d'eau, surtout quand il s'agit de soigner les personnes dont la peau est délicate, gravée de petite vérole, et cicatrisée d'une manière quelconque.

174. L'eau sédative faible renferme environ $\frac{1}{18}$, la moyenne $\frac{1}{14}$, et la très-forte $\frac{1}{11}$ d'ammoniaque. Une simple addition d'eau suffit pour ramener la moyenne et la forte au titre de la plus faible.

175. L'eau sédative, en séjournant dans un vase, acquiert une odeur d'amandes amères, qui provient de la combinaison intime de l'ammoniaque et du camphre.

176. Voici la manière la plus expéditive de préparer l'eau sédative ordinaire, sans avoir recours à la rigueur de la balance pour en peser les ingrédients. On laisse dissoudre et déposer une poignée de sel de cuisine dans un verre à boire ordinaire rempli d'eau. Quand cette opération est achevée, et que l'eau a repris sa limpidité, on verse deux petits verres à liqueur pleins d'ammoniaque dans une bouteille d'un litre, puis un demi-petit verre à liqueur d'alcool camphré (142) ; on agite la bouteille après l'avoir bouchée. On y mêle ensuite le verre d'eau salée tout entier ; on agite encore, et l'on achève de remplir la bouteille d'eau ordinaire.

Si l'on avait à sa disposition un vase plus grand, et qu'on voulût se faire une provision plus considérable d'eau sédative, on verserait dans ce vase un verre à boire d'eau saturée de sel de cuisine, un verre à boire plein d'ammoniaque camphrée avec la quantité ci-dessus d'alcool camphré, puis enfin seize verres d'eau ordinaire.

N. B. Quand l'eau sédative est préparée avec tous les soins de propreté indiqués ci-dessus, elle n'en laisse pas moins déposer une poudre blanche qui est un savonule de camphre et d'ammoniaque. Ce dépôt n'est point inutile ; et l'on a soin de bien agiter la bouteille, chaque fois que l'on veut s'en servir, afin de répartir également ce savonule dans le liquide.

Lorsqu'on a de l'eau salée toute prête à sa disposition, la confection de l'eau sédative ne dure pas une minute.

177. Manière de se servir de l'eau sédative. On emploie l'eau sédative en lotions ou en compresses. *En lotions*, on s'en remplit le creux de la main, que l'on promène une minute sur les parties du corps sur lesquelles on a l'intention d'agir, sans exercer pour cela le moindre frottement trop rude. *En compresses*, l'on imbibe un linge quadruple avec cette eau, dans une cuvette, et on l'applique sur l'organe qu'on veut soulager. Quand on doit employer l'eau sédative sur le crâne, on entoure la tête d'un bandeau épais destiné à arrêter la quantité d'eau qui pourrait couler dans le dos et surtout dans les yeux ; on place la compresse largement imbibée sur le crâne, et on l'arrose d'une nouvelle quantité d'eau sédative, jusqu'à ce que le malade sente que le liquide a pénétré à travers les cheveux. On renouvelle de temps à autre cette imbibition, jusqu'à ce que le soulagement soit complet ; ce qui, en général, a lieu au bout de quelques minutes.

L'application immédiate des compresses d'eau sédative sur la peau ne tarde pas à y produire une rubéfaction qui peut devenir désagréable, sur certaines parties du corps. On doit donc les retirer dès qu'on éprouve un sentiment trop fort de brûlure. Du reste, cet inconvénient cède vite à l'action de la pommade camphrée qu'on étend sur la surface rubéfiée.

Au reste, l'on n'a recours à l'action des compresses que lorsque les lotions ne suffisent pas pour calmer et dissiper la douleur.

Il est un autre moyen d'obtenir, d'une manière aussi sûre, quoique peut-être un peu plus lente, l'effet désiré : c'est d'appliquer sur la partie qui paraît être le siége de la douleur un cataplasme largement arrosé d'eau sédative (167) ; on pourrait le garder toute une nuit, sans qu'il en résultât la moindre rubéfaction.

178. Précautions a prendre dans la préparation et la conservation de l'eau sédative. On doit éviter de s'approcher de trop près du flacon d'ammoniaque, quand on le débouche et qu'on le transvase. On tient toujours exactement bouchées les bouteilles d'eau sédative. On a grand soin de les garder dans un endroit frais, et de ne point les laisser la nuit près d'un poêle allumé ou du feu de la cheminée, crainte que la chaleur ne fasse partir le bouchon et dégager l'ammoniaque dans l'appartement. On doit observer enfin de ne respirer l'odeur de l'eau sédative que lorsque cela est indiqué dans la prescription du traitement. Nous paraîtrons peut-être un peu minutieux dans l'indication des précautions à prendre; nous avouerons que nous n'en prenons pas tant, nous qui,pour les besoins des malades, avons eu chaque jour à préparer plusieurs litres d'eau sédative; mais on n'a jamais à se plaindre d'avoir inspiré une défiance, même exagérée, aux personnes qui se mettent à manipuler pour la première fois.

179. Explication théorique de l'action de l'eau sédative sur l'économie animale. Quand on est témoin pour la première fois des effets si prompts et si sûrs de l'eau sédative, l'action de ce médicament semble tenir du *merveilleux*. Comme nous avons à cœur de rayer ce mot de l'étude des sciences, et que, dans la science qui a pour but de soigner les malades, le *merveilleux* a été de tout temps un *billet à vue* tiré sur l'ignorance par le charlatanisme, nous allons donner, des phénomènes curatifs que présente l'emploi de cette eau une explication si claire, si simple, et tellement à la portée de tout le monde, que non-seulement chacun sera en état de comprendre la raison qui nous porte à l'employer dans tel ou tel cas donné, mais encore d'en modifier les applications en connaissance de cause, selon les circonstances exceptionnelles qui pourraient se présenter.

180. Le sang, ce liquide essentiellement vital, que

la circulation distribue à l'élaboration de nos divers organes, le sang perd ses propriétés organisatrices, selon qu'il devient trop ou trop peu liquide, c'est-à-dire, selon que l'albumine (*), qui en forme la base, abonde ou manque du menstrue qui la tient en grande partie en dissolution. Ce menstrue, c'est l'eau, plus certains sels, parmi lesquels l'hydrochlorate d'ammoniaque (sel ammoniac) et le chlorure de sodium (sel marin, sel de cuisine) jouent le principal rôle.

181. L'introduction d'un acide, d'une huile essentielle, d'un carbure d'hydrogène, de l'alcool (eau-de-vie rectifiée) dans les vaisseaux sanguins, coagule l'albumine du sang, comme le fait l'action d'une haute température sur le blanc de l'œuf. La chaleur excessive produit le même effet, au moyen de la soustraction, par évaporation, des molécules aqueuses du sang.

182. L'albumine, coagulée dans un vaisseau circulatoire, y joue nécessairement le rôle d'un obstacle qui contrarie ou arrête la circulation, le rôle d'un bouchon dans un cylindre. Si le grumeau coagulé n'obstrue pas tout à fait le passage, la circulation n'en sera d'abord que ralentie en cet endroit, jusqu'à ce que la puissance du liquide circulatoire triomphe de la résistance de l'obstacle, en le poussant violemment ailleurs ; et dès ce moment la vitesse du cours du sang sera en raison du retard apporté à son passage.

183. Si le grumeau intercepte entièrement le passage, il y aura accumulation en deçà et vide au delà ; superflu et trop-plein en deçà, pénurie au delà ; compression en deçà, émaciation au delà; double souffrance par le plus ou par le moins, par l'excès et par la privation, des deux côtés de ce diaphragme.

184. Que si, au lieu d'un coagulum, nous en supposons deux, à une distance quelconque l'un de l'autre, et qui obstruent hermétiquement le vaisseau des deux

(*) L'albumine du sang est de la même nature que la portion soluble du blanc d'œuf.

côtés, le sang, emprisonné entre ces deux soupapes, restera stagnant, privé des modifications réparatrices qu'il acquiert en circulant, privé des bienfaits de la respiration, qu'il va recueillir périodiquement dans les vaisseaux pulmonaires. Or le sang se décompose dès qu'il ne circule plus. La décomposition dégage une grande quantité de calorique. On éprouvera chaleur et inflammation d'abord; rougeur et enflure par l'introduction de ce sang comprimé dans les capillaires épidermiques, et par la formation violente d'un nouveau réseau de capillaires; puis décoloration par la décomposition de la matière colorante du sang, et enfin, formation du pus, qui n'est que le sang décoloré et virant à la fermentation putride.

185. Si cet effet se produit *dans les poumons*, on aura une inflammation de poitrine, une hépatisation des poumons, etc. Si c'est *dans le cœur et ses dépendances*, palpitations violentes et irrégulières. Si *dans les parois stomacales et intestinales*, trouble dans les fonctions digestives et dans le travail de la défécation.

186. Si *dans les tissus musculaires*, engourdissement, gêne dans les mouvements, formation progressive de clapiers purulents, douleurs rhumatismales.

Si *dans les articulations*, affections goutteuses, tumeurs d'abord rouges, puis blanches, etc.

187. Mais si, au contraire, cet effet de la coagulation se produit dans les grands ou petits vaisseaux, dont le réseau enveloppe le cerveau, jugez du nombre incalculable de désordres qu'une pareille stagnation sanguine est capable de porter dans les fonctions physiques et morales qui se concentrent dans cet organe : migraine, céphalalgie, maux de tête violents, fièvre cérébrale, stupeur, délire, fureur, etc., simples modifications de l'action d'une même et unique cause occasionnelle.

188. Vous avez là toute la théorie de la fièvre, de l'irrégularité du pouls, de ses saccades, de ses intermittences, etc.

189. Observons encore que la stagnation du sang donne lieu à la formation d'un acide, lequel porte ailleurs son action coagulatrice, et produit de nouveaux désordres de ce genre à son tour. Cercle vicieux, où l'effet devient cause à son tour, et propage une nouvelle génération de désordres.

190. Cet effet ayant lieu, par quels moyens le combattre? Il est évident que toute la médication doit avoir pour but de redissoudre ce qu'une cause quelconque a coagulé, de transformer l'obstacle solide en liquide, de rétablir les communications interrompues entre les vaisseaux circulatoires, de rendre à la circulation sa régularité, en la débarrassant de ses obstacles. Dans pareilles circonstances, l'ancienne médecine employait empiriquement, et d'après de tout autres idées théoriques, les bains, la diète et les sangsues ou la saignée. Mais les bains, qui rendraient à un sang appauvri ses molécules aqueuses, ne pénètrent pas partout et à toutes les profondeurs ; et la quantité d'eau que, par l'absorption, ils peuvent restituer au sang, ne saurait neutraliser l'action d'un acide, et encore moins celle de la cause qui le produit, et qui souvent s'accommode de cet auxiliaire. La diète est une nouvelle maladie imposée à une organisation déjà malade ; affamer pour guérir, ce n'est, le plus souvent, que tuer par la faim le malade qui serait mort de la fièvre. La saignée locale ou générale peut priver de sang les vaisseaux où la circulation continue sans obstacle ; mais elle ne dégage pas pour cela les vaisseaux obstrués ; elle ajoute le vide au trop-plein, une maladie par exténuation et atonie à une maladie par congestion et par surexcitation, elle greffe une maladie sur une autre, dans le plus grand nombre de cas : pour empêcher le malade de souffrir, elle le jugule.

191. La découverte de la théorie nous a mis sur la voie de celle de la médication pratique ; et le succès a

tellement confirmé nos prévisions, que ceux qui sont témoins des premiers effets du médicament, tout avertis qu'ils en sont, éprouvent cependant un sentiment de surprise, quand surtout ils ont eu la malheureuse occasion de juger de l'action des anciens procédés.

L'eau sédative, appliquée sur la peau, transmet, par absorption, aux vaisseaux superficiels l'ammoniaque et le sel marin, ces deux dissolvants énergiques de coagulations sanguines ; les vaisseaux superficiels transmettent de proche en proche, et jusque dans les tissus les plus profonds, le bienfait de ces menstrues ; les obstacles albumineux sont attaqués sur tous les points, et redissous avec une rapidité telle, qu'il arrive souvent qu'on ne sait point dire à quel instant le soulagement a commencé. L'effet désiré a lieu quelquefois au bout de quatre à cinq minutes : la migraine se dissipe, le pouls retombe à son rhythme normal, la fièvre cesse, la peau reprend sa température ordinaire ; la raison revient avec le sentiment de bien-être qui caractérise le retour vers la santé, et tout cela en si peu de temps, que le malade se croit ressuscité plutôt que guéri.

192. D'un autre côté, cette eau joint à son action, éminemment sédative, une action accessoirement vermifuge et antiputride, en portant l'arome du camphre dont elle est imprégnée, par le véhicule du torrent circulatoire, partout où il peut exister un foyer purulent ou une incubation helminthique. Appliquez un simple cataplasme, arrosé d'eau sédative, sur l'abdomen, dans une affection vermineuse, et tout à coup le malade se sentira débarrassé des piqûres intestines que lui causaient ses vers.

193. En conséquence, l'eau sédative est prescrite à l'extérieur, et, comme nous l'avons expliqué ci-dessus (177), contre toute espèce de fièvre et d'inflammation, contre la fièvre cérébrale, l'apoplexie, les violentes palpitations de cœur, l'enflure des membres avec rougeur, les éruptions cutanées et érysipélateuses, con-

tre la piqûre des serpents et insectes dont le dard infiltre un poison acide dans le sang (189), contre l'ivresse, les douleurs rhumatismales, la paralysie, la rage, etc. On l'applique sur les surfaces envahies, pourvu qu'il n'y existe pas d'excoriation, ce qui donnerait lieu à une cuisson inoffensive et passagère, il est vrai, mais trop violente à supporter pour certaines constitutions irritables. Or, comme il n'existe pas d'état maladif qui ne suscite la fièvre, on conçoit que l'emploi de l'eau sédative s'étend à la généralité des cas maladifs. Il faut éviter de respirer trop longtemps son odeur; il serait même nuisible de vivre dans une atmosphère qui en serait habituellement chargée; car les poumons seraient dans le cas de recevoir une atteinte maladive de l'action de l'alcali volatil qui s'en dégage : aussi faut-il avoir la précaution de se promener de long en large, quand on s'en applique des compresses autour du cou, sur le visage et sur le crâne, afin de rejeter sans cesse derrière soi les vapeurs ammoniacales, et de n'aspirer que l'air qui en est le moins imprégné. Cependant il ne faut pas tellement prendre à la lettre les précautions que nous indiquons, qu'on éprouve la moindre hésitation à se servir de l'eau sédative quand il en est besoin. Nous voulons seulement faire observer que les vapeurs ammoniacales ne sauraient tenir lieu d'air pur, qui est indispensable à la respiration, et que, moins on vicie l'air, mieux on s'en trouve.

194. Certains praticiens, dans le but de s'approprier, aux yeux d'un public incompétent, le mérite d'une découverte, ont tellement altéré le bienfait de notre médication alcaline par la modification la plus fausse et la plus inintelligente, qu'ils exposent le malade aux plus graves accidents. Nous avons recommandé, dans les cas d'angine, d'asthme, de coqueluche, etc., d'entourer le cou du malade avec une cravate imprégnée d'eau sédative : or ces imprudents novateurs se sont imaginé qu'en appliquant avec un pinceau l'ammonia-

que sur la glotte même et dans l'arrière-gorge, ils arriveraient plus vite à neutraliser la cause du mal, s'exposant ainsi à transformer un simple asthme en une affection œdémateuse ou inflammatoire, et guérissant d'un rhume pour donner une inflammation de poitrine. Nous recommandons aux malades qui pourraient tomber entre des mains aussi imprudentes, de rappeler à ces médecins, au nom de la chimie, que l'ammoniaque, ayant la propriété de pénétrer vivement dans les chairs, pénètre plus vite dans les muqueuses qu'à travers la peau, et qu'elle cautérise et dissout les muqueuses avec une assez grande rapidité, pour mériter, dans ce cas, le titre de poison.

CHAPITRE VII.

FOUGÈRE MALE (POUDRE DE RACINE DE)

195. La poudre des racines de fougère mâle est employée pour combattre les vers intestinaux, surtout les gros lombrics. On la prend en décoction ou en poudre sèche, en boissons ou en lavements.

1° *En décoction.* On fait bouillir, 20 minutes, 30 grammes de poudre dans un demi-litre d'eau, de manière à obtenir un bol de tisane, et on avale ce liquide d'un trait.

2° *En poudre sèche.* On étend une pincée à trois doigts (formant 1 à 2 grammes), entre deux tranches de confitures, que l'on avale sans mâcher, autant que faire se pourra. On répète cette ingestion, aussi loin qu'on pourra la pousser, jusqu'à la concurrence de 30 grammes, ce qui est long, mais nullement impossible. Ou bien on en prend une simple pincée chaque jour pendant quelque temps. Si l'on prend les 30 grammes en un seul jour, on s'administrera l'huile de ricin (209), une heure après la dernière prise. Administrée sous cette forme, la racine de fougère a une action de plus que sous la première, à cause de son état pulvérulent, qui contrarie les vers intestinaux; comme le ferait la

sciure de bois. A chaque ingurgitation, on peut prendre une gorgée d'eau de houblon (214).

5° *En lavement*. 10 grammes de poudre de racine de fougère suffisent pour un lavement ; on fait bouillir vingt minutes.

CHAPITRE VIII.

GARANCE (POUDRE DE RACINE DE).

196. J'avais longtemps désespéré de pouvoir atteindre la cause de la maladie des os, protégée qu'elle est contre l'action des médicaments externes par les parois osseuses. Il me fallait découvrir un remède interne qui fût capable d'arriver à cette destination, avec ses propriétés tout entières, par le torrent de la circulation. Je jetai les yeux sur la racine de garance, en me souvenant, d'un côté, que la matière colorante de cette rubiacée arrive droit aux os, qu'elle les colore en rouge, ce qu'on remarque très-bien sur les os des animaux, tels que bœufs, vaches, etc., qu'on a nourris de fanes de garance, et de l'autre, que jamais je n'ai pu observer un seul insecte vivre en parasite sur la racine de garance ; vous ne rencontrerez jamais, en effet, la moindre trace d'érosion sur ses racines. Or ce dont les larves ne se nourrissent pas est un poison pour elles. En supposant donc la présence d'une telle cause dans le sein d'un organe osseux, il me paraissait possible de l'y empoisonner sur place, en faisant prendre au malade une simple décoction de racine de garance.

197. Le premier essai que j'en fis fut sur le serrurier de Gentilly, dont j'ai raconté la maladie et la guérison dans le *Manuel annuaire* de 1845 (337) ; il était affecté d'une espèce d'ostéo-sarcome au genou. En huit jours, cette énorme bosse s'était métamorphosée en une grande poche de pus, que nous vidâmes et que je pansai d'après mon système ; et au bout d'un mois, le malade marchait.

Depuis cette époque, je n'ai eu qu'à me louer d'avoir

administré cette infusion à des enfants rachitiques et scrofuleux, à des personnes affectées de carie osseuse ; et j'invite les médecins à l'essayer à leur tour dans tous les cas de dégénérescences cancéreuses, en prenant les précautions que je vais indiquer.

On administre la garance aux bestiaux en leur donnant la fane à manger avec le foin; ou, à défaut de fane, en leur administrant chaque jour une once de poudre de racine de garance dans un seau d'eau blanche.

198. Préparation de la poudre et de la décoction de garance. On coupe ces racines en petits fragments d'un centimètre de long environ ; on les fait sécher, mais non carboniser, dans le four d'un poêle, ou dans toute autre étuve. Quand elles sont devenues cassantes, on les broie dans le moulin à café. On obtient la décoction en faisant bouillir :

Poudre de racine de garance	1 gramme.
Dans eau	1/2 litre.

Prix : 5 centimes le gramme.

On prend cette décoction en trois verres, l'un le matin, l'autre à midi et l'autre le soir. Avant chaque verre, on écrase sous la dent gros comme un pois de camphre. On continue cette tisane pendant trois ou quatre jours, et on la cesse pendant huit jours.

199. Précautions a prendre. La racine de garance ayant la propriété de se combiner avec la base terreuse des os, il est physiologiquement évident que l'usage trop longtemps continué de la poudre de racine de garance serait dans le cas de les rendre peut-être un peu plus cassants qu'à l'ordinaire. Comme notre but en ceci est d'atteindre et d'étouffer la cause animée qui les ronge, et que cet effet peut souvent avoir lieu en deux ou trois jours, nous interrompons l'usage de ce médicament, afin de concilier les précautions à prendre avec le but à atteindre.

Mais pourtant nous pensons que nos craintes sont en cela exagérées; car des fabricants de Mulhouse vien-

nent de nous certifier que leurs ouvriers vivent dans les vapeurs des cuves de garance, tellement que leurs vêtements en sont tout rouges ; ils en mangent habituellement par passe-temps, mais certainement ils en avalent continuellement par la respiration. Du reste, dans le midi de la France, où l'on nourrit, des mois entiers, les bestiaux avec de la fane de garance, on ne s'aperçoit pas que ce fourrage ait jamais causé le moindre dérangement dans la constitution de l'animal. Nous invitons donc les malades soumis à la racine de garance, ce spécifique nouveau des maladies des os, à en continuer l'usage aussi longtemps qu'ils pourront le supporter, jusqu'à guérison complète, mais au moins de huit à quinze jours de suite.

200. L'infusion de garance possède le goût de la réglisse et les propriétés excitantes du café. Dans le temps de la plus grande sévérité du système continental, on avait préconisé la racine de garance comme succédané du moka. Ainsi, il est des personnes qui, ne pouvant se faire à l'usage du café, seraient forcées de réduire la dose de la poudre de garance de 1 gramme à quelques centigrammes : seulement elles en continueraient l'usage plus longtemps que les autres.

N. B. La matière colorante pourpre de la garance passe vite dans les urines, qu'elle rougit comme l'acide urique, mais sans en troubler la limpidité ; sa matière colorante jaune passe dans les excréments, qu'elle jaunit comme l'aloès (105) ; mais cette double coloration n'est ni durable ni de mauvais augure.

CHAPITRE IX.

GARGARISMES.

201. Les gargarismes sont, pour ainsi dire, les lavements de la cavité buccale, qu'ils dépouillent de ses mucosités morbides et du virus qui s'est fixé dans une partie quelconque de ses parois.

Je pratique les gargarismes soit avec l'eau salée,

soit avec le vinaigre camphré étendu d'eau (249).

202. Les gargarismes à l'eau salée ont une puissance qui semble tenir du merveilleux, dans le cas d'engorgement des glandes, de l'enflure des gencives, d'œdème de la glotte, des maladies des voies respiratoires ; ils dégorgent les glandes, rétablissent la salivation interrompue, et facilitent le jeu de la respiration. On se procure l'eau salée limpide, en faisant dissoudre à froid une poignée de sel gris dans une carafe d'eau, agitant et laissant reposer, pour que les impuretés se précipitent ; on décante alors doucement dans un autre vase.

Les gargarismes au vinaigre camphré (251, 5°) s'emploient dans les cas de putrescence scorbutique, de virus fétide, d'ulcérations de mauvaise nature. On peut les remplacer, avec un égal avantage, par de l'alcool camphré étendu d'eau (145, 3°). On étend le vinaigre camphré et l'alcool camphré de 20 parties d'eau.

CHAPITRE X.

GOUDRON (EAU DE).

Le goudron est une substance résineuse, poisseuse, noire et odorante, qui se retire de la distillation du bois des pins et sapins.

203. On prend l'eau de goudron en boisson, en injections, et en bains de siége ou bains locaux.

1° *En boisson*. Trempez le doigt dans le goudron liquide, dit goudron de Norwége ; avec le doigt ainsi poissé, on frotte l'intérieur d'un pot à l'eau ou autre vase à boire. On rince ensuite le vase à grande eau, pour enlever tout ce qui est susceptible de se détacher de la quantité de goudron adhérente aux parois du vase. On se sert de ce vase pendant des années, sans avoir besoin de l'oindre de nouveau. L'eau s'y goudronne par un séjour de quelques minutes. Si cette eau paraissait encore trop forte, on se contenterait d'en prendre une cuillerée par verre d'eau. Une cuillerée de cette eau prête au vin l'odeur particulière des vins

d'Espagne qu'on transporte dans des outres goudronnées.

N. B. L'eau de goudron en boisson favorise l'écoulement des urines, embaume la circulation, et est l'un des meilleurs succédanés du camphre. 10 grammes de goudron peuvent n'être pas épuisés en une année, et doivent revenir à 5 ou 10 centimes.

2° *En injections dans les parties pudiques.* On fait bouillir gros comme un pois de goudron dans la quantité voulue d'eau, et l'on injecte tiède au moyen d'une petite seringue en étain, les seringues en verre ayant le bout trop cassant. La même eau peut être mêlée au lavement après avoir été bien clarifiée.

3° *En bains locaux ou bains de siége et de cuvette.* On fait bouillir : fleur de sureau, une poignée ; goudron, gros comme un pois ; une pincée de sel de cuisine dans une suffisante quantité d'eau, dans laquelle on éteint une clef ou autre morceau de fer sortant rouge du feu. On fait prendre ces bains aux parties génitales deux ou trois fois par jour, pour combattre les maladies de nature suspecte ou dartreuse, ou de toute autre nature. On tient ensuite les parties enveloppées de poudre de camphre ou de pommade camphrée. Nous en retirons chaque jour les plus grands avantages.

CHAPITRE XI.

GRENADIER (RACINE DE).

204. La racine de grenadier a été préconisée, dès la plus haute antiquité, contre le ver solitaire ; et, aujourd'hui encore, nous n'avons pas de spécifique plus énergique contre le ténia, et en même temps plus inoffensif contre le malade. Mais comme les vertus des plantes sont en raison de la chaleur du climat, il s'ensuit que le grenadier cultivé dans le nord de la France est mille fois moins actif que le grenadier sauvage du Midi, et celui-ci moins actif que le grenadier de Portugal ou d'Alger. De là vient que, dans les contrées

méridionales, une simple administration de la décoction du grenadier suffit pour expulser le ver solitaire, que nous ne faisons qu'irriter dans le Nord à chaque nouvelle épreuve. Autant que faire se pourra, il sera bon désormais de n'employer que le grenadier du littoral de la Méditerranée.

205. Les petites radicelles du grenadier paraissent jouir d'une plus grande efficacité que les raclures de l'écorce des grandes racines. Nous avons obtenu d'assez bons résultats de l'écorce de la grenade.

206. La dose à prendre est, pour les grandes personnes, de 60 grammes, et, pour les enfants, de 30 grammes d'écorce entière, ou de 15 grammes d'écorce réduite plus ou moins finement en pâte ou en poussière au moyen d'un moulin à café, et que l'on fait bouillir dans un litre d'eau jusqu'à réduction de moitié. On se l'administre de grand matin à jeun par tiers, de quart d'heure en quart d'heure, ou d'un seul trait, en ayant soin, à chaque fois, de croquer une écorce de citron, pour vaincre les nausées que l'amertume suscite. Une demi-heure après, on s'administre l'huile de ricin (209), comme il sera dit plus bas.

Plusieurs jours auparavant, on aura soin de n'user que de mets fortement épicés, alliacés et salés; on prendra l'aloès (103) comme à l'ordinaire, mais surtout la veille; et ensuite un petit verre d'eau-de-vie camphrée plus ou moins étendue d'eau tous les matins (143, 3°). La veille, on mange tout bien salé, et dans la nuit on évite de boire autant que faire se pourra.

Nous nous trouvons bien de le faire prendre chaque matin en poudre, à la dose de 1 gramme, entre des tranches de confitures, ou simplement au moyen d'une gorgée d'eau. La poudre a l'avantage, en s'attachant aux anneaux du ver, de le suivre partout où il fuit; il emporte ainsi son poison avec lui-même. On se trouvera également bien d'en tenir une radicelle à la bouche, comme une racine de réglisse, en ayant soin d'avaler

sa salive. Je conseille de faire usage fréquemment du fruit de la grenade, écorce et graine. L'écorce du fruit a peut-être encore plus de vertu que celle de la racine.

M. Ferdinand de la Ville-Gonthier a eu la complaisance de m'apporter d'Alger de l'écorce de racine de grenadier d'Afrique ; elle a le goût de la peau de la grenade, ce que notre écorce du grenadier du Nord ne possède nullement. Aussi agit-elle sur le ver solitaire bien plus puissamment que notre grenadier indigène. Il suffit de la mâcher, pour faire redescendre le ver, dont la tête remontait à la gorge. La bonne écorce noircit par le tranchant du couteau qui l'enlève ; elle jaunit comme de la fine sciure de buis quand on la réduit en poudre par le moulin à café.

207. On triomphe rarement la première fois de ce géant des parasites dans nos climats, et il ne nous reste que la perspective de le faire mourir à petit feu et à la longue. Pour le chasser d'un seul coup, il faudrait avoir recours à l'emploi de certaines substances qui seraient, tôt ou tard, aussi funestes au malade qu'à son parasite ; poisons violents, il est vrai, pour le parasite, et poisons lents pour le malade. Et ce n'est pas autrement que certains charlatans chassent le ver solitaire en trois ou quatre jours ; ils emploient à cet effet les préparations arsenicales et mercurielles.

208. Certains médecins ont accusé la racine de grenadier de produire des convulsions sur le malade; c'est une erreur d'interprétation : la racine de grenadier ne produit des convulsions que sur le ténia, qui par contre-coup, se débattant contre son poison, par des coups de fouet qu'il lance avec sa tête sur les parois stomacales, est dans le cas de déterminer, chez le malade, des convulsions épileptiformes, quelquefois du caractère le plus effrayant. On se hâte alors de lotionner le malade à l'eau sédative, de lui faire prendre des petites gorgées d'eau-de-vie camphrée (140 *bis*) ; ou bien, on administre un grain d'émétique.

La racine de grenadier agit sur le ver solitaire et autres vers intestinaux, par son principe amer et par son acide gallique, qui tend, en se combinant avec la base ferrugineuse, à désorganiser l'épiderme de ces vers ; car leur épiderme est riche en une espèce de silicate de fer. Cet acide gallique, qui noircit la lame des couteaux et attaque si violemment l'épiderme du ver solitaire, ne peut manquer d'exercer une réaction sur les parois des muqueuses; aussi voit-on la langue jaunir, et le malade rendre, par les selles, quelquefois comme des surfaces muqueuses, des espèces de dédoublements des intestins, colorés les uns en jaune et les autres en violet. Mais ces phénomènes de coloration et de dénudation des surfaces ne sont jamais accompagnés d'autres accidents consécutifs.

Le but des anthelminthiques n'est pas seulement d'expulser, mais bien de tuer ; on peut donc être débarrassé du ver solitaire sans le rendre par les selles. Mais le ver ne meurt jamais sur le coup quand le remède doit l'empoisonner ou l'affaiblir ; il se débat encore quelques jours dans les tourments de l'agonie, qui ne sont pas sans angoisses pour son hôte. Aussi le soulagement n'arrive que quelques jours après l'administration de la racine de grenadier. Mais tant que la tête reste, c'est à recommencer le traitement, eût-on rendu des centaines de pieds de longueur du ténia.

CHAPITRE XII.

HUILE DE RICIN.

209. 1° Formule pour les grandes personnes :

Huile de ricin	60 grammes,

Délayée dans

Bouillon aux herbes chaud (104)	100

2° Formule pour les enfants en bas age :

Huile de ricin	30 grammes,

Délayée dans

Bouillon aux herbes chaud (104)	60

210. On agite bien le mélange avec une cuiller, avant de le prendre. On le prend en trois fois de cinq en cinq minutes. On se promène à grands pas, ou l'on s'agite sur son séant, si l'on n'a pas l'usage des jambes; et l'on avale un bol de bouillon aux herbes, toutes les fois qu'on va à la selle, ce qui commence au bout de quelques instants après la dernière dose d'huile de ricin. Si, à la suite de cette superpurgation, on ressentait quelques ardeurs à l'anus, on s'y introduirait de la pommade camphrée (158) ou une bougie camphrée (157).

CHAPITRE XIII.

INFUSIONS, DÉCOCTIONS OU TISANES ; MACÉRATIONS.

211. Les décoctions sont des tisanes obtenues en laissant bouillir une substance dans l'eau. Pour les infusions, on se contente de déposer les substances dans l'eau que l'on retire bouillante du feu. Pour les macérations, on laisse la substance séjourner plus ou moins longtemps dans l'eau froide.

Le CAFÉ est une *décoction*, le THÉ une *infusion*, l'EAU DE CHICORÉE SAUVAGE *une macération*.

On donne le nom de *teinture* à la dissolution d'une substance dans l'alcool ou l'éther, à chaud ou à froid. L'alcool camphré (142) est une teinture alcoolique.

212. SEMEN-CONTRA (décoction de).— Le *semen-contra* est composé des sommités d'une espèce d'armoise d'Asie. 1° On en fait bouillir 15 grammes dans un quart de litre d'eau, pendant vingt minutes ; on retire du feu quand toutes les petites grenailles tombent au fond de l'eau ; on décante, et l'on prend à jeun sans sucre, en ayant soin de mâcher ensuite une écorce de citron.

2° On éprouve moins de répugnance à prendre cette substance réduite en poudre très-fine dans le mortier ; on se l'administre alors chaque jour à la dose de 1 à

2 grammes, entre des tranches de confitures (*). Le *semen-contra* est un de nos meilleurs vermifuges, contre les lombrics et ascarides vermiculaires. On peut lui substituer, avec un certain avantage, les sommités d'absinthe. Les fleurs de camomille ne sont qu'un diminutif des propriétés de ces deux plantes.

213. Lichen d'Islande (décoction de). — On ne recherchait anciennement cette substance que pour son mucilage; nous ne l'employons, nous, qu'à cause de son amertume. On en fait bouillir, dix minutes, 2 grammes (une pincée) dans un litre d'eau. On le prend dans la journée en tisane avec du sucre.

214. Houblon (décoction des sommités ou fleurs femelles du). — On fait bouillir, pendant dix minutes, 1 gramme de la poussière jaune qui tombe de ces fleurs, ou bien une sommité entière des fleurs femelles, dans un litre d'eau, que l'on prend chaque jour en boisson et jusque dans son eau rougie, avec ou sans sucre. Cette décoction doit être recommandée à toutes les personnes et aux enfants d'un tempérament lymphatique et sujet aux vers.

215. Chicorée sauvage (décoction et macération de). — Succédané vulgaire du houblon. On fait bouillir une grosse pincée de feuilles dans un litre d'eau, ou bien on en dépose tous les jours une pincée hachée grossièrement dans la carafe qui sert aux repas et aux boissons de la journée.

216. Mousse de Corse (*fucus crispus*, ramassé sur les rochers à fleur d'eau de la mer). — Une grosse pincée bouillie dix minutes dans un demi-litre d'eau, et passée à travers un linge fort. Cette décoction est éminemment vermifuge par son principe salin et ioduré. Sous ce dernier rapport, elle remplace avec économie l'iodure de potassium, qui coûte fort cher. Nous la prescrivons dans les mêmes cas à la dose ci-dessus, pour chaque jour.

(*) Une pincée à trois doigts pèse 1 gramme; une poignée, 15 grammes environ.

217. Bourrache (infusion de). — Par son principe aromatique et son nitrate de potasse, la bourrache de nos jardins a la propriété d'activer une digestion paresseuse et de porter aux urines, secondant ainsi l'action du camphre. Dans un litre d'eau, retirée bouillante du feu, on met infuser sept à huit feuilles ou bien deux sommités de bourrache fraîche ou sèche (la fraîche est préférable). On la prend sucrée comme le thé, après dîner ou quand on se sent l'estomac embarrassé, en ayant soin de l'aromatiser avec une ou deux gouttes d'eau de fleur d'orange ; ou bien on joint aux feuilles de bourrache une feuille d'oranger. Cette plante doit être ainsi substituée, dans les familles, au thé, que le brigandage commercial falsifie si souvent d'une manière si funeste pour la santé. Cette plante sera du moins le *thé du pauvre;* car il suffit qu'un pied grène dans un jardin pour que la terre se couvre de ses plants.

CHAPITRE XIV.

INJECTIONS.

218. Les injections sont les lavements des organes génitaux, des oreilles, du nez, des fistules et des plaies profondes. Pour les organes génitaux, on ne doit faire usage que de seringues d'étain, crainte des accidents auxquels pourrait donner lieu la cassure du verre.

Je n'emploie que deux sortes d'injections pour nettoyer toutes ces cavités naturelles ou artificielles : 1° l'huile camphrée (153), qui en préserve les surfaces du contact de l'air, les met à l'abri de toute décomposition putride en les lavant du pus qui aurait pu s'y former ; 2° l'eau de goudron (203, 2°) en décoction, pour enlever et le pus et les résidus de l'huile, tout en protégeant les surfaces, par son principe aromatique, contre leur tendance à la décomposition.

CHAPITRE XV.

IODURE DE POTASSIUM.

219. 1° Je ne sais pas si je ne renoncerai point un

jour à l'emploi de cet ingrédient trop coûteux, et si je ne le remplacerai pas définitivement par son succédané naturel, la mousse de Corse ; d'autant plus que toutes les constitutions ne le supportent pas avec une égale tolérance : aussi doit-on toujours commencer par l'administrer à la dose suivante :

Eau	250 grammes.
Iodure de potassium	25 centigrammes.

Sauf à augmenter tous les jours du double, jusqu'à concurrence de 2 à 3 grammes dans un demi-litre d'eau, dose à laquelle on s'arrêtera si l'estomac continue à la supporter. On prend cette dissolution en trois fois dans la journée, après avoir écrasé chaque fois une lentille de camphre sous la dent.

On aura soin de ne rien manger ou boire d'acide immédiatement après avoir pris cette dissolution.

L'iodure de potassium attirant l'humidité de l'air, on doit en conserver les petits paquets dans un flacon bien sec et bien bouché. Ce sel colore en violet les papiers collés à l'amidon ; il se décompose au contact de la moindre humidité.

2° Tisane ioduro-rubiacée. Les jours où l'on doit prendre la garance, on jette le paquet d'iodure de potassium dans la décoction de garance (198), quand on la retire du feu. La tisane prend alors le nom de *tisane ioduro-rubiacée.*

3° Tisane de salsepareille iodurée :

Eau	1 litre.
Salsepareille	une poignée.

Faites bouillir vingt minutes, et jetez-y le paquet d'iodure de potassium toléré par la constitution.

CHAPITRE XVI.

LAVEMENTS.

220. Les Lavements ont pour but de débarrasser les instestins, soit des excréments durcis et accumulés dans

le côlon, soit des helminthes qui l'assiégent, soit des substances toxiques qui en corrodent les parois.

221. *Lavement camphré :*

Faites bouillir un quart d'heure dans eau	1 litre.
Graines de lin	50 grammes.
Roses de Provins	10
A l'instant de retirer du feu, versez dans l'eau :	
Huile camphrée (153)	10

Passez, et prenez au moyen d'un clysoir ou d'une seringue à double courant et d'un jeu facile. Supprimez l'usage de ces vieilles seringues, qui vous exposeraient à vous blesser.

222. *Lavement purgatif :*

Ajoutez au lavement ci-dessus, pendant l'ébullition :

Aloès (101)	3 grumeaux (15 centigr.).

223. *Lavement superpurgatif :*

Mêlez au premier lavement,

Huile de ricin (209)	15 grammes.

224. *Lavement vermifuge :*

Faites bouillir, un quart d'heure, dans

Eau	1 litre.
Aloès (101)	15 centigrammes.
Tabac à fumer	15
Assa fœtida	15
Huile camphrée (153)	10 grammes.

N. B. L'aloès (101) agit sur le gros intestin comme purgatif; l'huile camphrée en lubrifie les parois, en cicatrise ou en prévient les excoriations. Le tabac et l'*assa fœtida*, en passant par le torrent de la circulation, en imprégnant de leur odeur insecticide tous les tissus, l'haleine même, atteignent les helminthes dans les organes les plus profonds du corps. Si l'on supportait bien cette dose de tabac, qui ne doit pas dépasser le volume d'un gros pois, la fois suivante, on pourrait en porter la quantité à 30 centigrammes.

Il arrive quelquefois, surtout chez les personnes du

sexe, que le lavement au tabac détermine un instant de narcotisme et d'ivresse. Ne vous en effrayez pas ; étendez-vous un instant sur le lit, et flairez du vinaigre; vous vous relèverez, au bout de dix minutes, entièrement à votre aise, et débarrassé des effets du mal et de ceux du remède. L'odeur de l'*assa fœtida* pris en lavement se communique aussitôt à l'haleine.

225. *Lavements vermifuges pour les bestiaux :*

Eau blanche	1 seau (10 litres).
Huile térébenthinée (155)	100 grammes.
Aloès (101)	15

L'eau blanche se prépare en faisant bouillir un demi-litre de son dans un seau d'eau, pendant dix minutes.

CHAPITRE XVII.

MOUTARDE DU COMMERCE.

226. La théorie m'ayant fait prévoir que l'on pourrait retirer de bons effets de l'application de la moutarde du commerce, pour combattre certaines éruptions cutanées, et cela par l'action du phosphate ammoniacal qui abonde dans la plante d'où on l'extrait, et que le vinaigre tient en plus grande dissolution, la pratique de toute cette année est venue confirmer, de tous points, cette prévision. Dès qu'un bouton rebelle à l'alcool camphré paraît sur la peau, on le couvre de bonne moutarde du commerce, pendant dix minutes. Quand elle a séché sur place, on l'enlève avec de l'eau, on essuie, et on recouvre le même bouton, pendant dix minutes, avec une compresse d'alcool camphré (145.2°), et ensuite avec une plaque de sparadrap adhésif (235). Le même moyen est employé avec avantage contre les larges plaques de certaines maladies de la peau.

Il faut avoir soin de n'employer que de la moutarde excellente et non falsifiée. Malheur maintenant aux falsificateurs de moutarde du commerce! Comme un falsificateur est plus sujet aux maladies de la peau

que tout autre, en sa qualité d'avare crasseux, il pourra bien avoir, un jour, à se repentir du bénéfice de ses ruses.

Si vous redoutez la fraude, pilez vous-même les graines de moutarde blanche du commerce, et délayez-en la veille la farine dans du vinaigre, jusqu'à consistance d'un cataplasme. Servez-vous-en le lendemain.

CHAPITRE XVIII.

PANSEMENTS DES PLAIES, BLESSURES, ULCÉRATIONS ET OPÉRATIONS ; CHARPIE, BANDELETTES, BANDES, COMPRESSES, LINGE FENESTRÉ, SPARADRAP, VESSIE DE PORC, ETC.

227. Le pansement a pour but de recouvrir toute solution de continuité, naturelle ou artificielle, avec un enduit qui, en mettant les surfaces dénudées à l'abri du contact de l'air, préserve les chairs de la décomposition purulente et gangréneuse, et favorise l'adhérence des surfaces rapprochées, ou la formation de la nouvelle peau sur les surfaces mises à nu. Le pansement camphré a enfin résolu ce problème; et nous pouvons assurer que désormais les opérations chirurgicales ne seront plus frappées de ces contagions effrayantes qui décimaient, en certaines saisons, les opérés dans les hôpitaux.

228. On ne doit employer, pour ces sortes d'appareils, que du vieux linge de bonne toile, mais blanc de lessive; les fibrilles de coton n'étant pas organisées pour s'imbiber comme les fibrilles de toile.

229. Compresses. Les compresses se composent d'une bande de linge ployée en deux ou quatre, et que l'on applique sur le siége de la douleur, après les avoir imbibées d'un liquide indiqué dans le traitement. On doit préférer les compresses en coton pour l'application de l'eau sédative.

230. Les Bandelettes sont des compresses sèches, ployées en carré ou en long; on les emploie pour recouvrir les plumasseaux de charpie, et former un cous-

sinet protecteur à la plaie, contre les frottements et les variations de température. Quand elles sont ployées en large, et qu'elles ont en longueur une vingtaine de centimètres, elles prennent le nom de *bandelettes longuettes*.

Les BANDES sont de larges rubans de toile d'une longueur indéfinie, et de la largeur de cinq à six centimètres. Leur longueur est déterminée par le nombre de tours qu'elles doivent faire pour maintenir en place l'appareil du pansement.

231. LINGE FENESTRÉ. On prend un carré simple de linge qui puisse recouvrir toute la surface de la plaie; on le déchiquette avec les ciseaux, de manière à le percer de trous de cinq millimètres de large et également espacés. Ces trous sont destinés à l'écoulement du pus. On trempe ce linge fenestré dans l'huile camphrée (153), et on l'étend ainsi sur la plaie.

232. CHARPIE. On choisit des morceaux de vieille toile, bien lessivée, mais à tissu lâche et de finesse moyenne; on les découpe en lanières de cinq centimètres de long, sur trois de large; on les effile ensuite brin à brin, en les pinçant successivement par un des coins. Quand on a obtenu une quantité suffisante de ces brins isolés, et que l'on veut s'en servir, on forme ce qu'on appelle des *plumasseaux* de charpie. A cet effet, on prend une masse de charpie de la main gauche, on la tient serrée entre l'index et le pouce; avec l'index et le pouce de la main droite, on saisit, comme avec une pince, une mèche de charpie, que l'on tire violemment. De cette manière, tous les fils de la mèche se rangent parallèlement. On dépose ces mèches, ainsi peignées, côte à côte et couche sur couche, pour former des plumasseaux de cinq à huit centimètres de long, sur quatre de large. Une fois qu'on en a à sa disposition une quantité suffisante, on les prend successivement dans le creux de la main gauche, on y étend une couche assez épaisse de pommade camphrée (158), au moyen

d'une spatule ou du manche d'une cuiller, et on applique ainsi les plumasseaux sur la plaie, du côté de la pommade ; quand la plaie est large, on la recouvre de deux rangs de plumasseaux superposés. Mais auparavant, on a eu soin de répandre, sur toute la surface du linge fenestré, une couche assez épaisse de poudre fine de camphre (126). On étend les *bandelettes longuettes* sur ces lits de charpie, puis, par-dessus, une ou deux bandelettes larges ; et l'on maintient le tout avec des tours de bandes assez nombreux, et dirigés de manière que l'appareil ne soit sujet à aucun déplacement ; on imbibe ces bandes d'alcool camphré (143). Un pareil pansement met la plaie à l'abri de toute décomposition de mauvaise nature. Il se produit fort peu de pus ; et la pellicule de cicatrisation commence souvent à se former dans les vingt-quatre heures.

233. Toiles agglutinatives, sparadrap, diachylon. On a souvent besoin de tenir les chairs vives appliquées contre les chairs, de maintenir en place un pansement, autrement qu'avec de simples bandes de toile. On se procure alors des toiles en calicot revêtues d'une combinaison qui a la propriété de les agglutiner sur la peau. On emploie à cet égard des bandes de toile de dix à vingt centimètres de largeur ; on étend au pinceau, sur un des côtés, les compositions suivantes toutes chaudes ; on y passe un rouleau mouillé, quand elle est refroidie, pour en rendre la surface lisse et égale.

234. Composition pour les sparadraps ou toiles fortement agglutinatives :

Prenez :	Huile d'olive	200 grammes.
	Axonge (graisse de porc)	200
	Eau	400
	Camphre en poudre (126)	30

Mettez sur le feu, et quand l'axonge est fondue, versez :

Litharge en poudre (oxyde de plomb)	200 grammes.

Après que la masse est redevenue limpide, ajoutez :

Cire jaune	30 grammes.
Térébenthine	30

Et retirez du feu, quand la goutte se fige en tombant sur la toile.

235. Composition pour les toiles simplement adhésives (162) :

Prenez : Cire jaune 30 grammes.
Axonge 100
Incorporez au bain-marie, et versez dans le liquide ;
Camphre en poudre (126) 30 grammes.
Laissez figer, et dès lors, avec la lame du couteau, étendez sur un linge de la grandeur voulue.

236. Avec la première espèce de toile, on se procure des bandes larges d'un centimètre pour tenir les chairs fixées contre les chairs ; la longueur des bandes est déterminée par les tours que l'on doit faire pour maintenir en place le pansement de la plaie.

Avec la seconde espèce, on a des bandes destinées à recouvrir tout simplement un pansement, pour le préserver du contact de l'air, et pour empêcher que la pommade ne s'écoule à travers le linge.

237. Vessies de porc. Je me sers de vessies de porc, comme calottes, pour maintenir en place l'appareil pommadé du crâne et du cuir chevelu ; ou comme gants, pour maintenir les extrémités, sans interruption, dans un bain d'huile ou de pommade camphrée. Dans ce dernier cas, on donne à la vessie une ouverture capable de laisser passer la main ou le pied malade, on y dépose une certaine quantité d'huile camphrée ou de pommade camphrée, on en mouille les bords avec de l'eau, et on les applique sur la cheville ou le poignet, au moyen de quelques tours de bande, que l'on desserre quand l'application a eu lieu. En les mouillant en entier, ces vessies prennent la forme de soulier et se moulent en séchant sur le pied.

238. Vessies en taffetas gommé. Ces vessies sont destinées à tenir les parties génitales plongées dans un bain de poudre fine de camphre le jour, et de pommade camphrée la nuit. On peut s'en servir également pour les mains ; mais alors il vaudrait mieux s'en découper des gants qui permissent de faire usage de ses cinq doigts.

239. Vessies, surtouts et gants en caoutchouc ou en mousseline fortement empesée. Ces vessies, surtouts et gants, s'emploient avec avantage pour s'opposer à l'évaporation de l'alcool, et maintenir ce liquide en permanence autour d'une surface. L'alcool racornirait trop la vessie, et ferait écailler le taffetas ciré.

240. Dans sa boîte de pharmacie, on doit toujours avoir du fil de soie ciré au sparadrap adhésif (235), des aiguilles courbes, un canif en forme de bistouri, pour ouvrir les ampoules, ou les collections de pus, une paire de ciseaux mousses, pour enlever les peaux mortes, et une pince à coulisse pour lier les artères.

CHAPITRE XIX.

PASTILLES OU PILULES BONNE HALEINE.

241. On se débarrasse le matin de sa mauvaise haleine, en se rinçant la bouche avec de l'eau salée (202). On se brosse ensuite les dents avec une eau de cendres de bois (une pincée dans un verre d'eau), ou de l'eau ordinaire à laquelle on ajoute deux ou trois gouttes d'eau sédative. Ce moyen a en outre la propriété de blanchir les dents fuligineuses. Mais comme la même odeur peut revenir dans la journée, nous avons fait fabriquer, pour la combattre, les pastilles ou pilules suivantes. On les mâche, sans les avaler, et sans avaler sa salive ; on se rince la bouche ensuite avec un verre d'eau, si l'on en a sous la main.

Formule :

Sel marin blanc	15 grammes.
Tartrate acide de potasse	7
Huile essentielle de menthe ou de bergamote	8
Sucre blanc	250
Gomme adragante en poudre	250

Préparation. Dans un mortier bien chaud, on triture en poudre impalpable les sels, le sucre et la gomme adragante, après les avoir bien desséchés au feu; on en fait une pâte avec un peu d'eau, et la quan-

tité d'essence indiquée, on l'étend au rouleau de l'épaisseur de trois millimètres; et ensuite, au moyen d'un emporte-pièce en carte, ou en fer-blanc, ou bien d'une clef forée, on en fait des pastilles de cinq millimètres de diamètre. On les fait sécher dans un vase qui serve d'étuve ; on les recouvre alors au pinceau d'une couche de gomme adragante, et on les passe vivement au feu. Sans ce dernier moyen, ces pastilles attireraient l'humidité de l'air et se prendraient en pâte.

Il est plus facile de les rouler en pilules et de les couvrir soit d'un mélange de farine et de sucre, ce qui en ferait des petites dragées, soit de feuilles d'argent, en les agitant dans ces feuilles après les avoir enduites d'essence. On conserve ces pilules et ces pastilles dans une boîte bien fermée.

Chaque pastille contient près de 2 centigrammes de sel et 3 milligrammes de tartrate acide de potasse.

N. B. Ces pastilles sont également bonnes contre les engorgements des amygdales et autres glandes des parois buccales, contre l'œdème de la glotte, les embarras des voies respiratoires, les ulcérations et aphthes, etc.; enfin elles débarrassent la bouche de l'odeur du tabac.

CHAPITRE XX.

SIROP ANTISCORBUTIQUE.

242. Préparation.

Prenez :	Feuilles de cochléaria	250 grammes.
	Feuilles de trèfle d'eau	250
	Cresson	250
	Raifort	250
	Oranges amères	250
	Cannelle	8

Que vous laisserez macérer cinq à six jours dans :

Vin blanc	2 litres.

Passez, exprimez dans un linge, et ajoutez-y :

Sucre caramélisé avec égale quantité d'eau	500 grammes.

Emploi. On en donne une cuillerée à bouche, tous

les matins, aux enfants mal constitués, aux femmes chlorotiques, aux personnes sujettes à la vermine. On tient ce sirop à la cave.

243. *N. B.* Dans la saison où le cresson, le cochléaria, les feuilles de trèfle d'eau, etc., manquent, on compose le sirop antiscorbutique avec :

Bourgeons de sapin	30 grammes.
Ecorces sèches d'orange ou de citron	30
Poudre jaune du houblon	30
Hydrochlorate d'ammoniaque	4
Cannelle	8
Vin blanc	1 litre.
Sucre caramélisé avec égale quantité d'eau	500 grammes.

Conservez, et administrez comme ci-dessus.

CHAPITRE XXI.

SIROP DE CHICORÉE.

244. Formule simplifiée :

Racine de rhubarbe	20 grammes.
Chicorée sauvage sèche (racines et feuilles ensemble)	55
Lichen d'Islande	10
Sucre	500

245. Préparation. Faites bouillir la chicorée et le lichen d'Islande dans 500 grammes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. En ôtant du feu, versez dans le liquide la racine de rhubarbe, coupée par petits morceaux ; laissez infuser et macérer jusqu'au lendemain matin. Filtrez et passez le tout à travers un linge fort, et mêlez-y alors les 500 grammes de sucre fondus dans 500 grammes d'eau à la chaleur. Le sirop est bon à servir quand le sucre est tout à fait incorporé.

Usages. On administre le sirop de chicorée aux enfants à la mamelle et en bas âge, et à ceux qui se refusent à prendre l'aloès (101). On leur en donne une cuillerée à café, le matin et le soir, tous les quatre jours. Ce sirop est purgatif et vermifuge.

CHAPITRE XXII.

SIROP DE GOMME CAMPHRÉ.

246. Il est des enfants qui se prêtent difficilement à prendre le camphre à l'état solide ; il est des personnes dont l'estomac a été tellement dépouillé de sa muqueuse par des traitements violents ou des accidents de nature corrosive, que le frôlement d'une poudre suffit pour leur donner la torture et les porter au vomissement : c'est dans ces deux cas que le sirop de gomme camphré doit être employé de temps à autre.

Formule :

Eau	250 grammes.
Gomme arabique	250
Sucre	500
Alcool à 44° camphré pesant 28° B. (142)	24

247. Préparation. Faites fondre au feu le sucre dans 500 grammes d'eau ; versez-y les 24 grammes d'alcool camphré, agitez, et attendez que les deux substances soient bien incorporées.

Faites fondre la gomme dans l'eau, soit à froid, ce qui est plus long, soit au bain-marie, en ayant soin d'agiter souvent et d'employer le double d'eau ; filtrez ou laissez déposer les impuretés par le repos ; remettez sur le feu au bain-marie pour réduire d'un tiers.

Cela fait, mêlez ensemble le sucre camphré et la gomme, et agitez souvent, surtout avant de vous en servir.

N. B. Ce sirop est rarement limpide ; mais ce défaut doit être négligé, vu qu'il n'affecte que la vue. Il renferme 1/120 de camphre : environ 10 centigrammes de camphre par grande cuillerée de sirop.

CHAPITRE XXIII.

SIROP D'IPÉCACUANHA.

248. Formule :

Extrait alcoolique d'ipécacuanha	15 grammes.
Sucre très-blanc	500
Eau pure	500

Préparation. L'extrait alcoolique d'ipécacuanha s'obtient en laissant macérer pendant quinze jours au soleil 125 grammes de racine d'ipécacuanha dans 500 grammes d'alcool à 21° Cartier; filtrant et distillant l'alcool.

On fait dissoudre l'extrait obtenu dans 125 grammes d'eau pure, et l'on filtre. On fait dissoudre, d'un autre côté, les 500 grammes de sucre dans 500 grammes d'eau; on porte ce sirop à l'ébullition, on y verse la dissolution d'ipécacuanha, et on entretient l'ébullition jusqu'à consistance sirupeuse.

On en donne une cuillerée aux enfants, quand il paraît urgent de les faire vomir. Nous n'y avons recours que dans le croup avancé.

N. B. Les deux sirops précédents étant un peu longs à composer, il vaut mieux les prendre chez un pharmacien consciencieux. Il est des pharmaciens qui donnent du sirop de cassonade ou de sucre pour du sirop de gomme. Le sirop de sucre est d'une grande limpidité; notre sirop de gomme est toujours un peu laiteux.

CHAPITRE XXIV.

VINAIGRE CAMPHRÉ.

249. Formule :

Camphre en poudre (126)	30 grammes.
Vinaigre rectifié	1 litre.

250. Préparation. On dépose la poudre de camphre dans le vinaigre, on bouche le flacon; on agite, et l'on attend que le camphre soit dissous dans le vinaigre, soit spontanément, soit à l'aide de la chaleur.

251. Nous employons ce vinaigre : 1° pour purifier l'air des appartements, en en jetant quelques gouttes soit sur les carreaux, soit sur une pelle rougie au feu;

2° Pour faire respirer dans les cas de défaillance ;

3° En gargarismes contre les affections scorbutiques, au moyen de cinq ou six gouttes dans un verre d'eau;

4° Étendu dans une grande quantité d'eau, en lotions, contre les menaces d'infection purulente et de

décomposition du sang, de charbon, de peste et maladies contagieuses, de gangrène du poumon, contre les effets effrayants de piqûres cadavériques.

Règle générale. Quand le sang est congestionné par l'absorption d'un acide, faites des lotions avec l'eau sédative (169); quand il est liquéfié par l'absorption d'une substance à base d'ammoniaque, lotions de vinaigre camphré très-étendu d'eau (car cet acide pur brûle la peau comme un caustique). Dans le premier cas, il y a fièvre; dans le second, affaiblissement progressif du pouls.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE DES SUPPRESSIONS A FAIRE DANS LA THÉRAPEUTIQUE.

252. Nous venons d'énumérer les substances et les compositions pharmaceutiques qui suffisent à notre médication et en ont constamment assuré le succès. Il nous reste à expliquer les raisons que nous avons de supprimer les moyens de la médication ancienne.

253. Nous supprimons la saignée locale ou générale, par les sangsues, les ventouses scarifiées et la lancette. Ce n'est jamais sans danger que l'on greffe une nouvelle maladie sur une autre maladie, que l'on blesse un être vivant déjà blessé; on complique la maladie, en cherchant à y faire diversion; on soulage en apparence, on affaiblit en réalité; on désemplit les vaisseaux sains, on ne désobstrue pas les vaisseaux malades. Il serait absurde de croire qu'en saignant on purifie le sang et que l'on en soutire le vice; si le sang était vicié, il le serait autant dans ce qui reste que dans ce qu'on en extrait.

Mais enfin, pourquoi avoir recours à ces moyens violents et sanguinaires? Voulez-vous calmer la fièvre? Vous n'y réussirez pas par la saignée. L'eau sédative (179), en compresses ou en lotions, la calme et la fait disparaître en cinq minutes dans le plus grand nombre de cas, en un quart d'heure dans les cas les plus extraor-

dinaires : le pouls tombe alors de 180 à 60. Or, comme vous ne jugez de la fièvre que par le pouls, que demandez-vous de plus? Interrogez le malade, il vous dira qu'il est soulagé. Laissez donc là votre lancette, elle a fait assez de mal depuis Hippocrate.

254. Les sangsues enveniment les plaies ; les ventouses désorganisent les tissus : deux moyens pires que la lancette.

255. Je supprime les vésicatoires et les cautères, par le même principe qui fait que je m'empresse de fermer une plaie, dès que je l'aperçois. La nature n'a pas créé la maladie pour guérir d'une autre maladie ; c'est la médecine scolastique qui lui a prêté cette absurdité. Ouvrez une issue au pus, quand vous découvrez qu'il s'accumule dans un organe ; mais toute maladie ne coule pas au dehors, comme le pus, par les trouées que vous faites au corps malade. N'attendez pas qu'elle se fraye un passage par les trous de sonde que vous y pratiquez.

Les vésicatoires offrent un autre danger : ils sont dans le cas de produire un empoisonnement endermique, quand l'ampoule crève et que les débris de cantharides s'appliquent immédiatement sur le derme dénudé ; de là, difficulté atroce d'uriner, œdème et érysipèle, sans parler ici de la fièvre que ces épouvantables vésicatoires, de la largeur de la poitrine et du dos, communiquent au malade; car on dirait alors que le pauvre malade est un coupable que le bourreau met à la torture et à la question. J'ai vu, dans les hôpitaux, des cas d'application de vésicatoires qui me faisaient reculer d'horreur, et je crois que c'est à ces sortes de spectacles des barbares aberrations de la médecine que je suis redevable de n'avoir jamais voulu m'enrôler médecin. Je ne me sentais pas le courage de faire en cela comme tout le monde, et je n'avais pas encore découvert un moyen de faire autrement et d'une manière moins révoltante. Alors *il était trop tôt, aujourd'hui il est trop tard.* Ce que

j'ai découvert est si simple, que chacun pourra se passer de moi; comment pourrais-je me dire docteur, quand tout le monde va devenir, sans beaucoup de peine, aussi docte que moi?

256. Je supprime les sinapismes, parce que je supprime la fièvre; je supprime le *moxa*, parce que je redoute les effets ineffaçables de la brûlure. Je cherche à soulager et non à ajouter souffrances à souffrances.

257. Je supprime la polypharmacie, parce qu'avec peu de remèdes, je puis suffire à tous les maux. Le médecin n'a recours à la multiplicité des remèdes que lorsque ses ressources sont à bout; il essaye et tâtonne, aux dépens du restant de la santé et des économies du malade: c'est, pour le médecin, une fiche de consolation et un moyen de s'étourdir sur ce qui menace d'arriver; c'est, pour le pauvre malade, une illusion nouvelle qu'il se procure avec des larmes et de la sueur.

258. Je supprime l'émétique, crainte des congestions cérébrales, de l'excoriation de l'estomac et de l'œsophage, des déchirements de l'organe pulmonaire. Les purgatifs débarrassent l'estomac d'une manière bien plus inoffensive.

259. Je supprime surtout la diète, parce que l'homme malade a besoin, comme l'homme bien portant, de se nourrir selon ses forces et son appétit, et que la faim complique horriblement toute espèce de maladie. Au moyen de ma médication, tout malade mange dès qu'il se sent appétit; et, si la digestion provoque un instant de fièvre, l'eau sédative en triomphe rapidement (179). Jamais, au grand jamais, je n'ai éprouvé le moindre accident de l'emploi de cette méthode antiscolastique, mais rationnelle. Désormais, le malade ne mourra plus faute de sang et de nourriture.

260. Je supprime, avec les sels vénéneux (52), l'emploi du sulfate de quinine, cette trop longue duperie médicale, à laquelle la fièvre refuse de céder comme au quinquina, et qui ne triomphe quelquefois de la

fièvre qu'au prix de la gastrite et des inflammations d'intestins. Pourquoi recourir à ce moyen équivoque et dangereux, quand, avec un peu de camphre à l'intérieur et d'eau sédative à l'extérieur, on dissipe si vite une fièvre quelconque?

261. Je supprime enfin sans miséricorde tout moyen violent, parce que le but de l'art de soigner les malades est de les soulager au plus tôt, et que la médication ne doit jamais prendre l'air d'une torture, d'une vengeance, d'une punition. Or, avec mes moyens simples et inoffensifs, on soulage d'abord et l'on guérit ensuite, si la maladie n'en est pas arrivée à la période incurable ; mais alors même on soulage encore le malade, ce qui est, du moins, une compensation au triste regret de ne pouvoir le guérir.

262. Je supprime les applications de la glace, surtout sur le crâne, parce que, par ce moyen, on ne calme l'inflammation qu'en désorganisant les liquides et les tissus ; qu'on ne semble tenir en arrêt la fièvre cérébrale qu'au prix de l'anéantissement de la pensée et de l'abrutissement de l'intelligence, quand la mort ne survient pas. Que penser d'une médecine qui condamne le malade à la diète, et le nourrit ensuite de boissons glacées ? Mais si un charlatan se conduisait ainsi, on le traînerait devant les tribunaux comme homicide. Enfin, ce qu'on cherche à obtenir par le froid si souvent mortel de la glace, l'action de l'eau sédative le produit en quelques minutes, d'une manière aussi sûre qu'inoffensive.

TROISIÈME PARTIE.

MÉDECINE DOMESTIQUE,

OU APPLICATIONS DÉTAILLÉES DES PRINCIPES DÉVELOPPÉS DANS LES DEUX PARTIES PRÉCÉDENTES, AU TRAITEMENT DES MALADIES LES PLUS COMMUNES.

263. Nous vous avons expliqué en peu de mots les causes d'où émanent les accidents qui jettent le trouble dans nos fonctions et prennent le nom de *maladies*. Nous vous avons fourni les formules et les méthodes nécessaires pour pouvoir préparer vous-mêmes vos médicaments. Il nous reste à vous apprendre à être vos propres médecins, en vous donnant autant de *spécimens* de traitement que nous comptons de maladies ordinaires. Nous aurons soin de nous servir des désignations vulgaires, afin que les moins lettrés soient en état de retrouver ce qui convient à leur état de santé. Le médecin nous pardonnera la trivialité de notre langage; le public nous pardonnerait moins volontiers l'emploi des synonymes scientifiques qui ne lui sont rien moins que familiers. Nous rangerons les maladies par ordre alphabétique, afin que ce petit recueil soit aussi facile à consulter pour chaque maladie qu'un dictionnaire; et, dans tout autant d'alinéa particuliers, nous expliquerons : 1° les causes d'où la maladie peut émaner ; 2° les effets et les symptômes qu'elle détermine ; 3° le traitement qui nous a toujours réussi pour la combattre ; 4° les exemples les plus saillants de guérisons obtenues à la faveur de ce traitement.

En tête de ce recueil alphabétique, nous placerons l'exposé de notre traitement hygiénique et préservateur, au moyen duquel on sera sûr de maintenir sa santé en bon état, et de se préserver de l'invasion de la maladie.

Dans tout traitement spécial, il est entendu que l'on se soumettra en même temps au régime hygiénique.

N. B. Les chiffres entre deux parenthèses, et qui ne sont pas suivis de la désignation abrégée d'un poids ou d'une mesure, sont un renvoi à l'alinéa où se trouvent indiqués la préparation et l'emploi du médicament désigné.

SECTION Ire.

RÉSUMÉ HYGIÉNIQUE, OU MÉDECINE PRÉVENTIVE RÉDUITE A SA PLUS GRANDE SIMPLICITÉ.

264. 1° Préservez-vous en tout temps de l'humidité, du froid aux pieds, des courants d'air et des changements brusques de température.

2° N'habitez que des pièces à plafond élevé, exposées au soleil, à cheminées, et où l'air se renouvelle sans cesse, sans courant d'air à hauteur d'homme.

3° Changez de linge soir et matin, et après chaque transpiration trop abondante ; mais à chaque fois, nettoyez-vous le corps, soit avec l'alcool camphré (143, 1°), soit avec l'eau de Cologne, quand il fait froid, et avec l'eau sédative (177), quand il fait chaud et que vous vous sentez un peu de fièvre. Par-dessus la lotion, faites-vous frictionner, par une main douce, avec la pommade camphrée (159). Ceux qui n'ont pas le moyen de se faire frictionner y suppléeront par une serviette ou un mouchoir graissé avec la pommade camphrée, qu'ils se passeront en sautoir tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche, en tenant un bout de la main droite par devant, et l'autre bout de la main gauche en arrière. Ils se frictionneront en tirant, alternativement de haut en bas, le bout de devant et le bout de derrière.

4° Saupoudrez chaque soir vos lits et ceux de vos enfants avec la poudre de camphre (126), entre les matelas et les draps ; vous protégerez ainsi vos nuits, et contre les écarts de l'imagination qui rêve, et contre

l'invasion des insectes nocturnes qui, par leurs piqûres, rendent le sommeil piré que l'insomnie.

5° Ne mangez qu'à des heures réglées.

6° Reposez-vous une demi-heure après le repas ; livrez-vous ensuite soit au travail manuel, soit à un exercice corporel, mais, aussi rarement que vous le pourrez, aux occupations de l'esprit.

7° Travaillez d'esprit, à jeun et la cigarette de camphre à la bouche (132). Gardez la cigarette dans les occupations sédentaires.

8° Retirez-vous de table avec un léger restant d'appétit.

9° Lorsque vous aurez à vous écarter de votre régime, à rendre ou à accepter un dîner, commencez par l'eau rougie, et n'arrivez au vin pur qu'à l'approche du dessert ; et que vos vins de dessert soient tous des élixirs aromatiques (49).

10° Recommandez qu'on épice hautement, mais agréablement, vos mets (41) ; les condiments, comme les élixirs ou vins de dessert, sont des vermifuges au premier degré. Les mets fades et sucrés, les mucilagineux, les fruits verts ouvrent, par tous les pores, nos intestins à l'invasion des hordes de nos vers rongeurs, et deviennent ainsi l'occasion d'une foule de maladies d'une gravité progressive. Le régime épicé convient à toutes les constitutions et à tous les âges ; la médecine en a inspiré la peur ; bravez cette peur, et passez outre; la bonne digestion vous la fera oublier : croyez-en ma longue expérience.

11° Ne prolongez pas trop avant dans la nuit vos veilles et vos soirées. Le sommeil que vous prendriez pendant le jour n'équivaut pas au sommeil de la nuit ; l'insomnie et l'asphyxie, c'est là tout ce que l'on gagne dans les longues veillées.

12° Trois fois par jour écrasez sous la dent gros comme un pois de camphre (15 centigrammes environ) (122) ; et avalez-le au moyen d'une gorgée soit d'eau

de chicorée (215), soit d'eau de houblon (214), soit d'eau de goudron (203,1°). Prenez-en la même dose en cas d'insomnie ; en général, 15 centigrammes de camphre donnent deux heures de sommeil.

13° Comme ce régime, en ramenant l'appétit, finit par amener à la suite la constipation, on prendra tous les quatre ou cinq jours 25 centigrammes d'aloès (cinq grumeaux) (101), soit entre deux soupes, soit en les plaçant sur la langue, et avalant une gorgée d'eau. On dîne comme à l'ordinaire. Avant de se coucher, et le lendemain matin, on prend tout chaud un grand bol de bouillon aux herbes (104). On ira à la selle de cinq à huit heures du matin ; et on en sera quitte le restant de la journée, en vaquant à ses occupations. Pour certaines personnes, cette dose est trop faible ; on l'élève à 30 et 40 centigrammes, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au degré qui convient à leur constitution. La dose des enfants est de 10 à 15 centigrammes (deux ou trois grumeaux) (101). Lorsqu'ils se refusent à cette médication, on leur donne le matin une cuillerée de sirop de chicorée (244).

14° L'enfant à la mamelle profitera du régime hygiénique de sa nourrice, comme si on lui administrait à lui-même les médicaments, le camphre passant immédiatement dans le lait. Dans leurs petits malaises, on les frictionne sur le ventre avec la pommade camphrée, et on leur donne de petits lavements avec gros comme une noisette de pommade camphrée (221).

15° Ne forcez la nature en rien, ni dans la fatigue du corps, ni dans celle de l'esprit, ni dans les plaisirs licites. Soyez sobre et tempérant ; sachez finir où l'excès commence. Sachez battre hardiment en retraite, en face du danger. Prendre un plaisir aux dépens de sa santé, c'est perdre le droit de se plaindre quand on sera malade. Prendre un plaisir dont les stigmates passeront en héritage aux enfants, c'est commettre par anticipation un infanticide. Je n'ai jamais estimé un homme qui

se moque de ces sortes d'accidents, avec la perspective d'être un jour père de famille. Quelle aberration d'esprit, que de se montrer probe et généreux envers tous, excepté envers sa progéniture !

16° Soyez désintéressés, francs et loyaux en amour, en amitié et dans les affaires. La dissimulation et la cupidité sont les vers rongeurs du plus noble de nos organes. Je ne sache pas d'acte qui soit mauvais en lui-même ; un acte ne devient tel que par le mensonge envers la nature ou autrui. Le menteur et le fourbe souffrent plus encore qu'ils ne font souffrir. On ne vit calme et sain que dans le vrai.

17° En vous conformant à ces simples prescriptions hygiéniques, vous vous préserverez de bien des maladies, et, par conséquent, des *bons offices* du médecin.

SECTION II.

APPLICATIONS PARTICULIÈRES, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES PRINCIPES DE NOTRE SYSTÈME DE MÉDICATION AUX DIVERSES MALADIES.

Nous allons donner, dans cette seconde section de la troisième partie, l'exposé succinct, mais suffisant, des résultats positifs de notre longue expérience. Le succès des médications que nous prescrivons ne s'est jamais démenti dans les cas guérissables; que l'on nous en croie sur parole : il n'y a aucune raison et encore moins d'intérêt qui nous porte à exagérer les faits et à surprendre la religion de ceux qui souffrent. Au reste, parmi les faits nombreux de guérison, j'aurai soin de citer les plus saillants et les plus remarquables ; chacun pourra aller aux renseignements, avant d'entreprendre le traitement qui le concerne. Je regrette aujourd'hui de n'avoir pas pris l'adresse des nombreux malades qui venaient aux consultations gratuites, avant le malheureux événement qui m'a forcé de les cesser. A cette époque, j'avais le pouvoir de soulager les malades, autrement que par des conseils et des écrits. Je trouvais

dans mes visiteurs une confiance et un respect contre lesquels toutes les menées de quelques individus obscurs venaient échouer à chaque minute. On m'écoutait, on suivait mes avis, on guérissait en peu de temps. A chaque nouveau cas, c'était une répétition d'un cas précédent. Qu'aurais-je noté, sans tomber dans la monotonie ? Un succès toujours le même finit par devenir ennuyeux ; je me contentai de l'ériger en règle générale. Mais la règle générale n'est qu'un résumé de la démonstration et de la preuve : pour qu'on l'adopte comme moi, il faut que chacun passe par la démonstration qui m'y a conduit moi-même. On croit beaucoup quand on voit et qu'on écoute ; on croit moins quand on lit. Puisse la simplicité de ma rédaction suppléer aux difficultés de la lecture, et faire passer l'évidence qui me domine dans la conviction de ceux que je voudrais empêcher d'être dupes et de souffrir !

Je dois avertir MM. les éleveurs et agronomes que ma médication est aussi bonne en vétérinaire qu'en médecine : seulement on peut remplacer le camphre par l'essence de térébenthine (155). L'eau sédative s'emploie pour les bestiaux comme pour les hommes, dans les cas de fièvre, de coups de sang, de suffocation, etc. On leur donne l'aloès (101) à forte dose.

Afin de se retrouver dans cette énumération par ordre alphabétique, et de tomber juste sur le traitement qui convient aux maux qu'on éprouve, il suffira de se rappeler le nom le plus vulgaire de la maladie, et de le chercher, dans le catalogue, par la première lettre de son nom ou de l'organe affecté (*).

A.

265. Abcès. (Clapier purulent, dépôt, apostème.)

Causes. L'abcès est un amas sous-cutané ou sous-musculaire du pus, déterminé par la désorganisation

(*) Dans tout traitement spécial indiqué dans ce dictionnaire, il est entendu que le malade se soumettra, en outre, au régime hygiénique (264).

des tissus. L'introduction d'une écharde, d'une arête, d'une barbe et d'un épi de céréales, d'une aiguille et autre corps étranger, le parasitisme enfin d'une larve d'insecte, déterminent, en coupant, broyant et déchirant les chairs, la décomposition, et des débris solides, et des liquides lymphatiques et sanguins, en un produit jaunâtre, lactescent, dont l'acidité porte la fièvre dans le torrent circulatoire, et est capable de creuser de plus en plus les tissus sains, jusqu'à ce qu'il trouve une issue au dehors.

Les remèdes mercuriels déterminent aussi des abcès de plus d'un genre.

Effets. Le membre s'engourdit, la peau qui recouvre le foyer se distend et s'élève, enflammée d'abord, jaunissant ensuite, quand le pus prend sa direction sur ce point. Le malade a la fièvre, maigrit, et perd l'appétit et le sommeil.

Médication. Dans ce cas, et lorsque la collection du pus est abondante, aucune médication ne saurait remplacer l'œuvre du bistouri, pour donner artificiellement une issue au pus, et en vider la poche et le clapier. On a soin de pratiquer, ou de faire parvenir l'ouverture jusqu'à la partie la plus déclive de la poche, afin de faciliter l'écoulement du liquide. On presse, à cet effet, jusqu'à ce qu'il ne sorte plus de pus. Mais comme ce mécanisme n'enlève que les produits, et ne remonte pas jusqu'à la cause, qui, dans le plus grand nombre de cas, est animée, on aura soin de laver la poche avec de nombreuses injections tièdes, à l'eau de goudron (203, 2°), puis à l'huile camphrée (155); on videra de nouveau par la compression. Cela fait, on appliquera les chairs contre les chairs, on recouvrira la plaie avec un linge fenestré (251), imbibé d'huile camphrée (155); on saupoudrera ensuite ce linge d'une couche de poudre de camphre (126) de l'épaisseur de quelques millimètres; on appliquera, par-dessus cette couche de poudre, des plumasseaux de charpie (252), recouverts d'une

bonne couche de pommade camphrée (158) ; on étendra par-dessus des bandelettes de toile bien propre (250), et l'on maintiendra le tout en place avec de fortes bandes enroulées autour du membre, et arrosées fortement d'alcool camphré (142), de manière pourtant que l'alcool ne pénètre pas sur les chairs vives. Si la fièvre survenait, les applications d'eau sédative (177) en compresses autour du cou, des poignets et sur le crâne, en triompheraient bien vite. Avec ce pansement, le malade fait ses trois ou quatre repas par jour, sans le moindre accident. *Voy.* l'exemple cité dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, p. 552, 2e édition. Nous pourrions ajouter à cet exemple compliqué les exemples de chaque jour, qui nous permettent d'établir l'assertion ci-dessus comme une règle générale, et qui ne supporte pas d'exception, quand l'abcès n'a pas une origine mercurielle.

Accouchements. *Voy.* Couches.

Acné ou Couperose. Petits boutons jaunes sur un fond qui rougit par intervalles. *Voy.* Maladies de la peau.

Aggravée de la patte des chiens. *Voy.* Panaris de l'homme.

Aigreurs d'estomac. *Voy.* Maladies d'estomac.

Alcola de la bouche du cheval. *Voy.* Aphthes.

266. Aliénation mentale, folie, furie, manie, idiotisme, etc.

Causes. Une mauvaise conformation du cerveau, qu'elle vienne de naissance, d'un accident ou d'une blessure ; la désorganisation plus ou moins profonde ou la compression d'une portion quelconque de la pulpe cérébrale, par suite de l'introduction d'un corps étranger, du développement des hydatides (ou œufs du ténia), de l'érosion d'une larve, ou ver de mouche ; la formation d'une congestion cérébrale, par suite d'un accident physique ou moral, d'une grande souffrance, enfin, qui porte le sang au cerveau, etc.

Effets. Ces effets se traduisent par l'idiotisme, la simple manie, la folie ou la furie de divers caractères et de diverses dénominations, selon que la cause agit avec plus ou moins de puissance, sur une plus ou moins grande étendue. Ils sont passagers, curables ou incurables, susceptibles de soulagement ou de simple surveillance.

Médication. Les larges affusions d'eau sédative (177) sur le crâne, autour du cou, sur les poignets, suffisent pour dissiper la folie qui vient de congestions cérébrales et de l'afflux du sang au cerveau ; la folie disparaît alors comme par enchantement. Les accès des cas incurables de folie se calment par le même moyen; on y joint l'usage fréquent des bains sédatifs (107). On essaye, enfin, tout le traitement vermifuge. *Voy.* Vers intestinaux.

La folie incurable doit être entourée de surveillance et de soins affectueux. Aucun moyen violent et de répression ne doit jamais être employé dans le but de ramener à la raison ces pauvres innocents coupables. Honte à un chef de maison d'aliénés qui aurait recours à la méthode des bourreaux ! Le malade furieux, si fort qu'il soit au physique, a pourtant cette conscience de l'infériorité de son intelligence qui fait que le bœuf, le cheval et l'éléphant se montrent dociles à la voix d'un enfant en bas âge ; il tremble dès qu'il voit qu'il ne fait plus trembler ; il devient affectueux et reconnaissant, dès que l'homme qui l'avait intimidé par sa bonne contenance lui adresse quelques mots de bonté et d'une douce admonestation. Quant au furieux, on le met dans l'impossibilité de mal faire. Il y a toujours dans un fou, même mal disposé, une lueur de raison dont on peut tirer partir pour le maintenir sage; dites-lui quelque chose qui le flatte, en faisant diversion ; et dès lors il oublie le mal que, dans son illusion, il s'apprêtait à faire. Ne le heurtez pas de front, occupez-le, après avoir gagné ses bonnes grâces. Je redoute un fou méchant

que je ne connais pas et qui ne m'a jamais vu ; je n'ai jamais redouté, dans leurs plus grands écarts, les fous que j'avais connus sains d'esprit, ou avec qui j'avais eu l'occasion de converser avec bienveillance ; j'étais toujours sûr de les intimider et de les ramener au calme et à une lueur de raison.

Exemples de guérison. *Voy.* deux exemples de guérison dus à l'action de l'eau sédative dans l'*Hist. nat. de la santé et de la maladie*, tom. III, pag. 341, 2e édit., et un 3e exemple à l'article du *Delirium tremens*, 6° de l'article *Empoisonnement* de ce *Manuel*, année 1845.

L'exemple d'un jeune et célèbre peintre de paysage, M....., que les traitements mercuriels ont rendu fou comme tant d'autres, devrait enfin déterminer tous les artistes et amis des arts à réunir leurs efforts aux nôtres, pour bannir enfin de la thérapeutique le fléau des médicaments mercuriels.

Allaitement. *Voy.* Couches.

Amaurose, goutte sereine. Affaiblissement ou perte de la vue avec immobilité de la pupille. *Voy.* Yeux (Maladies des).

Amputations. *Voy.* Blessures et Opérations chirurgicales.

267. Amygdales enflées, tonsilles, angine tonsillaire.

Causes. Une écharde, un ascaride vermiculaire ou autre ver, en s'introduisant dans les glandes amygdales qui se trouvent de chaque côté de la gorge, sont dans le cas d'en déterminer le développement anormal.

Les traitements mercuriels déterminent l'enflure des amygdales, quand ils ne produisent pas pire.

Effets. On remarque de chaque côté de l'arrière-gorge une grosse glande enflammée, de la forme d'une amande ; ces deux glandes gênent la respiration et la déglutition. On n'avale qu'avec les plus grandes difficultés, on éprouve des tintouins et des bourdonnements dans les oreilles.

Médication. Trois ou quatre fois par jour on touche les glandes avec le bout du doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142) ; on se gargarise fréquemment à l'eau salée (202) ; applications de compresses d'eau sédative (177) derrière les oreilles, et, quand on les enlève, cérat camphré (162) ; calomélas une seule fois (114) ; aloès tous les quatre jours (101) ; lavements camphrés tous les matins (221), et de temps à autre lavement vermifuge (224). Bains sédatifs (107). L'usage de la cigarette de camphre (132) guérit et préserve de la plupart des cas de cette maladie ; mais le plus souvent les gargarismes et l'alcool camphré triomphent dès les premiers jours de ce mal si rebelle aux remèdes de l'ancienne médecine, qu'on se voyait forcé d'avoir recours à l'extirpation de ces glandes. Ce moyen violent, souvent dangereux, on était obligé de le répéter à chaque récidive. Le succès de notre médication l'a définitivement banni de la thérapeutique.

Anasarque. *Voy*. Œdème.

Anévrisme. *Voy*. Cœur (Maladies du).

268. Angine, mal de gorge, esquinancie (stranguillon ou cornage en vétérinaire).

Causes. Introduction dans l'arrière-gorge, 1° de vapeurs acides ou ammoniacales, ou de tout autre caustique, 2° d'une poussière de piquants ou de nature irritante ; 3° de vers, larves ou ascarides vermiculaires, dont les piqûres et titillations produisent la turgescence des tissus et souvent l'œdème de la glotte.

Effets. Sentiment de constriction à l'arrière-gorge ; difficulté de respirer et d'avaler, surtout la nourriture solide.

Médication. Contre l'effet des vapeurs acides, on se gargarise avec une eau légèrement alcalisée avec un peu d'eau sédative (169) ; contre celui des vapeurs alcalines et ammoniacales, on se gargarise avec de l'eau légèrement aiguisée de vinaigre camphré (249) ; contre

l'effet des poussières irritantes, rien ne soulage plus vite que de fréquents gargarismes avec une eau fortement salée (sel de cuisine) (202). L'usage des aspirations de la cigarette de camphre (132) suffit pour déloger de ce point les vers intestinaux, cause de la 3e variété de la maladie; on y joint, pour en combattre les effets, les gargarismes à l'eau salée, et l'application d'une compresse imbibée soit d'*eau sédative* (177), soit d'*alcool camphré* (143, 2°), autour du cou. On prend ensuite à l'intérieur les médicaments indiqués à l'article spécial des *Vers intestinaux*.

Contre l'angine des bestiaux et chevaux (*stranguillon* et *cornage*), on fait avaler dans le jour à l'animal de l'huile térébenthinée ou de la térébenthine (une once) dans un seau d'eau blanche (155); on leur administre un lavement vermifuge (224); on leur entoure le cou d'une large compresse d'eau sédative (177). Tous les trois jours aloès (101) à l'intérieur. On a soin de saupoudrer de sel de cuisine leur foin et leur paille.

269. Ankylose vraie ou fausse.

Causes et Effets. L'introduction d'une larve d'insecte, d'un dragonneau, d'une écharde, ou bien d'un globule de mercure dans les cartilages des extrémités articulaires des os, l'érosion des mêmes cartilages sous l'influence d'une forte commotion, ou d'une forte contusion, déterminent, entre les deux surfaces, un travail de soudure et de dépôt calcaire, qui finit par s'opposer de plus en plus au jeu de l'articulation, et par confondre les deux os en un seul, sous différents angles. La symphyse est l'ankylose naturelle et normale ; l'ankylose est la symphyse anormale et morbide : la symphyse du menton est l'ankylose normale et naturelle des deux branches droite et gauche de la mâchoire inférieure. L'*ankylose vraie* est la soudure de deux os, par l'ossification des ligaments qui en attachent les deux extrémités et par l'adhérence phosphatée des deux cartilages respectifs. L'*ankylose fausse* n'est que le développement anormal de

l'extrémité de l'un des deux os, ce qui ne détruit pas tout à fait le jeu de l'articulation. *Voyez* un terrible exemple d'ankylose générale par suite des traitements mercuriels, tom. III, page 280, 2e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*.

MÉDICATION. L'*ankylose vraie* est incurable ; c'est un fait accompli : on ne refait pas des organes, et encore moins des articulations. On prévient la formation de l'ankylose par l'usage de la racine de garance (198), et par des applications, trois fois par jour, sur l'articulation, s'il n'y a pas ulcération, de compresses imbibées d'eau sédative (177), pendant dix minutes ; on recouvre ensuite la place d'une plaque de cérat camphré (162). S'il y avait ulcération, on n'appliquerait l'eau sédative que sur les surfaces non endommagées, et on traiterait les ulcérations par le pansement des blessures (253). *Voy.* BLESSURES (276). Quand l'application de compresses d'eau sédative a déterminé une éruption trop abondante de boutons enflammés, on les remplace par des cataplasmes salins (167) ; et quand les cataplames deviennent encore trop cuisants à endurer, on suspend ces applications, en recouvrant continuellement les surfaces enflammées avec le cérat camphré (162).

EXEMPLES DE SUCCÈS CONTRE L'ANKYLOSE FAUSSE. *Voyez* tom. III, page 350, 2e édition de l'*Histoire naturelle de la santé*, les détails sur Mlle Caminot (rue Neuve-Saint-Martin, 28), dont la jambe a été redressée, grâce à cette médication secondée par un appareil. Le fémur était en outre carié en plus d'un endroit.

ANTHRAX. *Voy.* CHARBON et CLOUS.

270. ANUS (FISSURES ET FISTULES A L').

CAUSES. Les injections au nitrate d'argent, les médications mercurielles, sont les deux principales causes de ces maladies. L'introduction d'un corps étranger dans la muqueuse du rectum, une blessure causée par la canule d'une seringue ou autre corps aigu, peuvent aussi causer des fistules. Les causes les plus fréquentes

des fissures, ce sont la constipation opiniâtre, ou les dyssenteries et diarrhées violentes. Les gros lombrics à leur tour sont dans le cas de perforer en différents sens le rectum, et de produire ainsi toute espèce de fistules.

Effets. La fissure est une gerçure, une solution de continuité de la muqueuse du rectum ou du pourtour de l'anus. La fistule est une perforation borgne quand elle n'a qu'une ouverture, et vraie quand elle en a deux, l'une interne au rectum et l'autre externe à l'anus. La fistule à l'anus peut avoir son origine dans une carie du sacrum, du coccyx : c'est alors une fusée purulente.

Médication. Bougies camphrées (157) dans l'anus ou dans la fistule continuellement. Pour les fistules, on a soin de tremper préalablement la bougie dans l'alcool camphré. Lavements camphrés (221) soir et matin. Tisane de garance (198). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143, 1°), sur les reins et le pourtour de la fistule ou de l'anus. Régime hygiénique (264) et vermifuge. Régime contre les empoisonnements mercuriels ci-après, si l'on soupçonne que ces maux en tirent leur origine. Le but de la médication des fissures est de parvenir à tarir la source du pus, et à favoriser le rapprochement progressif des bords. Si l'on ne parvient pas à réaliser ce dernier résultat, on doit avoir recours au rapprochement par des points de suture, et au pansement camphré après (252). La guérison des fissures par cette médication est toujours assurée, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à une opération ; quant au soulagement dans l'un et dans l'autre cas, il est instantané, si l'origine du mal n'est pas mercurielle.

Aphonie. *Voy.* Extinction de voix.

271. Aphthes des grandes personnes; millet, blanchet buccal des petits enfants.

Causes. Eruption de petits boutons purulents sur les parois des cavités buccales, qu'y déterminent soit le contact d'un virus mercuriel ou autre, soit les titillations

d'un acare ou de quelque ver microscopique intestinal.

Effets. Ces petits boutons, en se multipliant, finissent par gêner les mouvements de la langue, ceux de la déglutition, ou par troubler les fonctions de la salivation, et par imprégner l'haleine d'une odeur fétide et repoussante.

Médication. On se soumet complétement au régime hygiénique (264) ; on se gargarise fréquemment, tantôt avec de l'eau salée (202), tantôt avec de l'alcool camphré (143, 3°) grandement étendu d'eau. Quand la cause en est due à un virus de nature suspecte, on a recours au traitement additionnel, que nous indiquerons à l'article des *Maladies vénériennes* ci-après. Le régime camphré et aromatique (264), auquel on soumet la nourrice dont le nourrisson est atteint d'aphthes, suffit pour en débarrasser celui-ci. Quand les enfants en bas âge se refusent à prendre du camphre (122) et à se gargariser, on leur met la cigarette de camphre (132) à la bouche, en ayant soin de leur pincer de temps à autre les deux lèvres, de manière que l'air qu'ils aspirent ne puisse leur arriver qu'à travers le tuyau ; ou bien on a soin de leur placer un morceau de camphre près de la bouche, surtout quand ils dorment.

272. Apoplexie.

Causes. Le sang, attiré ou poussé violemment, par une cause quelconque, dans les vaisseaux qui enveloppent le cerveau, s'y congestionne ; la circulation s'y arrête ; la substance du cerveau, fortement comprimée par ces congestions cérébrales, ne peut plus suffire à ses fonctions, qui sont le principe de la vie ; les parois des vaisseaux crèvent quelquefois sous l'effort, et la vie s'éteint, parce que l'organe qui l'alimentait est tout à coup paralysé ou désorganisé.

Effets. Le malade tombe tout à coup sans mouvement et sans connaissance ; l'apoplexie est dite foudroyante quand il y a cessation des pulsations artérielles et absence complète de la sensibilité.

Médication. On protége les yeux avec un bandeau épais serré au-dessus des arcades sourcilières, pour les préserver du contact de l'eau sédative (169) dont on arrose à grands flots le crâne du moribond. Afin que l'eau ne s'accumule pas au-dessus des sourcils, on tient la tête doucement inclinée en arrière. On entoure en même temps le cou et les poignets avec une épaisse compresse imbibée d'eau sédative. On en lotionne la poitrine et l'entre-deux des épaules ; on frictionne après vigoureusement en se graissant les mains à la pommade camphrée (158). Dès que le malade donne signe de vie et qu'il peut se soutenir, on le plonge avec précaution dans un bain sédatif (107), et on continue à le frictionner au sortir du bain. S'il n'y a pas rupture des vaisseaux et hémorrhagie cérébrale, le malade recouvre ses sens, comme par enchantement, au bout de moins d'un quart d'heure. On purge ensuite le malade avec une forte dose d'aloès (101) et bouillon aux herbes (104).

273. Exemple de guérison. L'infortunée Mme Poirier, rue des Prouvaires, 10, dont j'aurai à parler à l'article *Cancer*, vint me trouver en toute hâte, vers le mois de février ou mars 1843, pour me demander avis, au sujet de ce qu'elle venait d'exécuter, à l'égard d'un de ses voisins, frappé une demi-heure auparavant d'apoplexie foudroyante. Aussitôt elle avait appliqué des compresses imbibées d'eau sédative autour du cou, elle en avait arrosé le crâne et lotionné le corps, et, après avoir averti la famille de continuer ce traitement, elle était accourue à Montsouris, pour s'informer de ce qu'il restait à ajouter. Je conseillai de plonger dans un bain alcalino-ferrugineux (107) le malade, dès qu'il pourrait s'y prêter, de le purger à l'aloès et de lui administrer un lavement purgatif. En arrivant auprès du malade, qu'on n'avait pas cessé d'arroser d'eau sédative, elle le trouva entièrement revenu à lui-même et causant de son aventure, comme d'un accident ordinaire; au bout d'un quart d'heure de traitement, il avait repris ses sens et le mou-

vement. J'ai cité, dans le grand ouvrage, des cas d'hémiplégie guéris, de la même manière, en quelques instants.

Mes expériences sur les animaux frappés de coups de sang ont amplement établi la puissance de ce traitement, et j'ai bien souvent causé à mes visiteurs une certaine surprise, en les rendant témoins de ces quasi-résurrections d'animaux qui, sans ce moyen, seraient restés inanimés et bien morts.

1° Une poule est trouvée morte d'un coup de sang, qui avait dû avoir lieu vingt minutes auparavant. On l'enveloppe de compresses d'eau sédative, en désespoir de cause; et l'on est bien surpris, en rentrant, de la voir sur ses pattes, mangeant du meilleur appétit.

2° Un petit linot tombe frappé d'apoplexie, après avoir été violemment peloté par un chat, à travers les barreaux de sa cage ; il ne donnait aucun signe de vie : je l'arrose d'eau sédative ; en deux minutes, il ouvre les yeux, bat des ailes, se redresse sur ses pattes, et court à sa mangeoire ; il vivait encore deux mois après cet événement.

3° Bien des fois ce moyen a été appliqué à de petits cyprins de la Chine, trouvés sur le flanc dans leur bassin ; à peine quelques gouttes d'eau sédative étaient versées dans l'eau du bassin, qu'ils se mettaient à bondir, se redressaient sur le ventre, et nageaient avec une vivacité extraordinaire.

N. B. Nous sommes donc autorisé à demander que, dans les boîtes de secours pour les asphyxiés, se trouve constamment une grande bouteille d'eau sédative, et que, dans tous les cas, on commence le traitement par de larges lotions avec cette eau. Si ce moyen était impuissant, aucun autre ne serait plus efficace ; il y aurait alors hémorrhagie cérébrale, ou l'attaque d'apoplexie daterait de trop loin.

Au reste, la théorie que nous avons donnée de l'action de l'eau sédative (179) vient parfaitement à l'appui de cette recommandation.

Ascarides. *Voy.* Vers intestinaux.

274. Asphyxie par strangulation ou par immersion; soins a donner aux pendus et aux noyés.

Soins a donner aux pendus. On se hâte de couper la corde avec toutesles précautions indiquées en pareil cas. On entoure le cou du patient avec une cravate imprégnée d'eau sédative (177); on lui en arrose le crâne avec précaution ; on lui en lotionne le corps ; et aussitôt on exerce sur le dos, la poitrine et le ventre, de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1°), continuées jusqu'à ce que le malade donne quelques signes de sensibilité. On lui fait respirer un flacon d'eau sédative ; on exerce sur la poitrine des compressions destinées à faciliter l'inspiration et l'expiration ; et l'on n'abandonne cette manœuvre que lorsqu'on désespère de ramener la vie dans ce corps.

Secours a donner aux noyés. Dès que le corps est sorti de l'eau, on le porte dans un endroit chaud ; on le couche tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre côté, la tête légèrement inclinée.On l'essuie aussitôt avec des linges brûlants. On le lotionne des pieds à la tête, d'abord avec de l'alcool camphré (143,1°); par-dessus la lotion, on le frictionne vigoureusement avec la pommade camphrée (159, 1°), en exerçant sur la poitrine de douces compressions destinées à rétablir les mouvements d'expiration et d'inspiration. On lui arrose le crâne d'eau sédative (169), et on lui entoure le cou d'une cravate imprégnée d'alcool camphré (148); on lui en fait respirer. L'on continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'on désespère de ramener le malade à la vie. Il faut avoir soin de maintenir la température à un degré convenable, et de renouveler l'air fréquemment.

Asphyxie par le charbon et autres causes d'altération de l'air respirable. *Voy.* Empoisonnements.

275. Asthme.

Causes. Accumulation, sur les parois des bronches

et de la base de la trachée-artère, de mucosités et tissus parasites, causés par les titillations des ascarides vermiculaires, ou la respiration de poussières irritantes, dont les effets sont dans le cas de survivre à la disparition de la cause.

Effets. Respiration difficile et laborieuse, à cause de l'occlusion incomplète des bronches ; quintes violentes de toux, qui se terminent par des expectorations compactes, grisâtres, grumelées, fades et nauséabondes. Bouffissure de la face, et souvent de toutes les autres parties du corps ; étouffements fréquents. Le froid empire tous ces symptômes, parce que le froid, paralysant les fonctions des muqueuses, rend les produits de leurs sécrétions plus concrets et moins faciles à se détacher.

Médication. Aspiration constante de la cigarette de camphre (132). En même temps compresse (229) imbibée d'alcool camphré (143) sur toute la poitrine et autour du cou. Frictions fréquentes d'un quart d'heure à la pommade camphrée (159, 1°), après avoir lotionné avec l'eau sédative (177), surtout dans la période du redoublement des quintes.

Camphre (15 centigrammes) trois fois par jour (122).
Aloès (101) tous les quatre jours.
Lavements aloétiques (222) de temps à autre.
Gargarismes fréquents à l'eau salée (202).
Nourriture forte et aromatique (41).
Exercices fréquents aux boules, à la bêche, aux quilles.

Si les aspirations de la cigarette ne produisaient pas des effets assez prompts, on ploierait un petit linge en huit ; on l'imbiberait d'une goutte d'alcool camphré ; on se l'appliquerait sur le milieu des lèvres, et on l'aspirerait fortement ; ou bien on insinuerait un tampon de toile imbibé d'alcool camphré dans un tuyau de plume : ce serait alors *une cigarette d'alcool camphré*, qu'on aspirerait comme la *cigarette de camphre* (132).

L'asthme des chevaux (*cornage* et *sifflage*) et des bestiaux se traite d'une manière analogue. Une once

d'aloès tous les quatre jours. Lavements térébenthinés (225) tous les deux jours; térébenthine à l'intérieur de temps à autre (155). Lotions fréquentes sur le chanfrein et le cou à l'eau sédative forte (177, 169, 3°).

EXEMPLES DE GUÉRISON. Les exemples de guérison sont devenus si nombreux, depuis que les asthmatiques se soumettent à ce traitement, que je néglige d'en tenir compte. Nous avons cité les exemples les plus saillants dans le *Manuel annuaire* de 1845, et t. I, p. LXXVIII de la 2e édit. de l'*Hist. naturelle de la santé et de la maladie.*

Notre ex-boulanger, dont nous avions décrit l'affection asthmatique dans la 1re édit. de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. II, pag. 565, a recouvré la plus florissante santé, depuis qu'il s'est décidé à vendre son fonds et à l'échanger contre un fonds d'épicerie. L'atmosphère d'acide carbonique dans laquelle il vivait habituellement était un obstacle à son rétablissement; sa maladie était en partie un état incomplet d'asphyxie.

AVALURE DES BESTIAUX. *Voy.* ONGLE INCARNÉ, OPÉRATIONS.

B

276. BLESSURES, PLAIES A VIF, AMPUTATIONS, SOLUTIONS DE CONTINUITÉ (PANSEMENT DES).

MÉDICATION. L'horreur que nous avons de verser le sang humain ne doit pas aller jusqu'au dégoût qui nous empêcherait de l'étancher. Dès qu'on rencontre une personne blessée, et dont le sang se perd, on doit se hâter, même avant l'arrivée du chirurgien, de lier les artères d'où le sang se dégorge à grands flots. A cet effet, on pince l'artère, on la tord en tournant la petite pince ; on la lie avec un vigoureux nœud de fil ciré ou graissé à la pommade camphrée. On nettoie la plaie avec de l'eau pure ; on en enlève avec soin les corps étrangers, et s'il n'y a pas d'os fracturés, on rapproche les chairs vives bord contre bord, quand la solution de continuité le permet. Cela fait, et si le chirurgien ne

survient pas, on les maintient au moyen de petites bandelettes de toile agglutinative (234), disposées autour du membre, de manière que les chairs ne puissent plus se séparer ; on étend sur les lèvres de la plaie une épaisse traînée de poudre de camphre (126), puis une couche de plumasseaux de charpie enduits de pommade camphrée (232), que l'on recouvre de bandelettes longuettes, et qu'on maintient en place au moyen d'un nombre suffisant de tours de bandes de toile (230). Au-dessus et au-dessous de la plaie, on arrose les bandes avec de l'alcool camphré (142). Au moindre symptôme de fièvre, on entoure le cou et les poignets du malade avec des compresses d'eau sédative (169). Le malade peut impunément manger, dès qu'il se sent appétit. On ne défait le premier appareil que quatre jours après le premier pansement, crainte de désagglutiner les chairs. On panse ensuite de la même manière toutes les vingt-quatre heures, et on a soin de laver la plaie, à chaque pansement, avec une éponge imbibée d'eau tiède de goudron (203, 2°).

Quand les bords de la plaie ne sont pas susceptibles de se rapprocher, et qu'on est obligé de panser à plat, on peut procéder à un nouveau pansement dès le lendemain. Après avoir bien lavé la plaie à l'eau tiède ci-dessus, et l'avoir épongée, on la recouvre d'un linge fenestré (231), imbibé d'huile camphrée. On étend par-dessus une couche assez épaisse de poudre de camphre (126) que l'on recouvre de plumasseaux de charpie (232), enduits de pommade camphrée (158), et que l'on maintient avec des bandes et des bandelettes longuettes (230) ; le reste comme ci-dessus.

A la faveur de ce traitement, on n'a à craindre ni la fièvre traumatique, ni la gangrène, ni le tétanos, ni la formation du pus de mauvaise nature. C'est ce dont sont convenus tous les chirurgiens et médecins que nous avons rendus témoins de l'efficacité de ces sortes de pansements. A peine s'établit-il une légère purulence ;

et, dès le lendemain, on voit déjà se former une pellicule de cicatrisation.

Nous avons cité des exemples assez saillants de ces résultats, qui ne se sont jamais démentis, aux articles *Cancer*, *Tumeurs blanches et encéphaloïdes*, *Ulcérations*, etc., du *Manuel annuaire de la santé* de 1845. Si aujourd'hui on s'obstinait à panser autrement les amputés dans les hôpitaux et ambulances militaires, avec cataplasmes, charpie sèche, diète, saignée, glace, etc., nous ne pourrions nous dispenser d'accuser d'inhumanité la médecine scolastique, et nous élèverions hautement la voix, en dépouillant chaque jour l'effrayante mortalité (*) qui est la conséquence des pansements de l'ancienne méthode ; car MM. les chirurgiens sont bien et dûment avertis qu'avec notre méthode on n'a à craindre aucune conséquence fâcheuse. L'opéré dort et mange comme s'il était dans un état de santé ordinaire, et il se lève le lendemain même de l'opération, quand il ne s'agit pas de l'amputation des membres inférieurs. Que d'opérés et d'amputés auraient été sauvés en Afrique, si la Faculté avait enjoint aux chirurgiens militaires de suivre ce programme de pansement dans les ambulances et les hôpitaux ! Mais il paraît que nous avons trop d'hommes en France ! Les Anglais, qui n'en ont jamais assez, tiennent un peu plus à conserver ceux qu'ils enrôlent sous les drapeaux.

Il serait peu digne de la bonne foi et de l'impartialité des chirurgiens d'hôpitaux de se montrer retardataires sur ce point, alors que les chirurgiens de province ont mis tant d'empressement à adopter notre méthode. Notre excellent ami, M. Bravard, chirurgien à Jumeaux (Puy-de-Dôme), l'un des premiers en France qui ait adopté cette médication au grand complet, n'a pas

(*) Il ne me serait pas difficile de citer des cas d'opérations simples, comme celles de panaris, de la fistule lacrymale, de l'ablation d'une glande, etc., suivies inopinément de mort dans nos hôpitaux, à la suite de l'ancien pansement.

compté un seul insuccès; et nous citerions d'autres noms, si nous avions reçu l'autorisation de les divulguer dans cet écrit; ce qui est plus ou moins compromettant aux yeux de certaines personnes.

Je le répète et l'écris en lettres majuscules, parce que je ne crains pas d'essuyer un seul démenti :

AVEC LE MODE DE PANSEMENT CI-DESSUS DÉCRIT, ON N'A A REDOUTER AUCUN ACCIDENT CONSÉCUTIF D'UNE OPÉRATION CHIRURGICALE, QUELLE QU'EN SOIT L'IMPORTANCE : NI FIÈVRE TRAUMATIQUE, NI TÉTANOS, NI GANGRÈNE, NI ÉRYSIPÈLE, NI PUS DE MAUVAISE NATURE ; ET LE TRAVAIL DE LA CICATRISATION COMMENCE DANS LES 24 HEURES. UN CHIRURGIEN SERAIT EN QUELQUE SORTE COUPABLE D'HOMICIDE, S'IL LUI ARRIVAIT UN ACCIDENT FACHEUX, FAUTE D'AVOIR PANSÉ DE CETTE FAÇON.

277. BLEUE (MALADIE) DES ENFANTS.

CAUSES. Quand cette affection des nouveau-nés n'a pas pour cause la permanence du trou de Botal, et le mélange des deux sangs artériel et veineux dans le cœur, elle émane des crinons ou comédons, qui se multiplient en petits points noirs sous la peau et la colorent en un bleu intense.

EFFETS. Dans l'un et dans l'autre cas, l'enfant est menacé d'asphyxie ; ses petites mâchoires sont serrées; il éprouve des convulsions de plus en plus violentes, qui se terminent assez rapidement par la mort.

MÉDICATION. Que cette maladie soit une affection du cœur ou de la peau, il faut s'empresser d'entourer le cou de l'enfant avec une cravate imprégnée d'alcool camphré (142), lui en placer une compresse sur le cœur, lui en lotionner le corps, et exercer sur le dos et la poitrine de douces frictions avec la pommade camphrée (159, 1°). Dès qu'on peut lui desserrer les dents, on lui fait prendre le lait de la mère, au moyen d'une pipe qu'on aspire, ou d'une cuiller dans laquelle on trait le lait. Si la fièvre et les convulsions apparaissent, on le lotionne avec l'eau sédative (177), en évitant cepen-

dant que l'enfant respire une trop grande quantité de ces odeurs. Sirop de chicorée tous les quatre jours (244).

Boucles du cochon et du bœuf. *Voy.* Aphthes.

278. Boulimie, faim canine, faim-calle, faim-valle.

Causes. Quand cette faim dévorante n'est pas l'effet d'une constitution congéniale et d'une organisation exceptionnelle, elle est causée par la présence d'un ver intestinal de grosse taille, et du ver solitaire surtout.

Médication. On guérit de la seconde de ces deux maladies; on ne peut que satisfaire à l'insatiabilité de la première. Nous renvoyons, pour la seconde, à l'article *Vers intestinaux* ci-après; et, pour la première, aux bons principes d'économie publique, d'après lesquels chacun ici-bas doit manger selon son appétit. On ne passe pas le niveau sur les estomacs et sur les besoins; sur ce point, l'égalité est dans la compensation entre ceux qui prennent beaucoup et ceux qui prennent peu à la masse commune. Percy, dans ses Mémoires, cite la boulimie d'un certain *Tarare* qui dévorait plutôt qu'il ne mangeait, et qui, pour assouvir sa voracité effrayante, allait jusqu'à déterrer des cadavres. Il existe des cas de *soif-calle* comme des cas de *faim-calle*. Le comte de Ranzau (sous Louis XIV) était assoupi et incapable de rien faire à moins qu'il n'eût dix à douze bouteilles de vin de Champagne sur l'estomac. Quand il n'en avait que la moitié, il n'y paraissait pas plus que quand il tombe une goutte d'eau dans la mer. (Mém. de d'Artagnan, Cologne, 1700, 1er vol., p. 66.) Lacenaire, que j'ai beaucoup étudié à la Force, buvait, sans s'enivrer, jusqu'à douze bouteilles de vin par jour; les prisonniers disaient qu'un grand verre de vin lui tombait dans l'estomac comme un plomb; il était sobre pour la nourriture. C'est cette grande soif qui le jeta, après la faillite de son père, dans l'affreuse industrie qui l'a conduit à l'échafaud. Quel travail d'homme de lettres aurait pu se prêter au chiffre de ses besoins?

Le vin, le rhum et l'eau-de-vie sont recherchés avec avidité par tous les individus sujets aux vers; ce sont des vermifuges qui calment les tiraillements d'estomac. Ces particuliers boivent, fumentou chiquent continuellement.

Boutons. *Voy.* Clous.

Bouton d'Alep. *Voy.* Peste.

Bronchite ou Affection des bronches. *Voy.* Catarrhe.

279. Brulures.

Causes. On se brûle par les acides, les alcalis et les caustiques, comme avec le feu ; car la brûlure n'est qu'une désorganisation des tissus.

Médication. Contre la brûlure des acides et des caustiques, on se hâte de laver la plaie à grande eau acidulée avec du vinaigre contre les alcalis, et alcalisée avec de la cendre contre les acides. On traite ensuite la plaie de la même manière que pour la brûlure par le feu. Ici, on ne lave pas; mais, aussitôt qu'on le peut, on saupoudre les plaies avec de la poudre de camphre (126), que l'on recouvre avec des plumasseaux de charpie (232) fortement enduits de pommade camphrée (158); par-dessus, on étend des bandelettes de toile (230), puis des feuilles de papier, pour empêcher la pommade de passer trop vite dans les linges ; et on maintient le tout avec des tours de bande appropriés. On renouvelle ce pansement soir et matin, en ayant toujours en vue que l'air ne pénètre pas jusqu'à la plaie pendant l'intervalle des pansements. Quand c'est le visage qui a été brûlé, on se fait un patron de masque en papier, sur lequel on taille ses bandelettes de toile, de manière à laisser passage à l'air pour les narines et la bouche, et à la lumière, pour les yeux; quand le pansement est terminé, on le maintient en place au moyen de ces masques, que l'on attache derrière le cou et sur le crâne. On lotionne de temps à autre, avec l'eau sédative (169), les surfaces environnantes qui ont été préservées du feu.

Exemple de guérison. A l'instant où nous citions, dans la première année du *Manuel annuaire de la santé*, l'exemple de l'enfant de Mme Moitrier, (magasin de brosserie, faïencerie, cristaux, etc., sur la grande route d'Orléans, 54 *bis* Petit-Montrouge), que nous avions si bien guéri, dix-huit mois auparavant, de la brûlure de tout le visage, la fatalité poussait ce pauvre infortuné à se brûler une seconde fois tout le corps d'une manière incurable, car la brûlure avait pénétré jusqu'aux intestins.

Nous rencontrons tous les jours des jeunes personnes couturées au cou ou au visage par des brûlures, qui n'en auraient pas porté la moindre trace avec notre traitement.

C

280. Calculs.

Causes. Le calcul est un dépôt précipité et durci d'une substance tenue auparavant en dissolution par le liquide d'un organe. Versez un acide dans le silicate de potasse, et vous en précipiterez la silice en gelée, laquelle finira par prendre la forme et la dureté d'un calcul. Il peut donc se former des calculs dans tous les organes où deux liquides de nature différente peuvent se rencontrer et se décomposer mutuellement. Les calculs ne se forment donc réellement que dans la cavité des organes d'excrétion, dans les canaux du foie, dans les intestins, dans les reins et la vessie, dans les canaux salivaires. L'homme y est plus sujet que la femme et les enfants.

Effets. Les *calculs de l'organe du foie*, ou calculs biliaires, semblent n'être que de la bile durcie. Les *calculs des intestins* sont, chez les animaux, des boules de poils feutrés ensemble, qu'on nomme *Bézoards*, et chez l'homme, des excréments durcis par les dépôts calcaires. Les *calculs des organes urinaires* varient de couleur, de grosseur et de forme, selon leur composition chimique et leur mode de précipitation. La *gravelle*

n'est qu'un amas de petits calculs; les gros calculs ne sont souvent qu'une agglomération de la poussière de la gravelle. Les calculs urinaires les plus fréquents se composent en tout ou en partie de phosphate de chaux, d'acide urique, d'urate d'ammoniaque, de phosphate ammoniaco-magnésien. Les *calculs biliaires*, en obstruant les canaux et s'opposant à l'écoulement de la bile, jettent la perturbation dans tout le système, et déterminent l'ictère avec les plus graves symptômes. Les calculs intestinaux calcaires peuvent donner la *colique de miséréré* et la *dyssenterie*. Les calculs urinaires déterminent les douleurs les plus violentes dans les reins; ces douleurs cessent dès que le calcul est tombé dans la vessie ; mais là commence une nouvelle série de souffrances, par suite de l'obstacle que la présence de ces corps étrangers oppose à l'émission de l'urine.

Médication. Nulle médication n'est en état de faire dissoudre les calculs de la vessie. Seulement le régime hygiénique (264) en prévient la formation par l'usage du camphre à manger (122) et de l'eau de goudron (203, 1°). Car il faudrait que les reins fussent bien profondément endommagés, pour que l'urine la plus sédimenteuse et la plus chargée d'acide urique ne devînt pas limpide dès le lendemain qu'on s'est mis à ce régime. Lorsque le calcul s'est formé dans la vessie ou qu'il y est tombé, l'opération seule par la taille ou la lithotritie est en état d'en débarrasser le malade : la taille, pour les gros calculs ou les calculs enchatonnés dans les parois de la vessie; la lithotritie, pour les calculs capables, par leur petit volume, de se prêter au broiement. Dans ce cas, faites choix, pour vous sonder, d'un *spécialiste* habile, consciencieux, et nullement exclusif. J'ai connu un malade soumis trente fois au broiement, et qui s'aperçut à la trente et unième que son docteur, au lieu de broyer les pierres, les retirait toutes entières, et lui déchirait le canal de l'urètre. Force fut d'avoir recours à une main mieux exer-

cée, mais, sans notre médication, le malade aurait fini par succomber à de si rudes épreuves. J'ai été témoin d'un autre cas où le chirurgien procéda quarante fois au broiement de la pierre, et il se vantait, à chaque fois, d'en avoir diminué le volume ; le malade, qui ne suivait pas notre régime, mourut vaincu par la fièvre de tant de douleurs. A l'autopsie, le chirurgien trouva une pierre de la grosseur d'un œuf, que son instrument, comme on le pense bien, n'avait pas même entamée ; la jalousie de métier l'avait empêché de déclarer au malade l'impuissance de la lithotritie en pareil cas, et la nécessité de l'opération de la taille. Que les calculeux se tiennent donc bien pour avertis !

De quelque manière qu'ils se décident, les malades calmeront leurs douleurs par l'application fréquente de cataplasmes salins (167) sur les reins et le bas-ventre, et en tenant les parties génitales plongées dans la pommade camphrée. En outre, ils se soumettront au régime hygiénique (264); ils pourront aussi se faire de temps à autre des injections à l'huile camphrée (218).

Pour combattre les concrétions stercorales, on prendra force lavements camphrés (221) ; on s'appliquera des cataplasmes à l'huile de ricin (165, 209) ; et quelquefois des cataplasmes salins (167). Eau légèrement vinaigrée de temps en temps en boisson.

Contre les calculs biliaires, purgation à l'huile de ricin (209) ; cataplasmes salins (167) sur les reins et l'estomac.

Le régime hygiénique (264), nous le répétons, prévient toutes ces sortes de maladies.

Calvitie. *Voy.* Chauveté.

281. Cancer des différents organes, mais plus spécialement du sein.

Causes. Impulsion de développement imprimée aux tissus d'une glande, d'un ganglion lymphatique, d'un nerf, d'un os, par suite, soit d'une contusion, soit d'une piqûre, soit de l'érosion d'un insecte ; ce qui fait

que peu à peu il se forme un organe parasite et de superfétation qui absorbe les produits de la vie générale. Les médications mercurielles ne causent pas un vrai cancer, mais un chancre qui ronge les chairs, et les fait tomber en lambeaux.

Effets. Le cancer prend des formes qui varient à l'infini, selon le siége qu'il occupe et le genre de tissus d'où il émane. On remarque assez généralement, autour du foyer de son développement, un arrêt de la circulation superficielle, qui se dessine sur la peau par un zigzag de veines bleues. Le cancer proprement dit ne décolle pas la peau, il fait corps avec elle, et saillie au dehors; envahissant de sa dégénérescence tous les tissus ambiants, et s'étendant ensuite de proche en proche, par des coussinets enflammés, très-durs et adhérents, accompagnés de bourrelets ou de chapelets de ganglions engorgés. Quelquefois, au lieu de s'étendre en surface, il s'étend en hauteur, et forme des masses saillantes et arrondies, qui arrivent aux dimensions d'une grosse poire ou d'un petit melon. La substance interne du cancer se compose de grands nodules cérébriformes, enchâssés dans un tissu squirrheux et plus ou moins riche en vaisseaux. Le cancer du sein commence par une glande, et envahit peu à peu, comme un énorme coussinet, l'aisselle, l'épaule, et se glisse sous l'omoplate. J'ai vu un cancer des deux seins, pour l'ablation duquel il eût fallu enlever tout le tour du buste. Une telle opération devient, dans ce cas, impraticable.

Bien des praticiens ont confondu ou fait semblant de confondre l'engorgement des glandes ou des ganglions lymphatiques avec le véritable cancer, et ont procédé à l'opération chirurgicale, sous l'influence de cette conviction, vraie ou simulée, se ménageant ainsi l'avantage d'un succès facile d'opération et de guérison. L'honnête homme doit se tenir toujours en garde contre de telles illusions; car l'engorgement des ganglions

ne réclame pas le concours d'instruments tranchants; notre médication en triomphe, et le fait fondre. Les glandes et ganglions sont mobiles sous la peau; leur forme est ovoïde, sans bosselures irrégulières; ils n'adhèrent pas à la surface de la peau, et n'y forment point de ces mamelons rouges et endurcis qui caractérisent le développement du cancer.

Médication. Dès qu'on voit qu'un tissu s'engorge, se tuméfie, durcit, se bosselle, on doit aussitôt y appliquer d'abord des compresses d'eau sédative (177), et, quand on ne peut plus les endurer, des *cataplasmes salins* (167). Si le tissu se ramollit, on continue; car c'est un signe de guérison prochaine, vu qu'on n'a alors affaire qu'à des glandes : celles-ci disparaissent ou aboutissent. Si, au contraire, en dépit de ce traitement, la glande continue à durcir, on doit, au plus tôt, y faire plonger le bistouri par un chirurgien, et introduire dans la plaie une quantité suffisante de *caustique de Vienne* (mélange, par parties égales, de poudre de chaux et de potasse), pour désorganiser ce tissu jusque dans sa racine; en même temps, on se met au régime hygiénique camphré (264) et à la tisane de garance (198), dans laquelle on fait dissoudre un gramme d'iodure de potassium chaque jour (219). De cette manière, on étouffe dans son germe un fléau qui, plus tard, demanderait une plus grave opération. Si une première cautérisation ne suffit pas, on recommence avec le bistouri et le caustique, jusqu'à ce que les bourgeons cancéreux ne reparaissent plus. Du reste, cette opération n'est pas très-douloureuse; et les personnes les plus grêles la supportent sans crainte et sans accident.

Lorsque, par suite des errements de l'ancienne méthode expectante, et qui n'opérait que sur des cancers de gros volume, le cancer en est arrivé à des dimensions qui exigent une opération sur une large échelle, le chirurgien doit tâcher d'enlever le plus qu'il pourra de tissus cancéreux et granulés en jaune. Cela fait, on panse

immédiatement, comme nous l'avons indiqué à l'article *Blessures* (276), à plat ou autrement; la malade mange le soir même, et elle passe une bonne nuit. Mais, dès qu'au bout d'un certain temps, on remarque que la pellicule de cicatrisation refuse de se former sur le restant de la plaie, on doit hardiment appliquer sur cette surface menaçante le *caustique de Vienne* ci-dessus, et panser comme à l'ordinaire; car c'est un signe que le cancer reparaîtrait. On n'a plus rien à craindre sur ce point, dès que la cicatrisation est complète. On pourra employer avec plus d'avantage que le caustique de Vienne, peut-être, un mortier fait avec sable, chaux et potasse.

En résumé, attaquez le cancer à sa naissance : c'est le moyen le plus sûr et le moins pénible de s'en débarrasser. Aucun chirurgien ne vous refusera son assistance, dès que vous la réclamerez. Il sera très-utile de se mettre à la tisane de garance (198), aussi longtemps qu'on pourra la supporter.

Quand le cancer a poussé ses stolons et, pour ainsi dire, ses chaumes traçants dans la profondeur des chairs, son germe survit à l'opération qui en enlève la portion saillante, et il repousse même avec plus d'énergie, à la suite d'une opération. Cette maladie est un de mes désespoirs, non pas que je n'entrevoie la possibilité de découvrir une médication qui en triomphe, mais parce que ma position de proscrit au sein de ma patrie, jointe au mauvais vouloir des dénonciateurs et au peu de bienveillance des juges, me commande une prudence sévère sur ce point; car la calomnie a toujours l'œil ouvert sur mes actes, pour en dénaturer les interprétations. Cependant je suis convaincu qu'il arrivera un moment où les malades eux-mêmes, voulant faire servir leur triste position à des recherches utiles, et ayant assez de confiance dans notre réserve, viendront eux-mêmes nous demander de les soumettre à des essais de médication, et nous permettre de faire sur

leurs personnes l'application de vues théoriques qui nous paraissent être fondées sur l'analogie des faits observés. Il faut, pour cela faire, que, du consentement de leurs parents ou de leurs amis, ces personnes prennent l'engagement de ne pas nous intenter de mauvaises querelles, en cas d'insuccès ; elles doivent compter sur notre humanité, pour être persuadées que nous n'aurons jamais la pensée de rien employer qui puisse avoir le caractère d'un empoisonnement. Dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 2[e] édition, tom. III, pag. 375, nous avons déjà indiqué la théorie de l'un de ces procédés.

EXEMPLES LES PLUS SAILLANTS. 1° M[me] Boissier, jeune dame de vingt-six ans, demeurant alors, c'est-à-dire, au commencement de 1845, à Saint-Mandé, et aujourd'hui, en 1846, à Passy, grande rue de Passy, 62, par un hasard singulier, dans la même maison qu'habite notre dénonciateur, le sieur Orfila, M[me] Boissier se trouvait atteinte, depuis ses couches, d'une tumeur au sein droit, qui faisait le désespoir de son médecin, lequel n'y voyait plus qu'une affection cancéreuse. Le sein avait le volume d'une tête d'enfant, et causait à la malade les plus vives angoisses. Lorsque je la vis pour la première fois, elle me paraissait être une femme de quarante-cinq ans, tant le mal faisait des ravages; le sein était bosselé d'énormes glandes. En deux mois de traitement, la guérison, par la médication ci-dessus, a été si complète, que le sein, égal à l'autre, ne porte pas la moindre trace de la suppuration qui s'était établie sur deux ou trois endroits, et que la fraîcheur de la jeunesse a succédé à la vieillesse anticipée dont ses traits étaient auparavant empreints. La médication a consisté à lui faire cesser la diète, à la soumettre au régime hygiénique (264), à appliquer des compresses d'eau sédative (177), trois fois par jour, sur le sein malade, pendant dix minutes ; à le recouvrir de compresses de cérat camphré (162), enfin, à prendre la tisane ioduro-rubiacée (219).

2° Le même succès a été obtenu chez l'épouse de M. Dupas, horloger, rue des Coutures-Saint-Gervais, 20, en dépit de la résistance de toute sa famille, et grâce à la persévérance du mari, qui est un propagateur aussi zélé qu'éclairé de la nouvelle méthode. Cette jeune dame était atteinte exactement de la même maladie que Mme Boissier.

Nous avons une foule de cas moins compliqués de guérisons semblables, dont il serait inutile d'énumérer ici les diverses circonstances.

3° Quand le vrai cancer se forme sur des places qui permettent de le tenir constamment plongé dans l'alcool camphré, on parvient à en arrêter le développement. C'est ainsi que, chez une jeune fille de douze ans, nous avons arrêté les progrès d'une affection cancéreuse du métatarse, qui avait déjà rendu le deuxième doigt du pied aussi gros que le gros orteil : deux ou trois mamelons se montraient déjà à la base. Nous nous sommes contenté d'entourer constamment l'extrémité du pied de compresses d'alcool camphré, protégées par une chaussette de taffetas gommé. Le même résultat a été obtenu sur la main d'un jeune enfant de cinq ans.

CARDIALGIE. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC.

282. CARIE DES OS.

CAUSES. La carie des os provient, soit de la dénudation des os et de l'exposition de la surface dénudée au contact de l'air, soit de l'action prolongée d'un traitement mercuriel (52), ou acide, soit, enfin, de l'érosion d'une larve d'insecte, et principalement de celle d'une mouche.

EFFETS. Quand la carie a lieu par suite de l'érosion d'une larve, le malade éprouve des élancements, qu'il compare quelquefois à l'action d'une vrille qui lui entrerait dans les os. Il éprouve des douleurs ostéocopes intolérables. Rien de tel n'arrive par suite de la dénudation de l'os et de l'action mercurielle; la désorgani-

sation osseuse s'opère alors avec une progression quelquefois effrayante, mais sans douleur autre que celle qu'y déterminent le frottement et les secousses.

Médication. Régime hygiénique complet (264); usage de l'iodure de potassium (219, 1°) et de la tisane *ioduro-rubiacée* (219, 2°). Pansement camphré complet (232), avec injections d'eau de goudron tiède (203, 2°), et puis d'huile camphrée (218), dans les fistules osseuses. Applications d'eau sédative (169), en dessus et en dessous de la plaie, et, toutes les fois que la fièvre se déclarera, autour du cou et des poignets. Arrosez souvent d'alcool camphré (143, 2°) les bandes du pansement, et même la plaie, si l'on y soupçonne l'action du mercure, afin de faciliter la chute des lambeaux de chair désorganisés (146).

283. Carreau des enfants.

Causes. Invasion du péritoine par les helminthes, qui déterminent l'engorgement des ganglions mésentériques.

Effets. Le ventre grossit; il est tendu et ballonné, et offre au toucher des bosselures qui se multiplient chaque jour. L'enfant perd l'appétit et le sommeil, qui est remplacé par une somnolence continuelle; il éprouve des coliques et une alternative de constipation et de diarrhée.

Médication. On lui applique sur le ventre, tantôt des compresses d'eau sédative (177), et tantôt, mais principalement la nuit, un cataplasme vermifuge (166); on le frictionne vigoureusement (159, 1°) au moins trois fois par jour. Sirop de chicorée (244) soir et matin; camphre trois par jour (122); lavement vermifuge (224) tous les soirs; deux jours de suite, tous les dix jours, 5 centigrammes de calomélas (114).

Catalepsie, ou apoplexie momentanée, sans chute, et qui prend le malade debout : même traitement que pour l'Apoplexie et l'Épilepsie.

284. Catarrhe pulmonaire, toux, rhume de poitrine; grippe, follette, influenza; coqueluche.

Causes. Le *catarrhe*, ou rhume de poitrine, est de toute saison ; la *grippe*, qui a porté d'abord le nom de coqueluche, et a pris, en divers pays, celui de follette et d'*influenza*, est une épidémie affectée aux temps froids et brumeux. La *coqueluche* ne se dit plus que du rhume des enfants, accompagné de fortes *quintes* de toux : la dénomination de *quinte* est empruntée au solfége, pour désigner la notation du cri que l'on fait entendre en toussant. Le *catarrhe* et le *rhume* sont deux mots grecs qui désignent l'écoulement muqueux lequel caractérise cette maladie. Le mot de *rhume* ne s'applique qu'à l'écoulement des muqueuses du nez et des voies respiratoires. Le mot *catarrhe* s'applique à tous les organes qui communiquent avec l'air extérieur : on dit catarrhe de la vessie, de l'utérus, comme catarrhe de poitrine. Ici, nous ne le prenons que dans cette dernière acception.

Le catarrhe, ou rhume de poitrine, est le résultat de titillations de corps étrangers, inertes ou animés, tels que la poussière des greniers ou l'invasion des ascarides vermiculaires sur les parois de la trachée-artère, et spécialement sur le larynx. La grippe est l'effet d'une invasion de parasites plus âpres, qui, en s'implantant sur l'isthme du gosier et sur les muqueuses du larynx, déterminent, par l'infiltration de leur virus, l'engorgement des lymphatiques et l'engourdissement des muscles du cou, du dos et de la poitrine; ce qui forme, sur le buste, comme une espèce de *coqueluchon* ou *capuchon* de souffrance et d'engourdissement.

La coqueluche des enfants est due aux mêmes causes que le catarrhe des vieillards ; et la différence de ses caractères tient à la différence de l'âge et des organes.

Effets. Comme la respiration est le principe où s'alimentent toutes les autres fonctions, la moindre gêne qui survient dans l'appareil respiratoire doit se traduire

par un malaise général : aussi voit-on qu'un rhume négligé ou mal traité finit par amener le marasme, quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire. La *grippe*, étendant ses ravages sur une plus grande circonscription, offre des caractères plus graves, et marche avec plus de rapidité vers son dénoûment fatal. Selon le traitement adopté, elle peut occasionner, dans une population, une mortalité effrayante.

Médication. Plus notre méthode de traitement prend d'extension, moins nous voyons autour de nous de rhumes négligés et de catarrhes. La grippe même, qui s'était habituée à nous revenir tous les ans à Paris, semble ne plus donner signe d'existence ; car, au début, presque toutes les affections de poitrine disparaissent par les inspirations de la cigarette de camphre (132). Si à ce moyen de médication vous ajoutez une simple cravate imbibée alternativement d'alcool camphré (143,2°) et d'eau sédative (177) autour du cou, vous êtes sûr de faire cesser les quintes, et de couper court au mal. Si les spasmes de poitrine continuaient, on recouvrirait la poitrine et le cou d'une large compresse d'alcool camphré. On ferait ensuite des frictions sur le dos et les reins à la pommade camphrée (159).

Les adultes doivent de plus, surtout quand le catarrhe est invétéré ou opiniâtre, se gargariser au moins trois fois par jour avec de l'eau salée (202), puis écraser du camphre sous la dent (122), et l'avaler au moyen d'une gorgée d'eau de goudron (203, 1°) ou de houblon (214) ; frictions à la pommade camphrée au moins soir et matin (159), après lotions à l'eau sédative (177). Se purger tous les quatre jours à l'aloès (101), avec lavements vermifuges (224), et tous les quinze jours prendre le calomélas non porphyrisé (114). Pour les enfants on remplace l'aloès par le sirop de chicorée (244).

Il est bien peu de personnes qui soient obligées d'exécuter ce traitement au grand complet. Au reste, le soulagement le plus inattendu se fait sentir dès le principe.

Les frictions surtout impriment un sentiment de bien-être qui équivaut, au moins pendant plusieurs heures, à la guérison.

Je le répète, l'emploi seul de la cigarette de camphre (132) suffit souvent pour guérir le mal au début.

Exemples de guérison. Donner quelques exemples de guérison, ce serait amoindrir en apparence la généralité de la règle. J'ose assurer que je n'ai pas encore rencontré une seule exception à ce que j'avance; et chacun aura plus d'une occasion d'avoir sous les yeux des exemples remarquables de ce genre. J'entends fort souvent mes enfants se lever en toussant avec quintes, surtout en hiver; ils prennent d'eux-mêmes la cigarette de camphre; et dès ce moment il ne leur reste plus de traces de leur toux. Que de fois j'ai vu des rhumes négligés, et de six mois de date, se dissiper en quelques jours par la seule inspiration de la cigarette! Souvenez-vous bien qu'un rhume négligé n'est qu'un rhume mal traité; la médecine l'entretient avec son laitage, ses juleps, sa diète ou son régime mucilagineux et ses pâtes de guimauve ou autres: c'est par de pareils moyens qu'on a conduit souvent une quinte de toux à la phthisie pulmonaire.

Je viens de reconnaître à la racine de grenadier et à l'écorce de la grenade la propriété de faire cesser comme par enchantement les catarrhes et coryza qui surviennent aux premiers jours de la saison rigoureuse. Il suffit d'en mâcher quelques instants un fragment, et d'avaler la salive, pour sentir redescendre dans l'estomac la cause de la toux et de l'enchifrènement. Dès lors la toux cesse ainsi que l'expectoration.

Je me suis étendu sur cet article un peu plus longuement que ne comportent les limites de cet ouvrage, parce que j'aurai occasion d'y renvoyer souvent, au sujet des maladies analogues, et qui ne sont qu'une modification de celle-ci.

Cauchemar et mauvais rêves. En outre du régime hy-

giénique (264), prendre tous les soirs un verre d'eau sucrée, saupoudrée de camphre (une petite pincée de poudre) (126) et aiguisée d'une à deux gouttes d'éther (124).

Céphalalgie. *Voy.* Migraine.

Champignons vénéneux. *Voy.* Empoisonnements.

Chancres aux parties génitales. *Voy.* Maladies secrètes.

Charbon. *Voy.* Clous.

Chaudepisse. *Voy.* Maladies secrètes.

285. Chauveté, calvitie, alopécie, chute des cheveux, tête chauve.

Causes. Les cheveux tombent, dans la calvitie, par la désorganisation du bulbe, sous l'influence du parasitisme d'un insecte cutané ou sous-cutané, d'une vive impression morale, d'excès spasmodiques et d'abus de liqueurs fortes, qui frappent de paralysie le cuir chevelu, mais surtout, et dans le plus grand nombre des cas, à la suite de traitements arsenicaux et mercuriels.

Médication. Lotionner la tête avec de l'eau sédative ordinaire (177), trois fois par jour, et se graisser ensuite le cuir chevelu avec de la pommade camphrée mélangée à du rhum. Evitez avec le plus grand soin les poudres épilatoires, car elles ne peuvent qu'ajouter une maladie grave à une incommodité et à un simple désagrément : ce n'est plus alors de la *chauveté*, mais du *chauvinisme*. L'action de l'eau sédative, en rappelant la circulation capillaire dans l'expansion nerveuse qui forme le bulbe du cheveu, imprime à cet organe une nouvelle impulsion de développement ; de plus, l'eau sédative fonce la couleur naturelle des cheveux, et fait virer au blond les cheveux blancs ; elle ne rougit pas les cheveux noirs, comme on l'a faussement prétendu.

Exemples. Nous voyons tous les jours les cheveux repousser chez les personnes qui font habituellement usage de l'eau sédative, pour combattre des migraines.

M. A. Krayowan, rue Joubert, 21, nous signale un cas curieux de ce genre chez un enfant à qui on faisait fréquemment des lotions à l'eau sédative sur la tête pour une affection du cuir chevelu. Après la guérison, on vit pousser, sur la partie soumise à ce traitement, une petite touffe de poils très-serrés et assez longs.

Chlorose. *Voy.* Foie (Maladies du).

286. Choléra-morbus, choléra asiatique; fièvre jaune et autres maladies d'un caractère analogue.

Causes. Invasion du canal alimentaire, et spécialement de l'intestin grêle, par des hordes de petites larves que l'analogie m'indique appartenir au genre mouche.

Effets. Les parois des intestins étant désorganisées par le parasitisme effrayant de la cause du mal, le sang épaissit et se coagule, les tissus maigrissent et se dessèchent; la contraction forcée de la panse stomacale produit un vomissement de matières jaunes, vertes ou noires; le côlon, obéissant au même mécanisme, se vide par des déjections de mauvaise nature; les membres s'agitent par des mouvements convulsifs; le corps noircit, s'émacie, se ratatine et se momifie, pour ainsi dire, presque sous les yeux du spectateur.

Médication. Malheur au malade, s'il tombe entre les mains de la médecine expectante! malheur à la population, si la médecine scolastique est encore imbue des principes antiphlogistiques! La mortalité devient incalculable, et la population se décime à chaque instant du jour.

Je n'étais pas libre au temps du choléra; mais, dans le fond de nos prisons, nous n'avons pas soigné les autres et nous-même d'après les principes de la Faculté, et bien nous en a valu. J'avais auprès de moi un compagnon de captivité, homme de beaucoup d'esprit, et qui, par esprit de contradiction, se mit à se gorger d'ail, de poivre, de poireaux, d'oignons, de navets et de tout enfin ce que la Faculté défendait à cette époque;

son exemple fut suivi par bien d'autres ; mes gaillards se sont moqués impunément du choléra et de la médecine ; et, sans s'en douter, ils étaient dans le vrai. La plaisanterie n'est souvent que le sentiment intime du vrai, mais qui ne sait pas encore dire le *pourquoi*.

Si jamais le choléra survenait parmi nous, nous sommes en droit de le déclarer hautement, on en arrêterait aujourd'hui la marche, sans beaucoup de peine, à la faveur de notre médication. Les officiers de nos colonies ont déjà fait connaître, par la voie de la presse, avec quelle facilité ils se guérissent et se préservent de la fièvre jaune, en suivant les prescriptions de notre petit livret ; ce qui fait que bien des capitaines de vaisseau se munissent d'une de nos *pharmacies portatives* (97), afin d'avoir sous la main tout ce qu'il faut pour se traiter eux et leur équipage. L'un d'eux, entre autres, a commandé une boîte monstre.

On se préservera du choléra par le régime camphré et aloétique (264), par l'usage d'une nourriture forte et aromatisée à l'ail, au poivre, au gingembre (41), par les lotions souvent répétées à l'alcool camphré (143), ou à l'eau de Cologne, et les longues frictions à la pommade camphrée (159).

On s'en guérira si, dès les premiers symptômes, on redouble ce traitement préservatif, et qu'on ne l'abandonne que lorsque toutes les craintes se seront dissipées. Cataplasme vermifuge (166) sur tout le ventre, renouvelé tous les quarts d'heure ; et fortes frictions à l'alcool camphré (143, 1°) pendant tout le temps qu'on le prépare. Aloès, et bouillon aux herbes (101) aussitôt. Lavement vermifuge et au tabac (224). Toutes les heures, 15 centigrammes de camphre avalé au moyen d'une gorgée d'eau de goudron (203). Eau sédative (177) sur le crâne, autour du cou et des poignets ; lotions de la même eau sur tout le dos, et frictions incessantes du cou à l'anus avec la pommade camphrée (159). Gargarismes fréquents à l'eau salée (202). Quelques

10.

heures après avoir commencé ce traitement, faites avaler au malade 1 gramme de calomel en cristaux, broyé, mais non porphyrisé (114), et une demi-heure après, l'huile de ricin (209). Quand la crise est passée, bain sédatif et *alcalino-ferrugineux* (107), avec frictions au sortir du bain. Excellente nourriture aromatisée (41), dès que le malade se sent en appétit.

Chorée ou Danse de Saint-Guy. *Voy.* Convulsions.

287. Chute.

Médication. L'application de l'eau sédative (169) sur le crâne, autour du cou ; les lotions sur tout le corps avec la même eau, les compresses de cette eau sur les surfaces contusionnées, mais non entamées, avec frictions à la pommade camphrée (169), suffisent pour effacer en peu d'instants les traces de la chute la plus violente, quand il n'y a pas lésion incurable des organes essentiels à la vie. Aloès (101) et lavements (221).

Exemples de traitement. 1° Le mardi 3 décembre 1844, M. Collas, alors mon pharmacien, vint me voir à dix heures du matin, par un temps de neige durcie. Une demi-heure après, il monta pour affaires dans le premier escalier de la maison, qui est encore celui de l'ancienne ferme des chevaliers de Saint-Jean-de-Latran. En redescendant du second, la neige qu'il avait encore à la semelle de ses bottes lui fait manquer le pied dès la première marche, et il roule en tournoyant jusqu'au rez-de-chaussée, où on le relève sans connaissance ; on le ramène chez moi, pâle et chancelant, et pouvant à peine se soutenir sur les jambes. Le principal coup ayant porté sur la pommette gauche, l'œil gauche était énormément enflé et enflammé, et le malade ne voyait plus de cet œil qu'un brouillard confus. La courbature et un fort mal de tête se déclarèrent dès qu'il eut repris tout à fait connaissance. Je le déshabillai, le frictionnai à l'alcool camphré sur le dos, lui arrosai le crâne de flots d'eau sédative, lui en appliquai des compresses autour

du cou, sur le coccyx et les cuisses, et spécialement sur la tempe, la pommette et le sourcil gauches. Je lui bassinai les yeux avec une ou deux gouttes d'eau sédative dans un coquetier plein d'eau, et lui administrai, à une distance de dix minutes, deux verres d'eau sucrée, aromatisés avec quatre ou cinq gouttes d'eau de mélisse, puis 1/2 gramme d'aloès (neuf à dix grains), au moyen d'une gorgée d'eau sucrée. En moins d'une demi-heure, l'œil gauche avait repris son volume et ses fonctions, le mal de tète et la courbature étaient dissipés. A midi, le malade déjeunait avec moi de fort bon appétit, et retournait ensuite à ses occupations, riant de sa mésaventure.

2° Notre voisin, M. Saint-Martin, est renversé sur le trottoir par une voiture de boulanger dont le cheval avait pris le mors aux dents; la roue lui passe sur la hanche gauche. Tous les assistants crurent qu'il avait les os broyés. Nous nous assurâmes que non ; mais l'ecchymose se manifesta sur toute la hanche, et la douleur faisait pousser des hauts cris au malade. Cataplasmes salins (167) sur la cuisse; application de compresses d'alcool camphré (143, 2°) dans l'aine ; lavements camphrés (221) ; frictions fréquentes sur les reins après lotions à l'eau sédative (159, 1°) ; aloès (101). Trois jours après, le malade marchait avec facilité.

3° « Il y a environ trois semaines (aujourd'hui 13 octobre), nous écrit Mlle Aurélie Lecour, nièce de Mme Rubini, et demeurant rue Rochechouart, 65, à Montmartre, mon frère, âgé de dix-huit ans, était monté dans une maison en construction en face de la nôtre, pour y chercher quelques petites planches. Au moment où il mettait le pied sur l'échelle du troisième, un étourdissement le prit, et ayant une main embarrassée, et l'autre lâchant prise, il tombe sur le premier étage parmi des gravois ; le coup a été si violent, que les vitres de notre appartement en ont été ébranlées. On le relève plus que contusionné, les poignets, les pieds, les genoux, les pom-

mottes écorchés. Eh bien, en suivant votre traitement, trois jours après, il allait rendre visite à nos voisins qui avaient bien pris part à ce malheureux accident. »

CHUTE DE MATRICE. *Voy.* PROLAPSUS.

CLAPIERS PURULENTS. *Voy.* ABCÈS.

CLAVELÉE, CLAVIN DES BÊTES A LAINE. Même traitement que pour la PETITE VÉROLE, approprié aux bestiaux, à la fin de l'article.

288. CLOUS, PHLEGMONS, FURONCLES, BOUTONS DE GROS CALIBRE, CHARBON.

CAUSES. Introduction entre cuir et chair d'un corps étranger irritant, d'une écharde barbelée, ou d'un acare de gros calibre; piqûre d'un acare ou tique du chien, d'une guêpe ou d'un cousin, etc., dont le dard s'est empoisonné dans le pus de quelque cadavre d'animaux abandonnés à l'air. Introduction dans la peau par une coupure, ou sur les muqueuses, du produit décomposé d'un cadavre. Ingestion de viandes d'animaux morts du charbon.

EFFETS. La peau rougit, s'élève en une bosselure indurée, rouge et enflammée d'abord, qui crève ensuite, en laissant voir, dans son intérieur, une masse de tissus infiltrés de sang, qu'on nomme *bourbillon*. Quand le bouton prend un aspect noirâtre, il peut devenir le foyer des plus graves désordres, et revêtir le caractère d'une pustule maligne et du charbon. La fièvre s'accroît à mesure que le bouton se développe ; elle fait place à une atonie de mauvais augure, quand le bouton se décompose. La piqûre d'un cousin ou d'une guêpe peut être suivie d'érysipèle et de l'enflure de tout le corps, comme le serait la piqûre d'une vipère.

MÉDICATION. Dès qu'on se sent piquer par un insecte, appliquer sur la piqûre une compresse d'eau sédative (177). On couvre le bouton enflammé d'une épaisse couche de camphre (126), puis d'un plumasseau de charpie (232) enduit de pommade camphrée (158), que l'on

maintient en place au moyen d'une largeur appropriée de toile agglutinative (234). On lotionne les alentours de la plaie avec de l'eau sédative (177) ; dès ce moment la fièvre tombe, et le bouton marche vers l'oblitération. Le même pansement arrêtera la dégénérescence du bouton en pustule maligne ; surtout, si l'on applique, tout autour, des compresses d'alcool camphré (143, 2°). Contre l'érysipèle et l'enflure, larges lotions à l'eau sédative (169), jusqu'à disparition complète de tous les symptômes. Si le charbon s'était déjà déclaré, outre le pansement ci-dessus, larges lotions au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (249) ; camphre à l'intérieur (122) ; frictions incessantes à la pommade camphrée (159), puis larges lotions à l'eau sédative (169).

Exemples de guérison. Les exemples de clous et boutons guéris par cette méthode sont trop nombreux aujourd'hui pour qu'on ait besoin d'aller aux renseignements. *Voyez* un exemple de la promptitude de cette médication, au sujet d'une piqûre envenimée de guêpe, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, p. 149.

289. Clou des rues.

On désigne ainsi la blessure du pied du cheval ou des bestiaux par l'introduction d'un corps étranger, tesson de bouteille, pointe de fer, etc., dans la fourchette et dans la sole du pied. Il faut d'abord enlever le corps étranger, laver à l'eau de goudron, et enfermer le pied de la bête dans une vessie contenant de la pommade térébenthinée ou goudronnée.

290. Cœur (maladies du) ; palpitations, hypertrophie, anévrisme.

Causes. L'anévrisme provient du déchirement des parois internes des cavités du cœur ou de leurs accessoires ; l'hypertrophie, de l'épaississement des parois du cœur et de la paralysie de ses valvules. Les palpitations qui ne tiennent ni à l'une ni à l'autre de ces circonstances proviennent de la titillation des parois

du cœur par l'invasion des helminthes dans la substance de cet organe.

Effets. Dans l'anévrisme, le cœur bat violemment et irrégulièrement; dans l'hypertrophie, il bat obscurément; dans les affections vermineuses du cœur, il bat avec violence, mais avec régularité. Dans l'hypertrophie, il y a étouffement, pesanteur, hébétude ; dans l'anévrisme, suffocation violente.

Médication. Les palpitations vermineuses se calment à l'instant par la simple application, sur la région du cœur, de compresses imbibées d'alcool camphré (143). On se met ensuite au régime hygiénique et vermifuge complet (264). Si le mal ne cède pas à cette médication, on s'applique, sur la région du cœur et autour du cou, des compresses d'eau sédative (177), et on se fait frictionner à la pommade camphrée (159) aussi souvent que cela sera possible, mais au moins trois fois par jour. Aloès (101) tous les quatre jours; repos, vie calme; point d'efforts violents, de travaux rudes, de marches forcées jusqu'à complète guérison.

On cesse toutes ces applications, dès l'instant qu'elles ne soulagent pas, parce qu'on à affaire alors à un anévrisme. On se contente d'appliquer l'eau sédative (177) sur le crâne et autour du cou dans les moments d'étouffement. Dans ce dernier cas, repos complet, manger peu et souvent. On guérit ainsi les palpitations et l'hypertrophie, mais on ne fait que soulager l'anévrisme.

Pour les exemples de guérison et de soulagement, *Voy.* le *Manuel annuaire de la santé*, de 1845, et l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, deuxième édition, tome III, page 346.

291. Coliques, tranchées, épreintes.

Causes. La colique (ou douleurs d'entrailles ayant leur siége dans le gros intestin) a pour cause, soit l'ingestion d'une substance vénéneuse métallique, soit la formation de calculs stercoraires, à la suite de l'ingestion

d'aliments riches en acide tartrique, tels que raisins et fruits non mûrs (*), soit l'étranglement d'une anse intestinale, soit enfin, ce qui est le cas le plus ordinaire, l'invasion du gros intestin par la pullulation et l'érosion des gros lombrics et des ascarides vermiculaires. Nous renvoyons à l'article *Empoisonnement*, 3°, pour la COLIQUE SATURNINE OU COLIQUE DES PEINTRES.

EFFETS. Quand la colique a lieu par suite de la formation de calculs stercoraires, ou par l'étranglement d'une anse intestinale (COLIQUE DE MISÉRÉRÉ), les douleurs atroces qui en sont la conséquence ne tardent pas à être suivies de vomissements de matières stercorales. La colique ordinaire se manifeste par des ardeurs, des picotements, des borborygmes et des douleurs pongitives sur la partie transversale et supérieure du ventre, souvent accompagnées de convulsions et de dyssenterie.

MÉDICATION : 1° Contre la COLIQUE DE MISÉRÉRÉ, on administre au malade l'huile de ricin par le haut (209) et par le bas (223) ; on lui applique sur le ventre un cataplasme émollient (165) pétri avec de l'huile de ricin (209). Lotions avec l'eau sédative (177) sur tout le corps, et frictions à la pommade camphrée (159). Quand on présume que la colique de *miséréré* est due à la formation de calculs stercoraires, par suite de l'ingestion de fruits verts, on administre au malade une dissolution très-légère de bicarbonate de potasse, puis une limonade à l'acide nitrique (1 gramme d'acide nitrique dans un litre d'eau). On arrose en même temps les cataplasmes avec cette limonade.

2° Contre la colique ordinaire, camphre à l'intérieur

(*) L'usage immodéré des fruits trop verts, et surtout des raisins qui ne sont pas encore parvenus à leur complète maturité, et où, par conséquent, abonde l'acide tartrique, détermine souvent, dans les intestins, un dépôt de tartrate de chaux tellement abondant et tellement compacte, qu'il peut donner lieu à la *colique de miséréré*. La présence d'un gros lombric, en se pelotonnant et invaginant une portion d'intestin dans une autre, peut être cause du même accident.

(122) et bourrache (217) à chaque fois ; aloès (102) et lavement vermifuge (224); cataplasmes vermifuges (166) et alternativement des compresses d'alcool camphré (143) sur le ventre; frictions continuelles à la pommade camphrée (158) sur le dos et les reins ; si elle continue, calomélas (114). Il n'en faut pas tant, le plus souvent, pour dissiper tous les symptômes. Quand les enfants ne veulent pas se soumettre à prendre du camphre et de l'aloès, on leur donne une ou deux cuillerées de sirop de chicorée (244) ; on leur administre le lavement camphré (221) et le cataplasme (166) comme ci-dessus.

Dans le plus grand nombre de cas, on voit la colique se dissiper par l'application d'une seule compresse d'alcool camphré (143) sur le ventre.

Exemples. Il est inutile de donner des exemples de guérison instantanée de la colique ordinaire ; ce point n'est plus révoqué en doute par personne : chacun a pu se convaincre aujourd'hui qu'à la faveur de cette méthode vermifuge, la colique la plus atroce se dissipe comme par enchantement. Quant à la colique de *miséréré*, compliquée de colique néphrétique et de pissement de sang (hématurie), nous pouvons citer comme un exemple frappant de guérisons obtenues deux fois en quelques heures, le cas de notre voisin M. Saint-Martin, à Montsouris, rue Tombe-Issoire, 55. Le malade vomissait, la première fois, des matières à demi fécales, et la seconde fois il se roulait par terre en invoquant la mort : le malade est atteint d'une hernie. La première fois, la colique avec les symptômes de l'*ileus* l'avait pris à quatre heures du matin; à neuf heures, il déjeunait et sortait dans son jardin. La seconde fois, le camphre favorisant le jet des urines, les douleurs atroces cessèrent par un pissement de sang ; les douleurs reprirent en trois fois, de six heures du matin à midi ; mais à midi tout était dissipé. Chose remarquable, rien n'a plus reparu de semblable depuis que le malade a

renoncé, sur notre avis, à prendre de temps à autre du *gloria* (mélange d'un petit verre d'eau-de-vie dans le café) après ses repas. Nous avions remarqué que, le lendemain de ce petit *extra*, il se trouvait toujours indisposé.

Si l'on soupçonnait que la colique provînt de la présence du ver solitaire, on aurait recours à la médication que nous indiquerons à l'article *Vers intestinaux*.

Concrétions. *Voy.* Calculs.

Congestions cérébrales. *Voy.* Fièvre cérébrale et Migraine.

292. Constipation.

Causes. La constipation a lieu : 1° par le trouble survenu dans l'écoulement de la bile, qui doit compléter la digestion ; 2° par l'abus des liqueurs alcooliques, qui dépouillent les parois intestinales de la partie aqueuse nécessaire à leur sécrétion digestive, et concrètent le bol alimentaire, en coagulant ses sucs albumineux ; 3° par l'invasion, dans l'estomac et le côlon, de vers intestinaux qui, en s'implantant sur les surfaces intestinales, en absorbent les sucs, au détriment de la première et de la dernière des trois digestions.

Effets. On mange sans trop d'appétit ; on va rarement et difficilement à la garde-robe. Les mouvements du corps perdent de leur souplesse. La tête s'alourdit ; on éprouve des éblouissements et des bourdonnements ; on se sent l'esprit paresseux et lent à concevoir. Quelquefois il arrive qu'en se retournant sur un côté, on sent l'abdomen entraîné vers ce côté, comme par un poids interne qui forme une dureté au toucher.

Médication. Quand la constipation n'est pas d'origine vermineuse, elle est en général le résultat de l'état sédentaire : elle se dissipe par l'agitation ; car le mouvement favorise l'écoulement de la bile. Les hommes de lettres et de bureau sont spécialement affligés de cette incommodité. L'excès du mouvement est dans le cas

d'amener la digestion au même résultat, par la transpiration abondante que la fatigue détermine.

Voilà pourquoi nous recommandons si expressément de prendre tous les quatre jours, à dîner, l'aloès (101) d'après notre méthode. L'appétit semble revenir à l'instant même ; et l'on se préserve de la sorte du danger de la constipation. On n'a pas perdu de vue que l'aloès est autant vermifuge que purgatif (105).

L'homme sédentaire (homme de lettres, de bureau, d'église ou de loisir) doit se créer des occupations manuelles qui le préservent de la constipation, cette peine imposée par la nature à l'homme qui s'écarte de ses lois. On prendra chaque jour, pendant une heure, la bêche, les quilles, les boules ; enfin, on se livrera à des exercices qui forcent à se courber, et à presser ainsi la vésicule du fiel. Pour s'habituer à ces sortes d'amusements hygiéniques, on commencera par leur donner cinq minutes le premier jour, en augmentant chaque jour de cinq minutes, jusqu'à ce qu'on ait atteint la durée d'une heure, à laquelle on pourra s'arrêter. Après l'exercice, on se fera lotionner le dos et les reins, une minute, avec de l'eau sédative (177), et frictionner vingt minutes à la pommade camphrée avec *massage* (159, 1°) sur tous les membres. Je prédis de longues années à quiconque se soumettra à ce régime.

Contre les constipations opiniâtres, on administrera l'huile de ricin par le haut (209) et par le bas (225), et même dans les cataplasmes à placer sur le ventre (165).

293. Contusion, écrasement des chairs, ecchymose.

Médication. S'il n'y a pas écorchure, on se contente de recouvrir l'ecchymose ou meurtrissure avec une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), qu'on arrose de temps à autre. La douleur locale et la fièvre cessent comme par enchantement, et souvent les traces de la meurtrissure disparaissent, comme si rien de tel n'était arrivé.

Si l'écorchure complique la contusion, on traite l'écorchure comme les plaies ordinaires (*Voy.* Blessures); on recouvre les écorchures d'une plaque de cérat camphré (162), et l'on étend les compresses d'alcool camphré seulement sur les parties qui ne sont que meurtries et non entamées. Si quelque peu de fièvre se manifestait, on la combattrait avec l'eau sédative (177).

294. Convulsions, épilepsie, fureurs, tics et danse de saint-guy, ou chorée.

Causes. Action de poisons, de corps étrangers ou de vers, spécialement de vers intestinaux, sur un centre nerveux. On a vu les lombrics et les ténias produire des convulsions épileptiformes atroces et des tics bizarres.

Médication. On ne risque jamais rien de traiter ces maladies, à l'intérieur et à l'extérieur, par la méthode anthelminthique, et surtout par la médication contre le ver solitaire, qui est la cause la plus fréquente de l'épilepsie et des convulsions. (*Voy.* Vers intestinaux.) En même temps, on arrose le crâne d'eau sédative (177), on en lotionne le corps, avec frictions à la pommade camphrée (159), par-dessus la lotion (177), au moins trois fois par jour, mais surtout pendant les accès. On plonge le malade dans un bain sédatif alcalino-ferrugineux (107), une fois par jour.

Coqueluche, ou Rhume des enfants. *Voy.* Catarrhe.

Cornage, ou Sifflage des chevaux. *Voy.* Asthme.

295. Cors aux pieds, oignons, poireaux, verrues accidentelles et non congéniales.

Causes. Les *cors* aux pieds, les *oignons*, proviennent du frottement de la chaussure sur les papilles nerveuses. Les verrues sont dues à une cause indéterminée de développement. J'ai de fortes raisons de croire qu'elles sont contagieuses, et se communiquent par l'attouchement.

Médication. On couvre les cors ou oignons et poireaux d'une petite plaque de cérat camphré (162) recouverte

d'une autre plaque de taffetas gommé; on se chausse ensuite comme à l'ordinaire. Dès ce moment, on marche sans douleur , car l'action du frottement est amortie.

Quant aux verrues, on les touche trois fois par jour avec une baguette de verre, dont on trempe le bout dans l'ammoniaque liquide ; ou bien on introduit la verrue dans l'une des extrémités d'un tuyau de plume et une goutte d'ammoniaque dans l'autre ; on enlève l'appareil au bout de dix minutes , et on fait prendre ensuite un bain, à la main affectée, dans un mélange de deux tiers d'eau tiède ou froide et d'un tiers d'eau sédative (169). Au sortir du bain, on se graisse la main avec de la pommade camphrée (158), que l'on garde ainsi au moins un quart d'heure ou pendant toute la nuit.

296. Coryza, ou rhume du cerveau.

Causes. Introduction, dans les fosses nasales, de vapeurs ou de poussières irritantes, d'ascarides vermiculaires qui s'y logent en remontant derrière le voile du palais, ou bien de larves de mouches ou autres insectes qui y éclosent tout aussi bien que dans les naseaux des moutons et des bestiaux.

Effets. Les muqueuses, décomposées par l'action chimique des vapeurs ou de l'air glacial, titillées par la première, ou corrodées par les larves, donnent un suintement ou écoulement qui a les caractères physiques des crachats du rhume de poitrine. Cette exsudation fatigante alourdit la tête. Il ne faut pas confondre le coryza avec l'écoulement aqueux que détermine l'action de l'air froid par la condensation de l'expiration nasale.

Médication. Quand le coryza vient d'une cause animée, il se dissipe vite par les seules prises de camphre en poudre (126). Dans les autres cas, ce traitement ne peut qu'être encore d'une grande influence, pour paralyser les effets de la décomposition des tissus. On peut y joindre des gargarismes, des reniflements, ou des injections dans les fosses nasales, avec l'eau salée (202)

ou l'eau de goudron (203), et des aspirations d'alcool camphré (142). On s'applique sur le nez des compresses d'alcool camphré, et puis de pommade camphrée (158). Le reste du régime hygiénique (264) est de toute rigueur à observer.

297. Couches (femmes en), femmes enceintes.

Médication préventive et curative. 1° Les femmes enceintes se procureront une gestation facile, et se préserveront des accidents d'un accouchement laborieux, en ayant soin de se faire chaque matin une injection à l'eau de goudron (203, 2°), et de s'introduire chaque soir un peu de pommade camphrée (158) ou une bougie camphrée (157) dans les parties. Elles se mettront, du reste, à tout le régime hygiénique (264), surtout aux frictions à la pommade camphrée (159). Au moindre symptôme de fièvre, eau sédative autour du cou et des poignets, et lotions sur le dos (177); aloès (101) tous les dix jours au moins; lavements camphrés très-souvent (221).

Si l'on avait voulu adopter ce traitement dans l'hospice de la clinique, hospice très-mal bâti et mal exposé, l'effrayante mortalité qui s'y déclare en certaines saisons, chez les femmes enceintes, n'obligerait plus le conseil des hôpitaux à faire fermer cet hôpital, comme un foyer d'infection. On a vu les femmes enceintes les plus robustes y entrer pour ne plus en sortir.

2° Quant aux femmes en couches, les frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 1°), ainsi que le régime ci-dessus, les mettront à l'abri de la fièvre puerpérale, de la péritonite, etc. Au moindre symptôme, lotions, tantôt à l'eau sédative (177), tantôt à l'alcool camphré (143, 1°) surtout sur le ventre, et puis compresses imbibées de pommade camphrée (159, 2°) sur le bas-ventre principalement.

3° La mère ne renonce pas impunément à ses droits de nourrice; elle ne consulte, en y renonçant, ni les sen-

timents du cœur, ni l'intérêt de sa santé. Elle est toujours la première punie du crime qu'elle commet envers le nouveau-né, qu'elle livre, loin de ses yeux, à toutes les chances d'un allaitement mercenaire. J'ai vu bien des femmes grêles et chétives se fortifier en nourrissant; j ai vu bien de beaux enfants revenir de nourrice avec les stigmates indélébiles d'une lactation infectée.

Cependant si le lait ne vient pas, ou que la nécessité oblige la mère à se séparer de sa progéniture, elle fera bien de se mettre au régime hygiénique ci-dessus (264), en y ajoutant tantôt la tisane de chiendent et de bourrache (217), tantôt celle de goudron (203, 1°), puis quelques lavements avec deux grumeaux d'aloès (101) et deux têtes de poireaux.

On a souvent prétendu que l'usage du camphre nuisait aux fonctions de la génération; c'est une erreur dont nos nombreuses expériences démontrent l'absurdité. Les femmes qui se mettent au régime camphré approprié à leur sexe recouvrent la fécondité et produisent des enfants robustes; j'en ai plusieurs exemples remarquables sous les yeux; et quant aux maris qui adoptent le même système d'hygiène, ils n'en deviennent que plus fidèles, vu que l'action du camphre ne calme que les écarts de l'imagination, d'où émane le libertinage, et les velléités intempestives qui ne sont que des caprices et des impatiences de l'impuissance.

Ex. Voyez deux exemples de l'efficacité de cette médication chez deux femmes enceintes et hydropiques en même temps, à l'article *Hydropisie*. Quant aux cas de couches ordinaires, même laborieuses, la puissance de la médication n'est plus révoquée en doute par les personnes qui ont voulu s'y soumettre.

COUPEROSE. *Voy.* ACNÉ.

COURBATURE. *Voy.* ENTORSE et RHUMATISME.

COXALGIE. *Voy.* RHUMATISME.

298. CRACHEMENT DE SANG (HÉMOPTYSIE).

CAUSES. L'hémorrhagie des surfaces pulmonaires pro-

vient de solutions de continuité occasionnées soit par l'action trop prolongée de vapeurs acides ou alcalines, soit par l'abus des liqueurs alcooliques, des médications arsenicales et mercurielles, par des habitudes épuisantes ; mais le plus souvent par l'introduction, dans les voies respiratoires, de corps étrangers animés ou inanimés, capables d'en déchirer les parois.

EFFETS. Quand le sang vient des poumons, il est écumeux ; ce qui n'arrive pas quand le sang provient de l'estomac, ou des cavités buccales.

MÉDICATION. Contre l'action des vapeurs acides et de l'abus des liqueurs ou d'autres excès, appliquer sur la poitrine de larges compresses d'eau sédative (177), et exercer de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1°). Contre l'action des vapeurs alcalines et ammoniacales, compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°) et de quelques gouttes de vinaigre ; faire respirer du vinaigre camphré (249).

Dans tous les cas, il faut respirer de l'alcool camphré (142) jusqu'à cessation de l'hémorrhagie ; puis aspirer la cigarette de camphre habituellement (132) et se mettre au régime hygiénique (264).

CRAMPES D'ESTOMAC. *Voy*. MALADIES D'ESTOMAC.

299. CRAMPES DES EXTRÉMITÉS DES MEMBRES.

CAUSES et EFFETS. Les crampes sont des effets consécutifs d'une maladie principale, qui est en général due à la présence des vers intestinaux dans le canal intestinal, lesquels, s'attachant à un centre nerveux, déterminent, dans les membres qui en dépendent, des contractions musculaires, des tiraillements des muscles antagonistes, qui ne peuvent manquer d'affecter gravement la sensibilité, en comprimant les surfaces articulaires.

MÉDICATION. Les lotions à l'eau sédative (177) triomphent des crampes instantanément, même à l'approche de la mort. On y aura donc recours, dès que l'action du

froid ne suffira pas pour les faire disparaître ; car bien des gens n'ont qu'à sortir du lit et à mettre les pieds nus à terre, pour s'en débarrasser. On préviendra les crampes, en se soumettant au régime hygiénique (264).

Crapaud, ou Tic a la fourchette, panaris des chevaux. *Voy.* Panaris.

Crêtes de coq, ou Végétations. *Voy.* Maladies secrètes.

300. Crevasses, ou Gerçures de la peau. Les tenir constamment recouvertes d'une plaque de cérat camphré (162). *Voy.*, de plus, Engelures.

301. Croup des enfants.

Cause. Invasion du larynx et de la trachée-artère par un être animé peut-être différent des ascarides vermiculaires.

Effets. La présence et la succion de cet helminthe déterminent, sur la surface interne de la trachée, un développement indéfini de tissus parasites, qui finissent, en se feutrant et se pressant, par produire une espèce de bouchon moulé sur le cylindre de la trachée, et qui intercepte le passage de l'air. Quand cet affreux effet a le temps de se produire et que les secours ne sont pas promptement administrés, l'enfant meurt étouffé par asphyxie. On reconnaît l'invasion du croup à un *cri de coq*, que l'on nomme *cri croupal*, et qui est produit par le rétrécissement progressif de la capacité *trachéale* et *laryngienne*.

Médication. Dès les premiers symptômes, on fait avaler à l'enfant une forte dose de sirop d'*ipécacuanha* (248) ; on lui met la cigarette de camphre à la bouche (132), ou, s'il refuse, on lui tient près des lèvres un gros morceau de camphre. On lui entoure le cou d'une cravate imbibée tantôt d'eau sédative (177), tantôt d'alcool camphré (143, 2°). Si, contre toute attente, cette médication préparatoire ne suffisait pas pour enrayer le mal, ou bien qu'on ne fût autorisé à l'employer que lorsque

le mal a fait trop de progrès, on se hâterait d'administrer à l'enfant 5 centigrammes d'émétique (un grain) pour le faire vomir, et afin que les efforts du vomissement expulsent le bouchon *croupal* de la trachée-artère. Mais, si l'on s'y prend à temps, la première médication enraye tellement le mal, que le *croup* n'a l'air d'être qu'un simple rhume. On soumet alors l'enfant au régime vermifuge (*Voy*. ENFANTS EN BAS AGE), et on lui administre 5 centigrammes de calomélas (114) une ou deux fois en deux jours.

EXEMPLES. L'exemple le plus saillant qui se soit présenté à nous cette année est celui du fils de madame Boissier, demeurant, en 1846, à Passy, grande rue, 62, dans la même maison qu'habite notre dénonciateur le sieur Orfila. Nous étions au mois de mai; cet enfant avait alors près de deux ans. Le *cri croupal*, bien caractérisé déjà, était parfaitement distingué par tous les voisins qui se trouvaient à portée de l'entendre. Après la crise, l'enfant tombait dans un assoupissement fébrile; il refusait de manger. En quelques jours, il était sur pied, et aujourd'hui, 3 octobre 1846, il se po te à merveille. Il fut guéri si vite, que l'ancienne médecine, qui avait porté le défi de le guérir par notre méthode, se ravisa en soutenant que cette maladie n'était pas le *croup;* si l'enfant en était mort, c'eût été bien différent. Pauvre jargon médical!

CUTANÉES (AFFECTIONS). *Voy*. MALADIES DE LA PEAU.

CYANOSE. *Voy*. BLEUE (MALADIE) et CHOLÉRA-MORBUS.

CYSTOTOMIE et LITHOTOMIE, opération de la TAILLE. *Voy*. CALCULS.

D

DANSE DE SAINT-GUY OU DE SAINT-WITH. *Voy*. CONVULSIONS.

302. DARTRES FURFURACÉES ET MALADIES SUPERFICIELLES DE LA PEAU.

CAUSES. Reptation sous l'épiderme d'helminthes ou

autres insectes. Eruptions arsenicales ou mercurielles.

Effets. Prurit insupportable qui force le malade à se gratter, ce qui inocule le virus plus profondément dans le derme. Fièvre et insomnie, à la suite émaciation.

Médication. Application sur la dartre de compresses d'alcool camphré (143, 2°) quand l'étendue n'en est pas trop considérable. Si la dartre occupe tout le corps, on prend des bains sédatifs alcalino-ferrugineux (107), avec frictions à la pommade camphrée (159, 1°) après chaque bain. On couche dans des bas, caleçon et chemise graissés à la pommade camphrée (158). On prend à l'intérieur, en se soumettant au régime hygiénique (264), 1 gramme d'iodure de potassium, de la manière que nous l'avons prescrit plus haut (219).

Si la dartre résiste, trois fois par jour on recouvrira les taches, pendant dix minutes, avec de la moutarde de table (226), on lavera bien la plaie à l'eau de goudron (203, 3°), on appliquera ensuite sur les taches des compresses d'alcool camphré (143, 2°) pendant dix minutes, et on les recouvrira, si l'on peut, de plaques de cérat camphré (162).

Les dartres qui proviennent des insectes n'ont pas besoin de tant de soins, pour disparaître comme par enchantement à l'aide du traitement. Les dartres arsenicales ou mercurielles demandent plus de temps et plus de modifications ; on est le plus souvent obligé de désorganiser superficiellement les surfaces.

Quant à ces sortes de dartres provenant de l'abus de ces derniers remèdes, et quant aux dartres humides et profondes, *Voy.* Maladies de la peau.

303. Défaillance.

Médication. Placez un bandeau au-dessus des yeux, et arrosez le crâne avec de l'eau sédative (169, 1°), puis lotionnez-en la région du cœur; entourez le cou et les poignets avec des compresses de la même eau. Faites respirer un peu de vinaigre camphré (249).

Delirium tremens. *Voy.* Empoisonnement par les liqueurs alcooliques, 6°.

Démence. *Voy.* Aliénation mentale.

304. Dents (maux et carie des) ; dentition difficile.

Causes. Abus des substances acides, des remèdes mercuriels et autres ; érosion de la dent malade par une larve ou un ver intestinal.

Effets. Il est inutile de décrire les angoisses du mal de dents ; seulement, nous devons faire remarquer que, quand le mal de dents est accompagné de fluxion à la joue, c'est que la carie est dans la gencive et pénètre jusque sous la racine. Les remèdes mercuriels noircissent et déchaussent les dents, les ébranlent et les font tomber sans angoisses.

Médication. Quand la carie n'a pas pénétré profondément et dans la gencive, il suffit, pour dissiper les douleurs les plus violentes, d'introduire dans l'endroit carié un grumeau de camphre ; le mal le plus violent se dissipe comme par enchantement. Que s'il résistait à ce simple moyen, ce qui serait un signe de l'existence de quelque abcès caché dans l'alvéole, on se passerait avec le doigt de l'alcool camphré (142) sur la gencive, on s'appliquerait sur la joue malade un cataplasme salin (167). Nous avons vu les fluxions et les maux de dents se dissiper du jour au lendemain par ce traitement, et se calmer à l'instant même : aussi, dans notre voisinage, on n'a plus recours à nous pour se guérir du mal de dents ; et l'on ne va plus chez le dentiste pour se les faire arracher. Au reste, l'usage du régime hygiénique (264) prévient le retour de ces accidents.

Si cependant le dépôt alvéolaire était tel, que tous ces moyens fussent inefficaces, il faudrait au plus tôt se faire arracher la dent. On se rince ensuite la bouche avec de l'eau tiède, jusqu'à ce que le sang ne sorte plus en grande abondance, on ajoute alors à l'eau tiède quelques gouttes d'alcool camphré (142), et l'on introduit dans

l'alvéole, de temps à autre, de la poudre de camphre (126). On est ainsi à l'abri des coups d'air et des fluxions.

DÉPOT. *Voy.* ABCÈS.

DESCENTE OU CHUTE DE MATRICE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE.

DÉVIATION DE LA TAILLE. *Voy.* RACHITISME.

305. DÉVOIEMENT, DIARRHÉE, COURS DE VENTRE, DYSSENTERIE.

CAUSES. La diarrhée provient de l'invasion des canaux de la bile par les helminthes, et partant du passage du chyme acide dans les intestins grêles. La dyssenterie, quand elle n'est pas le produit d'un empoisonnement soit fortuit, soit criminel, soit médical, a lieu par l'invasion dans le gros intestin de larves qui en déchirent les parois, ou par le dépôt de concrétions calcaires précipitées par l'acide tartrique des fruits et raisins verts, concrétions dont les aspérités produisent, sur les parois intestinales, des solutions de continuité, et partant des hémorrhagies.

EFFETS. Les déjections de la diarrhée sont liquides, en général jaunâtres et glaireuses, quelquefois vert foncé. Celles de la dyssenterie sont sanguinolentes. On conçoit qu'un tel état ne saurait se prolonger sans que toutes les fonctions de l'économie s'en ressentent.

MÉDICATION. Lavements vermifuges (224); régime hygiénique complet (264); application sur le ventre de larges compresses imbibées tantôt d'eau sédative (177), tantôt d'alcool camphré (143, 2°).

Voy., de plus, VERS INTESTINAUX.

Quand la dyssenterie paraît provenir de l'usage immodéré des fruits verts, on ajoute au lavement 2 grammes de bicarbonate de potasse, et l'on en prend autant par le haut, dans un litre de tisane de bourrache (217). Ensuite huile de ricin par le haut (209), et par le bas (223). — *Voy.*, de plus, COLIQUE.

Quant à la diarrhée des bestiaux, eau térébenthinée

par le haut (155) et par le bas (225). Aloès (101), e lotions à l'eau-de-vie camphrée (140).

DIABÈTE SUCRÉ, ou affection des voies urinaires caractérisée par l'existence du principe sucré dans les urines. *Voy.* URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

DIGESTIONS DIFFICILES ET PÉNIBLES, DYSPEPSIE. *Voy.* INDIGESTION et MALADIES D'ESTOMAC.

DYSSENTERIE. *Voy.* DÉVOIEMENT.

E

ÉBULLITION DE SANG. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

ECCHYMOSE. *Voy.* CONTUSION.

ÉCLAMPSIE. *Voy.* CONVULSIONS.

ÉCOULEMENT. *Voy.* MALADIES SECRÈTES.

ÉCRASEMENT DES CHAIRS. *Voy.* CONTUSION.

306. ÉCROUELLES, SCROFULES, HUMEURS FROIDES.

CAUSES. L'emploi des médicaments mercuriels lègue aux enfants cette disposition congéniale à la dégénérescence de tous les tissus. Les personnes affectées de ce vice de constitution ont une prédisposition innée à l'invasion des causes morbipares animées.

EFFETS. Les glandes s'engorgent facilement ; des taches enflammées et suintantes se montrent sur les surfaces ; le tissu en cet endroit se décompose et se creuse sans souffrance, et la guérison laisse souvent une cicatrice profonde.

MÉDICATION. Notre médication ne refait ni les organes ni les constitutions ; elle préserve les constitutions fortes ; elle soulage les faibles, et les conduit aussi loin que le permet le cadre de leur développement. Le vrai moyen de préserver la population future des scrofules, c'est d'amener la morale dans le plaisir, la prudence dans le rapprochement des sexes, la tendresse maternelle dans la maternité, et d'interdire surtout souverainement à la médecine les traitements mercuriels et arsenicaux (52). Avec ces précautions, nous aurons sans doute encore des constitutions débiles, nous en aurons moins de scrofuleuses.

On brûle trois fois par jour les plaies avec des compresses d'alcool camphré (143, 2°), et encore avant chaque pansement.

Les ulcères scrofuleux doivent être traités de la même manière que les plaies. (*Voy.* Blessures.) On soumet le malade au régime hygiénique et aromatique complet (264) ; on le lotionne souvent à l'alcool camphré (143, 2°), avec frictions d'un quart d'heure à la pommade camphrée (159) ; tisane ioduro-rubiacée (219). J'ai vu disparaître de la sorte des ulcères d'apparence scrofuleuse, en deux mois de traitement.

Effort. *Voy.* Entorse.

Embarras des premières et dernières voies. *Voy.* Dévoiement et Maladies d'estomac.

Empatement, œdème des bestiaux. *Voy.* Œdème.

307. Emphysème.

Causes et Effets. Infiltration de gaz dans le tissu cellulaire sous-cutané (*boursouflement*), ou entre le poumon et la plèvre (*emphysème pulmonaire*), qui soulève les côtes et enfle les muscles intercostaux, par suite des progrès d'une maladie de poitrine.

Médication. Outre le traitement de la maladie de poitrine, appliquer constamment sur la poitrine des compresses d'alcool camphré (143, 2°), en lotionner souvent le dos et les reins, et exercer ensuite des frictions à la pommade camphrée (159. 1°) entre les deux épaules.

308. Empoisonnements

Avis général. Autant que faire se peut, l'antidote doit être administré aussitôt après l'ingestion du poison. Il serait donc à désirer que chacun fût en état de soigner les victimes de ce terrible accident, avant l'arrivée du médecin, car les ravages du poison sont si rapides, que le mal est sans remède quand le médecin est arrivé. Nous allons réduire à quelques principes pratiques et faciles à suivre tout ce qu'il faut faire en pareil cas.

On peut diviser les divers empoisonnements en quatre catégories principales :

1° Par les *acides:* sulfurique, nitrique, muriatique, acétique concentré, oxalique, prussique, etc. ;

2° Par les *alcalis caustiques :* chaux vive, potasse, soude, ammoniaque liquide, magnésie, baryte, etc. ;

3° Par les *oxydes et sels solubles et décomposables* de mercure, d'arsenic, de plomb, de cuivre, d'or, d'argent, de platine, d'étain, etc. ;

4° Par les *narcotiques* ou leurs préparations pharmaceutiques : opium, belladone, tabac, jusquiame, stramonium, noix vomique, champignons vénéneux, etc. ;

5° Par la *respiration* de l'acide carbonique et de la vapeur du charbon allumé, de l'hydrogène sulfuré et des gaz miasmatiques ;

6° Par les *liqueurs alcooliques :* vin, bière, etc., d'où ivresse et *delirium tremens.*

1° *Médication contre les empoisonnements acides.*

L'acide prussique, frappant comme la foudre, laisse peu d'espoir à la résurrection.

Quant aux autres acides, on bat de la craie de Meudon ou de la poudre tamisée soit de marbre blanc, soit de pierre calcaire à bâtir, avec du lait :

Poudre calcaire ou de craie	50 grammes.
Lait	1 litre.

et l'on en fait avaler au malade autant qu'on le peut.

Par-dessus on donne un demi-verre d'huile. Si l'huile ne produit pas de vomissements, on administre aussitôt au malade 5 centigrammes (un grain) d'émétique, au moyen d'un verre d'eau. On recommence à administrer la craie au lait, et même à donner l'émétique, si les accidents acides menacent de reparaître. En même temps on fait respirer au malade de l'eau sédative (169) ; on lui en lotionne le corps ; on lui en place des compresses autour du cou et sur le crâne ; on le fait se gargariser avec 2 grammes de bicarbonate de potasse, dans un grand verre d'eau.

2° Médication contre les empoisonnements par les alcalis.

On fait avaler au malade force huile et force limonade sulfurique composée de 1 gramme d'acide dans un litre d'eau ; quelquefois du vinaigre camphré (249) étendu d'eau, puis du lait ; et ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, si l'action de l'huile ne produit pas immédiatement de vomissement. Dans ces deux cas, l'emploi de l'huile n'a pas uniquement pour but de produire le vomissement, mais bien de lubrifier les parois de l'estomac et de l'œsophage, et de les préserver ainsi de la corrosion du poison, quand le vomissement aura lieu.

3° Médication contre les empoisonnements par les oxydes et sels d'arsenic, de mercure, de plomb et de cuivre.

Contre les oxydes et sels d'arsenic et de mercure, on fait avaler du lait et de la craie, comme au n° 1 ; puis un travers de doigt de vin, puis de l'huile et de l'émétique, comme ci-dessus. Contre les sels de plomb, on administre la limonade sulfurique, comme au n° 2, puis lait, huile et émétique, comme dans tous ces cas. Pour les autres oxydes, lait et craie, et émétique aussitôt après.

Contre les empoisonnements chroniques du mercure, force laitage et de temps à autre lotion avec une dissolution de 25 centigrammes de sulfate de zinc dans un verre d'eau, et frictions à la pommade camphrée (159, 1°) par-dessus.

4° Médication contre les empoisonnements par les narcotiques (belladone, champignons, opium, ciguë, noix vomique, jusquiame, etc., et les sels extraits de ces plantes).

Emétique à la dose ci-dessus, le plus promptement qu'on peut l'administrer. On fait avaler de temps à autre quelques gouttes de vinaigre camphré (249) dans un

verre d'eau; on en lotionne le corps ; on exerce des frictions continuelles, à la pommade camphrée (159), sur le dos, la poitrine, les reins et l'abdomen ; on arrose continuellement le crâne avec de l'eau sédative (169). De temps à autre une infusion chaude de feuilles fraîches de bourrache (217).

5° *Médication contre les empoisonnements par la respiration de l'acide carbonique et des gaz miasmatiques.*

Lotionner le corps avec de l'eau sédative (169), et exercer par-dessus de fréquentes frictions à la pommade camphrée (159), sur la poitrine et surtout entre les deux épaules. Faire respirer l'eau sédative ; en donner à boire quelques gouttes dans un verre d'eau, dès que le malade est capable de l'avaler ; lui entourer le cou et lui couvrir le crâne de compresses d'eau sédative.

6° *Médication contre l'ivresse et le delirium tremens.*

Même traitement qu'au n° 5, en y ajoutant les bains alcalino-ferrugineux à la fin (107). L'eau sédative dissipe les fumées du vin. On donne en même temps au malade de temps en temps des cuillerées d'huile.

N. B. Les personnes qui voudront bien se pénétrer de l'esprit et de la lettre des prescriptions précédentes ne seront jamais embarrassées d'opérer dans un cas d'empoisonnement, et elles seront en état de soustraire bien des victimes au danger d'une mort qui marche si rapidement. Quand le médecin arrivera, il ne pourra qu'applaudir à tout ce qu'on aura fait en son absence.

309. Empoule, charbon à la langue des bestiaux. Brûler la place avec une compresse d'alcool camphré (143, 2°) ; et administrer l'eau térébenthinée (155).

310. Empyème.

Causes. Abcès de la poitrine, ou amas de pus entre la plèvre et le poumon, causé par l'introduction d'un corps

étranger, arête, épingle, etc., dans le tissu des poumons.

Effets. Fièvre brûlante, sentiment de pesanteur et de brûlure sur la place correspondante, suffocation, douleurs aiguës, inappétence.

Médication. Aloès (101) et huile de ricin (209). Applications fréquentes d'alcool camphré (143, 2°) sur la tumeur, d'eau sédative autour du cou (177) et sur la région du cœur ; frictions fréquentes sur le dos et les reins à la pommade camphrée (159, 1°). Lavements superpurgatifs quelquefois (223), et lavements camphrés soir et matin (221).

Exemples. Nous en avons cité deux cas des plus saillants dans la 2e édition de l'*Hist. nat. de la santé et de la maladie*, tom. III, page 422.

Enchifrènement. *Voy.* Coryza.

311. Enfants en bas age (maladies des).

Les enfants en nourrice ne sont, en général, sujets à aucun accident ; l'allaitement est leur panacée. Une fois sevrés et rendus à la vie de famille, on les voit perdre leurs jolies couleurs, dépérir, éprouver mille revers de santé. D'où vient cette différence ? De l'impureté de l'air, de l'absence du soleil, mais surtout de la différence de nourriture. L'allaitement leur apportait l'extrait de tous les condiments préservatifs qui aromatisent la nourriture de la paysanne. Le retour à la ville les empoisonne de la nourriture fade et vermineuse, que l'opulence regarde comme un de ses plus doux apanages.

Les maladies intestinales des enfants en bas âge doivent toujours être considérées comme des maladies vermineuses, et être traitées par le régime aromatique et anthelminthique (264).

On administre soir et matin aux enfants, tous les quatre jours, une cuillerée de sirop de chicorée (244) ; on leur donne peu de sucreries et de laitage, et l'on épice suffisamment leurs mets (41) ; on les lotionne à l'alcool

camphré (143, 1°), puis on frictionne à la pommade camphrée (159, 1°). Dans les crises et les somnolences, on leur applique sur le ventre un cataplasme vermifuge (166), et on leur administre un petit lavement antivermineux (224). En cas de crise, on leur donne 5 centigrammes de calomélas (114).

Si l'enfant qui vient de naître se refuse à prendre le sein, et qu'on soit condamné à l'élever au biberon, on tâche d'obtenir d'un nourrisseur la permission de porter chaque jour à la vache quelques poignées d'excellent foin saupoudré d'un peu de sel, et d'assister au traîment. Avec le sirop de chicorée (244) de temps à autre, de petits lavements camphrés (221), des frictions à la pommade camphrée sur le ventre (159, 1°), et enfin on place pendant son sommeil un morceau de camphre à côté de la bouche (131), on est sûr ainsi d'amener l'enfant à une aussi belle santé que celui qu'on allaite.

Enfants (Habitudes précoces des). *Voy.* Priapisme et Urinaires (Maladies des voies).

Enflure. *Voy.* Œdème.

312. Engelures.

Causes. Afflux et congestion du sang dans les capillaires des tissus cutanés, sous l'influence du passage subit de la chaleur à un froid rigoureux.

Effets. Les engelures se montrent principalement aux extrémités, aux pieds, aux mains, au bout du nez et des oreilles. Tuméfaction, rougeur, puis gerçures et crevasses ; démangeaisons et prurit insupportables, à la moindre impression de la chaleur.

Médication. On fait prendre un bain au membre engelivé, et cela par des moyens appropriés, avec un mélange de moitié d'eau tiède et de moitié d'eau sédative (169). Au bout de dix minutes, on s'essuie, l'on s'empaquette avec des linges graissés à la pommade camphrée, et l'on se tient ses engelures chaudement, en introduisant les mains et les pieds ainsi pansés dans une

vessie de cochon, ou dans des gants assez larges. L'engelure s'arrête et disparaît bien vite, si l'on s'y prend à temps. Que s'il s'est déjà formé des crevasses, on les recouvre de cérat camphré (162) ; on mouille une bande (250) avec de l'eau sédative, et l'on étend le tissu de la bande sur les endroits qui ne sont pas crevassés. On supprime alors les bains, que les gerçures rendraient intolérables.

ENGRAVÉE, ou AGGRAVÉE, panaris du chien. *Voy.* PANARIS.

ENROUEMENT et ENGOUEMENT. *Voy.* CATARRHE et ci-après EXTINCTION DE VOIX.

313. ENTORSE, FOULURE, COURBATURE (EFFORT DE BOULET, MÉMARCHURE *chez le cheval;* EFFORT DE HANCHE, DE REINS, DE GENOU, DE CUISSE).

CAUSES. Luxations passagères et incomplètes des articulations; glissement forcé d'une extrémité articulaire sur l'autre. La *foulure* se dit plus spécialement de la main, l'*entorse* du pied, la *courbature* de l'épine dorsale.

MÉDICATION. On applique une bonne compresse d'eau sédative (177) sur l'articulation ou sur la vertèbre douloureuse, s'il n'y a pas écorchure. Si la guérison se faisait attendre, on remplacerait l'eau sédative par des cataplasme salins (167). Mais le plus souvent on peut se servir du membre foulé, au bout d'un quart d'heure ; on enveloppe alors l'articulation avec des linges graissés à la pommade camphrée (159).

ENTRAILLES (MALADIES D'). *Voy.* COLIQUE, CONSTIPATION, DÉVOIEMENT et MALADIES D'ESTOMAC.

ÉPIDÉMIE. Maladie quelconque qui exerce ses ravages sur toute une population. On dit épidémie de *grippe*, de *coqueluche*, de *petite vérole*, de *choléra*.

ÉPILEPSIE. *Voy.* CONVULSIONS.

ÉPISTAXIS, ou SAIGNEMENT DE NEZ. *Voy.* HÉMORRHAGIE.

ÉPIZOOTIES : ÉPIDÉMIES DE BESTIAUX OU autres animaux, de quelque espèce qu'ils soient.

314. Erysipèle.

Causes. L'érysipèle a l'apparence d'une engelure ; mais sa cause n'est pas dans les variations de la température : c'est une congestion produite par l'infiltration sous-cutanée d'une acidité qui émane soit de la fermentation purulente d'une plaie, soit du parasitisme d'une cause animée.

Effets. Les chairs se tuméfient, s'enflamment ; et la contagion s'étend de proche en proche, de manière souvent à mettre en danger toute l'économie. Par l'ancienne méthode de pansement, la contagion de l'érysipèle était en permanence, au moins en certaines saisons, dans les salles chirurgicales de nos hôpitaux. Par la méthode nouvelle, l'érysipèle traumatique n'est plus à craindre.

Médication. On applique des compresses d'eau sédative (177) sur les surfaces enflammées ; et, quand la cuisson oblige de les enlever, on enduit la peau avec la pommade camphrée (159). D'autres fois, et spécialement pour les érysipèles de la face, on y applique des cataplasmes salins (167). Les cataplasmes ont une action plus lente, mais on les supporte mieux. Si l'érysipèle gagnait du terrain, on le cernerait par des compresses d'alcool camphré (143, 2°). On emploie toujours, dans les intermittences du traitement ou quand il se forme des crevasses, la pommade camphrée (159) ou plutôt des plaques de cérat camphré (162).

Esquinancie. *Voy.* Angine.

Estomac. *Voy.* Maladies d'estomac.

Étonnement du sabot, à la suite d'un choc. Enveloppez le sabot d'eau-de-vie camphrée (142), au moyen d'une vessie.

Étourdissements. *Voy.* Céphalalgie.

Étranguillon. *Voy.* Angine.

Évanouissement. *Voy.* Défaillance.

Excoriations. *Voy.* Blessures.

Exostoses. *Voy.* Tumeurs osseuses.

315. Extinction de voix.

Quand l'extinction de voix n'est point l'effet du mercure ou d'une lésion quelconque des cordes vocales, et qu'elle tient à une affection catarrhale, l'usage de la cigarette de camphre (132), des gargarismes fréquents à l'eau salée (202) et des compresses d'eau sédative (177) autour du cou, suffit souvent pour la faire disparaître. Du reste, aujourd'hui presque tous les artistes dramatiques de Paris se mettent par précaution à l'usage de la cigarette de camphre (132), et ils la reprennent dès qu'ils rentrent dans la coulisse; là, ils doivent en outre se gargariser. Les artistes auront moins souvent des extinctions de voix, quand ils seront plus amis de leur art que de leurs plaisirs, et surtout quand leurs médecins seront moins mercuriels.

F

Faiblesse d'estomac. *Voy.* Maladies d'estomac.

Faim-calle, faim canine. *Voy.* Boulimie.

Farcin, écrouelles et furoncles des chevaux. *Voy.* Clous et Écrouelles.

Fer-chaud. *Voy.* Maladies d'estomac.

316. Fièvre, fièvre cérébrale, fièvres intermittentes, fièvre typhoïde.

Causes. Tout ce qui congestionne le sang donne la fièvre : l'indigestion, l'abus des boissons alcooliques, la constipation, l'infiltration d'un acide dans le sang à la suite de la fermentation purulente ou du parasitisme d'une cause animée. L'intermittence quotidienne, tierce, quarte, de la fièvre est causée, en général, par l'intermittence du repos et de la nutrition d'une cause animée. La fièvre cérébrale a souvent pour cause l'action de quelque vermine sur le cerveau, où elle attire et congestionne le sang.

Effets. Le pouls bat vite et irrégulièrement; on éprouve alternativement de la chaleur et du frisson.

Dans les fièvres intermittentes, le visage devient hâve et pâle, et le corps tombe dans le marasme.

Médication. Usage constant de la cigarette de camphre (152); camphre à l'intérieur trois fois par jour (122); aloès tous les deux jours (101); lavements vermifuges (224). Application de compresses d'eau sédative (177) ou de cataplasmes vermifuges (166) arrosés d'eau sédative (169) sur le ventre; lotions fréquentes et alternatives sur tout le corps à l'alcool camphré (143, 1°), à l'eau sédative (177); compresses de la même eau autour du cou et sur le crâne. Deux jours de suite seulement, calomélas (114), tous les huit jours, jusqu'à guérison.

La fièvre cérébrale au début semble céder, dès l'instant même, à ces moyens hardiment employés; en sorte qu'il y aurait aujourd'hui homicide à traiter encore cette maladie par la saignée, la diète et la glace sur la tête. Quant au quinquina et au sulfate de quinine, dont l'emploi offre de si graves inconvénients, il n'y a plus aujourd'hui que le vieil engouement qui puisse chercher, dans les longueurs de l'action de ces médicaments, quelque chose à opposer à la rapidité d'action de la nouvelle méthode.

La fièvre typhoïde est caractérisée au début par des déjections et des vomissements de matières noirâtres; défaillance, fièvre cérébrale, soubresauts ou petites convulsions. C'est là la véritable fièvre typhoïde, qui n'est qu'une fièvre vermineuse.

Certains médecins donnent, au contraire, le nom de fièvre typhoïde à toute affection intestinale qui finit par leur paraître sans ressource; en sorte que, le plus souvent, la fièvre typhoïde n'est telle à leurs yeux que lorsque le malade est à l'article de la mort. C'est alors qu'ils permettent aux parents d'avoir recours à nous, en désespoir de cause, comme si nous avions jamais prétendu ressusciter des Lazares, et rendre la vie à des cadavres en voie de décomposition. Que de fièvres typhoïdes, confiées aux soins du docte diplôme, n'étaient

dans le principe que de simples indispositions d'estomac, que notre médication, suivie au début, aurait arrêtées sur l'heure. La diète, les saignées et les sangsues, en amenant une prostration générale à leur suite, doivent livrer la pauvre victime à tout le travail intime d'une cause dont les médications n'ont rien moins qu'arrêté les ravages. Supposons, en effet, un cas de maladie vermineuse confié à un médecin qui ne soupçonne pas la présence des vers; la diète, en affamant le ver, le rendra plus âpre à la curée; faute d'aliments, le ver se jettera avec plus de fureur sur les surfaces intestinales, et les désorganisera en conséquence. Les sangsues exténueront le malade à l'extérieur, en même temps que les vers, ces sangsues intestinales, l'exténueront à l'intérieur. La saignée, cette sangsue sur une plus large échelle, achèvera l'œuvre de tous ces vampires. Par la diète, le malade serait mort de faim ; par les vers et les sangsues, il mourra d'épuisement et de désorganisation. A l'agonie, le médecin prononcera que la fièvre typhoïde s'est déclarée, et qu'il est au bout de son rouleau. Il faut lui déclarer alors que cette fièvre typhoïde, c'est sa médication qui en est l'auteur, afin que, dûment averti, il ne recommence pas sur un autre.

Exemples. Il serait inutile de donner ici des exemples de guérison de fièvres typhoïdes, au début, par l'application de notre méthode ; nous ne comptons pas un seul insuccès dans ce cas. Nous recevons à cet égard, de MM. les docteurs Doucet d'Angers, et de la Montagne, médecin à Fontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres), propagateurs éclairés de notre méthode, l'annonce de résultats qui étonnent les médecins encore imbus des vieilleries de l'école. Sur neuf cas de fièvre typhoïde, dont deux seulement au début, M. de la Montagne en a guéri huit, le neuvième n'ayant échoué que par l'incurie des parents, qui n'ont suivi qu'à bâtons rompus le traitement. Tous les malades traités par ce docteur, à notre manière, ont rendu une plus ou moins grande quantité de vers lombrics ou autres.

Pour la médication contre la vraie FIÈVRE TYPHOÏDE, *Voy*. MALADIES D'ESTOMAC.

Pour les autres genres de FIÈVRES : BILIEUSE, GASTRIQUE, TYPHOÏDE, *Voy*. MALADIES INTESTINALES, c'est-à-dire COLIQUE, CONSTIPATION, DÉVOIEMENT, VERS INTESTINAUX et surtout MALADIES D'ESTOMAC.

FIÈVRE JAUNE. *Voy*. CHOLÉRA.

FIÈVRE TRAUMATIQUE. *Voy*. BLESSURES.

FISSURES et FISTULES A L'ANUS. *Voy*. ANUS.

317. FISTULE LACRYMALE. Faire des applications fréquentes de compresses d'alcool camphré (143, 2°), sur le trajet; priser du camphre (126), et se bassiner souvent les yeux avec une goutte d'eau sédative (169) dans un coquetier plein d'eau.

318. FLEURS OU FLUEURS BLANCHES.

CAUSES. Introduction d'une cause animée, et spécialement des ascarides vermiculaires, dans les organes génitaux des personnes du sexe.

EFFETS. Prurits quelquefois alarmants dans les parties; écoulements plus ou moins constants d'une nature plus ou moins âcre. Tiraillements d'estomac, digestions pénibles, mauvaise haleine, amaigrissement.

MÉDICATION. Régime hygiénique au complet (264); trois fois par jour, injections à l'eau de goudron (203), dans les parties. Le soir, introduction de la pommade camphrée (159) aussi profondément qu'on le pourra, ou des bougies camphrées (157). On en éprouvera d'abord une légère cuisson, mais qui durera à peine une à deux minutes. Quelquefois applications d'alcool camphré (142) sur le bas-ventre; aloès (101) tous les quatre jours. Je n'ai jamais appris que cette incommodité ait résisté à ce traitement; au bout de quelques jours, les écoulements disparaissent; et, en disparaissant, ils font place à l'embonpoint et souvent à une recrudescence de fécondité.

FLUXION. *Voy*. ERYSIPÈLE et CATARRHE, ou PÉRIPNEUMONIE, qu'on nomme FLUXION DE POITRINE.

319. Foie (maladies du), ictère, chlorose, hépatite, jaunisse ; obstrucuions et tumeurs du foie ; pales couleurs. Chez les ruminants, pourriture, gamure.

Causes. Invasion du foie par les helminthes, par la douve du foie entre autres, lesquels, à force d'obstruer les canaux hépatiques et le canal cholédoque, y déterminent le coagulation de la bile, et sa transformation en calculs biliaires, empêchent l'écoulement de la bile, paralysent, de la sorte, la digestion duodénale, c'est-à-dire, la transformation du chyme de l'estomac en chyle, et privent ainsi le sang de ses matériaux immédiats et de sa matière colorante. La présence des causes animées produit souvent des ravages plus effrayants dans cet organe; les hydatides peuvent s'y développer aux dépens de la substance de cet organe, qu'ils transforment en une large poche d'eau ; les gros lombrics et le ténia en altèrent et en déforment le tissu, et exfolient les surfaces des canaux hépatiques. Une foule de corps étrangers sont dans le cas de s'y introduire, et d'y exercer des ravages qui se traduisent, soit par une intumescence enflammée, soit par un abcès. Enfin, il est un autre ordre de causes qui y déterminent le développement d'un squirrhe, lequel finit par envahir toute la capacité abdominale.

Effets. Inappétence croissante, ballonnement progressif du ventre, surtout du côté droit. Jaunisse envahissant toutes les surfaces, et jusqu'au blanc des yeux, à l'exception des pommettes du visage, qui restent colorées ; diarrhée glaireuse, dans laquelle on trouve souvent des calculs biliaires. Quelquefois un abcès se forme et vient aboutir tantôt vers les reins et tantôt sur le ventre; et souvent, quand l'abcès cesse de couler, ce n'est qu'une preuve de la désorganisation profonde de l'organe. Les femmes, et surtout les jeunes filles, contractent des goûts dépravés qui les portent à rechercher les mets les plus extraordinaires, à manger de la cendre, du charbon, de la terre, et j'en ai connu qui

en étaient arrivées jusqu'à dérober des matières fécales.

MÉDICATION. Le régime hygiénique (264) prévient ces sortes de maladies. Quand la maladie est déclarée, on y ajoute une prise de calomélas (114) pendant deux jours, tous les huit jours. Aloès (101) et huile de ricin (209) le lendemain matin, tous les quatre jours. Lavements vermifuges fréquents (224). Applications fréquentes de cataplasmes vermifuges (166) et alternativement de compresses d'eau sédative (177) sur tout le ventre. Lotions à l'alcool camphré sur les reins (143, 1°). S'il se forme un abcès, injections fréquentes d'huile camphrée (153) dans la fistule. Tisane ioduro-rubiacée (219) trois jours de suite, tous les huit jours. Quant au squirrhe, on en vient à bout à la longue, en ne redoutant pas de s'excorier le ventre avec une compresse d'eau sédative la plus forte (169, 3°) pendant dix minutes, trois fois par jour. On recouvre trois fois par jour le ventre avec une large plaque de cérat camphré (162), qui peut servir plusieurs fois de suite.

EXEMPLES DE GUÉRISON. 1° C'est par ces moyens que nous avons guéri d'une jaunisse très-compliquée, et produite par le ver solitaire, une brave fermière laitière de Sceaussié, près Longjumeau, Julie-Michel, âgée de quarante-cinq ans ; elle ne pouvait se livrer à aucune occupation, exténuée qu'elle était et par la diète et par la maladie ; et pourtant elle n'est pas encore débarrassée du ver solitaire, que cette médication n'a fait que déplacer, mais elle ne s'en porte pas moins bien, et vient tenir sa place à Paris régulièrement toutes les semaines.

2° Coqueret, alors imprimeur pressier et aujourd'hui concierge, rue Ventadour, 3, était, en 1844, affecté d'une tumeur au foie qui lui ballonnait tout le ventre. A sa physionomie on voyait bien qu'il était affecté d'une grave maladie du foie. Il a suivi si ponctuellement cette prescription, qu'il s'en écorchait le ventre par la force de l'eau sédative. Au bout de six mois, il était guéri, et sa guérison ne s'est pas encore démentie, aujourd'hui 1er août 1846.

3° Quant aux maladies de foie au début, ce n'est plus qu'un jeu de les dissiper quelquefois en un jour, et il aurait été trop long d'en recueillir tous les exemples.

FOLIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE.

FORTRAITURE, courbature des chevaux. *Voy.* ENTORSE.

FOULURE. *Voy.* ENTORSE.

320. FOURBURE, FOURMILIÈRE, inflammation du pied des chevaux. Entourer le pied de compresses d'eau sédative (177 pendant dix minutes; et si le soulagement se montre alors, enfermer le pied dans une vessie contenant de l'huile camphrée ou térébenthinée (153.155).

FOURCHET, panaris des bestiaux. FOURCHETTE, panaris des chevaux. *Voy.* PANARIS.

FOYER PURULENT. *Voy.* ABCÈS.

321. FRACTURES SIMPLES DES MEMBRES.

Envelopper le membre de bandelettes nombreuses, préalablement trempées dans un mélange de :

Empois de fécule de pomme de terre	100
Camphre en poudre.	50

En séchant, ces bandelettes se moulent sur le membre, elles maintiennent ainsi les deux fractions de l'os en position, et favorisent par là la soudure qui s'opère sans déviation. Le procédé est dû à M. Scuttetein, originairement.

FRÉNÉSIE. *Voy.* ALIÉNATION.

FUREUR UTÉRINE, NYMPHOMANIE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE.

FURONCLE. *Voy.* CLOUS.

G

322. GALE.

CAUSE. La gale est une maladie de la peau, dont l'artisan est un ciron plus petit qu'un pou ordinaire, qui laboure la peau en fouissant, et cause ainsi des démangeaisons insupportables.

EFFETS. Partout où il pond, la présence de son œuf

détermine la formation d'une pustule conique entourée d'une auréole enflammée ; plus on se gratte, plus on s'excorie, et plus on propage le mal. Le mal se communique par l'insecte, comme toute autre maladie pédiculaire.

Médication ancienne. Tant que la docte médecine a attaqué cette maladie comme un produit des humeurs viciées (et elle n'a abandonné cette absurde et homicide méthode que depuis que nos recherches ont définitivement résolu la question en France) (*), les malades ont été soumis à des traitements qui duraient souvent des années, et qui, au lieu de la gale, laissaient au malade une maladie d'une autre espèce, pour le reste de ses jours, une maladie arsenicale ou mercurielle. La médecine s'en consolait alors, en désignant ces maladies de son fait sous le nom de *gales répercutées* ; or, pendant ce temps-là, la pauvre femme, en Corse et dans les Asturies, guérissait son enfant chaque jour en lui écrasant ses cirons, comme des pous, sur l'ongle. O sainte et maternelle simplicité de l'ignorance, que tes yeux sont clairvoyants ! O docte science, que ton orgueil est aveugle ! Heureux ceux qui, alors, n'avaient d'autres médecins que ces pauvres montagnards, que ton homicide civilisation appelait *sauvages !*

Médication nouvelle. Un seul bain sédatif (107) suffit souvent pour guérir de la gale, si l'on a soin de se débarrasser de toutes ses hardes, et d'en prendre de blanches au sortir du bain ; car l'eau ammoniacale tue l'insecte. Cependant, comme les œufs restent, il sera prudent d'en prendre plusieurs jours de suite, et de coucher chaque nuit dans des chemise, caleçon, bas et bonnet graissés à la pommade camphrée (158). On portera le jour du camphre sur tous ses habits ; les vieux habits, on les saupoudrera de camphre (126), et on les enfermera dans une boîte bien close ; ou bien on les placera dans un cabinet sans issue, dans lequel on fera brûler

(*) Voy. *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 2e éd., t. II, p. 121

avec prudence un peu de soufre dans un réchaud ; on en sortira au plus tôt, dès que le réchaud sera allumé, et l'on calfeutrera la porte. Cette médication n'a d'autre but que de tuer l'insecte, unique artisan de la gale. Si l'on n'a pas les moyens de prendre des bains sédatifs, on se contentera de se frictionner tout le corps avec de l'eau sédative pure (169, 1°), ou de l'alcool camphré (143), et de se refrotter ensuite avec de la pommade camphrée (159) ou simplement de l'huile. Les ouvriers raffineurs de camphre, les commis de droguerie, les fabricants d'acides, de noir animal, de gélatine, les ouvriers des usines de gaz, les ouvriers dans la fabrication des huiles, etc., ne sont point exposés à attraper la gale, et ils s'en guérissent en se livrant à leurs occupations spéciales; car ils sont alors enveloppés de substances insecticides.

GAME, GAMURE DES BESTIAUX. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

GANGLIONS LYMPHATIQUES. *Voy.* GLANDES.

GANGRÈNE, fermentation putride du pus. *Voy.* BLESSURES (276) et ULCÈRES.

GANGRÈNE SÉNILE, OU GANGRÈNE SÈCHE. Même traitement que pour les ÉCROUELLES. (*Voy.* ce mot.)

GASTRALGIE, GASTRITE. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC.

GENCIVES SANIEUSES. (*Voy.* SCORBUT). Passez souvent sur les gencives le doigt trempé dans l'alcool camphré, (143, 1°), et gargarisez-vous ensuite à l'eau salée (202) ; tisane de garance (198).

GERÇURES. *Voy.* CREVASSES.

GIBBOSITÉ. *Voy.* RACHITISME.

GLAIRES. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC.

323. GLANDES ET GANGLIONS LYMPHATIQUES (ENGORGEMENT DES), OREILLONS, AMYGDALES, ETC.

CAUSES. Piqûre de ver intestinal ou autre ; introduction d'un corps étranger dans une glande ou dans un ganglion lymphatique. Souvent aussi aspiration d'un simple miasme, d'une mauvaise haleine, ce qui suffit pour qu'à vue d'œil la glande prenne un développement insolite.

Voyez, dans la deuxième édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tome III, page 441, l'histoire d'un cas analogue de communication contagieuse, qui s'est compliqué d'une manière alarmante, et n'a cédé qu'à des moyens nouveaux de guérison.

Je me contenterai ici de décrire la médication que l'étude de cette maladie m'a mis à même de découvrir, et qui depuis m'a toujours réussi.

Médication. Dès qu'une glande s'engorge sous le menton, on y applique un cataplasme salin (167); on se gargarise fréquemment avec de l'eau salée aiguisée de quelques gouttes de vinaigre camphré (249), ou avec du jus de citron ; on se met à tout le reste du régime hygiénique (264). Quand la glande aboutit et crève en dehors, on remplace l'emploi des cataplasmes par le pansement complet des blessures et ulcères (*Voy.* ces mots). Les gargarismes suffisent souvent pour réduire les amygdales, et dispensent de leur ablation au moyen de l'instrument tranchant ; on y applique souvent le doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142).

Si les glandes du menton et du cou résistaient trop à l'action des cataplasmes salins, on remplacerait ceux-ci par des compresses d'eau sédative pure et même forte (177); on se les appliquerait, par une pression forte et prolongée, en se produisant une vigoureuse brûlure, que l'on calmerait après par d'épais coussinets de charpie enduits de pommade camphrée (232), et maintenus par une lame de sparadrap (234) ou de taffetas gommé ; ou bien on reduirait tout le pansement à l'application de la pommade et du cérat camphré (162) qui resterait en place jusqu'à la brûlure suivante. C'est même à ce dernier moyen que j'ai recours pour traiter les engorgements qui viennent de l'inoculation d'un vi us au moyen du rasoir. On se rase comme à l'ordinaire, sans s'inquiéter des égratignures et du sang ; on ne s'en brûle pas moins à l'eau sédative (169) qui fait souffrir, mais qui guérit plus sûrement. On a soin de se promener dans un jardin, ou

les fenêtres ouvertes (quand la saison le permet), pendant tout le temps qu'on se brûle, afin de n'être pas habituellement sous le vent de l'ammoniaque, qui, à la longue, fatigue les poumons.

Quand la glande peut se prêter au moyen suivant, on la comprime, aussi fortement qu'on le peut, entre ses doigts comme entre un étau; on la désorganise ainsi plus vite.

On évitera les courants d'air, les refroidissements, le passage du chaud au froid. Si l'on en était réduit à ne pouvoir avaler que des mets liquides, il faudrait qu'ils fussent composés de l'extrait de tout ce qui entre dans la nourriture solide ordinaire : pain, viande, épices, légumes, ayant pour véhicule un excellent bouillon ; vin généreux, et même quelquefois une goutte d'elixir (48); tisane ioduro-rubiacée (219) pendant quelque temps, et tant que l'estomac la supporte.

324. Goître, gros cou, gongrone.

Causes. Habitude des boissons glacées et de l'eau de neige; quelquefois piqûre de l'un de ces insectes qui ont la propriété, par leur simple succion, de déterminer le développement d'organes parasites de la plus étrange complication.

Médication. Le même traitement général que pour les glandes ci-dessus, en y ajoutant l'emploi des compresses d'alcool camphré (143) de temps en temps ; iodure de potassium plus longtemps continué ; et même dose de ce sel dans les cataplasmes salins (167).

Gonorrhée. *Voy.* Maladies secrètes.

Gourme des enfants. *Voy.* Maladies de la peau.

Gourme des chevaux. *Voy.* Angine et Coryza, et prenez un traitement analogue au traitement de l'homme.

325. Goutte.

Causes. Tendance des extrémités articulaires des os à une intumescence, ou à des sécrétions synoviales coagulables, qui rendent insupportable le jeu de l'articulation. L'abus des plaisirs raffinés, des liqueurs spiri-

tueuses, de la mollesse et de l'état sédentaire, mais surtout de ces maudits remèdes mercuriels qui sont la plaie de la médecine, imprime aux os le caractère de cette tendance au ramollissement par leurs extrémités. La podagre (ou goutte du pied) et la cheiragre (goutte des mains) commencent en général par le pouce et l'orteil.

Effets. L'extrémité inférieure de l'os se tuméfie, se bosselle de nodosités, et cet effet remonte successivement d'articulation en articulation, avec des souffrances atroces. La goutte a ses crises, ses intermittences et sa périodicité.

Médication. Régime hygiénique (264) ; usage de la tisane *hydro-rubiacée* (219). Applications de compresses d'eau sédative (177) sur les articulations envahies. Quand la douleur a disparu, et qu'on veut se livrer à la marche, recouvrir l'articulation de plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), et maintenus en place par une plaque de sparadrap (234), ou plutôt d'une lame de cérat camphré (162). Deux fois par jour, lotions sur tout le corps avec l'eau sédative (169), avec frictions de dix minutes à la pommade camphrée (159). Quand la saison le permet, bains sédatifs (107), avec friction générale.

Si la violence de la douleur avait produit un désordre général dans l'économie, on prendrait l'aloès (101) le même jour. Tous les goutteux qui se sont mis à ce régime en ont retiré des soulagements équivalents à la santé, quand le germe goutteux n'a pas été dissipé d'une manière complète.

Exemples. Les exemples de soulagement équivalent à une guérison complète dans les cas de goutte, même mercurielle, sont devenus si communs, que chacun pourra en trouver de tels dans le cercle de ses connaissances. M. le docteur Deboutteville, directeur de l'asile des aliénés de Rouen, et l'un des plus habiles statisticiens de la Normandie, nous écrit que, grâce à notre

médication, M. son père s'est guéri entièrement de dépôts calcaires survenus par suite d'une très-ancienne goutte, et ulcérés depuis quinze mois.

GOUTTE ROSE, ou COUPEROSE. *Voy.* ACNÉ.

GOUTTE SEREINE. *Voy.* AMAUROSE.

GRAIN D'ORGE. *Voy.* ORGEOLET.

GRAPPES et GRAPPIERS, excroissances qui viennent au paturon ou autour du boulet des ânes et mulets, à la suite d'une crevasse Brûlez à l'alcool camphré (142), trois fois par jour, pendant dix minutes, et recouvrez d'une lame de cérat camphré (162).

GRAS-FONDURE, diarrhée des bestiaux, ainsi nommée parce que cette diarrhée *fait fondre*, pour ainsi dire, *leur graisse*. *Voy.* DÉVOIEMENT.

GRAVELLE. *Voy.* CALCULS et URINES.

326. GRENOUILLETTE, ganglions sublinguaux engorgés. Les toucher souvent avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142), et se gargariser souvent avec l'eau salée (202).

GROSSESSE. *Voy.* COUCHES.

H

327. HALEINE MAUVAISE.

Régime hygiénique complet (264). Faire usage de pastilles bonne haleine (241). Se gargariser souvent à l'eau salée (202). Priser le camphre (126). Renifler de l'eau salée aiguisée d'une légère goutte de vinaigre camphré (249). Usage de la menthe, soit en mâchant les feuilles ou en tenant une sommité à la bouche, soit en pastilles.

HALLEY, ou CORNAGE DES CHEVAUX. *Voy.* ASTHME.

HAUT MAL. *Voy.* ÉPILEPSIE et CONVULSIONS.

HÉMATÉMÈSE, ou VOMISSEMENT DE SANG. *Voy.* HÉMORRHAGIE et URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

328. HÉMIPLÉGIE, paralysie d'un seul côté du corps.

CAUSES. La cause de l'hémiplégie a son siége dans le

lobe du cerveau opposé au côté paralysé. Ainsi, si la paralysie affecte le côté gauche du corps, sa cause a son siége dans le lobe droit du cerveau. Cette cause est ou une congestion sanguine, ou un épanchement et hémorrhagie cérébrale, ou une désorganisation produite par l'introduction d'un corps étranger ou d'un insecte.

Effets. La paralysie n'affecte que la moitié de la face, du nez, de la langue, du cou, de la poitrine, l'œil et le bras et souvent la jambe de ce côté. Une ligne longitudinale qui passe par la symphyse du front et du menton, le sternum et l'épine dorsale, est la ligne de démarcation entre le côté sain et le côté malade.

Médication. Hâtez-vous, dès les premières symptômes, d'arroser le crâne avec de l'eau sédative (177), en ayant soin de protéger les yeux par un large bandeau placé autour du front. Lotionnez le dos, le cœur, la poitrine avec de l'eau sédative (177), et frictionnez vigoureusement à la pommade camphrée (159). Continuez jusqu'à ce que les symptômes soient dissipés, ce que j'ai vu avoir lieu quelquefois au bout d'un quart d'heure. S'il en reste des traces, continuez à placer une compresse d'eau sédative (177) sur le côté du crâne opposé au côté du corps paralysé.

Si l'hémiplégie date de trop loin, on a toujours l'espoir d'en diminuer la gravité, d'en affaiblir l'intensité, en soumettant le malade au régime hygiénique complet (264), en le lotionnant avec de l'eau sédative (177) avant les frictions à la pommade camphrée (159, 1°) qui doivent être très-fréquentes. Aloès (101) et huile de ricin (209) de temps à autre. Lavements camphrés tous les jours (221).

Exemples. Comme exemple de guérison au début, Voy. *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 2e édition, tom. III, page 308. Parmi les exemples nombreux de soulagements équivalents à la guérison, obtenus par cette méthode, nous citerons celui de M. Gélibert, demeurant rue du Geindre, 8, frère du célèbre peintre de

paysage de Pau ; cette hémiplégie datait de longues années.

HÉMOPTYSIE, *Voy.* CRACHEMENT DE SANG et HÉMORRHAGIE.

329. HÉMORRHAGIE.

CAUSES. Déchirement d'un vaisseau sanguin par l'action d'un corps tranchant, d'une cause animée ou d'une décomposition chimique. On nomme *épistaxis*, ou SAIGNEMENT DE NEZ, l'hémorrhagie nasale; *hématémèse*, ou VOMISSEMENT DE SANG, l'hémorrhagie stomacale ; *hématurie*, le pissement de sang; *hémoptysie*, ou CRACHEMENT DE SANG, l'hémorrhagie pectorale ; *pertes*, l'hémorrhagie utérine ; *dyssenterie*, l'hémorrhagie des gros intestins ; *hémorrhagie traumatique*, l'hémorrhagie qui survient à la suite d'une blessure ou d'une opération chirurgicale, etc.

EFFETS. Affaiblissement graduel, défaillance ; et, si l'on ne parvient pas à arrêter l'écoulement, le malade meurt quelquefois exsangue.

MÉDICATION. Quand on peut saisir l'artère, origine de l'hémorrhagie, on la lie de la manière que nous l'avons dit à l'article *Blessures*. Si cela est impraticable, on lotionne et on injecte le foyer de l'hémorrhagie avec le liquide suivant :

Eau de goudron (203, 2°)	500 grammes.
Alcool camphré (142)	3
Vinaigre rectifié (249)	3

Passez à travers un linge serré, et injectez, *à froid* ou *à chaud*, soit le nez, soit l'utérus, soit les oreilles, soit la plaie ; lotionnez-en les surfaces voisines. On applique ensuite des compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le nez, derrière les oreilles, sur le bas-ventre, selon le siége de l'hémorrhagie; faites-en respirer violemment contre l'*hémoptysie* ; faites-en boire contre l'*hématémèse* (143, 3°). Pour les plaies et les pertes utérines, après chacune de ces injections, on injecte de l'huile camphrée. Si on avait à soupçonner que le vomissement de sang provînt de l'ingestion de quelque sangsue ou

autre larve, ce qui arrive fréquemment, dans les champs et les forêts, aux personnes qui se désaltèrent à l'eau des mares, on devrait joindre aux moyens ci-dessus une forte dissolution de sel de cuisine qu'on ferait avaler au malade. On lui donnerait ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, pour provoquer un vomissement plus prompt, puis de l'eau-de-vie camphrée (143, 3°) en boisson et de l'alcool en lotions (143, 1°).

330. Hémorrhoïdes.

Causes. Les hémorrhoïdes sont des tuméfactions du pourtour interne de l'anus, de différent volume et de différente forme, occasionnées par les titillations de matières fécales trop sèches au passage, ou par celle des ascarides vermiculaires que les aromates de la digestion chassent vers le *rectum*.

Médication. Au moins trois fois par jour, on s'introduit dans l'anus de la pommade camphrée (158), ou bien une bougie camphrée (157), qu'on y laisse fondre. On prend souvent des lavements camphrés (221). On s'applique sur les reins des compresses d'eau sédative (177) ou des cataplasmes salins (167). On se tient le ventre libre par l'usage de l'aloès (101), qui ne cause pas des hémorrhoïdes, comme on le prétend (*). Cette première médication soulagera déjà beaucoup les douleurs hémorrhoïdales. Que si l'on veut s'en délivrer plus promptement, il faut s'armer d'un peu de courage, en s'introduisant dans l'anus un linge imbibé d'alcool

(*) On a confondu, dans ce cas, la douleur que les conséquences fortuites de l'action de l'aloès font éprouver au siége des hémorrhoïdes déjà existantes, avec la recrudescence ou la formation des hémorrhoïdes, qui aurait lieu sous l'influence de l'aloès. En effet, supposez qu'on ait à vaincre, au moyen de l'aloès, une constipation opiniâtre ; l'aloès, moyen purgatif peu énergique, poussera devant lui la matière fécale durcie dans le gros intestin, laquelle, par la dureté de son frottement, sera dans le cas de léser la surface des tumeurs hémorrhoïdales préexistantes, et d'y provoquer une légère inflammation. Mais dans ce cas, ce que l'aloès a produit, la constipation l'aurait fait un peu plus tard. Ce fait accessoire cédera, du reste, au traitement de la maladie principale.

camphré ou une bougie camphrée (157) trempée dans l'alcool camphré (142) avant de s'en servir; on en supporte la cuisson aussi longtemps qu'on en a la force; on prend ensuite un bain de siége (203, 3°), et on s'introduit force pommade camphrée (158) dans l'anus, en l'y maintenant au moyen d'un épais coussinet de plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158); on recouvre le tout d'une toile imperméable aux corps gras. On recommence ce traitement toutes les fois qu'on en a la force.

331. Hernie.

A l'instant où une hernie se déclare, on couche le malade la tête plus basse que les reins; on applique des compresses d'eau sédative (177) sur la hernie; on exerce, par-dessus, de douces frictions. Le plus souvent elle se réduit ainsi elle-même. S'il est besoin de porter un bandage, on en graisse constamment la pelote avec la pommade camphrée. Règle générale : un bandage ne doit jamais ni blesser, ni fatiguer. On le rend au bandagiste, jusqu'à ce que l'appareil remplisse ces deux conditions.

Herpétiques (Affections). *Voy.* Maladies de la peau.

332. Hoquet.

Mouvement convulsif du diaphragme après ou pendant une digestion difficile et pénible. Se lotionner le creux de l'estomac à la main, avec de l'eau sédative (177).

Humeurs froides. *Voy.* Écrouelles.

333. Hydarthrose.

Accumulation du liquide synovial dans la boîte et entre les ligaments d'une articulation, mais le plus ordinairement du genou, sans douleur autre que la gêne dans les mouvements. Appliquer alternativement, pendant dix minutes, des cataplasmes salins (167) et des compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur l'articula-

tion; les premiers, pour faire réabsorber le liquide synovial par la circulation; les secondes, pour l'absorber par l'avidité que l'alcool a pour l'eau. Recouvrir ensuite d'une plaque de cérat camphré (162). Tisane ioduro-rubiacée (219) continuée aussi longtemps qu'on pourra la supporter. Régime hygiénique (264).

334. Hydrocèle.

Hydropisie des bourses et des testicules. Si l'hydrocèle n'est pas un kyste, les bains locaux (203, 3°), et le traitement local de l'hydropisie proprement dite (*Voy.* ce mot), en viendront à bout. Si le mal résiste, ponction et pansement des plaies et blessures (*Voy.* ce mot).

Hydrophobie. *Voy.* Rage.

335. Hydropisie.

Causes. Invasion de la cavité abdominale et des glandes ou viscères qu'elle comprend par des hydatides ou autres helminthes, qui, en s'appliquant contre les parois du péritoine ou contre le mésentère, en font suinter une sérosité qui ballonne le ventre.

Effets. Compression des intestins et gêne dans la digestion stomacale ; suppression plus ou moins considérable de l'écoulement de la bile ; compression de l'aorte descendante et de la veine cave. Arrêt de la circulation, et ensuite tous les désordres généraux qui découlent de ce ravage local : jaunisse, amaigrissement, enflure des membres inférieurs, marasme.

Médication. Applications, constamment renouvelées sur l'abdomen, de compresses d'eau sédative (177); et quand l'apparition des boutons ne le permet plus, on recouvre l'abdomen avec une plaque de cérat camphré (162); on applique les compresses d'eau sédative (177) sur les reins; on les transporte sur l'abdomen, à l'apparition des boutons. Lotions sur tout le corps à l'eau sédative (177), et frictions générales à la pommade camphrée (159, 1°). Camphre trois fois par jour (122).

Aloès tous les trois jours (101). Fréquents lavements anthelminthiques (224). Eau de goudron dans l'eau rougie (203). Nourriture fortement aromatisée (41) Usage et non abus de vin généreux et d'élixirs aromatiques (49). Tisane ioduro-rubiacée (219).

Voy., de plus, CARREAU DES ENFANTS.

EXEMPLES. Nous avons cité, dans la 2e édit. de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, pag. 336 et 458, deux cas de guérison d'hydropisie ascite, chez deux femmes enceintes, et dont l'une, la femme d'un ouvrier forgeron mécanicien de M. Bérendorff, rue d'Enfer, 300, a été guérie avant l'accouchement, lequel a été heureux; et l'autre, Mme Béranger, concierge, rue Grange-Batelière, 7, n'a eu recours à nous qu'après avoir mis au jour une forte et belle fille.

D'après tous les exemples de cas moins graves que les précédents, mais tout aussi bien caractérisés, que nous avons sous les yeux chaque jour, nous sommes en droit d'assurer que, par ce nouveau traitement, la guérison de l'hydropisie est assurée, quand on n'aura pas affaire à une anasarque ou œdème général.

336. HYDROPISIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE, OU HYDRORACHIS.

Maladie grave que l'on doit attaquer par de fréquentes frictions (159, 1°) à la pommade camphrée, sur lotions alternativement à l'alcool camphré (143, 1°) et à l'eau sédative (177). Régime hygiénique complet (264).

337. HYDROPISIE DE POITRINE, OU HYDROTHORAX.

Même traitement que la PLEURÉSIE. *Voy.* MALADIES DU POUMON.

HYPERTROPHIE DU CŒUR. *Voy.* CŒUR (MALADIES DU).

HYPOCONDRIE, OU SPLEEN. *Voy.* CONSTIPATION et ICTÈRE, pour le traitement.

338. HYSTÉRIE, NYMPHOMANIE, MAL DE LA MÈRE.

CAUSES. Introduction de corps inertes ou animés, principalement des ascarides vermiculaires, dans les organes génitaux de la femme.

On ne doit plus entendre le mot *hystérie* que dans ce dernier sens ; tandis que la médecine ancienne reléguait, dans la classe de l'hystérie, toutes les maladies de femmes auxquelles elle ne savait plus quel nom donner. La médecine ancienne était beaucoup plus polie envers les maladies de l'homme difficiles à déterminer.

Effets. Prurits qui portent à la lubricité, ou qui jettent le désordre dans tout le système nerveux. Mauvais goûts ; bizarres fantaisies ; rêves impossibles les yeux ouverts.

Médication. Régime hygiénique et anthelminthique (264) ; lavements vermifuges (224) ; injections fréquentes à l'eau de goudron (203, 2°) dans l'organe ; introduction de bougies camphrées (157) dans l'organe, surtout la nuit. Usage constant de la cigarette de camphre (132).

I

Ichthyose, affection cutanée qui a pour caractère une certaine analogie avec la disposition des écailles de poisson. *Voy.* Maladies de la peau.

Ictère. *Voy.* Foie (Maladies du).

339. Indigestions et digestions pénibles et lentes.

Causes. La qualité, la privation et les excès des aliments (49 *bis*) contribuent autant à la fréquence et à la gravité des indigestions et à la difficulté de la digestion ordinaire, que le défaut d'exercice et l'irrégularité dans la distribution des heures de la journée. L'homme, en effet, ainsi que les animaux, ne digère que ce qui est digestible et que la quantité que peut élaborer la capacité individuelle de son estomac. La digestion a ses phases et sa durée, qui sont en raison directe et de la force de la constitution et de l'impulsion imprimée par les exercices corporels. L'élaboration du cerveau ne saurait être simultanée avec l'élaboration de l'estomac ; la digestion de la pensée, si je puis m'ex-

primer ainsi, ne s'alimentant que des produits de la digestion stomacale. Enfin l'estomac, étant un organe de la digestion, doit exercer ses fonctions tant que la vie l'anime; car un organe quelconque fonctionne nécessairement et par cela seul qu'il est organe ; donc, si on ne lui donne rien à digérer, il se digérera lui-même ; il se rongera, il s'affaiblira et se suicidera. La diète a ses indigestions, quand elle n'est pas une famine et un empoisonnement lent.

Médication préventive. Je n'ai rien à indiquer à l'homme qui travaille aux champs et à la terre : homme de la nature, la santé est son état normal ; il ne tombe presque malade, sous le rapport de la digestion, que lorsqu'il se frotte un peu trop contre notre civilisation. Je dirai seulement aux hommes de loisir, de cabinet, d'affaires, de bureau, etc. : Prenez tous les jours ou la bêche du paysan, ou les quilles, ou les boules ; adoptez enfin un exercice qui vous force à vous baisser et à presser la vésicule du fiel. Pour vous habituer à cette occupation, commencez par y consacrer cinq minutes le premier jour, et augmentez de cinq minutes tous les jours, pour vous arrêter à une heure chaque jour. En quittant l'exercice, faites-vous faire une friction de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1°), après une lotion d'une minute à l'eau sédative (177) ; puis un massage sur tous les membres (159, 1°); enlevez enfin le corps gras, par une lotion à l'alcool camphré (143, 1°). On se mettra ensuite au régime hygiénique complet (264). L'eau sucrée suffit souvent pour remettre en bonne voie une digestion paresseuse ; voilà pourquoi nous la conseillons si souvent et surtout en se couchant. Le sucre est en effet une substance complémentaire de la digestion (28).

Médication curative contre l'indigestion. A l'instant où la digestion devient pénible, lotions à l'eau sédative (177) sur le creux de l'estomac. Aloès aussitôt (101). Lavement camphré (221) avec addition de 30 grammes

d'huile de ricin (209); bourrache (217), et ensuite huile de ricin par le haut (209), si l'indigestion ne cède pas aux premiers de ces moyens.

340. INFLAMMATION.

Ce mot, qui jouait un si grand rôle dans la médecine de l'ancienne école, ne doit plus être considéré que comme l'expression d'un des effets de la maladie dont la cause est ailleurs. L'inflammation des tissus est consécutive à leurs lésions. Guérissez la lésion, en attaquant la cause, et vous dissipez du coup l'inflammation. Nous ne nous y arrêterons donc pas, comme à une maladie particulière. Nous renvoyons le lecteur, pour l'INFLAMMATION D'ESTOMAC et des INTESTINS, aux MALADIES D'ESTOMAC et DES INTESTINS; pour l'INFLAMMATION DE POITRINE, aux MALADIES DE POITRINE; pour l'INFLAMMATION DES YEUX, aux MALADIES DES YEUX, etc.; pour l'INFLAMMATION DE MATRICE ou DU BAS-VENTRE, aux MALADIES DE MATRICE, etc.

INFLUENZA. *Voy* CATARRHE.

341. INSOMNIE. Prenez, avant de vous coucher, un verre d'eau sucrée saupoudrée d'un peu de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. Ou bien écrasez sous la dent gros comme une lentille de camphre, et avalez-le au moyen d'une gorgée d'eau ; ce petit morceau de camphre donne au moins deux heures et demie d'un sommeil calme et profond.

IRRITATION. *Voy* INFLAMMATION. Ce mot est quelquefois aussi synonyme d'irritabilité nerveuse, conséquence de l'inflammation des tissus.

ISCHURIE, suppression des urines. *Voy*. URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

IVRESSE. *Voy*. EMPOISONNEMENT ALCOOLIQUE, page 197.

J

342. JAMBE (MAUX DE). *Voy*. BLESSURES et DARTRES. Les maux de jambe sont toujours plus longs à guérir, toutes choses égales d'ailleurs, que les maux de bras, à cause

du mouvement des muscles pendant la marche, et des tiraillements que ces mouvements occasionnent sur la plaie.

JAUNISSE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

JAVART, synonyme en vétérinaire de CARIE et ULCÈRE. (*Voy.* ces mots.)

K

343. KYSTE. Poche organisée, biloculaire en général, à parois très-épaisses et cartilagineuses, et remplie d'eau, qui pousse aux articulations, et que l'on peut confondre quelquefois avec un ganglion engorgé. La crever, soit au caustique de Vienne, soit avec une pointe d'aiguille, ou l'enlever chirurgicalement, et panser comme pour toute autre BLESSURE.

L

LACTATION. *Voy.* COUCHES.

LADRERIE DU COCHON, OU POURRITURE DE SAINT-JACQUES, pullulation d'hydatides dans la peau du cochon. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

LARYNGITE. *Voy.* ANGINE.

LÈPRE SQUAMMEUSE. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

LÉTHARGIE. *Voy.* DÉFAILLANCE.

LUMBAGO, courbature des reins. *Voy.* COURBATURE.

LUXATION. *Voy.* ENTORSE.

M

MAL D'AVENTURE. *Voy.* PANARIS.

344. MAL DE TÊTE, MIGRAINE, FIÈVRE CÉRÉBRALE.

CAUSES. La cause de ces maux est locale ou générale. La cause est locale quand elle a son siége dans les fosses nasales, dans l'orbite des yeux, dans le tympan auditif : l'introduction d'un corps étranger, d'un insecte dans la cavité de ces organes suffit pour donner la plus violente migraine, et même la fièvre cérébrale.

La cause est générale quand ces maladies provien-

nent d'un trouble grave survenu dans les fonctions digestives, ou d'un cas d'infection acide, à la suite duquel le sang vient se congestionner dans les grands et petits vaisseaux qui enveloppent le cerveau.

EFFETS. La migraine n'occupe qu'une portion fort circonscrite du crâne, mais spécialement la région frontale, au-dessus de l'un ou de l'autre sourcil.

Le mal de tête occupe toute la région supérieure du crâne.

Dans la fièvre cérébrale, le sang bouillonne dans la tête ; les artères temporales battent fortement ; l'inflammation envahit toute la face et puis le corps ; la vue se trouble ; on rêve les yeux ouverts, on a le délire ; et la mort peut arriver inopinément, si la médication ne se rend pas promptement maîtresse de ces effrayants désordres.

MÉDICATION. Le mal de tête, pris au début, se dissipe en quelques minutes, par de simples ablutions sur le crâne avec l'eau sédative (169) et une compresse autour du cou (177) (*). S'il résistait plus longtemps, c'est qu'un trouble dans la digestion en serait cause; on prendrait aussitôt 25 centigrammes d'aloès (101). Mais ces cas sont assez rares. « L'eau sédative, s'écriait un malade, sujet depuis bien des années à de violentes migraines, l'eau sédative m'a enlevé mon mal, comme si l'on m'ôtait une calotte. »

La fièvre cérébrale, prise au début, se dissipe dans les vingt-quatre heures, et elle est soulagée à l'instant même par le traitement suivant : On entoure le front d'un bandeau épais, afin de protéger les yeux contre l'action de l'eau sédative; on arrose alors fréquemment le crâne avec cette eau (169). On entoure le cou avec une compresse imbibée d'eau sédative (177); on en lotionne le corps, et l'on exerce par-dessus de fortes frictions à la pommade

(*) Les médecins qui emploient l'eau vinaigrée contre la fièvre cérébrale ne font en cela que jeter de l'huile sur le feu ; ils ajoutent une acidité de plus à la cause acide de la fièvre (179).

camphrée (159,1°). Dès que le malade reprend la raison, on lui administre 30 centigrammes d'aloès (101) et un lavement vermifuge (224); on lui applique un cataplasme vermifuge et laxatif (166) sur le ventre. Tisane chaude de bourrache (217), avec un petit grumeau de camphre à chaque verre. On ne cesse les lotions à l'eau sédative (177) que lorsque les symptômes cérébraux sont entièrement dissipés.

Le camphre à priser (126) seul guérit les migraines dont la cause est dans les fosses nasales. Les injections à l'huile camphrée (153) guérissent celles dont la cause est dans le tuyau auditif.

Guérisons. Le nombre de ces guérisons s'est tellement accru, que je n'en ai plus tenu compte, et que depuis longtemps on ne s'adresse plus à moi pour s'en guérir. Je puis assurer qu'il faudrait un concours de circonstances extraordinaires pour que l'effet, si prompt et si calmant de l'eau sédative, se trouvât en défaut, et presque toujours alors on serait sûr d'avoir affaire à une migraine mercurielle.

Ainsi ne permettez plus qu'on traite vos enfants par les sangsues, la diète, la glace sur la tête, moyens homicides ou désorganisateurs. Essayez d'abord notre médication ; si en dix minutes vous ne voyez pas d'amélioration, vous aurez bien trop de temps encore pour aller vous jeter dans les bras de la torture médicale du moyen âge.

345. Maladies d'estomac, crampes d'estomac ; maladies d'entrailles ; gastrite, gastralgie ; fièvres bilieuses, malignes ; fièvre typhoïde, ou typhus des colléges, des prisons et des hôpitaux.

Causes. Quand le mal d'estomac ne provient pas de la qualité acide ou âcre des aliments et des boissons, il reconnaît pour cause la pullulation des ascarides vermiculaires ou de tout autre helminthe. Dans les fièvres bilieuses et malignes, dans la fièvre typhoïde, la pullu-

lation de la cause animée envahit toute la longueur du canal intestinal, et y produit des désordres qui marchent en progression croissante, d'après la règle, pour ainsi dire, des intérêts composés. Cette fièvre, ou plutôt cette maladie vermineuse, est contagieuse dans les hôpitaux, les prisons, les colléges, et dans toutes les réunions où l'homme est soumis à la nourriture fade et de mauvaise coction. La fièvre typhoïde fait, dans les hôpitaux et les prisons, des ravages d'autant plus effrayants qu'on y supprime plus sévèrement l'usage du tabac, ce condiment vermifuge du soldat et de l'homme du peuple.

Effets. Dans le mal d'estomac, autrement dit *crudités* et *crampes* d'estomac, ou *gastrite* et *gastralgie*, on sent des picotements aigus et prolongés dans l'estomac, et souvent vers le cœur. On souffre horriblement à jeun; le repas calme un peu ces souffrances : elles reprennent pendant la digestion. Tout empire par l'usage des médicaments mucilagineux et fades, et par la privation des condiments (41) et du vin. Quelquefois on se sent remonter des eaux à la gorge, et on les rend avec de violents efforts.

La fièvre typhoïde se déclare, quelquefois subitement, quelquefois à la suite d'un traitement antirationnel, par des déjections noirâtres et fétides, par la stupeur, le délire et la fièvre cérébrale ; état de surexcitation, auquel succède ensuite un état d'atonie et de somnolence, que vient terminer une mort sans agonie. D'autres fois, la fièvre typhoïde ne se déclare qu'à la suite d'un traitement antiphlogistique, avec sangsues, saignée, diète édulcorée. Les fièvres typhoïdes de nos hôpitaux ne tiennent pas à une autre cause ; on y entre pour une migraine, on y meurt de la fièvre typhoïde. Rien de tel ne sera plus à craindre quand on aura cru devoir adopter la médication suivante.

Médication. Le régime hygiénique complet (264) prévient la fièvre typhoïde ; la diète y prédispose ; la mauvaise qualité des aliments l'amène tôt ou tard. Dès

les premiers symptômes, on entoure le cou et les poignets d'une cravate d'eau sédative (169); on en arrose le crâne, en protégeant les yeux; on en lotionne le corps, et l'on frictionne par-dessus, aussi longtemps qu'on le peut, avec la pommade camphrée (159, 1°). Cataplasmes antivermineux (166) sur le ventre.

Aux grandes personnes, on fait prendre 50 centigr. d'aloès (101), avec bouillon aux herbes et des lavements vermifuges (224). Aux enfants en bas âge, au lieu de l'aloès, on donne, au moins deux fois par jour, une forte cuillerée de sirop de chicorée (244). On leur tient constamment un gros morceau de camphre près de la bouche. Tisane de chicorée (215), avec camphre à prendre à chaque verre (122).

Le soulagement ne se fait pas attendre; le malade doit manger, dès qu'il se sent appétit; et le lendemain, il vaque à ses affaires. La guérison est moins prompte, on le comprend, quand la maladie date de plus loin et qu'on a été appelé plus tard; mais enfin, à toutes les époques, le soulagement est infaillible. Il faudrait que les intestins fussent désorganisés et décomposés, pour que la médication se trouvât impuissante; mais, dans ce cas, aucune autre n'opérerait mieux.

N. B. Quand un médecin vous parlera encore de fièvre typhoïde, répondez-lui : *fièvre vermineuse*, et n'hésitez pas à traiter votre enfant, votre parent, votre ami, comme nous vous l'avons indiqué ci-dessus. N'oubliez jamais, surtout, qu'une nourriture aromatisée (41) et l'usage du vin généreux préviennent ces sortes de maladies. Épicez vos mets, et ne nourrissez pas vos enfants avec du laitage et des sucreries; ces friandises ne nourrissent bien que la vermine qui leur ronge les intestins.

Exemples de guérison. Les maladies d'estomac formaient, avant la publication de ce livre, la principale branche de la clientèle médicale. La guérison de ces indispositions est obtenue si promptement aujour-

d'hui, que le médecin n'est plus appelé dans ces sortes de cas. Aussi nous dispenserons-nous ici de reproduire les citations que nous avons faites, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, des cas de guérison les plus remarquables. Nous nous contenterons de mentionner celui de M. et Mme Roland, layetier, rue du Caire. Mme Roland, qui n'a qu'une trentaine d'années, et qui, depuis qu'elle suit notre régime, paraît encore moins âgée, avait l'air d'une femme de cinquante ans, quand elle se décida à traiter sa gastrite de cette manière. Nous pensons qu'elle n'aura pas abandonné cette voie, depuis deux ans que nous ne l'avons revue. Au reste, cet exemple résume la règle générale, qui, nous le répétons, ne subit d'exceptions que dans le cas où la diète et le mercure ont altéré trop profondément l'organisation des tissus de l'estomac.

346. Maladies de matrice, ou maladies utérines.

Causes. Empoisonnement de la matrice, soit par un contact impur, soit par l'usage des médicaments mercuriels et vénéneux. Inflammations et ulcérations de l'organe produites par l'introduction de corps étrangers et l'invasion des ascarides vermiculaires. Nous ne nous occuperons ici que de cette dernière catégorie de causes morbipares. *Voy.*, de plus, Prolapsus, ou Chute de matrice.

Effets. Titillations qui portent à la lubricité, puis tôt ou tard pertes blanches et souvent rouges, mêlées de caillots et souvent de lambeaux de chair. On prend bien souvent, pour le cancer de l'utérus, les ulcérations qu'y détermine l'emploi de remèdes mercuriels et autres médicaments minéraux. Le vrai cancer se développe; le cancer mercuriel se résout en lambeaux de chair et en caillots de sang.

Médication. Les maladies d'utérus doivent être traitées au début, parce que plus tard il n'est plus possible que de les soulager.

Injections très-fréquentes à l'eau de goudron (203, 2°);

introduction plus fréquente encore de pommade camphrée (158) ou de bougies camphrées (157); applications sur le bas-ventre et les reins tantôt de compresses imbibées d'eau sédative (177), tantôt de cataplasmes salins (167); tisane de salsepareille et d'iodure de potassium (219,3°); camphre trois fois par jour (122), c'est-à-dire, à chaque verre de tisane ; eau de chicorée (215) dans toutes les boissons ; aloès (101) tous les quatre jours, et lavements camphrés (221); frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 1°). La nourriture fade et laiteuse des femmes de la capitale, ainsi que leurs habitations obscures et humides, sont la cause occasionnelle de ce grand nombre de maladies de matrice qui affligent le sexe dans toutes les grandes villes, et surtout à Paris. Paris est une cave où viennent s'étioler, faute d'air, de lumière et de nourriture, les plus belles natures des champs.

Exemples de guérison. Rien n'est plus fréquent que de voir guérir, par ce procédé, des maladies d'utérus que la médecine ancienne avait jugées incurables, et la guérison manque rarement d'être suivie, chez les femmes encore assez jeunes, d'une recrudescence de fécondité. Je connais de ce fait une douzaine d'exemples parmi les plus dignes d'intérêt.

J'ai cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, le cas de la jeune épouse de Louis Aubin, maraîcher à la Chaussée-du-Maine, derrière le Moulin-Vert (commune de Montrouge), laquelle depuis cinq ans était tourmentée d'une maladie de matrice qui avait imprimé à toute la physionomie et à toutes les habitudes de son corps les caractères les plus frappants d'une vieillesse anticipée. On me l'avait amenée sur un brancard. Au bout de deux mois, guérison assez avancée pour que cette femme pût se rendre le matin à la halle, en charrette. Au bout d'un an, accouchement d'un bel enfant ; et quelque temps après, signes d'une nouvelle grossesse.

Même fait remarqué chez Mme Chailly, jeune épouse du professeur de mathématiques de ce nom ; et chez Mme Hurel, née Apostoly, demeurant rue Suger, 18, à Paris.

347. Maladies de la peau : dartres, gale, gourmes, gratelle, roséole, teigne, lèpre, etc.

Causes. Les maladies de la peau proprement dites sont l'effet de l'érosion sous-cutanée, et plus ou moins profonde, de poux, acares, dragonneaux, petits helminthes, larves de puces, ou autres genres de larves. Mais une foule de maladies de la peau ne sont plus, et ce sont les plus rebelles, que des éruptions arsenicales ou mercurielles, provenant du traitement adopté, ce cercle vicieux de maladies guéries par et pour d'autres maladies.

Effets. Sentiment de reptation d'un insecte ; démangeaison et prurit insupportable, occasionnant la fièvre et l'insomnie. On dit qu'il y a répercussion quand l'insecte, chassé de la superficie par la force des médicaments, se réfugie dans les cavités de nos organes internes, ou plutôt quand le médicament vénéneux a engendré une nouvelle maladie.

Médication. Il faut distinguer, sous le rapport du traitement, les maladies superficielles, et qui ont leur siége immédiatement sous l'épiderme, des maladies profondes, dont les ravages s'étendent plus avant dans la substance de la peau. La gale et les dartres sèches sont dans le premier cas ; la teigne, la lèpre, les dartres vives, l'*impetigo*, sont dans le second.

Une maladie superficielle se guérit en quelques heures, ou au plus tard en une nuit, si l'on peut tenir la surface envahie couverte de compresses d'alcool camphré (143, 2°) ou de pommade camphrée (158). Ainsi, quand on a attrapé la gale aux mains seulement, on se tient toute la nuit la main plongée dans une vessie de porc, renfermant de l'alcool camphré (142) ; de même pour les dar-

tres des mains. Que si la maladie avait gagné toute la peau, il faudrait se lotionner le corps fréquemment à l'alcool camphré (143, 1°); prendre chaque jour un bain sédatif, alcalino-ferrugineux (107), avec frictions de vingt minutes, au sortir du bain, avec la pommade camphrée (159, 1°); coucher chaque nuit dans chemise, caleçon, chaussettes, etc., graissés à la pommade camphrée (158); camphre trois fois par jour (122); aloès tous les quatre jours (101); lavements camphrés (221) de temps à autre.

Si la maladie est profonde et surtout si elle est d'origine arsenicale ou mercurielle, le traitement demande plus de temps avant d'obtenir son résultat.

Pendant dix minutes, trois fois par jour, on applique sur les surfaces envahies une compresse d'eau sédative (177), de sorte que souvent la peau prend un aspect encore plus enflammé, et que la maladie de la peau semble avoir empiré, ce dont il ne faut tenir aucun compte, et ne pas s'effrayer. Immédiatement après, on recouvre les mêmes places d'une plaque de cérat camphré (162), qu'on garde jusqu'au prochain pansement. Quand les ravages de l'eau sédative ont été assez grands pour que de nouvelles applications deviennent insupportables, on en remplace l'emploi par des compresses d'alcool camphré (143, 2°), que l'on garde également dix minutes en place; on recouvre ensuite avec la plaque de cérat camphré (162) ou bien avec un linge graissé de pommade camphrée, revêtu d'une plaque de taffetas gommé.

Au bout de huit jours de ce traitement, on enduit, de bonne moutarde (226) de table, toutes les places rubéfiées ou les boutons qui se rencontrent; dix minutes après, on lave à grande eau tiède, on éponge, et l'on applique de nouveau, pendant dix minutes, des compresses d'alcool camphré (143, 2°), que l'on remplace par la plaque de cérat camphré (162), jusqu'au prochain pansement. Si la peau se tuméfiait un peu trop, on y

appliquerait de temps à autre des cataplasmes salins (167) qu'on enlèverait au bout de dix minutes, pour les remplacer par une plaque de cérat camphré (162). Les bains sédatifs (107) ou de mer seconderont admirablement cette médication. On aura soin, en outre, de changer complétement tous les huit jours de linge et de vêtements de tout genre, et d'envoyer ceux que l'on quitte à la blanchisseuse et au dégraisseur.

Quand la peau ne présente plus que l'aspect des effets rubéfiants de l'eau sédative, on se contente de tenir constamment les surfaces recouvertes de plaques de cérat camphré (162), pour protéger, à l'abri du contact de l'air, la formation progressive de la nouvelle peau.

Tel est le traitement général contre les maladies de la peau profondes et invétérées, mais surtout contre les maladies d'origine arsenicale ou mercurielle; que ces maladies aient leur siége sur le corps ou sur la tète, sur le visage, sur le scrotum, à l'anus, au périnée. Seulement, pour l'intérieur des parties pudiques et de l'anus, on se contente de brûler à l'alcool camphré, à la place de l'eau sédative, et on n'emploie pas alors la moutarde. On remplace les compresses de cérat camphré par les injections fréquentes à l'huile camphrée (155) et par l'introduction des bougies camphrées (157). Pour le visage, on se fait un masque avec de la toile couleur de la peau, et graissée de cérat camphré.

Si, à la suite de la guérison, quelques boutons se rencontraient encore, on les éteindrait aussitôt en les pressant entre les doigts, puis les recouvrant de moutarde, d'alcool, et d'une petite plaque de cérat camphré. Si les ulcérations tardent à se cicatriser, nous y passons au pinceau une dissolution tantôt d'extrait de Saturne ou eau de Goulard, tantôt de sulfate de zinc, avec toutes les précautions qu'exige l'emploi de ces sels.

Exemples de guérison. Depuis les exemples cités dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845 (celui de Mme Milon, boul. de la Madeleine, 1; de la petite fille de

notre boulangère, de Mme Martin, etc.), le succès de cette méthode de traitement n'a pas été démenti une seule fois chez toutes les personnes qui ont eu le temps et la patience de s'y soumettre. On peut consulter à cet égard, la bonne Mme Jaspier, demeurant rue Saint-Sébastien, 34, qui a soigné de ses propres mains, avec un intérêt si touchant, une jeune personne dont le visage avait été rongé par les remèdes arsenicaux ou mercuriels; car la conduite la plus régulière ne met plus personne à l'abri de l'homicide emploi de ces médicaments qui étaient exclusivement impudiques autrefois.

A nos consultations gratuites, nous comptons les guérisons par les nombres de cas ; seulement, nous ne refaisons pas les organes que le mercure a rongés; nous ne ramenons que la peau; et les pauvres malades trouvent encore que c'est bien assez comme cela.

Nous ne citons pas les noms des malades, d'abord parce que les malades de ce genre de maladie n'aiment pas à être cités, et ensuite pour leur éviter les importunités qui ont assiégé la bonne et excellente Mme Milon; car la plupart de nos malades ont peu de temps à perdre, et sont logés chez autrui.

M. Apostoly, brave militaire retraité, de Villeneuve-sur-Berg (Ardèche), nous écrit qu'il s'est guéri, par notre méthode, en quelques jours, d'une dartre vive à la hanche, que les médecins avaient combattue vainement pendant l'espace d'une année.

N. B. C'est ainsi que nous guérissons en vingt-quatre heures la gale, la maladie pédiculaire, le *prurigo formicans*, les *herpès;* et en quelques mois, des impetigo tenaces, des *favus*, des *acné*, des dartres invétérées, la *teigne*, l'*ichthyose*, la *lèpre*, les *prurigo* arsenicaux, et l'innombrable cortége des maladies de la peau d'origine mercurielle. Le traitement bien dirigé ne laisse point de traces après guérison, et ne produit aucune couture sur la peau.

348. Maladies de poitrine : inflammation de poitrine, points de côté, pleurésie, rhumes négligés, phthisie.

Causes. Quand le sang se congestionne dans les poumons, il y a inflammatien de poitrine ; ces congestions proviennent de l'action du froid, d'une forte fièvre, de l'aspiration de vapeurs acides. Quand les surfaces internes du larynx et des bronches sont titillées par une cause inerte ou animée, il y a rhume, asthme, catarrhe (*Voy.* ces mots). Quand c'est la surface externe des lobes du poumon, celle qui est en contact avec la plèvre, qui transsude ainsi, il se fait, dans la cavité thoracique, un amas de sérosités qui donne d'abord le point de côté, lequel se transforme, tôt ou tard, en pleurésie, et même en empyème (amas de pus), ou en emphysème (accumulation de gaz). Les titillations assidues d'une cause animée déterminent, sur la surface interne du poumon, la formation de tubercules, germes permanents de l'infection et de la désorganisation du poumon : c'est alors la phthisie, maladie terrible, que le moindre accident peut rendre incurable, et amener au marasme, à la consomption, aux maladies de langueur enfin.

Les maladies de poitrine sont causées, plus souvent qu'on ne pense, par le ténia lui-même, que tant de gens ont, sans s'en douter d'abord. En effet, je me suis convaincu que lorsque le ténia insinue sa tête à la gorge, il occasionne une toux opiniâtre, un catarrhe violent, suivi de coryza, parce que la tête s'introduit dans les fosses nasales, en passant derrière le voile du palais. On mouche alors, et l'on crache les mucosités de même nature. Mais tous ces phénomènes se dissipent comme par enchantement, si l'on mâche l'écorce de la racine de grenadier. Aussi dois-je conseiller ce moyen à toutes les personnes affectées d'une maladie quelconque de poitrine.

Effets. On étouffe dans l'inflammation ; on éprouve des souffrances aiguës dans la pleurésie; les rhumes né-

gligés fatiguent et épuisent par leurs quintes. La phthisie a des caractères plus perfides : les tubercules, se multipliant, obstruent les capillaires, et paralysent ainsi l'oxygénation du sang ; lorsqu'ils viennent à suppurer, ils sont le foyer de la désorganisation des cellules du poumon, et y occasionnent de larges pertes de substance que l'on désigne sous le nom de *cavernes*. Le malade est pris d'une langueur sans souffrance, d'une mélancolie sans ennui ; ses crachats, d'abord blancs, spumeux et nacrés, virent de plus en plus vers une coloration de mauvais augure, et, à la dernière période, sont d'un vert herbacé. Le dévoiement le prend au début, et ne fait ensuite que s'accroître. Son existence n'est plus qu'une lente agonie, sans remords et sans regrets ; et il s'éteint en pleine connaissance, soit à l'époque où la nature se réveille, soit à celle où elle s'endort.

Médication. On combat l'inflammation des poumons en plaçant, de temps à autre, sur la poitrine et entre les deux épaules, un cataplasme au sel et à la graine de lin arrosé d'eau sédative (167) ; toutes les fois qu'on enlève le cataplasme, et on l'enlève souvent, on essuie la peau, et on exerce une friction générale, de vingt minutes, à la pommade camphrée (159, 1°). On place, de temps à autre, autour du cou, une cravate imbibée d'eau sédative (169). Aloès tous les deux jours (101), et lavements laxatifs (221) assez souvent. Camphre trois fois par jour (122).

Quand les crachats deviennent de mauvaise nature et l'expectoration pénible, on ne doit plus craindre d'avoir recours à l'alcool camphré, dont on entretiendra constamment des compresses autour du cou et sur la poitrine, avec la précaution du surtout en mousseline, pour préserver le malade de l'action des vapeurs alcooliques (143, 2°). On brûlera, en outre, avec flamme, du papier, pour purifier l'air ; on jettera, de temps en temps, du vinaigre sur une pelle rougie au feu, que l'on promènera autour du malade. On lotionnera le dos et le ventre

avec du vinaigre camphré (249), avant les frictions (159, 1°); et quand l'action de l'alcool augmentera la fièvre, on aura recours à une lotion à l'eau sédative (177), à l'aloès (101). On fera même prendre au malade un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes ou une cuiller à café d'eau sédative. Si le malade ne mange pas, on l'alimentera avec des bouillons aromatiques, toutes les heures, et une cuiller de bon vin vieux, à chaque fois; puis lavements camphrés (221), avec, de plus, une pincée à trois doigts de sel de cuisine.

Le point de côté se traite en appliquant sur le siége du mal une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2°), avec friction à la pommade (159, 1°), toutes les fois qu'on l'enlève; cigarette de camphre (132); aloès (101).

Quant à la phthisie, prévenez-la par l'emploi de notre régime hygiénique (264), par l'usage constant de la cigarette (132); évitez la diète (259), le lait d'ânesse ou autre laitage; aromatisez tous vos mets (41). Que si quelques symptômes se déclarent, aussitôt appliquez sur la poitrine et autour du cou de fortes compresses d'alcool camphré (143, 2°) et, de temps à autre, des cataplasmes salins (167), arrosés de vinaigre camphré (249) étendu suffisamment d'eau; multipliez les frictions camphrées (159, 1°) par-dessus l'eau sédative (177). Camphre trois fois par jour (122), au moyen d'une gorgée d'infusion de houblon (214) ou d'eau de goudron (203). Usage constant de la cigarette de camphre (132) et cigarette d'alcool camphré (p. 152), si le malade n'aspire pas facilement la première; ou bien chique de camphre (137) dans la bouche. Insolations ou promenades au soleil; nourriture forte (41), peu et souvent. Lavements vermifuges tous les jours (224). Mâcher souvent l'écorce de la racine de grenadier (206).

Exemples. L'exemple le plus remarquable d'une guérison inattendue est celui de Benjamin Duval, jardinier des dames de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, à Paris,

dont nous avons donné l'histoire dans la seconde édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, t. III, p. 495. Cet homme était, dans l'acception du mot, à la dernière extrémité. Nous pourrions citer un plus grand nombre de guérisons obtenues, que l'on nous signale chaque jour, entre autres, celle de Mme Chatelain, abandonnée de tous les médecins. Mais aucun de ces malades ne se trouvait aussi gravement compromis que B. Duval, et la plupart n'étaient encore qu'à la seconde période.

N. B. Depuis que je soumets les maladies de poitrine aux frictions entre les deux épaules, j'ai toujours remarqué que la place du dos qui correspond au siége de l'inflammation ou des tubercules se colore en rouge, surtout par la lotion à l'eau sédative, en sorte que chaque tache rouge dessine aux yeux, mieux que ne ferait la percussion ou l'auscultation, la topographie exacte des ravages internes du mal. La guérison complète coïncide avec la disparition de ces taches, quelque lotion d'eau sédative qu'on emploie pour les faire reparaître avant chaque friction. Ceci m'a toujours paru un fait de diagnostic très-intéressant à remarquer.

349. Maladies secrètes, vénériennes ou syphilitiques.

Causes. Communication, par le contact des muqueuses, ou de la peau excoriée, d'un virus, qui commence par ne s'attacher qu'à des régions déterminées, mais qui, de proche en proche, finirait par infecter toute l'économie, si la médication n'en arrêtait pas les progrès. La localisation et certains caractères des ravages de cette maladie semblent indiquer l'œuvre d'une cause animée, qui serait au moins la cause propagatrice et inoculatrice du virus.

Effets. Indurations, taches rouges éparses sur le corps; boutons d'un rouge violacé, avec une auréole d'un vert de mauvais augure, affectant, selon les surfaces, des formes variées, en bubons, choux-fleurs, crêtes de coq, chancres, etc., qui surviennent à l'anus ou au-

tour des parties génitales. Ulcérations de mauvais caractère ; aphthes dans la bouche, haleine repoussante; bubons et gonflement des ganglions lymphatiques, surtout aux aines ; mouvements musculaires embarrassés et douloureux. On attribue souvent au progrès du mal les résultats affreux qui ne sont que le produit des infâmes remèdes mercuriels : que chacun y prenne garde !

Je recommande aux mères de famille d'exercer sur leurs petites filles la surveillance la plus sévère, et de leur parler franchement, quand elles arrivent à l'âge de puberté. Il faut que je leur dise que, dans ce cloaque de corruption et de méchanceté que l'on nomme Paris, on trouve partout des misérables, qu'on admet sans défiance dans les familles, et qui là semblent éprouver un féroce plaisir à infecter l'innocence qui ne s'en doute pas. On est étonné ensuite d observer des écoulements colorés chez de petites filles de huit à dix ans. Je ne sais pas si un père de famille, arrivant sur le moment, pourrait s'empêcher de briser la tête à de pareils monstres.

Après cet avis adressé à la sollicitude maternelle, j'en dois un autre à nos jeunes gens, étourdis sans être pervertis. Je leur avouerai que je n'ai jamais pu concilier l'idée du sentiment paternel, qui se manifeste jusque dans le jeune homme, avec cette soif de lubricité qui le porte à aller engloutir sa force physique, sa belle jeunesse, dans ces foyers d'infection qu'on appelle *maisons de joie;* d'où il rapporte les rebuts de tous les libertinages, pour en faire un cadeau de noces à sa chaste épouse et un legs à d'innocents enfants. Ce n'est point calculer en honnête homme que de rechercher de pareils plaisirs. Que penser d'un citoyen qui, après avoir procréé, par une surprise ou une séduction, des bâtards forts et intelligents, qu'il abandonne ensuite, sans nom, à toutes les misères de la vie et à toutes les tentations du besoin, fait tout ce qui dépend de ses sales caprices, pour donner son nom et son héritage à des

enfants rachitiques et scrofuleux, boucs émissaires de ses ignobles plaisirs?

Rappelez-vous qu'on n'est pas toujours sain, quand on se croit guéri; et que c'est l'épouse qui se ressent le plus des anciens vices du mari.

Médication préventive. Mais puisque le vice existe dans nos mœurs, tâchons au moins d'en paralyser les conséquences.

Dès qu'un contact suspect a eu lieu, on se lave à grande eau, et à l'eau de goudron de préférence (203, 3°), si l'on en a sous la main. Aussitôt après, on s'enveloppe les parties extérieurement ou intérieurement, selon les sexes, avec de la poudre de camphre (126), dont on brave la petite cuisson, laquelle s'éteint en deux minutes. On boit un verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. On est presque sûr, en continuant ainsi, de prévenir l'infection et d'en arrêter la communication au passage.

Médication curative. Que si l'infection est déjà déclarée, on aura recours à la médication curative. Tout malade est autorisé de par moi à regarder désormais comme un empoisonnement par imprudence et par ignorance l'emploi de remèdes mercuriels internes ou externes (51), et doit commencer, sous la foi du serment, par les interdire expressément à son médecin.

Si le malade consent à se soigner lui-même, et il sera ainsi plus sûr du succès qu'autrement, il adoptera la médication suivante :

Trois fois par jour, prendre 15 centigrammes de camphre (122), au moyen d'un verre de la tisane de salsepareille iodurée (219, 3°). Eau de goudron très-légère dans toutes les boissons (203, 1°).

Tenir les parties enveloppées continuellement de pommade camphrée (238) la nuit, et le jour de poudre de camphre (126), au moyen d'une bourse de vessie de cochon (237) ou de caoutchouc (239).

Soir et matin, faire prendre aux parties un bain lo-

cal (203, 3°). Trois fois par jour, appliquer, pendant dix minutes, de l'alcool camphré (143, 3°), sur les chancres, crêtes de coq et les végétations ; prolonger même de dix minutes, si le mal est rebelle. Après chaque brûlure à l'alcool, placer de la charpie imbibée de pommade camphrée entre le gland et le prépuce. Injections dans les parties, tantôt à l'eau de goudron 203, 2°, tantôt à l'huile camphrée 153). Aloès (101), tous les quatre jours. Lavements vermifuges fréquemment (224).

Lotions fréquentes à l'alcool camphré (142) sur tout le corps, avec frictions de vingt minutes à la pommade camphrée (159).

Usage constant de la cigarette de camphre (132).

Les taches, éruptions, excroissances, aphthes, etc., doivent être brûlés, coûte que coûte, avec de petites compresses d'alcool camphré (143), maintenues en place par une plaque de cérat camphré 162). On recommence jusqu'à ce que l'éruption tombe en croûte. Si la peau était couverte de taches, on coucherait chaque nuit dans une chemise, un caleçon, des chaussettes graissés à la pommade camphrée (158).

Nourriture forte et épicée (41), vin généreux. Contre la fièvre, eau sédative (179).

Exemples de guérison. On concevra que, sur cet article, nous devons nous abstenir de citer des noms propres. Cependant les cures se sont tellement multipliées par ce moyen, que l'on ne manquera pas d'occasions d'en rencontrer des exemples. La guérison est complète et assurée, si le malade a eu le bonheur de n'être pas soumis au traitement mercuriel ; la guérison est plus lente dans ce dernier cas.

En quinze jours de temps nous avons guéri de la sorte un lapidaire dont le corps était entièrement couvert de taches du diamètre d'un centime ; il vint nous revoir, la peau aussi nette qu'auparavant. Tous nos amis connaissent le cas de M. N...., qui, à la suite du traite-

ment par la diète et l'eau de gomme, était tombé dans une affection de poitrine dont personne n'augurait bien. Il avait le corps couvert d'une roséole intense, avec tous les signes d'un écoulement suspect ; il ne pouvait plus se soutenir sur ses jambes. Pour l'arracher à l'influence de sa parenté et du médecin, on prit le prétexte de l'utilité de l'air de la campagne. Là, je le soumis au traitement complet ci-dessus ; et le premier jour, je le fis dîner avec nous, et manger et boire comme s'il se portait bien. Au bout d'une vingtaine de jours, nous le ramenions frais et vigoureux au sein de sa famille. Le médecin a toujours cru que l'air de la campagne, la diète et le petit-lait avaient opéré cette merveille.

N. B. Quand l'administration le voudra, il n'y aura plus de danger de gagner la contagion dans les lieux publics; et la population des villes ne sera plus infectée de ce virus qui dévore nos générations, et fait un gouffre de destruction de nos grandes villes.

En attendant, nous sollicitons une loi qui assimile aux délits de coups et blessures volontaires, ou d'attentat contre la salubrité publique, la mauvaise foi de tout individu qui communique sciemment à un autre l'infection dont il se sent atteint.

En un mot, afin de parvenir à extirper la contagion, je voudrais qu'il fût établi en usage que, dans les lieux dits de plaisirs publics, une matrone fût chargée de visiter ceux qui entrent, tout aussi bien qu'on y visite les malheureuses créatures qui servent à ce triste métier. On prendrait alors les précautions convenables pour que l'infection ne revînt pas du dehors, à l'instant où la visite du médecin a pourvu à ce qu'elle ne vienne pas du dedans. Jusque-là, les visites ordonnées par l'administration locale ne seront jamais une garantie et une protection que pour le premier individu qui aura eu la chance d'arriver immédiatement après la visite du médecin. Je demande pardon à mes lecteurs de leur soumettre de pareils projets sur un sujet qui n'a pas plus

d'attrait pour moi que pour eux ; mais qu'ils ne perdent pas de vue qu'en prenant ici à cœur l'intérêt de la santé du jeune libertin, je prends peut-être celui de leur gendre futur et de leurs petits-enfants. En un mot, l'amour de l'humanité, qui doit être pratique, nous fait un devoir à tous de chercher à débarrasser la société d'un virus qui abâtardit l'espèce.

Mal des bois ou de brou, diarrhée des bestiaux. *Voy*. Dévoiement.

Mal de feu ou d'Espagne, céphalalgie des chevaux. *Voy*. Mal de tête.

Mal de gorge. *Voy*. Angine.

Mal de la mère. *Voy*. Vapeurs.

350. Mal de mer

Causes. Le mal de mer est un effet du vide que le roulis du vaisseau produit, par l'aspiration, dans la poitrine et l'estomac.

Médication. Usage du camphre (122), de la cigarette (132), pour maintenir la force des inspirations ; frictions à l'alcool camphré (143) ou à l'eau de Cologne sur le creux de l'estomac. Embarquez-vous à jeun, et déjeunez copieusement en mer avec du vin généreux.

Maladie de sang, sang de rate, maladie de la rate chez les bêtes à cornes. Même traitement que pour l'hépatite. *Voy*. Foie (Maladies du).

Maladie du pays. *Voy*. Hypocondrie.

Maladie pédiculaire, invasion de la peau par les poux du corps. *Voy*. Gale.

Maladies vénériennes. *Voy*. Maladies secrètes.

Maladies vermineuses. *Voy*. Vers intestinaux.

Mamelles (Maladies des). *Voy*. Cancer et Glandes.

Manie. *Voy*. Aliénation mentale.

351. Marasme. Le marasme provient, soit de la phthisie tuberculeuse, soit de la présence des vers intestinaux, soit d'empoisonnements produits par les substances arsenicales et mercurielles, administrées médica-

lement, ou absorbées dans les applications de ces substances aux arts et métiers. Rien n'est commun comme cette maladie chez les ouvriers peintres en bâtiment, qui manient souvent le vert de Schéele, que l'on remplacera, s'il plaît à Dieu, par notre vert, un de ces jours.

MASTURBATION. *Voy.* PRIAPISME.

MATRICE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

MÉLANCOLIE. *Voy.* CONSTIPATION.

MENSTRUES. *Voy.* RÈGLES.

352. MÉTÉORISATION, OU TYMPANITE.

CAUSES et EFFETS. Ballonnement des intestins, et quelquefois de toute la capacité du ventre ou de la cavité péritonéale et du tissu cellulaire, par une surabondante quantité de gaz, soit hydrosulfuré, soit carbonique, qui, en refoulant les gros vaisseaux et les poumons, menace le malade d'un coup de sang ou d'asphyxie.

MÉDICATION. Aussitôt faire avaler à l'animal ou à l'homme atteint de ce mal de l'eau sédative (169) étendue de vingt fois d'eau ; pour les bestiaux, un demi-litre d'eau sédative dans un seau d'eau blanche. Lotionner la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative pure (177) jusqu'à disparition des phénomènes. Lavement vermifuge (224 et 225) avec addition, en retirant du feu, d'un verre d'eau sédative pour les bestiaux, et d'un quart de verre pour l'homme.

MEURTRISSURES. *Voy.* BLESSURES.

MIASMES. *Voy.* EMPOISONNEMENTS.

MIGRAINE. *Voy.* MAL DE TÊTE.

MILIAIRE (SUETTE). Même traitement que pour la ROUGEOLE. (*Voy.* ce mot.)

MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA). Même traitement que pour la PARALYSIE.

353. MORSURES de la vipère ou autre animal venimeux, piqûres d'abeilles, de guêpes, d'araignées, de scorpion. Aussitôt appliquer sur la plaie de l'eau sédative (177), et même de l'ammoniaque pure, si l'on en a

sous la main. Lotions fréquentes d'eau sédative (177) dans le voisinage du mal, et même sur tout le corps, si le mal a déjà gagné en avance, et cela jusqu'à cessation de toute espèce d'accidents. Donner à boire souvent un verre d'eau sucrée alcalisée avec quelques gouttes d'eau sédative (169).

354. Morve des chevaux et des hommes qui les pansent.

Causes. Invasion des fosses nasales et du voile du palais par des acares ou des larves qui, inoculant ensuite dans les os et dans les chairs les produits viciés de leur parasitisme, infectent ainsi la circulation, et finissent par amener la mort et par propager la contagion autour de ce foyer d'infection.

Effets. Sanie d'abord glaireuse, puis colorée d'une teinte de mauvais augure, qui découle continuellement des naseaux du cheval. Toux sèche et poussive. Torpeur et paresse dans tous les mouvements ; ganglions engorgés. Les os du nez, à l'autopsie, paraissent couverts de *boletus medulla panis*. Ce mal se communique à ceux qui montent ou soignent ces animaux, soit par inoculation des effets purulents, soit par communication de la cause morbide. L'homme tombe dans la somnolence et la stupeur ; atonie à la suite d'une petite fièvre ; éruption dans les fosses nasales, la bouche et sur le corps, de boutons faciles à se décomposer ; mort en trois ou quatre jours, si l'on se traite par l'ancienne méthode.

Médication préventive. Remplacer les mangeoires en bois par des mangeoires en pierre ; boucher tous les trous du pavé ; crépir les murs à chaux tous les ans ; laver souvent le pavé avec du chlorure de chaux ; araigner les plafonds ; brûler souvent du tabac ou des herbes odoriférantes dans l'écurie. Si le palefrenier couche au-dessus, l'obliger à cirer son pavé, à tenir ses murs en état de propreté, et à coucher plutôt dans un hamac

que dans un lit. Ne lui défendez jamais de fumer. Qu'il se lotionne soir et matin le corps à l'alcool camphré.

Médication curative. Dès qu'un cheval donne le moindre signe d'écoulement nasal, on lui injecte dans les naseaux de l'huile térébenthinée (155), et puis de l'eau de goudron très-forte (203, 2°) ; on lui lotionne la tête avec de l'huile térébenthinée (155), ou mieux avec de l'alcool camphré (143, 1°). On combat la fièvre avec de l'eau sédative (179). Lavements à l'eau blanche et à la térébenthine (225) ; à boire, la même eau blanche. On n'abandonne ce traitement que lorsque tous les symptômes sont dissipés. Tous les jours, une petite botte de fanes ou de racines de garance (198) avec la paille ou le foin. Si l'animal n'y touche pas, lui faire boire une infusion de 30 grammes de poudre de racine de garance.

Ceux qui pansent ces chevaux malades doivent se laver les mains, avant et après le pansement, avec de l'alcool camphré (142) ou de l'essence de térébenthine (155). Ils doivent fumer ou le tabac, ou la cigarette de camphre (132); aspirer de temps à autre par le nez de l'alcool camphré (149) étendu de vingt fois son volume d'eau; manger trois fois par jour du camphre (122); se laver souvent la tête avec de l'eau sédative (169); se purger souvent à l'aloès (101), et prendre de temps à autre des lavements vermifuges (224). Au moindre symptôme de l'invasion du mal, se brûler les éruptions à l'alcool camphré (143, 2°), et se lotionner souvent le corps avec du vinaigre camphré étendu suffisamment d'eau (249). Injections dans le nez avec l'alcool camphré étendu d'eau (142), gargarismes fréquents avec la même eau. Eau sédative (169) sur le crâne et autour du cou. Frictions (159, 1°). Tisane ioduro-rubiacée (219, 2°), tous les jours. L'usage de la garance paraît le spécifique le plus assuré de ce genre de mal, et nous invitons les vétérinaires à nous faire connaître, à cet égard, les résultats qu'ils obtiendront de leur côté.

Muguet (Petit). Même traitement que pour la rougeole.

N

Nausées, envies de vomir. *Voy.* Mal d'estomac et Vomissements.

Nébladure, ou Pourriture des bêtes à laine. *Voy.* Foie (Maladies du).

355. Nécrose. *Voy.* Carie des os. Par nécrose d'un os, on entend une affection qui frappe de mort une portion osseuse interne, et l'isole des portions ambiantes comme un corps étranger. L'opération seule pouvait jusqu'à ce jour débarrasser le malade de cet os de surcroît. Notre médication remplace sans accident l'opération (53, 282).

356. Néphrétique (colique).

Causes. Formation d'un calcul dans un ou dans les deux reins, qui, en obstruant le canal des uretères, s'oppose à la sécrétion des urines, distend outre mesure la capacité de l'organe, et cause ainsi les plus violentes douleurs dans la région que nous désignons vulgairement sous le nom de reins. Les causes qui déterminent la formation des calculs sont, par conséquent, causes de la colique néphrétique. La présence d'un helminthe, ou autre cause animée dans ces organes, peut jouer un rôle plus terrible que le calcul, comme obstacle et comme agent de destruction.

Effets. Rien n'égale la violence de la colique néphrétique, si ce n'est la colique de miséréré. J'ai vu des malades se rouler par terre, comme des possédés ; heureux, quand une hématurie même (pissement de sang) vient à leur secours, et leur indique que l'obstacle se déplace.

Médication. Compresses d'eau sédative (177) ou cataplasmes salins (167) sur la région des reins, et frictions ensuite à la pommade camphrée (159, 1°). Avaler la valeur d'un grumeau de camphre en poudre (127), au moyen d'un verre d'eau de goudron (203, 1°) ; injections fréquentes à l'huile camphrée (153) dans le

canal de l'urètre. Lavements camphrés (221) et bains sédatifs (107). Le régime hygiénique complet (264) prévient le retour de ces terribles accès de colique.

NERVEUSE (MALADIE). *Voyez* l'article suivant.

357. NÉVRALGIE, OU MALADIE NERVEUSE. Mot inutile dans le sens de son acception ordinaire. Les nerfs étant les agents de la sensibilité, et se trouvant distribués en un inextricable réseau dans les organes, indiquez une lésion qui ne soit pas une névralgie. Aussi dit-on d'une maladie, C'est nerveux, quand on ne sait plus qu'en dire.

358. NEZ (ODEUR DU), ODEUR PUNAIS, OZÈNE. Renifler souvent de l'eau salée, et s'en gargariser (201). Priser du camphre (127), et s'appliquer souvent, sur la bosse du nez, des compresses d'alcool camphré (143, 2°).

359. NOIR MUSEAU, VIVROGNE. Mentagre, ou maladie cutanée des moutons. Leur tremper souvent le museau alternativement dans l'eau salée, et dans l'eau de goudron (203, 3°).

NOYÉS (SECOURS A DONNER AUX). *Voy.* ASPHYXIE.

NYMPHOMANIE. *Voy.* HYSTÉRIE.

O

OBSTRUCTIONS AU FOIE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

360. OBÉSITÉ.

Régime hygiénique (264). Exercices quotidiens à la bêche, à la boule, aux quilles, et frictions à la pommade camphrée (159, 1°), avant de changer de linge après chaque exercice. Lavements camphrés (221) tous les matins Trouvez-moi un jardinier exerçant son métier qui soit obèse. Voyez nos vieux habitués du jeu de boules à la porte du Luxembourg : pas un ne tousse, pas un d'eux ne demande au voisin de lui ramasser ses boules.

361. OEDÈME, ENFLURE, ANASARQUE.

CAUSES. Infiltration et enflure partielle ou générale des tissus, causées par une décomposition du sang locale ou générale, par un défaut soit d'hématose (sanguification), soit de digestion. L'anévrisme du cœur, l'ascite ou hydro-

pisie, le ramollissement du cerveau ou de la moelle épinière, la constipation pendant la grossesse, une trop forte compression enfin déterminent l'œdème.

Effets. Les vaisseaux lymphatiques et tout le réseau interstitiel des vésicules du tissu cellulaire s'infiltrent de sérosite et de gaz, et paralysent le jeu musculaire, de manière que l'impression du doigt persiste longtemps en creux sur la peau, d'une manière bien moins colorée que le reste de la peau.

Médication. On ne peut s'attendre à guérir l'œdème, qu'en guérissant la maladie primordiale d'où il émane. Pendant ce temps, on ne doit espérer que d'en diminuer l'intensité par les lavements fréquents (221), par l'application de compresses d'alcool camphré (143, 2°), de sachets (168) ou cataplasmes secs, et quelquefois par des lotions d'eau de Goulard ou extrait de Saturne (acétate de plomb), avec la précaution qu'exige l'emploi de ce sel si vénéneux à l'intérieur. Tisane ioduro-rubiacée (219, 2°).

Onanisme. *Voy.* Priapisme.

Opérations chirurgicales. *Voy.* Blessures.

Ophthalmie. *Voy.* Yeux (Maladies des).

Oppression de poitrine. *Voy.* Catarrhe.

362. Oreilles (maux d'), tintouin, diminution de l'ouïe, surdité.

Causes. Introduction, dans le tuyau auditif interne ou externe, d'un corps étranger, d'une graine qui germe, d'un insecte (pou, puce, ver) qui pique et ronge souvent cartilage et os. Le tintouin et l'affaiblissement de l'ouïe viennent souvent de l'introduction d'un ver intestinal dans la trompe d'Eustache, c'est-à-dire, dans le tuyau auditif interne qui s'ouvre derrière le voile du palais. Cela vient aussi de la compression exercée sur cette trompe par le développement insolite des amygdales ou bien des ganglions lymphatiques adjacents.

Effets. On a vu des cas où l'introduction d'une seule puce, dans le tuyau auditif, produisait une fièvre

si violente, qu'elle approchait du délire et de la fureur.

Médication. On verse de l'huile camphrée (153) dans le tuyau auditif externe ; on l'y maintient quelque temps au moyen d'un tampon de coton. Cela suffit pour tuer ou chasser l'insecte, à moins qu'il ne se soit réfugié dans l'intérieur des os du rocher, où l'huile restera plus longtemps à l'atteindre. Si la douleur ne cessait pas à l'instant même, on placerait, derrière les oreilles, des compresses d'eau sédative (177). Quand la douleur a disparu, on lave le tuyau auditif avec des injections à l'eau de goudron (203, 2°). Si ces moyens ne suffisaient pas, on appellerait un chirurgien, pour procéder au sondage et à l'extraction du corps étranger. *Voy.* l'article Glandes (323) pour le tintouin qui vient du gonflement des amygdales. Au reste, la fumée du cigare ou l'usage de la cigarette de camphre (132) suffisent souvent pour débarrasser la trompe d'Eustache de l'helminthe qui l'a envahie, surtout si on y ajoute les gargarismes fréquents à l'eau salée (202).

Oreillons, ourles. *Voy.* Glandes et l'article suivant.

Orgeolet. *Voy.* Yeux (Maladies des).

Ostéosarcomes. *Voy.* Tumeurs rouges des os.

363. Ovaires (Engorgement, inflammation, squirrhe des). Traitement des maladies de matrice (*Voy.* ce mot), en y ajoutant l'application, sur la région douloureuse, de compresses d'eau sédative la plus forte qu'on pourra endurer (169, 2°, et 177), pendant dix minutes ; on recouvrira ensuite la place rubéfiée avec une plaque de cérat camphré (162). Quand l'eau sédative aura déterminé une trop forte excoriation, on remplacera les compresses par des cataplasmes salins (167). Régime hygiénique (264).

Ozène. *Voy.* Nez.

P

Pales couleurs. *Voy.* Foie (Maladies du).

Palpitations. *Voy.* Cœur (Maladies du).

364. Panaris, autrement dit mal d'aventure, ou tourniole.

Causes. Introduction d'une écharde, d'un corps étranger, d'un insecte ou d'un ver, entre l'ongle, sous la racine de l'ongle, ou dans la dernière articulation du doigt.

Effets. Douleurs lancinantes, qui donnent la fièvre et l'insomnie. Inflammation et enflure du doigt affecté ; abcès qui, par l'ancienne méthode, laissait toujours des traces plus ou moins profondes de ses ravages, et déformait souvent le doigt. On a vu même des cas de ce genre qui ont fini par l'amputation du doigt.

Médication. On enveloppe le doigt malade avec plusieurs tours d'une bande de toile imbibée à grands flots d'alcool camphré (142); on introduit le doigt, ainsi emmaillotté, dans un doigtier de peau ou de vessie de porc (237), que l'on maintient avec des cordonnets liés au-dessus du poignet. La fièvre du mal tombe aussitôt et comme par enchantement. On verse de l'alcool camphré dans le doigtier, toutes les fois qu'on sent les linges sécher, et que les élancements recommencent. Au bout de deux à trois jours, la peau crève, se flétrit, et se détache sur l'endroit envahi ; on sent alors que l'alcool pique. On enlève l'appareil, on lave bien le doigt avec de l'eau de goudron tiède (203) ; et, au lieu d'alcool camphré (142), on ne se sert plus, dès ce moment, que de pommade camphrée (158) ; on entoure le doigt de plumasseaux de charpie (232), enduits d'une forte couche de pommade camphrée (158) ; on maintient le tout avec des tours de bande (230). On introduit le doigt, ainsi pansé, dans un doigtier de capacité requise, qu'on attache comme ci-dessus ; et dès qu'on sent, à une petite démangeaison, que la charpie est à sec, on verse dans le doigtier de l'huile camphrée (153). On panse toutes les vingt-quatre heures de la même façon. A l'aide de cette médication, surtout si l'on s'y prend au début, le doigt, après guérison, ne présente aucune cicatrice.

Dès que la peau se détache des chairs vives, on la

rogne avec les ciseaux, afin de donner plus de facilité aux lavages par l'eau de goudron.

Le PANARIS des animaux, FOURCHET du cheval, PIÉTIN, CRAPAUD, PESOGNE des bêtes à laine, se soigne d'une manière analogue, en se servant d'eau-de-vie de mauvaise qualité, et en remplaçant la pommade camphrée par la pommade au goudron ou à la térébenthine (153), et le doigtier par une vessie entière de porc (257).

EXEMPLES. Le succès de ce pansement ne s'est plus démenti, depuis les premiers exemples que nous en avons cités dans le *Manuel annuaire* de 1845, et, depuis cette époque, a préservé bien des doigts du bistouri, qui les aurait au moins estropiés.

365. PARALYSIE GÉNÉRALE OU PARTIELLE.

CAUSES et EFFETS. La paralysie est produite par l'introduction, dans un centre nerveux, présidant au mouvement, d'un corps étranger, d'un helminthe, d'un insecte, d'une base intoxicante ou désorganisatrice, qui intercepte, d'une manière plus ou moins durable et réparable, la communication de l'influx nerveux avec les organes de la locomotion et du mouvement, c'est-à-dire, avec une portion quelconque du système musculaire. L'APOPLEXIE (*Voy.* ce mot) est la PARALYSIE de l'encéphale en entier. La PARALYSIE est l'APOPLEXIE plus ou moins durable de la racine de l'un ou de plusieurs des nerfs qui en émanent. L'HÉMIPLÉGIE (*Voy.* ce mot) n'affecte qu'un seul côté du corps : son siége est dans la boîte cranienne. La PARAPLÉGIE n'affecte que les membres inférieurs : son siége est dans la portion extrême de la moelle épinière. Le RHUMATISME et la COURBATURE n'affectent que des embranchements secondaires du système nerveux, et ne produisent que l'engourdissement momentanément paralytique d'une surface musculaire bien limitée. Comme le système nerveux est un inextricable réseau qui se subdivise à l'infini, jusqu'à la limite d'un organe, il s'ensuit que le rhumatisme n'est jamais une paralysie, puis-

qu'il ne provient que de la paralysie d'une simple portion des embranchements nerveux qui arrivent à la région musculaire affectée.

MÉDICATION. La médication, principalement locale, doit être appliquée, non pas sur le membre affecté, mais spécialement sur la portion de l'organe encéphalique qui paraît être l'origine du mal : sur le crâne et sur toute la longueur de l'épine dorsale, pour la paralysie générale ; sur le côté du crâne opposé au côté paralysé, quand l'hémiplégie intéresse la moitié de la face; sur la longueur de l'épine dorsale, dans l'hémiplégie incomplète, et dans la PARAPLÉGIE, ou paralysie des membres inférieurs.

Appliquer fréquemment, mais au moins trois fois par jour, pendant dix minutes chaque fois, des cataplasmes salins (167) sur le trajet de l'épine dorsale ; arroser le crâne d'eau sédative (177), et puis exercer une friction de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1°), sur le dos et les reins, et masser tous les membres paralysés (159, 1°). Exercices à la boule ou à la bêche, si le malade en est capable, avec frictions après ; lavements purgatifs (222) fréquemment. Régime hygiénique complet (264) ; bains sédatifs (107) fréquemment (deux par semaine au moins), avec frictions et massages, au sortir du bain.

A la faveur de cette médication, suffisamment continue, nous avons vu se rétablir, d'une manière assez complète pour remplir, et au delà, les vœux du malade, une foule de cas d'hémiplégies et de paralysies qui dataient de fort loin. Contre les paralysies mercurielles, *Voy.* EMPOISONNEMENTS.

PARAPLÉGIE. *Voy.* l'article précédent.

PAROTIDES, ou OREILLONS. *Voy.* GLANDES et OREILLES.

PEAU (MALADIES DE LA). *Voy.* MALADIES DE LA PEAU.

PENDUS (SECOURS A ADMINISTRER AUX). *Voy.* ASPHYXIE.

PÉRIPNEUMONIE. *Voy.* MALADIES DE POITRINE.

366. PÉRITONITE, à la suite, soit d'un accouchement,

soit d'une opération chirurgicale. L'application alternative de cataplasmes salins (167) et de compresses d'alcool camphré (143, 2°), les lavements fréquents au camphre (221), l'aloès (101), les injections à l'huile camphrée (218), triomphent facilement de la péritonite des femmes en couches. Le pansement des BLESSURES (*Voy.* ce mot) préserve de la péritonite, dans tous les cas d'opération chirurgicale et de taille suspubienne.

PERTES SÉMINALES. *Voy.* PRIAPISME.

PERTES UTÉRINES. *Voy.* HÉMORRHAGIE et MALADIES DE LA MATRICE.

367. PESTE, BOUTON D'ALEP, TYPHUS.

CAUSES. La peste commence par un phlegmon, ou bouton de mauvais caractère, qui ne saurait être l'effet que du parasitisme d'un acare ou autre insecte envenimé.

EFFETS. Au début, fièvre brûlante, perte d'appétit; puis l'infection gagne le système circulatoire. Le malade languit, et perd plus ou moins promptement toute son énergie ; il tombe du découragement dans l'apathie, la somnolence et une prostration générale, qui marche vite vers la mort; thème qui peut se broder de mille variantes, selon la constitution, l'imagination, la susceptibilité du malade. La peste est l'apanage des pays chauds; maladie contagieuse, comme la gale, par tous les objets qui peuvent en recéler les auteurs animés.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Le soir et le matin, on se lotionne le corps avec du vinaigre camphré (249), suffisamment étendu d'eau, et par-dessus friction et massage général à la pommade camphrée (159, 1°) ; lavement vermifuge complet tous les deux jours (224). Régime hygiénique complet (264) ; cigarette de camphre (132); saupoudrer les habits de camphre (127).

MÉDICATION CURATIVE. A la première apparition du phlegmon, en recouvrir la surface avec des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°), qu'on maintiendra en place en les arrosant fréquemment, et les recouvrant

d'un surtout de mousseline empesée (239) ; lotions fréquentes au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (249), et frictions ensuite (159, 1°) ; prendre fréquemment un verre d'eau sucrée, aiguisée de quelques gouttes de vinaigre camphré (249). Eau de goudron dans toutes les tisanes (203, 1°). Régime hygiénique complet (264). Les ouvriers dans la partie des huiles ne gagnent pas la peste ; huilez-vous avec la pommade camphrée (159, 1°).

Phlegmons. *Voy.* Clous.

368. Phthisie pulmonaire. *Voy.* Maladies de poitrine, et ajoutez au traitement des lotions fréquentes, sur la poitrine et l'entre-deux des épaules, avec du vinaigre camphré (249), étendu de vingt fois d'eau ; l'eau sédative alors, contre la fièvre seulement (169). L'alcool camphré produira peut-être des quintes, et les quintes des déchirements du poumon. Mais que seraient ces graves inconvénients, si l'on parvenait ainsi à tarir la source de cette production du pus tuberculeux qui infecte, de proche en proche, tout le tissu pulmonaire ?

Piétin des bêtes a laine. *Voy.* Panaris.

Piqure des insectes et reptiles. *Voy.* Morsures.

Pissement de sang. *Voy.* Néphrétique (Colique.)

Pituite. *Voy.* Vers intestinaux.

Plaies. *Voy.* Blessures.

Pleurésie. *Voy.* Maladies de poitrine.

369. Plique polonaise, maladie du cuir chevelu, qui feutre les cheveux, en les multipliant d'une manière anormale. Arroser souvent le crâne avec l'eau sédative (169), et le tenir ensuite couvert de pommade camphrée (238). La plique polonaise est inconnue dans nos climats.

Pneumonie. *Voy.* Maladies de poitrine.

Point de côté. *Voy.* Maladies de poitrine.

Poireaux. *Voy.* Cors aux pieds.

370. Polype du nez.

Appliquer souvent, dans la journée, de l'alcool cam-

phré (142), au moyen d'un tampon de toile; recouvrir le nez de compresses d'alcool camphré (143, 2°); après chaque pansement, renifler de la pommade camphrée (158).

Pollutions nocturnes. *Voy.* Priapisme.

Poumon (Maladies du). *Voy.* Maladies de poitrine.

Pourriture des bestiaux. *Voy.* Foie (Maladies du).

Pourriture des hôpitaux, contagion qui pousse toutes les plaies à la fermentation putride. Avec le pansement nouveau des blessures (*Voy.* ce mot), rien de tel n'est plus à craindre.

Pousse des chevaux. *Voy.* Asthme.

371. Priapisme, satyriasis, pertes séminales et involontaires, pollutions nocturnes, onanisme.

Causes. Invasion des organes génitaux de l'adulte et des enfants en bas âge; principalement par les ascarides vermiculaires, dont les titillations font naître, avant l'âge ou le besoin, des désirs qui épuisent et jettent l'enfant, comme le vieillard, dans des écarts qui dégradent le moral et abrutissent le physique. Ces pauvres petits êtres, portés, par le prurit, à un frottement qui semble devoir les débarrasser de la cause de ce désordre, contractent dès lors des habitudes qui leur deviendront fatales à l'époque où la nature réclamera ses droits.

Médication. Tout ce spasme du physique et toute la lubricité du moral tombent et se dissipent, si l'on a la précaution d'envelopper les organes génitaux avec une forte couche de poudre de camphre (127), le jour, et la nuit de pommade camphrée (159, 2°; 238). On ajoutera à ce moyen l'usage de la cigarette de camphre (152) et tout le restant de notre régime hygiénique (264). Chaque soir, on aura soin de saupoudrer les draps avec de la poudre de camphre (126), ou mieux d'en jeter entre le matelas et les draps. Nourriture forte et aromatique (41).

Il y a plus de quatre ans que nous ne cessons d'engager publiquement les parents, les maîtres de pension et l'autorité administrative, à adopter, pour les enfants, l'usage des caleçons de natation, portant un bon sachet de camphre au périnée; convaincu, par des centaines d'expériences, de l'efficacité de ce moyen contre le fléau de l'onanisme. Bah! les parents s'occupent de tabler et d'aller au bal, pendant que leurs enfants dorment ou ne dorment pas; les maîtres de pension, d'avoir des prix au collége et beaucoup d'enfants à la maison. Quant à l'autorité administrative, à ses yeux, rien de ce qui part de cette plume ne doit être accepté; il faut attendre qu'un de nos sosies s'en soit emparé pour son compte et en son nom, afin de débaptiser le procédé: attendons. Je connais pourtant des mères de famille et des maîtres de pension qui n'ont pas perdu de vue l'avertissement.

372. Prolapsus, ou Chute et rétroversion de matrice, soit à gauche, soit à droite, soit en arrière, soit par devant, par suite de l'atonie et du relâchement des ligaments larges ou musculaires qui, à l'état normal, ont pour but de tenir cet organe en position. Appliquer souvent, sur le bas-ventre et sur les reins, des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°); injections fréquentes d'eau de goudron (203, 2°) dans le vagin. Introduction la nuit de bougies camphrées (157). Si ces moyens ne suffisaient pas pour redresser assez vite la matrice, on emploierait non pas des pessaires que l'on doit proscrire rigoureusement, mais des ceintures hypogastriques armées de deux pelotes à la hauteur du pubis, tout en continuant le traitement.

Prurigo. *Voy.* Gale et Maladies de la peau

373. Pylore (squirrhe du).

Il est bien des cas de pylore qui n'ont pris ce caractère que par suite des médications adoptées: au début, ce n'était souvent qu'un mal d'estomac vermineux.

Adoptez donc entièrement, dans ce cas, le traitement indiqué à l'article *Maladies d'estomac* (354), vous soulagerez, quand le mal ne sera pas arrivé à l'occlusion complète de l'ouverture pylorique. Applications constantes de cataplasmes, arrosés largement d'eau sédative, sur le côté droit de tout le ventre, et puis le reste de la médication préventive (264), et ensuite traitement des VERS INTESTINAUX.

R

374. Rachitisme, ou ramollissement des os.

Causes. Les os se ramollissent, parce que le développement d'un acide s'oppose à la régularité du dépôt calcaire, dans le réseau du tissu des os. Cet effet a pour cause première, soit une organisation débile et étiolée, triste héritage de l'inconduite, des imprudences, des peines d'esprit ou des privations des parents, soit l'habitude de vivre au sein des vapeurs ou des miasmes acides, et loin des rayons vivifiants du soleil, soit enfin le parasitisme d'un être animé, qui désorganise et décompose ; mais, dans le plus grand nombre de cas, l'action directe ou héréditaire des médicaments mercuriels (52).

Effets. Par suite des lois de la pesanteur et de l'antagonisme musculaire, les portions ramollies cèdent et s'affaissent; ce qui fait que la charpente osseuse se contourne, se déforme et dévie de son état normal, d'une foule de manières, et avec des bizarreries qui rendent souvent hideuse à voir l'espèce que Dieu a créée à son image.

Médication morale. On ne peut jamais réparer les effets accomplis : l'art ne refait pas les organes ; mais on peut les prévenir, en diminuer l'intensité, en arrêter la marche.

Le premier soin à apporter, c'est le respect envers l'infortune non méritée ; j'ai eu toujours une triste idée de la bonté des gens qui éprouvent un malin plaisir à

insulter et à persifler un bossu. La domestique de mon vénérable maître était la difformité la plus complète que j'aie jamais vue de ma vie : un mètre de haut, de longs bras, une tête courbée sur la poitrine, une figure noire et labourée de petite vérole et cinquante ans accomplis. Eh bien, dans ce coffre hideux à voir, il y avait une âme des plus humaines et un esprit des mieux cultivés. J'avais douze ans alors, j'étais beaucoup plus grand qu'elle, et je lui portais le plus profond respect : c'était un hommage constant rendu à une intelligence élevée. Jamais, dans ma petite ville, je n'ai vu personne qui se soit permis la moindre raillerie envers elle, quand elle nous accompagnait à la promenade ; car, sur toute la route, il se rencontrait des malheureux qu'elle avait secourus et soulagés, et qui lui ôtaient le chapeau. Messieurs les enfants moqueurs de la grande ville ! les sauvages sont plus civils que vous ; ils regardent les pauvres disgraciés de la nature comme des œuvres mystérieuses de Dieu.

Je prédirai ensuite aux libertins qu'après avoir bien usé leur belle santé dans les plaisirs qui empoisonnent, ils finiront, en se mariant, par donner au pays des enfants rachitiques, si toutefois ils sont viables.

Enfin, je dois ajouter que les parents les plus sains, et dont la conduite est la plus irréprochable, peuvent à leur tour engendrer de rachitiques enfants, ou des enfants sains que le mauvais lait de la nourrice rend rachitiques. Que de causes mystérieuses, en effet, peuvent s'introduire dans une organisation naissante ! Trêve de mauvais jugements sur les pères ; respect et consolation aux enfants !

Médication curative. Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143) ou à l'eau de Cologne, sur tout le corps, mais spécialement sur les membres dont les os menacent de se ramollir. Frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 1°), après tout autant de lotions à l'eau sédative (169). Régime aromatique (264). Tisane ru-

biacée (198). Ce traitement est d'une efficacité marquée chez les enfants qui se développent. On y ajoute des appareils orthopédiques appropriés à la déviation, mais qui ne torturent jamais le malade. Il est des exercices gymnastiques qui déchirent les poumons et estropient; ne faites jamais suspendre par les mains un malade affecté de déviation de la taille. L'appareil doit diriger le développement de l'organe, et ne point forcer le développement accompli.

Exemples. J'ai cité, dans le *Manuel annuaire* de 1845, et dans la 2e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, les exemples les plus saillants de guérison, de redressement de jambes et même de l'épine dorsale commençant à dévier, dans le jeune âge. Il ne faudrait pas en conclure que les mêmes procédés aidés du même traitement soient en état de ramener à l'état normal les déviations qui sont passées à l'état accompli. Le redressement ne saurait avoir bien lieu qu'à l'aide du développement; car le développement, c'est l'étoffe, dans laquelle taillent les ciseaux du traitement. Nous conseillons donc aux parents de soumettre leurs enfants à ces procédés, dès le moment qu'ils s'aperçoivent du plus petit symptôme de rachistisme. Dès ce moment, il faut s'ingénier à trouver un appareil qui, sans gêner en rien les mouvements de l'enfant, les ramène toujours invariablement au type des mouvements naturels. Rejetez avec indignation tout lit, toute bottine, tout corset qui aurait l'air d'une torture, et la prétention de ramener la forme au prix de la souffrance et de la douleur. Il n'y a plus aujourd'hui que la sottise qui se laisse duper par ces horribles charlataneries des Laubardemont de l'orthopédie, doctorale par le titre et par la lettre, marchande par l'esprit, et froidement barbare par le cœur. Depuis la 1re édition du *Manuel annuaire de la santé* de 1845, nous avons une foule de cas en traitement qui nous donnent les résultats les plus heureux, chez des jeunes enfants surtout; ils marchent, ils jouent avec

tant d'ardeur, qu'ils brisent souvent leurs appareils, au lieu d'en être brisés, comme dans l'ancienne méthode. Mais on comprend que le redressement d'un os ne se produit pas en un jour, et que la guérison est aussi lente que le développement lui-même.

575. Rage, hydrophobie.

Causes. Invasion d'un centre nerveux, et chez les chiens, par exemple, du filet de la langue, par un insecte, acare ou helminthe de grande ou petite taille. L'inoculation du virus rabique produit les mêmes effets que le parasitisme de l'insecte.

Effets. Horreur de l'eau ; accès de fureur qui portent le patient à mordre, malgré lui, tous ceux qui l'entourent. Bouche écumante, convulsions qui entraînent la mort la plus affreuse à leur suite. Le malade couve la rage pendant plus ou moins longtemps, avant d'en donner le plus léger symptôme.

Médication. Dès qu'un homme est mordu par un chien enragé ou soupçonné de pouvoir le devenir, on tue le chien, afin que le spectacle de la rage n'agisse pas sur l'imagination du malade, ou bien on l'envoie se faire soigner au loin. Sur-le-champ, on recouvre les traces de la morsure avec des compresses d'eau sédative (177), quelque cuisson qu'en éprouve le malade. Quand les linges sont secs, on saupoudre la plaie avec de la poudre de camphre (126) ; on y étend des plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), que l'on maintient avec les moyens appropriés (234). On étend des compresses d'eau sédative (177) tout autour du pansement ; lotions à la même eau. Régime aromatique complet (264). Si la rage se déclare, on plonge le patient dans un bain fortement alcalino-ferrugineux (107), en prenant les précautions d'usage. On lui entoure le cou de compresses imbibées d'eau sédative (177) ; on lui arrose la tête avec cette eau (169) ; et,

dès qu'il ouvre la bouche pour mordre, on lui jette entre les dents une pâtée faite avec .

Ail	2 gousses.
Oignon	1
Camphre	2 grammes.

Le tout pétri et broyé avec une suffisante quantité d'huile de ricin. En attendant que cette pâtée soit préparée, on lui jette dans la bouche de la poudre de camphre (126). Au sortir du bain, on le frictionne à la pommade camphrée (159) ; et l'on continue les lotions à l'eau sédative sur le crâne et sur le corps, jusqu'à ce que les accès se soient calmés. On le purge alors avec l'*huile de ricin* (209), et on lui administre des lavements vermifuges (224). On le lotionne également avec l'alcool camphré (143, 1°) assez fréquemment.

Exemples. Les exemples de morsures de chiens enragés deviennent rares à Paris, par suite des mesures de précaution que l'autorité municipale a adoptées. Nous invitons les personnes à qui malheureusement se présenteraient des cas semblables, de soumettre les malades à ce genre de médication ; nous leur prédisons la guérison du malade, mais nous les prions, dans l'intérêt de l'humanité, de nous en transmettre les détails.

Il y a plus d'un an, un jeune ouvrier, qui logeait à notre porte, eut la main traversée de part en part par les crocs de son chien, gros dogue qui était en train de se battre avec un autre, mais qui, la veille, avait été mordu par un chien enragé. La main est brûlante, le bras enfle ; le malade a l'œil égaré et le teint livide. On me l'amène deux heures après. J'applique sur le bras, et même sur la main ensanglantée, des compresses d'eau sédative pendant dix minutes, quelque cuisson qu'en éprouve le malade. La fièvre se dissipe aussitôt ; j'enlève les compresses de la main, et je la panse avec la pommade camphrée (159, 2°; 237). Je recommande de laisser des compresses d'eau sédative sur l'avant-bras.

Au bout d'une demi-heure, le bras était désenflé, le moral était tranquille; l'ouvrier retournait à ses occupations. Je fais tuer le chien, crainte que la vue de ce qui pouvait arriver à l'animal ne réagît tôt ou tard sur l'esprit du jeune homme. Voilà bientôt deux ans que le fait s'est passé, et ce jeune homme se porte à merveille.

Je déclare que je considérerais comme de malhonnêtes gens ceux qui, ayant lu la page de ce petit livre relativement au traitement de la rage, laisseraient mourir un hydrophobe sans le lui avoir appliqué dès le début.

RATE (MALADIES DE LA), SPLEEN. On soigne cette maladie exactement comme les maladies du foie. *Voy.* FOIE (MALADIES DU).

376. RECTUM (CHUTE ET INFLAMMATION DU). Bougies camphrées (157) nuit et jour. Compresses d'alcool camphré (143, 2°) fréquemment sur les reins et le bas-ventre. Lavements camphrés (221) soir et matin. Régime hygiénique (264).

377. RÈGLES OU MENSTRUES (SUPPRESSION, RETARD, SURABONDANCE ET IRRÉGULARITÉ DES).

Les règles supprimées par l'action du froid produisent une espèce de météorisation. Bougies camphrées (157) toutes les nuits, pour les femmes; poudre de camphre (126) entre les draps et les matelas, et caleçons hygiéniques (*Voy.* PRIAPISME), pour les jeunes personnes. Aloès (101) tous les quatre jours. Régime hygiénique complet (264), et fréquents exercices corporels, avec frictions ensuite (159, 1°). L'aloès seul suffit souvent pour régulariser les menstrues. Compresses de cataplasmes salins (167) sur le ventre, s'il est ballonné, et même compresses d'eau sédative (177), si le mal continue.

REINS (MALADIES DES). *Voy.* CALCULS.—TOUR DE REINS. *Voy.* COURBATURE.

Rétroversion de matrice. *Voy.* Prolapsus.

Rhagades. *Voy.* Anus (Fissures a l') et Crevasses.

378. Rhumatisme, douleurs rhumatismales.

Causes. Fraîcheurs gagnées en couchant sur la terre humide et dans des rez-de-chaussée. Transpiration arrêtée ; passage subit d'une température à une autre. Introduction, dans les tissus musculaires, d'un corps étranger acéré ou d'un helminthe ; ce dernier cas est accompagné de douleurs lancinantes. Le dragonneau est, dans tous les climats, une cause fréquente de rhumatisme.

Médication. Appliquer, sur la région qui vous paraît le siége de la douleur, pendant dix minutes, trois fois par jour, des cataplasmes salins (167) ; lotionner ensuite avec l'alcool camphré (143, 1°), et exercer pendant vingt minutes une friction et un massage à la pommade camphrée (159, 1°). Régime hygiénique complet (264). Lavements camphrés (221), tous les matins. Exercices gradués à la boule, aux quilles, ou au jardinage, avec frictions ensuite (159, 1°). Appliquer, entre les trois frictions quotidiennes, sur la place de la douleur, une plaque de cérat camphré (162). Bains sédatifs ou de mer (107), tous les cinq jours, avec frictions (159, 1°) à la suite.

Exemples de guérison. Nous pouvons aujourd'hui établir en principe que la guérison des douleurs rhumatismales par la précédente médication est la règle générale, toutes les fois que la maladie n'est pas d'origine mercurielle. Comme exemple des cas les plus rebelles, nous citerons celui de M. Apostoly, demeurant à Soumier (Pyrénées-Orientales), père de Mme Hurel, demeurant à Paris, rue Suger, 8.

Rhume de cerveau. *Voy.* Coryza.

Rhume de poitrine. *Voy.* Catarrhe.

Roséoles, taches circulaires rouges répandues sur le corps. *Voy.* Maladies de la peau.

579. Rougeole, scarlatine, petite vérole, muguet, suette miliaire.

Causes. Virus infiltré dans le derme par le travail sous-cutané d'un insecte indéterminé, qui pourrait bien être un acare fouisseur.

Effets. Éruptions de boutons demi-sphériques, rouges, isolés, mais serrés, dans la *scarlatine;* irréguliers, confluents et beaucoup plus nombreux, dans la *rougeole;* purulents, isolés et puis confluents sur un fond rouge, dans la *petite vérole;* jaunâtres dans le *petit muguet;* accompagnés de fortes transsudations dans la *suette miliaire.* Toutes ces maladies, s'annonçant par le frisson et la fièvre, jettent le malade dans une prostration complète, avec danger de répercussion dans les voies respiratoires et intestinales, et d'infection du système sanguin.

Médication. A la moindre trace d'éruption, on se hâte de lotionner tout le corps avec de l'eau sédative (177) et de frictionner toutes les surfaces avec de la pommade camphrée (159). On saupoudre abondamment le lit, entre les matelas et le drap, avec de la poudre de camphre (126); on fait prendre trois fois par jour gros comme un pois de camphre (122) que le malade avale au moyen d'un bol de tisane de bourrache bien chaude (217), et de temps à autre avec de l'eau légère de goudron (203, 1°). De temps à autre, lotions à l'alcool camphré ou à l'eau de Cologne (139). Usage constant de la cigarette de camphre (132); si l'enfant est trop jeune, on lui tient constamment près de la bouche un gros morceau de camphre (131). Aloès (101) tous les quatre jours, ou, à la place, forte cuillerée de sirop de chicorée (244); et tous les jours, au matin, lavement vermifuge (224). Le malade gardera, nuit et jour, ses bas, son caleçon, sa chemise et son bonnet graissés à la pommade camphrée (158). On couvre le visage d'un masque de cérat camphré (162). On lui tient les mains dans un gant (238) rempli de pommade camphrée (158).

Nourriture aromatique, vin généreux (41). Quand la peau est déjà à vif et qu'on est autorisé fort tard à suivre ce traitement, on lave les surfaces avec de l'eau de goudron tiède (203, 2°), et on les recouvre de pommade camphrée, à l'abri de l'air et de la lumière.

Si l'on suit à la lettre ce traitement, la maladie avortera, si elle est prise à son début ; et plus tard, elle laissera à peine quelques traces de ses ravages.

Nous n'avons pas rencontré un seul cas qui infirme cette règle générale. La vaccine est un excellent moyen préventif contre la petite vérole. Mais notre médication réduit l'invasion de la petite vérole à si peu de dangers, que son bienfait est supérieur à la vaccine même, puisque notre méthode prévient et guérit en même temps, de manière que, prise au début, la petite vérole avorte et ne laisse pas la moindre trace. La vaccine n'existerait pas, que la petite vérole ne serait plus un fléau ; car, attaquée ainsi au début, elle n'a pas même le temps d'en prendre le nom.

S

Saignement de nez. *Voy.* Hémorrhagie.

Satyriasis. *Voy.* Priapisme.

Scarlatine. *Voy.* Rougeole.

380. Scorbut.

Causes. Invasion des gencives et des parois buccales par des helminthes, soit d'eau douce (*scorbut de terre*), soit de mer (*scorbut de mer*), qui désorganisent les tissus et finissent par infecter les liquides de l'économie.

Effets. On conçoit dès lors combien les symptômes de cette maladie doivent varier, selon qu'on observe la maladie au début ou plus tard, selon que le malade suit telle ou telle médication. Les gencives se rongent et deviennent purulentes, ainsi que les parois buccales ; les dents se déchaussent, l'haleine est fétide, le malade tombe dans la torpeur, après la fièvre, et meurt dans l'atonie et la décomposition.

Médication. L'air de la terre et la salade du ruisseau guérissent le scorbut de mer ; le voyage en mer guérit le scorbut de terre. Notre médication camphrée l'emporte sur tous les traitements par le peu d'espace que les médicaments occupent, et par la promptitude avec laquelle ils agissent.

On se rince souvent la bouche avec de l'eau-de-vie tenant en dissolution 5 centigrammes de camphre par petit verre qu'on avale, si on est habitué à l'eau-de-vie. Les personnes du sexe remplacent l'eau-de-vie par l'eau de Cologne étendue d'eau. On prend souvent de l'aloès (101) et des lavements vermifuges (224) ; on se lotionne tantôt à l'alcool camphré (143, 1°), tantôt à l'eau sédative (177), tantôt au vinaigre camphré étendu d'eau (249) ; on mâche du camphre entre les dents, on en prise (126). On fume soit le tabac, soit la cigarette de camphre (132); on saupoudre de camphre (126) son hamac et ses habits. Nourriture aromatique (41) et vin généreux ; usage du sirop antiscorbutique (242).

Convaincu des heureux effets de ce traitement, j'ai vu des capitaines au long cours faire des commandes de pharmacies portatives, mais d'un volume monstre.

M. Jonquier fils, riche négociant de Nantes, me citait le nom d'un capitaine au long cours de sa connaissance, qui, ayant adopté pour lui et son équipage ce nouveau système de médication, n'a pas perdu un seul matelot du scorbut ou de toute autre maladie, dans un voyage des plus longs et des plus fâcheux qu'il ait faits. Dans les ports, ce capitaine est devenu la providence de tous ses collègues.

Scrofules. *Voy.* Ecrouelles.

Sein (Engorgement des glandes ou Maladies du). *Voy.* Cancer.

Spasme. *Voy.* Chorée, Convulsions, Hystérie, Vers intestinaux.

Squirrhe. *Voy.* Cancer.

381. Strabisme, action de loucher, défaut de paral-

lélisme dans les yeux. Gardez-vous de toute opération chirurgicale. Le strabisme avec intermittence vient presque toujours de la présence des vers intestinaux; dans ce cas, *Voy.* Vers intestinaux. Quand le strabisme est congénial ou de naissance, c'est une habitude qu'il faut combattre par un appareil approprié, de manière à ne rendre la vision possible que dans le sens du parallélisme des yeux. Ainsi, par exemple, un parallélogramme enfourché sur le nez, comme une paire de lunettes, fait disparaître à la longue le strabisme par convergence des deux yeux.

Suette miliaire. *Voy.* Rougeole.

Sueurs rentrées. *Voy.* Maladies de poitrine.

Suffocation. *Voy.* Asthme et Cœur.

Surdité. *Voy.* Oreilles.

Syncope. *Voy.* Défaillance.

Syphilitiques (Maladies). *Voy.* Maladies secrètes.

T

382. Taches de rousseur.

Eviter pendant quelque temps le grand soleil ; se lotionner la peau tantôt avec de l'eau sédative, tantôt avec l'alcool camphré, et se laver ensuite le visage au savon de toilette.

Taches hépatiques. *Voy.* Foie (Maladies du).

Taie. *Voy.* Yeux.

Taille (Opération de la). *Voy.* Calculs.

Teigne. *Voy.* Dartres et Maladies de la peau.

Ténia, ou Ver solitaire. *Voy.* Vers intestinaux.

383. Testicules (maladies des).

Les testicules peuvent être atteints d'affections cancéreuses ou squirrheuses (*Voy.* Cancer), d'hydropisie (*Voy.* Hydrocèle), d'inflammation et d'engorgement. Dans le premier cas, l'ablation du testicule par les procédés chirurgicaux est inévitable, le testicule ne servant alors qu'à faire souffrir. Dans le second cas, on fait une

ponction, et on injecte dans la poche de l'huile camphrée (218) deux fois par jour. On tient ensuite les parties plongées dans une vessie (258) renfermant de la pommade camphrée. Outre le régime hygiénique (264), on prend de l'eau de goudron (205, 1°) dans toutes les boissons, et de la bourrache tous les soirs (217).

Dans le cas de simple inflammation et d'engorgement, bains locaux (205, 5°), soir et matin. On tient les parties enfermées dans une vessie (258) renfermant de la pommade camphrée (158). Régime hygiénique (264), et eau de goudron en boisson (205). Si cela ne suffit pas, remplacer les bains locaux par des applications d'eau sédative (177), et tout le reste comme ci-dessus.

S'il y a plaie et fistules purulentes, on injecte souvent de l'huile camphrée (153). Si le mal est rebelle, on peut enfermer le scrotum tout entier dans l'alcool camphré (142) au moyen d'une vessie en caoutchouc ou autre (259), aussi longtemps qu'on pourra le supporter.

TÉTANOS. *Voy.* CONVULSIONS.

TICS DE LA FACE, produits par la présence des vers intestinaux. *Voy.* VERS INTESTINAUX.

TINTOUIN. *Voy.* OREILLES.

584. TOURNIS DES MOUTONS ET PLUS RAREMENT DE L'HOMME.

CAUSES et EFFETS. En général, le tournis est causé par le développement d'une hydatide ou d'une larve de mouche dans l'un des lobes cérébraux, ou bien dans les fosses nasales ou les sinus cérébraux. L'animal atteint de ce mal tourne sans cesse sur lui-même ou autour d'un centre une fois adopté.

MÉDICATION. Fane de garance (198) pour les bestiaux, et tisane de garance pour l'homme. Lavements vermifuges et à l'*assa fœtida* (224). Aloès tous les cinq jours (101). Injections d'huile térébenthinée (155) dans les naseaux. Application constante de compresses d'eau sédative (177) sur tout le crâne, et de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur la racine du nez.

TOURNIOLE. *Voy.* PANARIS.

TOUX. *Voy.* RHUME.

TRANCHÉES. *Voy.* COLIQUES.

TRISMUS, TÉTANOS PARTIEL DE LA MACHOIRE. *Voy.* TÉTANOS.

385. TUMEURS.

On donne le nom de tumeurs à tout soulèvement de la peau ou de la surface d'un organe, occasionné soit par un amas plus ou moins profond de liquide, soit par un corps étranger qui cherche à percer au dehors, soit enfin par un développement de tissus organisés.

TUMEURS ARTICULAIRES. *Voy.* GOUTTE.

386. TUMEURS BLANCHES DES ARTICULATIONS.

CAUSES. Développement insolite des cartilages articulaires, déterminé par la présence d'un corps étranger ou par le travail d'érosion d'une larve.

EFFETS. Tuméfaction de l'articulation, amaigrissement progressif du membre inférieur à la tuméfaction. Flexion progressive et jusqu'à angle droit. Fièvre, douleurs souvent insupportables au début, et ensuite absence de douleurs. C'est au genou que ce mal se montre le plus souvent.

MÉDICATION. Compresses d'eau sédative (177) trois fois par jour sur toute la tumeur pendant vingt minutes, et puis pansement avec la pommade camphrée (159, 2°), maintenu en place au moyen de linges et d'un manchon de toile agglutinative ou de taffetas (258), que l'on applique sur les chairs en dessus et en dessous du mal Eau sédative en compresses en dessus et en dessous. Tenir le membre dans une température convenable. Tisane ioduro-rubiacée (219, 2°), pendant six jours consécutifs et davantage, si le malade ne s'en trouve pas trop incommodé ; on peut aller jusqu'à dix jours. On cesse alors pendant quelque temps. Lotions à l'eau sédative (177) sur le corps, et frictions de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1°). Suivre, du reste, tout le régime hygiénique (264).

Exemples. L'exemple le moins récusable des cas de guérison obtenue par cette méthode est celui de M. Stœble, demeurant alors rue de l'Estrapade, 3 ; c'était un cas désespéré. Depuis cette époque, les guérisons ne se sont plus démenties, toutes les fois que la maladie n'a pas été traitée préalablement par les onguents mercuriels. Dans ces derniers cas, la guérison est plus tardive et plus sujette à subir des vicissitudes ; mais on en vient pourtant à bout.

Tumeurs cancéreuses et squirrheuses. *Voy.* Cancer.

Tumeurs du sein. *Voy.* Glandes.

387. Tumeurs encéphaloïdes des articulations.

Causes. Parasitisme de l'une de ces larves dont la présence détermine le développement d'organes de superfétation.

Effets. Douleurs ostéocopes au début, et qui souvent ne laissent ni repos ni trêve au malade. La tête de l'os envahi se tuméfie, et fait bientôt saillie au dehors; cette saillie grossit de jour en jour, se glisse entre la peau, qu'elle dédouble, et les muscles, qu'elle finit par envelopper, comme un manchon, en rejoignant ses deux bouts. Les muscles continuent à fonctionner ; car ils ne sont pas intéressés dans les progrès de ce développement. Ce refoulement de la peau fait naître, sur le voisinage des parties saines, des taches rouges, divergentes et en lames de couteau, qui indiquent, plus que les autres signes, la nature de la tumeur encéphaloïde. Toutes les fois que ce cancer avance d'un cran de plus, le malade éprouve comme un sentiment de déchirement, qui lui fait pousser un cri de douleur.

Médication. Si le mal est pris à son début et en connaissance de cause, on a l'espoir de le faire avorter. On tâche de brûler, avec le caustique de Vienne, mélange d'égales parties de chaux et de potasse caustique, le point qui paraît être l'origine du mal. On panse ensuite comme toute autre blessure (276). Si le chirurgien est

appelé plus tard, il incise la peau dans toute la longueur de la tumeur encéphaloïde, jusqu'au pédicule, que l'on tranche ; on enlève ainsi la tumeur sans entraves, puisqu'elle n'a pas d'autre adhérence. On applique les lambeaux de peau décollée sur les muscles, et l'on panse comme ci-dessus (OSTÉOSARCOMES et TUMEURS QUI ABOUTISSENT). Si l'on n'est appelé que lorsque la tête de l'os d'où part la tumeur est désorganisée, l'amputation seule est en état de débarrasser le malade d'un développement qui l'épuise et l'estropie. On panse, après l'amputation, comme nous avons dit ci-dessus, à l'article *Blessures* (276). Dès le début du mal, régime hygiénique (264) et usage de la tisane ioduro-rubiacée (219, 2°).

TUMEURS ENKYSTÉES. *Voy.* KYSTES.

TUMEURS FONGUEUSES ET VARIQUEUSES. Opération de l'ablation et pansement des BLESSURES (276).

TUMEURS FROIDES. *Voy.* ECROUELLES.

388. TUMEURS OSSEUSES, OU EXOSTOSES.

L'exostose survient souvent sans douleur et sans symptômes, à la suite surtout des traitements mercuriels. Quand c'est un fait accompli, il y aurait du danger le plus souvent à avoir recours à l'action du bistouri ou des caustiques. Chacun doit procéder alors d'après ses indications particulières. On peut prévenir la formation de ce développement osseux par les applications de compresses de vinaigre camphré (249) étendu d'eau, et puis d'eau sédative (169), mais surtout par l'usage de la tisane ioduro-rubiacée (219, 2°).

TUMEURS PURULENTES, ou CLAPIERS PURULENTS. *Voy.* ABCÈS.

389. TUMEURS ROUGES, EN PARTIE CHARNUES ET EN PARTIE OSSEUSES (OSTÉOSARCOMES).

CAUSES. Causes analogues à celles de la tumeur blanche, mais ayant établi leur centre d'action dans les points d'attache des muscles.

Effets. Ce qui fait que le développement qui résulte de cette action participe également de la nature osseuse et de celle des chairs. Couleur des chairs, tumeur rouge et dureté osseuse, avec violente fièvre.

Médication. La même que pour la tumeur blanche, avec la différence qu'il faut s'attendre à ce que la tumeur se ramollisse, et présente tôt ou tard des caractères de fluctuation qui annoncent la résolution de l'ostéosarcome en pus.

Quand cela arrive, on applique sur la tumeur une plaque de sparadrap (234), ce qui suffit pour faire aboutir ; si le lendemain cet effet n'a pas lieu, on plonge le bistouri dans la tumeur vers sa partie déclive, on fait sortir le pus, on lave avec des injections d'huile camphrée (155) et ensuite d'eau de goudron (203, 2°). On panse comme toute autre blessure (276), et l'on soumet le malade à notre régime aromatisé (264).

Exemples. Nous avons donné, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, page 224, la description détaillée de la guérison obtenue par ce moyen, chez M. Liguet, maître serrurier, demeurant aujourd'hui aux Batignolles, grande rue, 29. Le cas était des plus graves. La guérison, obtenue en deux mois, s'est soutenue jusqu'à ce jour, sans la moindre récidive ; et, depuis lors, bien des chirurgiens, se rendant à l'évidence, ont adopté ce mode de médication, et en ont toujours retiré les mêmes avantages ; les médecins d'hôpitaux se sont montrés les plus rétifs : c'est un malheur qu'ils déploreront plus tard, autant que nous.

Tympanite. *Voy.* Météorisation.

Typhus. *Voy.* Fièvre typhoïde et Peste.

U

Ulcères. *Voy.* Blessures et Écrouelles.

Urinaires (Maladies des voies). *Voy.* Calculs, Colique néphrétique, Diabète, Maladies secrètes ou syphilitiques.

390. Urine (incontinence et rétention d'); enfants qui pissent au lit; habitudes précoces de l'enfance; urines sédimenteuses, graveleuses, filantes.

Causes. Dans le plus grand nombre de cas, ces accidents sont dus à l'introduction des ascarides vermiculaires dans les organes génitaux, où, par leurs incessantes titillations, ces vers sont en état de produire les plus dégoûtants désordres et physiques et moraux, selon la région de l'organe qu'ils envahissent.

Médication. Régime aromatique complet (264); entourer les parties constamment, soit avec la poudre de camphre (126), soit avec la pommade camphrée (159), surtout pendant la nuit. Chez les adultes, injections fréquentes avec l'eau de goudron (203, 2°) et l'huile camphrée (153). Caleçons hygiéniques dont nous avons parlé à l'art. *Priapisme* (371). Tous les soirs, saupoudrez le lit avec du camphre (126), entre les draps et le matelas. On ne tarde pas à s'apercevoir du bon effet de cette médication.

Il faut que les reins ou les organes de la digestion soient bien profondément désorganisés, pour que les urines filantes, sédimenteuses et même graveleuses, ne deviennent pas limpides et embaumées, du soir au matin, si l'on prend seulement trois fois par jour du camphre à l'intérieur (122). Il y a plus : c'est qu'alors les urines se conservent, même par les plus grandes chaleurs, sans exhaler le moindre gaz ammoniacal; elles répandent longtemps encore l'odeur du benjoin, malgré leur exposition à l'air.

391. Urticaire, urtication par l'ingestion des moules, des œufs de barbeau; piqure des guêpes, abeilles, scorpions, araignées des caves, vipères, etc.

Effets. Infection du sang par l'acidité du poison infiltré dans les capillaires, d'où congestion, enflure et éruption cutanée. L'ingestion des moules et des œufs de barbeau, en certaines saisons, produit ces effets

quelques minutes après l'événement; le corps se couvre de petites papules rouges, cornées, qui rendent la peau âpre comme du chagrin; au milieu de ces papules, s'élèvent çà et là des phlyctènes ou vésicules remplies de liquide; et le mal gagne, de proche en proche, toutes les surfaces du corps, en procédant de haut en bas. Par la piqûre des guêpes, araignées, vipères, l'enflure et l'œdème gagnent peu à peu toutes les surfaces externes et internes; la fièvre et le délire arrivent à la suite, et souvent la mort, si le malade n'est promptement secouru.

Médication. On ne doit pas perdre un seul instant, dans l'une comme dans l'autre de ces maladies; on lotionne toutes les surfaces envahies avec l'eau sédative (177); on les couvre même de compresses imbibées de cette eau. On fait prendre au malade un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'eau sédative (169), et puis force bourrache chaude (217), alcalisée avec cette eau. Par ce moyen, l'urtication se dissipe en dix minutes.

Toute piqûre doit être immédiatement recouverte d'une compresse d'eau sédative (169), quelque cuisson qu'en éprouve le malade. *Voy.* un exemple des plus frappants de ce genre de médication, à l'art. *Clous* (281), dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845.

Utérus. *Voy.* Maladies de matrice.

V

592. Vaccine. Opération préservatrice de la variole, à laquelle toute bonne mère doit soumettre le nouveau-né, au moins dans les premiers mois de la naissance, mais pourtant qui a diminué d'importance, depuis qu'il est démontré que notre médication curative enraye la marche du mal, quand on l'emploie à la première invasion, et qu'à toutes les phases de la maladie, elle préserve les enfants de tous les ravages de la maladie. *Voy.* Rougeole, pour le traitement.

Vaginite. *Voy.* Maladies de matrice.

593. Vapeurs, ou Mal de la mère. Malaise indéfinis-

sable, qu'éprouvent, dans les contrées méridionales de la France, les jeunes mariées délaissées, les veuves et les femmes sur le retour; agacements de nerfs, pandiculations, bâillemeuts, lipothymies, ennuis, appréhensions vagues et sans motif, troubles de la conscience qui se reproche ce qui n'a pas été commis. Même traitement que pour la NYMPHOMANIE, qui est le besoin dont la VAPEUR est le remords. *Voy*. NYMPHOMANIE.

594. VARICES.

CAUSES et EFFETS. Les varices sont les anévrismes des veines; elles affectent plus fréquemment la surface de la jambe et de la cuisse, les vaisseaux sanguins qui arrivent aux testicules (*varicocèle*). Leur origine, quand elle ne provient pas de l'emploi des remèdes mercuriels, est animée. En effet, la titillation de certains parasites est en état de dilater les canaux veineux, en imprimant à leurs parois une tendance au développement, qui les grossit en boules, en fuseaux, en circonvolutions saillantes, en étranglements de toutes les formes et de toutes les grosseurs, de manière que le membre, dont la surface est ainsi bosselée et marbrée de bleu, semble affecté quelquefois d'une espèce d'éléphantiasis. La démangeaison qu'en éprouve le malade le porte, en se grattant, à s'excorier, ce qui ne tarde pas à former plaie.

MÉDICATION. Au début de la maladie, si elle n'est pas mercurielle, l'application d'une compresse d'eau sédative (177), pendant dix minutes, fait cesser toute espèce de démangeaison, et prévient le développement des varices. On recouvre ensuite la surface d'une plaque de cérat camphré (162). Si la maladie est d'origine mercurielle, on emploiera avec plus d'avantage les compresses d'alcool camphré (143, 2°), à la place de l'eau sédative. Quand le mal est produit, on ne doit plus prétendre qu'à soulager, en lotionnant, de temps à autre, doucement et avec de l'alcool camphré (143, 1°), en tenant les surfaces recouvertes d'un bas de cérat camphré (162), maintenu vigoureusement avec des tours de bande, qui

s'adaptent mieux à la forme du mal que ne le font les bas lacés. On enveloppe le tout d'une largeur de taffetas gommé, qui préserve les vêtements du contact des corps gras.

VARIOLE, OU PETITE VÉROLE, VÉROLETTE, VARICELLE, VEROLE VOLANTE. *Voy*. ROUGEOLE, pour le traitement.

VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES. *Voy*. MALADIES SECRÈTES.

VENTS, OU FLATUOSITÉS. *Voy*. COLIQUE.

VÉROLE (GROSSE). *Voy*. MALADIES SECRÈTES.

VERRUES. *Voy*. CORS.

395. VERS INTESTINAUX, OU HELMINTHES.

Tous les animaux portent, dans leurs entrailles, leur ver rongeur, dont ils se débarrassent, quand la pullulation en est trop forte, en recourant aux mêmes anthelminthiques que nous. L'homme ne saurait se soustraire tout à fait à cette loi de parasitisme, qui fait que les petits animaux dévorent les plus grands, et en sont mangés ou détruits à leur tour.

L'homme qui fume habituellement, et qui a recours, de temps en temps, aux élixirs ou autres liqueurs alcooliques, y est moins sujet que tout autre; les femmes et les enfants, surtout, y sont plus exposés que les hommes, à cause de leur nourriture fade, aqueuse et sucrée, et, à Paris, à cause de l'usage du café au lait.

Les vers dont nous sommes le plus communément affectés, dès que nous cessons le régime anthelminthique (264), sont les ascarides vermiculaires, petits fils blancs et acérés par la queue, longs environ d'un centimètre; puis l'ascaride lombricoïde, que l'on prendrait pour un long ver de terre, s'il portait un bât et des poils aux anneaux. J'ai vu rendre jusqu'à une trentaine de ces longs vers, à des enfants de Paris, de trois à quatre ans.

Ces vers, surtout l'ascaride vermiculaire, peuvent se glisser dans toute la longueur du tube intestinal, dans l'estomac, l'œsophage, le larynx, la trachée et les poumons, dans les fosses nasales, la trompe d'Eustache, etc.;

on les surprend à l'anus des personnes qui éprouvent des démangeaisons au rectum, d'où ils se glissent dans les organes génitaux, pour y produire les désordres physiques et moraux les plus redoutables et les plus variés. Chaque changement de domicile du ver produit une maladie qui a reçu un nom différent. Enfin ces vers ont la propriété de confier aux tissus musculaires l'incubation de leurs œufs, dont le développement paralyse ou dénature tous les mouvements.

Après ce genre de vers, le plus fécond en ravages de toute sorte, c'est le *ténia*, ou ver solitaire, ver plat et articulé, susceptible d'acquérir, dans le corps humain, une longueur démesurée.

Les hydatides sont le développement des œufs du ténia, que la circulation porte dans le cerveau, la cavité péritonéale, l'utérus, etc.

Les petits enfants qui jouent avec les chiens et les chats malpropres sont sujets à attraper le ténia de ces animaux, par le moyen des articulations en forme de graines de cucurbitacées que ces animaux rendent dans presque tous leurs excréments, et qu'ils portent même pendants et adhérents à leurs poils.

Effets. 1° Le malade envahi par les ascarides vermiculaires a le pourtour des yeux cerné, l'haleine d'une acidité caractéristique ; le nez et l'anus lui démangent fréquemment; il éprouve comme de petits coups de pointe d'aiguille sur les surfaces intestinales et à la luette ; on le voit peu à peu perdre ses couleurs, maigrir, tomber dans un état de somnolence et de langueur qu'aucune idée riante ne peut vaincre.

2° Quand il est envahi par l'ascaride lombricoïde, on entend dans ses intestins des gargouillements spumeux qui se déplacent à la manière d'un piston, et il sent souvent comme un peloton arrondi qui lui remonte jusqu'à la gorge et lui chatouille le gosier : ce peloton est pris chez les femmes pour la *boule hystérique*.

Les enfants qui gagnent le ténia du chien rendent

des excréments analogues à de la viande mâchée et à demi digérée.

3° Quant au ver solitaire de l'homme, je ne sache pas de maladie du cadre nosologique dont sa présence ne puisse simuler les caractères, depuis la faim-calle jusqu'à l'épilepsie et au tétanos, selon que la tête du ver s'engage dans les muqueuses digestives ou dans quelque centre nerveux.

Le malade éprouve des pulsations lancinantes dans l'estomac, des pincements qui tordent la peau, un glissement, contre les parois des intestins, d'une masse gluante et froide. Il entend dans son gosier un bruit spumescent, qui part évidemment de l'œsophage, qu'on entend à distance tout aussi distinctement que lui, et qui cesse et redescend dans l'estomac, dès qu'on se gargarise à l'eau salée (202), et surtout dès qu'on en avale une goutte. Chez d'autres malades, l'ingestion de la moindre goutte d'eau produit, en certains moments, des haut-le-corps suivis de l'expulsion d'abondantes mucosités filantes et froides, avec des efforts qui semblent déchirer le poumon. Quand il glisse sa tête effilée dans le voisinage de la glotte qu'il chatouille, jusqu'à provoquer la toux, il y détermine la formation de grumeaux de mucosités lobulées bleuâtres, que les gargarismes font expectorer sans toux et sans le moindre effort.

N. B. Les vers intestinaux, dont il serait inutile d'énumérer ici un plus grand nombre d'espèces, sont les causes des quatre cinquièmes au moins des maladies qui, sans cause autrement connue, affligent notre pauvre humanité. Il est d'autant plus rationnel de commencer tout traitement par les moyens anthelminthiques qui composent notre méthode, que, dans le cas où la détermination de la nature de la maladie se trouverait en défaut, le traitement n'en aggraverait en rien les symptômes. Dans le plus grand nombre de circonstances, on verra se dissiper en deux ou trois jours, à la faveur de cette

méthode, des indispositions qui, sous l'influence des méthodes contraires, prennent peu à peu les caractères de maladies graves, exigent deux ou trois mois d'un traitement débilitant, et deux ou trois mois de convalescence, quand elles ne se terminent pas par la fièvre typhoïde et par la mort.

Les maladies vermineuses peuvent être incurables, soit parce qu'on les combat trop tard, soit parce qu'à l'instant où on les combat, le ver a fait tous ses ravages, qu'il a perforé les intestins, ou qu'il s'est attaché à l'œsophage de manière à produire l'occlusion de la trachée-artère. Le malade peut donc succomber par désorganisation, ou par perforation des viscères et par asphyxie et strangulation. Ces sortes d'insuccès sont au-dessus de toutes les prévisions humaines ; il y aurait de l'ignorance et de la mauvaise foi à les attribuer à tel remède qui aurait été administré quelque temps auparavant, si ce remède est inoffensif par lui-même. Seulement, ces réflexions doivent faire sentir la nécessité de ne pas mettre le moindre retard dans l'administration de nos remèdes vermifuges.

Médication contre les ascarides vermiculaires. Ainsi, lorsqu'on se sent un malaise général, accompagné de lourdeur de tête, de perte d'appétit, borborygmes, fièvre, somnolence, picotements dans les intestins, etc., on n'a qu'à prendre 25 centigrammes d'aloès seulement (101), au moyen d'une gorgée d'eau ou entre deux soupes ; et le plus souvent, un instant après, on sentira déjà une partie de ces symptômes s'amoindrir et l'autre disparaître tout à fait. Si l'on ajoute à ce premier moyen 15 centigrammes de camphre (122) à prendre avec chaque bol de bouillon aux herbes (104), l'application d'un cataplasme anthelminthique sur l'abdomen (166), et le lendemain l'un ou l'autre de nos lavements vermifuges (224), on sera tout étonné de voir se dissiper en fort peu d'instants cette grave maladie que l'on semblait couver dans ses entrailles, et de reprendre, comme

à vue d'œil, sa force, son appétit et son aptitude au travail. Il est possible pourtant que tout cela ait lieu sans qu'on rende un seul ver sous sa forme ordinaire, vu que les vers sont digérés dès qu'ils sont morts, de même que se digèrent toutes les autres espèces de substances animales, et parce que tout perd sa forme dans l'acte de la digestion (*).

Médication contre les lombrics. On reconnaît la présence des gros lombrics aux signes suivants : l'ingestion des boissons ou des aliments est suivie d'un bruit spumeux qui remonte à la gorge. On sent des picotements soit dans l'estomac, soit dans les intestins. Si le lombric est dans l'estomac, dès qu'il se sent contrarié par l'ingestion de substances amères, il remonte à la gorge et entraîne avec lui non pas les aliments, mais des matières glaireuses et filantes. On vomit avec efforts et comme par strangulation, dès les premières bouchées qu'on a avalées. Si l'on prend alors un demi-petit verre d'eau-de-vie camphrée faible (143, 3°), on sent le ver retomber dans l'estomac d'un seul bloc. Ces phénomènes sont toujours produits par de gros et vieux lombrics, qui résistent à l'action des amers et du camphre.

Dans ce cas, il faut avoir recours au calomélas (*mercure doux*, ou *protochlorure de mercure*), le seul sel mercuriel que j'emploie, à cause de sa grande insolubilité (114).

Le matin, à jeun, on en prend 1 gramme en cristaux

(*) Ce qui prouve combien l'ancienne médecine se fourvoyait, en n'admettant la présence des vers que lorsque le malade en rendait dans les selles, absolument comme si l'on disait : *Des gens sont sortis de la maison, nous les avons vus sortir ; donc il y en reste encore*. Quelques personnes éprouveront peut-être de la difficulté à concevoir comment des vers qui vivent dans les entrailles peuvent en être digérés ; pour s'en convaincre, qu'elles donnent à manger un ver de terre, ou même un ascaride lombricoïde à une poule ; la poule n'en rendra pas la moindre trace dans ses excréments, et, si on la tue, elle n'en offrira pas la moindre trace dans ses entrailles.

ou 10 centigrammes en poudre dans une cuillerée de miel ou de confitures; on prend du camphre trois fois par jour (122); on s'applique des compresses d'alcool camphré (143, 2°) partout où le ver pique. Le lendemain, égale quantité de calomélas; le troisième jour, huile de ricin (209). Si pendant cet intervalle on éprouvait quelques coliques, lavement à la graine de lin et à la pommade camphrée seulement (221); pommade camphrée (158) appliquée sur l'anus.

Nous rappelons que le calomélas doit être pris de préférence en petits cristaux colorés (114), et qu'on doit manger ce jour-là, mais rien d'acide et point de salade. S'il arrivait le moindre accident, on administrerait des lavements camphrés, et on s'appliquerait sur le ventre des cataplasmes salins (167). Mais ces accidents ne pourraient survenir que par la diète, ou si le calomélas était mal préparé.

On prend encore avec le plus grand succès, tous les matins, le mélange suivant : huile d'olive, trois cuillerées ; vin blanc, trois cuillerées ; sucre, une cuillerée ; on bat le tout ensemble, après y avoir exprimé fortement du jus de citron et avoir pris un morceau de camphre (122) (*), ou bien soit une grosse pincée de poudre de racine de fougère, soit une pincée de *semen-contra* entre deux tranches de confitures, soit une pincée d'*assa fœtida*, à moins qu'on ne préfère prendre 30 grammes de racine de fougère, comme nous l'avons dit plus haut (195, 2°).

Nous renvoyons, pour le surplus, à ce que nous avons dit de notre régime hygiénique, qui n'est, en définitive, qu'un régime anthelminthique (264).

Médication contre le ténia. Cependant le ténia, cette furie infernale de nos intestins, ne céderait pas toujours

(*) Ce remède était très-usité, de mon temps, dans la Provence. On le remplaçait souvent par des tartines de beurre ou de confitures qu'on aspergeait de jus de citron et qu'on saupoudrait de sucre. Contre le ver solitaire, on y ajoute de la poudre de racine de grenadier.

à un régime qui suffit contre les vampires de petite taille. Voici à la faveur de quelles modifications nous sommes parvenu à rendre presque infaillible l'emploi de l'antique médication par la racine de grenadier :

On prend pendant une semaine, de deux jours en deux jours, 25 centigrammes d'aloès à dîner (101) ; à la moindre crise, on s'applique sur la région douloureuse des compresses d'alcool camphré (143, 2°). Soir et matin, avaler une gorgée d'eau salée, s'en gargariser souvent (202); tisane de garance régulièrement (198). Si le ver remontait à la gorge, on avalerait, soit 25 centigrammes de camphre (122), soit 1 gramme d'alcool camphré dans un petit verre d'eau (142).

Le lendemain du dernier jour où l'on a pris de l'aloès (et je conseille d'ajouter ce jour-là à son repas une forte salade à l'ail, une nourriture fortement salée, et de ne pas boire de la nuit) on s'administre la potion suivante:

Faites bouillir dans un litre d'eau :

Racines fraîches et les plus fines de grenadier, surtout du grenadier du midi de la France (206)	60 grammes.
Poudre de racine de fougère (195)	30
Aloès (101)	25 centigr.
Ail	1 gousse.

Retirez du feu, quand le liquide est réduit d'un tiers ; passez à travers un linge fort.

De quart d'heure en quart d'heure, avalez un bol de cette potion chaude ; respirez et mâchez un peu de citron, pour éviter les nausées. Si le ver remonte à la gorge, avalez quelques gouttes d'eau-de-vie camphré (143, 5°) ; appliquez des compresses d'alcool camphrée (143, 2°) sur toutes les régions que le ver irritera de ses coups de fouet.

Une heure après le dernier verre, prenez :

Huile de ricin	60 grammes.
Dans Bouillon aux herbes	60

Promenez-vous.

Prenez un bol de bouillon aux herbes, toutes les fois

que vous éprouverez le besoin d'aller à la selle ; et ayez soin de tenir de l'eau chaude ou du lait chaud dans le pot de nuit, avant de vous y asseoir.

Frictionnez-vous ensuite de temps à autre, dans le courant de la journée, à la pommade camphrée (159, 1°).

Si le ver n'était pas tué ou expulsé par suite de cette première tentative, on recommencerait le traitement, au grand complet, huit jours après.

Le remède le plus efficace que j'aie employé jusqu'à ce jour, quoiqu'il n'opère pas tout de suite, est celui-ci :

Tous les matins à jeun, prenez une pincée de poudre de racine de grenadier et de fougère (206, 2° ; 195, 2°) entre des tranches appropriées de confitures, ou bien dans un petit verre de vin blanc ; une demi-heure après, un petit verre d'eau-de-vie camphrée (141) de la force que chacun pourra le supporter ; à chaque prise, gargarismes à l'eau salée (201). Tisane de garance dans la journée (198), et de temps à autre lavement vermifuge (224). Tout le reste comme ci-dessus contre les furies du ver.

Pour les enfants, on emploie 30 grammes de racine de grenadier, 15 grammes de poudre de racine de fougère, dans un demi-litre d'eau, que l'on fait réduire au tiers ; puis 30 grammes d'huile de ricin.

Il faut avoir grand soin de poursuivre le ver, avec des compresses d'alcool camphré, partout où il donne des signes de sa furie et de ses luttes contre la puissance du médicament. Dans le cas d'une défaillance, on aurait recours à l'eau sédative (169) sur le crâne et autour du cou.

Exemples. Avant la publication de mon système, le médecin de Paris croyait peu, on ne croyait point du tout à l'existence des maladies vermineuses ; on professait, à la Faculté, que les enfants de Paris n'étaient jamais sujets aux vers. Tout a changé de face, depuis que le public, averti par nos publications, a su mettre le médecin sur la voie que la médecine avait totalement abandonnée. Depuis ce moment, rien n'est plus fréquent

que les maladies vermineuses; et rien n'est plus facile que la guérison que le médecin traitait inutilement depuis des années en se plaçant à un tout autre point de vue. Les exemples de guérison de maladies intestinales vermineuses, quand elles ont pour cause le parasitisme des ascarides et des lombrics, sont devenus innombrables. Quant aux cas de ver solitaire, il ne se passe pas un jour de consultation, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, 10, sans que nous en signalions la présence au malade; et l'événement confirme toujours nos prévisions. Une femme épileptique se présente à la consultation gratuite du vendredi, et tombe là prise d'un terrible accès; l'eau sédative lui rend l'usage des sens, et, en l'interrogeant, je reconnais tous les symptômes de la présence du ténia. Les remèdes ci-dessus déplacent le ver, le refoulent dans le gros intestin, et dès ce moment, l'épilepsie disparaît et fait place à un tic des membres inférieurs et à une chorée.

Nous avons cité, dans la 2e édition de l'*Hist. nat. de la santé et de la maladie*, tom. II, page 427, un exemple de guérison d'un épileptique, obtenue par les soins de M. Eugène Delion, rue des Marais, 38 *bis*, au moyen du traitement vermifuge qui expulsa un ténia. Dans le même chapitre, nous décrivons un cas de prétendus accès hystériques qui ne provenaient que du parasitisme du ver solitaire, et qui ont cédé à l'action de la médication ci-dessus. *Voy.*, à l'article *Foie* ci-dessus (319), un cas d'ictère causé par le même ver. J'ai eu à traiter dernièrement un cas de convulsions épileptiformes qui tenaient de la rage; le malade se tordait comme un serpent entre les bras de quatre hommes, il étouffait, hurlait, se mordait la langue, il avait perdu la raison et la parole; dans la violence des efforts, la peau devenait d'un bleu noir. Cette crise, qui était l'œuvre d'un ver solitaire irrité par un premier médicament, dura quatre heures consécutives, la mauvaise loi qui régit la médecine me rendant malheureusement trop réservé en face des deux chances

que nous avions à courir dans ce cas : perforation intestinale ou asphyxie par strangulation. Je n'osai administrer l'émétique et l'huile de ricin qu'à l'arrivée du docteur à diplôme un peu retardataire. J'invite les personnes qui seraient témoins d'un pareil cas à n'être pas aussi réservées que moi ; car avant tout, et en dépit de la loi écrite, et en vertu de la loi de la conscience, il est de notre devoir de débarrasser le malade de ses tortures et les assistants de leur angoisse. Le malade fut rétabli en quelques jours.

Vertiges. *Voy*. Céphalalgie, Cœur.

Vessie (Maladies de la). *Voy*. Calculs, Urines.

Vipère (Piqure de la). *Voy*. Morsure.

Volvulus. *Voy*. Colique de miséréré.

396. Vomissement.

Causes. Le vomissement provient, 1° soit du développement d'un squirrhe ou d'un cancer ; 2° soit de l'ingestion d'un aliment indigeste ou alcalin, d'un insecte, d'un corps étranger, d'un poison; 3° soit surtout de la présence d'un gros lombric ou du ver solitaire.

Effets. Quand le vomissement reconnaît cette dernière cause, le malade, souvent dès la première bouchée qu'il avale, sent remonter dans l'estomac une masse froide, qui fait office de piston, et pousse à la gorge, à la suite de haut-le-corps, des bouffées de glaires et eaux filantes qu'il rend avec effort.

Médication. Pour le premier cas, *Voy*. Pylore ; pour le second, prendre aussitôt un grain d'émétique et les contre-poisons indiqués à l'article *Empoisonnement;* pour le troisième cas, recourez au traitement contre les vers intestinaux.

Vomissement de sang. *Voy*. Hématémèse et Hémorrhagie.

Y

397. Yeux (Maux d').

Causes. Les maux d'yeux proviennent de l'introduc-

tion de corps étrangers, de l'absorption de substances corrosives, telles que médicaments mercuriels ou arsenicaux, dans l'une ou l'autre région du globe de l'œil, mais plus fréquemment de l'introduction d'un helminthe, tel que la filaire, ou de toute autre espèce d'être animé, de petite taille, dans cet organe. La maladie reçoit alors tout autant de noms différents que l'insecte affecte de préférence telle ou telle place, qu'il se glisse dans le nerf optique, serpente sur la rétine, s'introduit dans l'humeur vitrée, dans le cristallin, dans l'épaisseur de la cornée ou de la conjonctive, dans la glande lacrymale ou dans le canal nasal.

Effets. Les médicaments mercuriels ou arsenicaux, employés avec une profusion si funeste et si peu raisonnée contre les maux les plus benins, finissent par se porter sur la voûte du palais, sur les parois des fosses nasales, mais le plus souvent sur les yeux, où ils produisent les plus affreux ravages, dont le praticien semble ensuite se laver les mains, en les rejetant sur le compte de la maladie. La pratique future maudira tôt ou tard la pratique actuelle, sur l'emploi homicide de ces médicaments irrationnels. La présence d'un ver, ce qui est le cas le plus fréquent parmi les cas spontanés, est féconde en ravages aussi désastreux que variés ; mais du moins on a l'espoir d'en débarrasser le malade. En tuant le ver, on guérit le malade ; mais comment débarrasser l'organe de substances qui se sont combinées avec ses tissus, atome par atome ?

Médication. Pour combattre les effets du mercure et arrêter dans sa marche la circulation de ce poison, j'entoure l'orbite, je couvre le nez de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°) ; je fais renifler l'alcool camphré vigoureusement.

Mais, dans les autres cas, j'accompagne cette médication de la médication suivante : le soir en se couchant, on se couvre les yeux de pommade camphrée (158), de manière qu'en ouvrant les paupières, la pommade s'é-

tende sur la conjonctive, et entre, comme l'on dit vulgairement, dans les yeux. On éprouve alors une vive cuisson, qu'il faut savoir endurer, et quelquefois la conjonctive semble s'enflammer davantage, ce qui ne doit pas effrayer. On peut renouveler la pommade toutes les fois qu'on s'éveille. Le matin, on verse un dixième d'eau sédative bien limpide (169) dans un verre d'eau; on agite, et l'on s'en sert pour se bassiner fréquemment les yeux au moyen d'une œillère ou d'un coquetier. A l'intérieur, on prend le camphre trois fois par jour (122), l'aloès tous les trois ou quatre jours (101), et si la maladie tient aux conséquences ou au traitement d'une maladie secrète, on se met à l'iodure de potassium (219, 1°). On remplace alors de temps à autre le collyre ci-dessus par un collyre composé de 1 gramme de sulfate de zinc par verre d'eau.

C'est ainsi que nous avons guéri des pupilles cruciformes, des cornées frappées d'opacité par la formation d'une espèce de cataracte sur la surface interne; des taies, des ophthalmies de toutes les formes, des inflammations opiniâtres de paupières, des amauroses graves, surtout toutes les fois que les indignes pommades mercurielles n'avaient pas préalablement passé par là. *Voy.*, de plus, FISTULE LACRYMALE.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'OUVRAGE.

N. B. *Dans le cours de cet ouvrage, les chiffres entre parenthèses renvoient aux alinéa; dans cette table, au contraire, les chiffres renvoient aux pages.*

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imp. Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

